



UFR d'Histoire de l'art et d'Archéologie – Ecole Doctorale d'Archéologie
Année universitaire : 2016-2017

THÈSE
pour obtenir le grade de Docteur
de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Discipline : Archéologie

Présentée et soutenue publiquement par

Léa HERMENAULT

Le 26 avril 2017

La ville en mouvements

Circulations, échanges commerciaux et matérialité de la ville :
pour une articulation systémique des facteurs d'évolution du tissu urbain
parisien entre le xv^e et le xix^e siècle

Volume 2 : annexes

Directrice de thèse :

Anne NISSEN (PR, Université Paris 1)

Jury :

Anne NISSEN (PR, Université Paris 1), directrice
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS (PR, Université Paris Ouest Nanterre La Défense), rapporteur
Tim SOENS (PR, Université d'Anvers), rapporteur
Renaud LE GOIX (PR, Université Paris-Diderot), examinateur
Brigitte MARIN (PR, Université d'Aix-Marseille I), examinateur
Hélène NOIZET (MCF, Université Paris 1), examinateur

Table des figures du Volume 2

ANNEXE 1. Grille d'analyse des évolutions des tracés du réseau viaire parisien entre 1380 et 1791	8
ANNEXE 2. Comparaison des réseaux viaires de 1380 et de 1791.....	9
ANNEXE 3. Grille d'analyse des évolutions des tracés du réseau viaire parisien entre 1700-1725 et 1791.....	10
ANNEXE 4. Comparaison des réseaux viaires de 1700-1725 et de 1791 – première partie	11
ANNEXE 5. Comparaison des réseaux viaires de 1700-1725 et de 1791 – seconde partie.....	12
ANNEXE 6. Îlots vectorisés à partir du plan Gomboust (1652)	13
ANNEXE 7. Îlots vectorisés à partir des plans Vasserot (1810-1836)	14
ANNEXE 8. Comparaison des îlots du plan Gomboust (1652) et ceux des plans Vasserot (1810-1836).....	15
ANNEXE 9. Comparaison de l'évolution de la morphologie des îlots (entre 1652 et 1836) et des tracés viaires (entre 1380 et 1791)	16
ANNEXE 10. Eléments de chronologie pour les îlots modifiés entre 1652 et 1836	17
ANNEXE 11. Modèle Conceptuel de Données de la base de données "dépenses de pavage"	18
ANNEXE 12. Nombre de chantiers de pavage comptabilisés par rue entre 1424 et 1489	19
ANNEXE 13. Montants (en livres parisis) dépensés par rue par le domaine de la Ville pour des réfections de pavage.....	20
ANNEXE 14. Nombre total de toises repavées par rue entre 1424 et 1489	21
ANNEXE 15. Montants auxquels sont affermées les portes de la ville entre 1424 et 1489 (valeurs brutes, puis part en pourcentage de chacune des portes).....	22
ANNEXE 16. Comparaison de la localisation des rues appartenant à la Croisée de Paris à la fin du xv ^e siècle et celle des îlots modifiés entre 1652 et 1836	23
ANNEXE 17. Comparaison des montants auxquels sont affermées chacune des portes de la ville en 1470-1471, avec la localisation des rues appartenant à la Croisée de Paris à la fin du xv ^e siècle, et celle des îlots modifiés entre 1652 et 1836.....	24
ANNEXE 18. Comparaison des montants auxquels sont affermées chacune des portes de la ville en 1637-1638, avec la localisation des rues appartenant à la Croisée de Paris à la fin du xv ^e siècle, et celle des îlots modifiés entre 1652 et 1836.....	25
ANNEXE 19. Définition et caractéristiques de quatre espaces d'analyse	26
ANNEXE 20. Comparaison de l'intensité des réfections de pavage entre 1424 et 1489, des montants auxquels sont affermées chacune des portes de la ville en 1637-1638, et de la localisation des îlots modifiés entre 1652 et 1836	27
ANNEXE 21. Comparaison de l'intensité des réfections de pavage entre 1424 et 1489, des montants auxquels sont affermées chacune des portes de la ville en 1470-1471, et de la localisation des îlots modifiés entre 1652 et 1836	28
ANNEXE 22. Dans le quartier Turquant, localisation des chaînes dont le nombre de chaînons en 1507 nous permet de repérer les rues pour lesquelles la largeur a été modifiée entre 1507 et 1791.....	29

ANNEXE 23. Localisation des quartiers étudiés	30
ANNEXE 24. Comparaison de deux états du parcellaire (1360 et 1460) de deux îlots près de la place Maubert et mise en évidence des évolutions	31
ANNEXE 25. Divisions et regroupements parcellaires dans le nord du quartier de la porte Barbette (quartier n°7)	32
ANNEXE 26. Structure de la « base de données » utilisée pour la compilation des données de transactions foncières.....	33
ANNEXE 27. Graphique représentant les intervalles d'imprécision de datation de chacune des transactions foncières enregistrées.....	34
ANNEXE 28. Graphique représentant les intervalles d'imprécision des datations des 107 transactions foncières finalement retenues.....	35
ANNEXE 29. Graphique montrant une première représentation de l'évolution du nombre de transactions foncières par année	36
ANNEXE 30. Graphique montrant une première représentation de l'évolution du nombre de divisions et de regroupements parcellaire par année	37
ANNEXE 31. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1420 et 1430	38
ANNEXE 32. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1430 et 1440	39
ANNEXE 33. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1440 et 1450	40
ANNEXE 34. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1450 et 1460	41
ANNEXE 35. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1460 et 1470	42
ANNEXE 36. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1470 et 1480	43
ANNEXE 37. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1480 et 1490	44

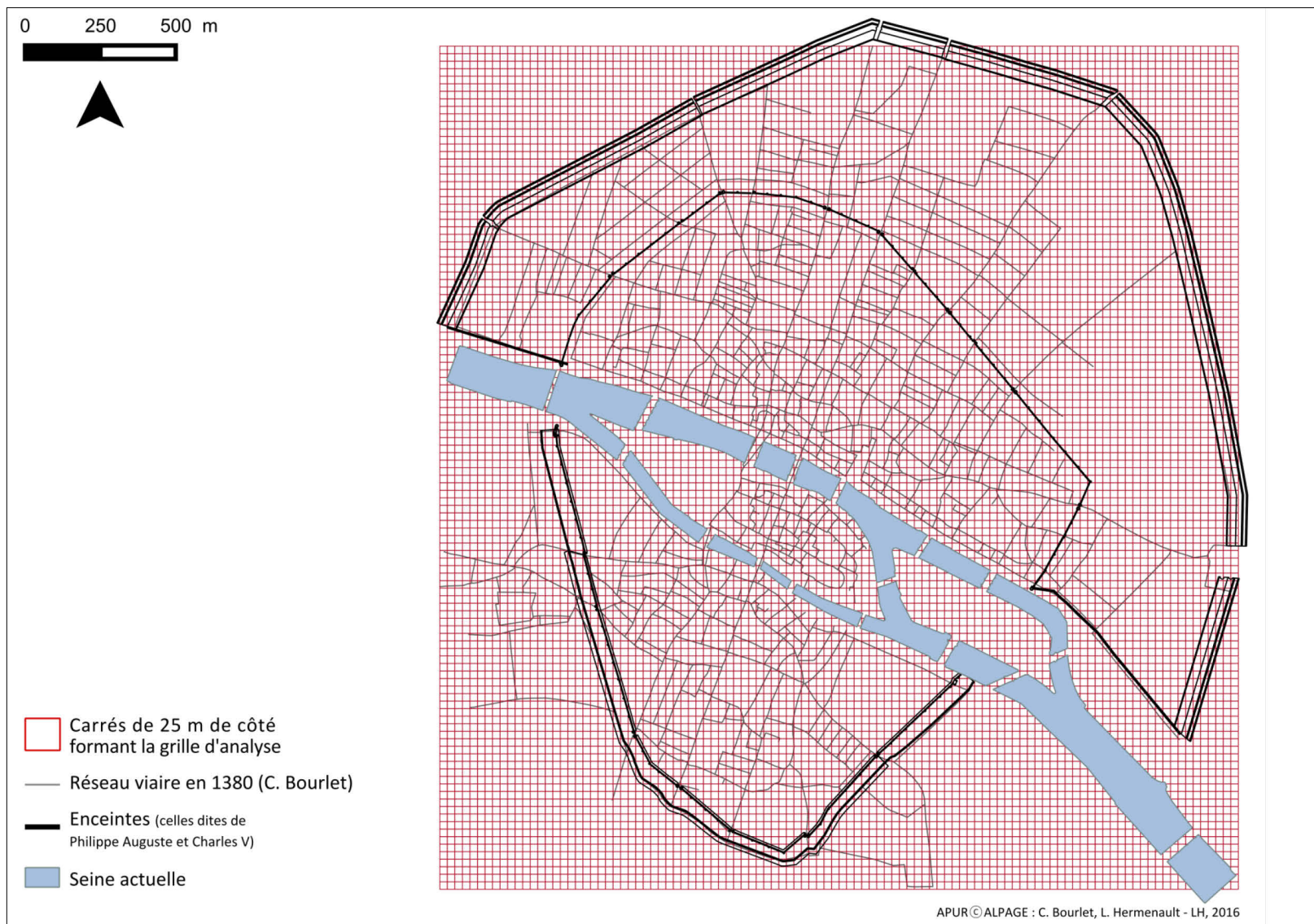
ANNEXE 38. Quartier d’Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1490 et 1500	45
ANNEXE 39. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1438	46
Annexe 40. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1447	47
ANNEXE 41. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1460	48
ANNEXE 42. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1475	49
ANNEXE 43. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1499	50
ANNEXE 44. Confrontation d’une première représentation du nombre de transactions foncières par année avec les montants, dont nous disposons, auxquels sont affermées les portes de la ville entre 1424 et 1489.....	51
ANNEXE 45. Quartier n°1 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	52
ANNEXE 46. Quartier n°2 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	53
ANNEXE 47. Quartier n°5 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	54
ANNEXE 48. Quartier n°6 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	55
ANNEXE 49. Quartier n°8 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	56
ANNEXE 50. Quartier n°9 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	57
ANNEXE 51. Quartier n°10 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	58
ANNEXE 52. Quartier n°11 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	59
ANNEXE 53. Quartier n°12 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	60
ANNEXE 54. Quartier n°15 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	61
ANNEXE 55. Quartier n°17 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	62
ANNEXE 56. Quartier n°18 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	63
ANNEXE 57. Quartier n°19 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	64
ANNEXE 58. Quartier n°22 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	65
ANNEXE 59. Quartier n°24 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	66
ANNEXE 60. Quartier n°25 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	67
ANNEXE 61. Quartier n°26 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	68
ANNEXE 62. Quartier n°27 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées.....	69
ANNEXE 63. Localisation des trois groupes de quartiers étudiés, en fonction de la chronologie de la majorité des divisions qui s’y déroulent	70
ANNEXE 64. Probabilités d’occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1430 et 1440 par rue	71
ANNEXE 65. Probabilités d’occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1440 et 1450 par rue	72
ANNEXE 66. Probabilités d’occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1450 et 1460 par rue	73

ANNEXE 67. Probabilités d’occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1460 et 1470 par rue 74	
ANNEXE 68. Probabilités d’occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1470 et 1480 par rue 75	
ANNEXE 69. Probabilités d’occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1480 et 1490 par rue 76	
ANNEXE 70. Probabilités d’occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1490 et 1500 par rue 77	
ANNEXE 71. Probabilités d’occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1500 et 1510 par rue 78	
ANNEXE 72. Plan détaillé de la place Maubert par l’abbé Delagrive (<i>circa</i> 1730)	79
ANNEXE 73. Plan détaillé de la place Maubert par l’abbé Delagrive - détails	80
ANNEXE 74. Divisions et remembrements parcellaires aux abords de la place Maubert entre 1730 et 1810-1836	81
ANNEXE 75. Evolution des passages cochers et piétons dans deux îlots aux abords de la place Maubert entre 1730 et 1810-1836	82
ANNEXE 76. Pourcentage du nombre de parcelles dotées d’une boutique par rapport au nombre total de parcelles décrites rue par rue d’après les données du Terrier du roi (1700-1725)	83
ANNEXE 77. Pourcentage du nombre de parcelles dotées de porte cochère par rapport au nombre total de parcelles décrites rue par rue d’après les données du Terrier du roi (1700-1725)	84
ANNEXE 78. Pourcentage du nombre de parcelles dotées d’une maison sans boutique par rapport au nombre total de parcelles décrites rue par rue d’après les données du Terrier du roi (1700-1725)	85
ANNEXE 79. Pourcentage du nombre de parcelles dotées d’une maison n’ayant pas d’issue sur la rue par rapport au nombre total de parcelles décrites dans la rue d’après les données du Terrier du roi (1700-1725)	86
ANNEXE 80. Confrontation des taux de portes cochères par rue au début du xviii ^e siècle et l’extension des propriétés foncières des nobles et prélats en 1400.....	87
ANNEXE 81. Analyse des modalités en colonne de l’AFC dont la représentation graphique est présentée en figure 68	88
ANNEXE 82. Filiaire des voies au début du xviii ^e siècle pondéré par les indices de centralités intermédiaires de chacun des tronçons	89
ANNEXE 83. Analyse des modalités en colonne puis en ligne de l’AFC dont la représentation graphique est présentée en figure 72	90
ANNEXE 84. Analyse des modalités en colonne puis en ligne de l’AFC dont la représentation graphique est présentée en figure 73	91
ANNEXE 85. Analyse des modalités en colonne puis en ligne de l’AFC dont la représentation graphique est présentée en figure 74	92
ANNEXE 86. Taux de boutiques par rues (d’après le Terrier du roi) et largeurs de rue mesurées sur le plan de Verniquet (1791)	93
ANNEXE 87. Ecarts de mesure de largeur entre les indications données par Le Sage (1769) et les mesures prises sur le plan Verniquet (1791)	94
ANNEXE 88. Taux de boutiques par rues (d’après le Terrier du roi) et écarts entre les mesures de largeur prise sur le plan Verniquet (1791) et les indications données par Le Sage (1769)	95

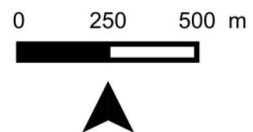
ANNEXE 89. Rues pour lesquelles l'écart entre les mesures prises sur le plan Verniquet (1791) et les indications de Le Sage (1769) est supérieur ou égal à 2,5 m.....	96
ANNEXE 90. Taux de boutiques et de portes cochères des rues pour lesquelles l'écart entre les mesures de largeur prises sur le plan Verniquet (1791) et celles fournies par Le Sage (1769) est supérieur ou égal à 2,5 m	97
ANNEXE 91. Bornes ou « chasse-roues » destinées à protéger les murs et piédroits des portes à Paris en 1867 (photo : Charles Marville)	98
ANNEXE 92. Filiale des voies au début du XIX ^e siècle pondéré par les indices de centralités intermédiaires de chacun des tronçons	99
ANNEXE 93. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°5 (rues bondées).....	100
ANNEXE 94. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°4 (rues extrêmement fréquentées).....	101
ANNEXE 95. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°3 (rues très fréquentées).....	102
ANNEXE 96. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°2 (rues fréquentées).....	103
ANNEXE 97. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°1 (rues moins fréquentées)	104
ANNEXE 98. Parcelles (Plans Vasserot) qui ne possèdent aucun accès sur la rue	105
ANNEXE 99. Parcelles ne possédant aucun accès sur la rue et parcelles dont l'indice DSR est très fort	106
ANNEXE 100. Localisation des îlots appartenant aux trois types définis pour l'analyse.....	107
ANNEXE 101. Taux de parcelles d'angle dotées d'une boutique (d'après les données du Terrier du roi).....	108
ANNEXE 102. Localisation des parcelles d'angle au début du XIX ^e siècle (plans Vasserot)	109
ANNEXE 103. Carte de répartition des surfaces non bâties au début du XIX ^e siècle – maille de 50 m.....	110
ANNEXE 104. Carte de répartition des surfaces non bâties au début du XIX ^e siècle – maille de 20 m.....	111
ANNEXE 105. Somme des surfaces non bâties par îlot au début du XIX ^e siècle	112
ANNEXE 106. Densité du nombre d'espaces non bâtis par îlot au début du XIX ^e siècle.....	113
ANNEXE 107. Indices DSR des espaces non bâtis au début du XIX ^e siècle	114
ANNEXE 108. Nombre d'espaces non bâtis situés à moins de 5 m de la rue par îlot au début du XIX ^e siècle.....	115
ANNEXE 109. Nombre d'espaces non bâtis situés entre 5 et 10 m de la rue par îlot au début du XIX ^e siècle	116
ANNEXE 110. Nombre d'espaces non bâtis situés entre 10 et 20 m de la rue par îlot au début du XIX ^e siècle	117
ANNEXE 111. Part du nombre d'espaces non bâtis situés à moins de 5 m de la rue par rapport au nombre total d'espaces non bâtis par îlot au début du XIX ^e siècle.....	118
ANNEXE 112. Part du nombre d'espaces non bâtis situés entre 5 et 10 m de la rue par rapport au nombre total d'espaces non bâtis par îlot au début du XIX ^e siècle.....	119
ANNEXE 113. Part du nombre d'espaces non bâtis situés entre 10 et 20 m de la rue par rapport au nombre total d'espaces non bâtis par îlot au début du XIX ^e siècle.....	120
ANNEXE 114. Surface moyenne des espaces non bâtis en contact avec la rue par îlot au début du XIX ^e siècle ...	121
ANNEXE 115. Part en pourcentage des espaces non bâtis de type 1 par rapport au reste des espaces de l'îlot au début du XIX ^e siècle.....	122
ANNEXE 116. Part en pourcentage des espaces non bâtis de type 2 par rapport au reste des espaces non bâtis de l'îlot au début du XIX ^e siècle.....	123
ANNEXE 117. Densité de parcelles par îlot au début du XIX ^e siècle.....	124

ANNEXE 118. Densité de grandes portes par tronçon viaire dans les faubourgs de Paris d'après le Travail des limites (1724-1726)	125
ANNEXE 119. Nombre de demandes de permis déposées pour l'ouverture d'une grande porte dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H ² entre 1724 et 1765	126
ANNEXE 120. Nombre de demandes de permis déposées pour la fermeture d'une grande porte dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H ² entre 1724 et 1765	127
ANNEXE 121. Nombre de demandes de permis déposées pour la transformation d'une grande porte en boutique dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H ² entre 1724 et 1765	128
ANNEXE 122. Nombre de demandes de permis déposées pour la réhabilitation d'une grande porte dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H ² entre 1724 et 1765	129
ANNEXE 123. Nombre de demandes de permis déposées pour l'ouverture d'une boutique dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H ² entre 1724 et 1765	130
ANNEXE 124. Densité et nombre de grandes portes par tronçon de voies entre les rues du Faubourg Saint-Antoine et de Charenton, d'après les données du Travail des Limites (1724-1726)	131
ANNEXE 125. Localisation et plan des maisons à grande porte au sein de l'îlot étudié, d'après le Travail des Limites.....	132
ANNEXE 126. Relevé des surfaces bâties dans l'îlot étudié, d'après le Travail des Limites (1724-1726)	133
ANNEXE 127. Nombre et types de demandes de permis de bâtir déposées entre 1724 et 1765 pour l'îlot étudié – Partie 1	134
ANNEXE 128. Nombre et types de demandes de permis de bâtir déposées entre 1724 et 1765 pour l'îlot étudié – Partie 2	135
ANNEXE 129. Etat du bâti de l'îlot étudié au moment de la levée des plans Vasserot, c'est-à-dire entre 1832 et 1835	136
ANNEXE 130. Synthèse des évolutions morphologiques de l'îlot entre 1724 et 1836	137
ANNEXE 131. Processus d'entretien et d'accumulation des effets de la présence d'une voie passagère sur le bâti urbain parisien entre le xv ^e et le xix ^e siècle – Première modélisation de synthèse	138
ANNEXE 132. Processus d'entretien et d'accumulation des effets de la présence d'une voie passagère sur le bâti urbain parisien entre le xv ^e et le xix ^e siècle – Seconde modélisation de synthèse	139
ANNEXE 133. Analyses des AFC sur les caractéristiques des parcelles d'angle des cinq classes	140

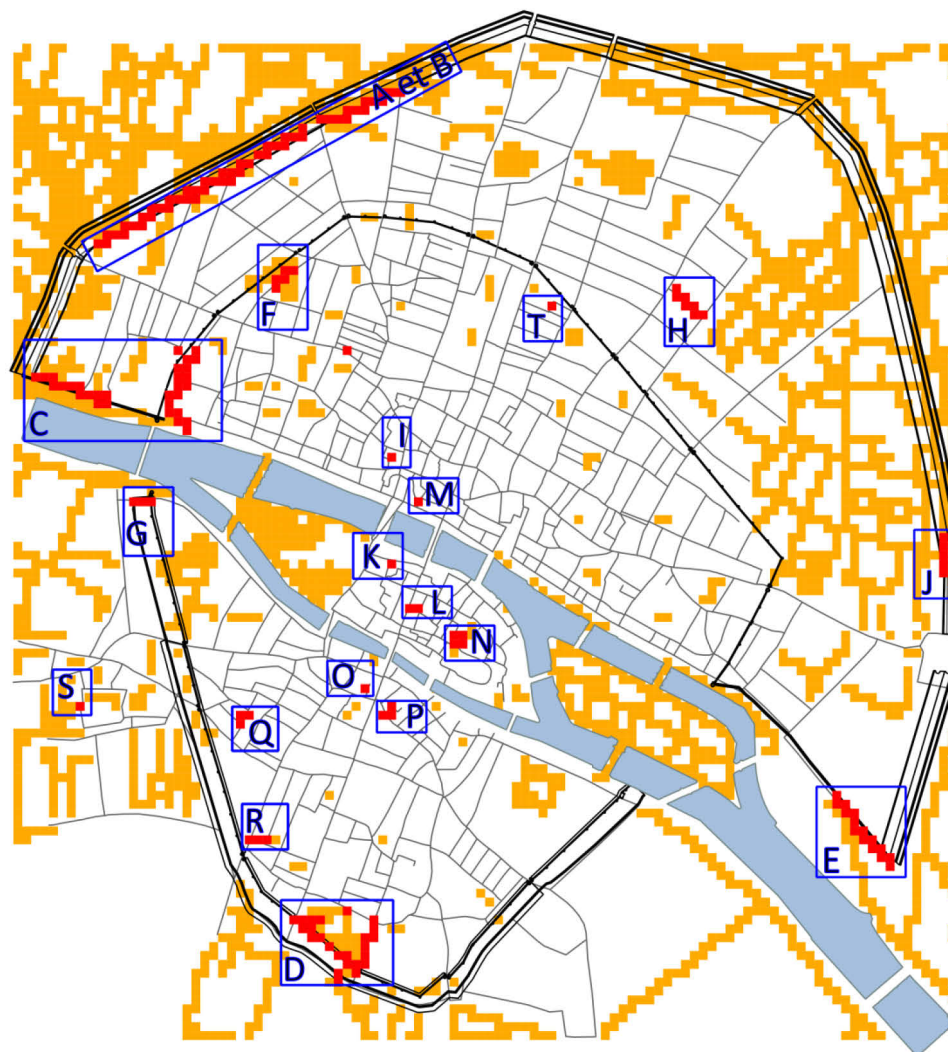
ANNEXE 1. Grille d'analyse des évolutions des tracés du réseau viaire parisien entre 1380 et 1791



ANNEXE 2. Comparaison des réseaux viaires de 1380 et de 1791

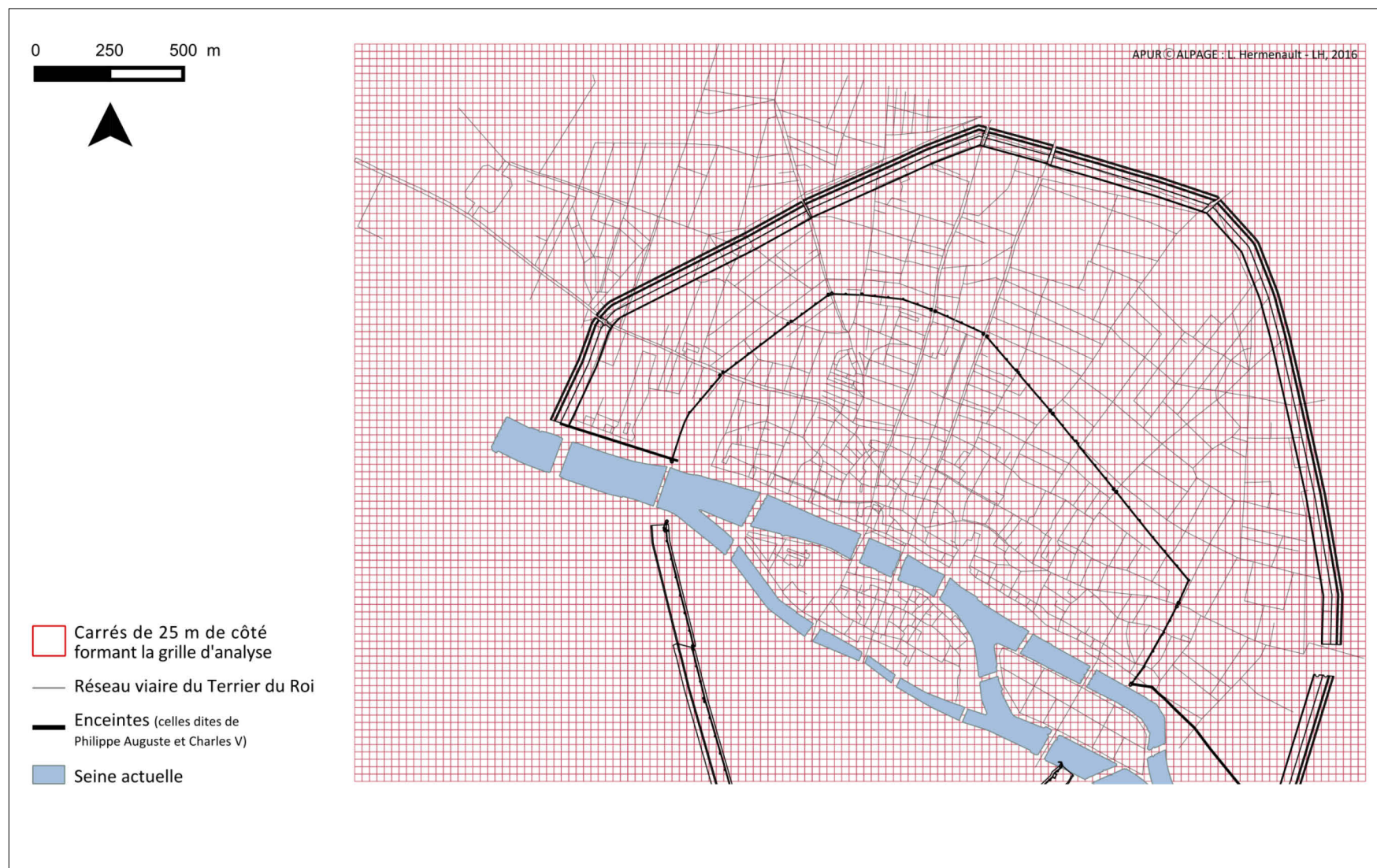


- Carrés dans lesquels on constate la **disparition** d'un ou de plusieurs tronçons viaires entre 1380 et 1791
- Carrés dans lesquels on constate l'**apparition** d'un ou de plusieurs tronçons viaires entre 1380 et 1791
- Réseau viaire en 1380 (C. Bourlet)
- Enceintes (celles dites de Philippe Auguste et Charles V)
- Seine actuelle

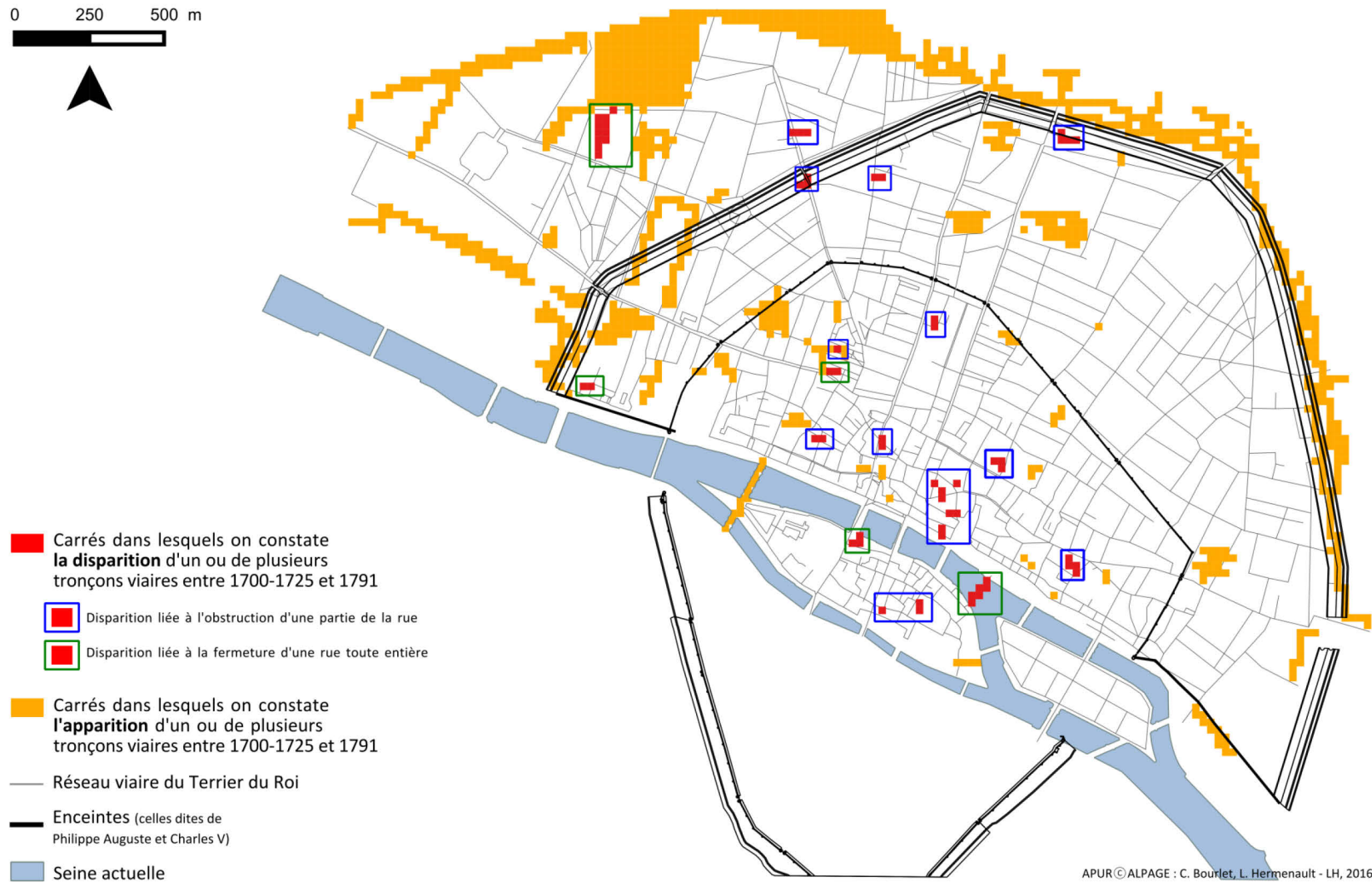
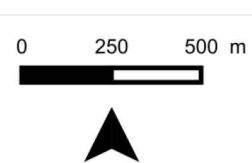


APUR ©ALPAGE : C. Bourlet, L. Hermenault - LH, 2016

ANNEXE 3. Grille d'analyse des évolutions des tracés du réseau viaire parisien entre 1700-1725 et 1791








ANNEXE 4. Comparaison des réseaux viaires de 1700-1725 et de 1791 – première partie

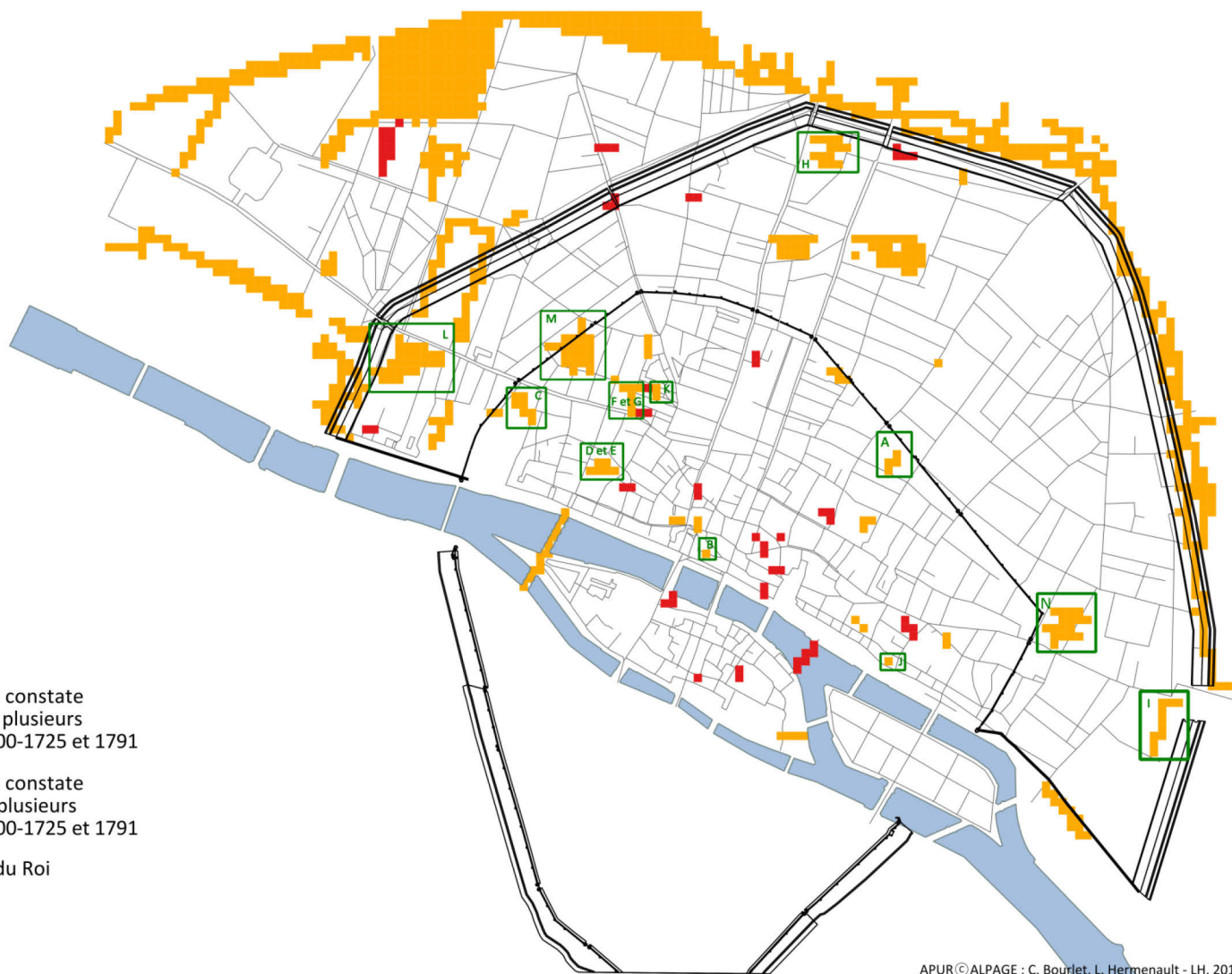


ANNEXE 5. Comparaison des réseaux viaires de 1700-1725 et de 1791 – seconde partie

0 250 500 m



-  Carrés dans lesquels on constate **la disparition** d'un ou de plusieurs tronçons viaires entre 1700-1725 et 1791
-  Carrés dans lesquels on constate **l'apparition** d'un ou de plusieurs tronçons viaires entre 1700-1725 et 1791
-  Réseau viaire du Terrier du Roi
-  Enceintes (celles dites de Philippe Auguste et Charles V)
-  Seine actuelle

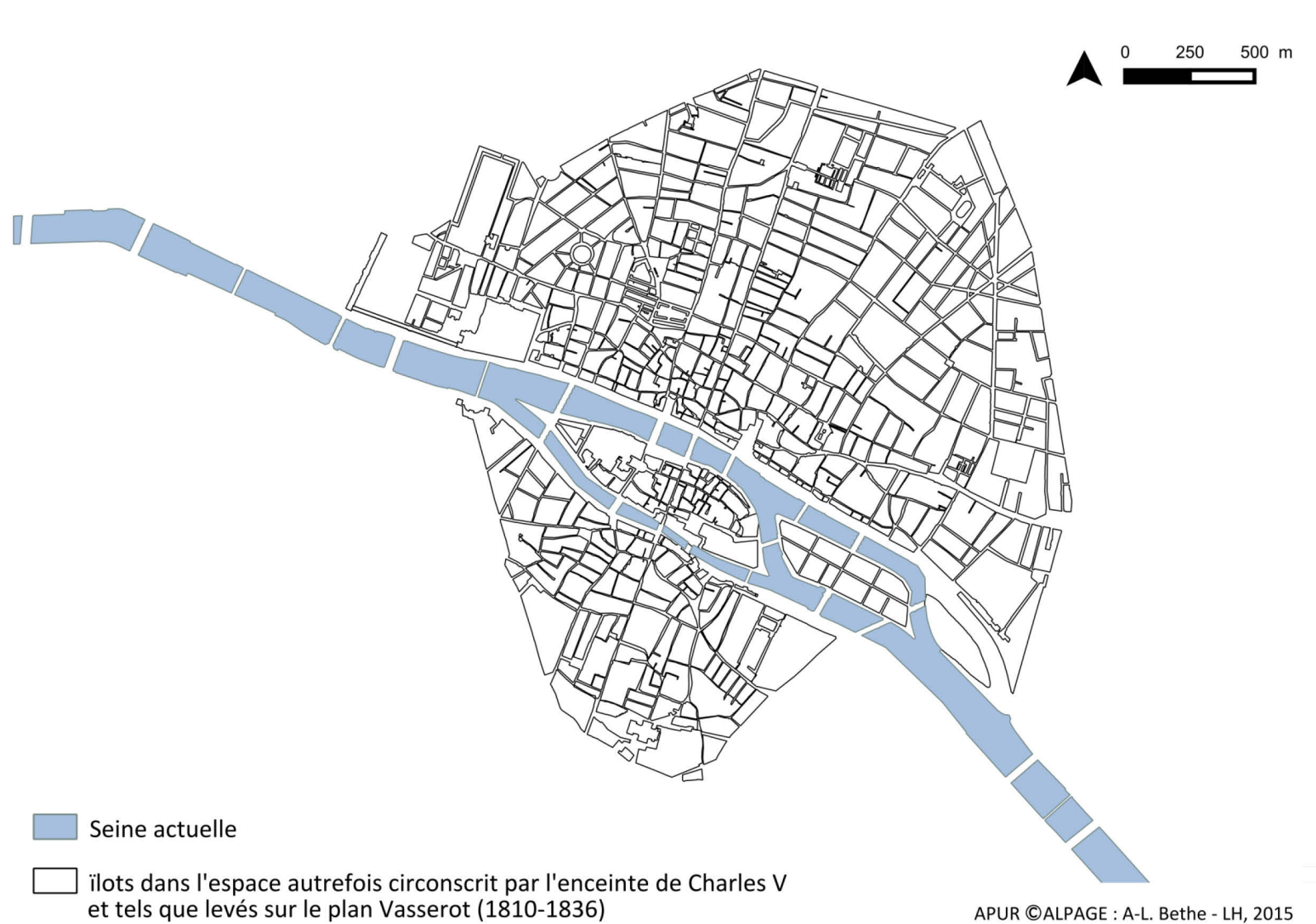


APUR © ALPAGE : C. Bourlet, L. Hermenault - LH, 2016

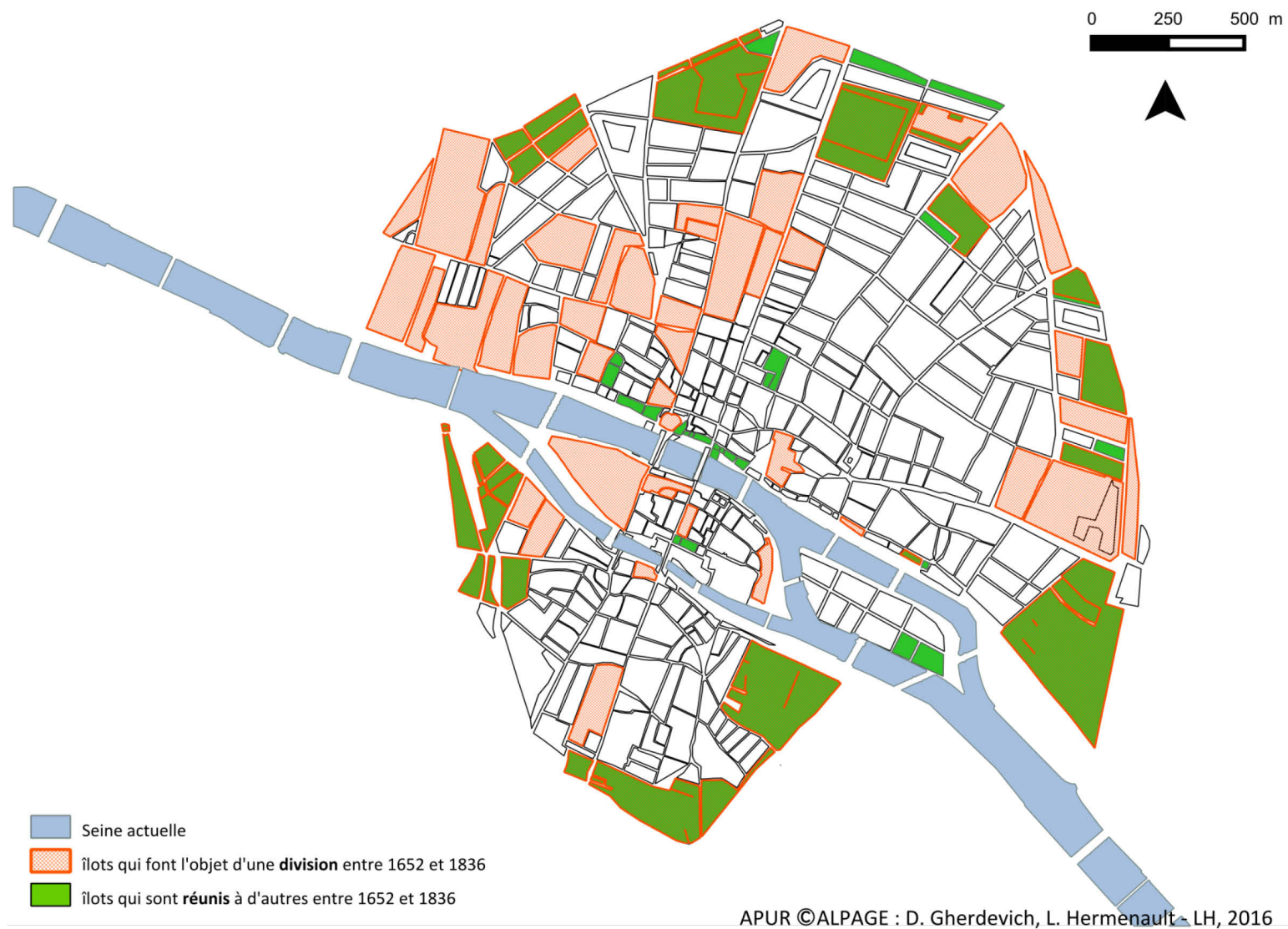
ANNEXE 6. Îlots vectorisés à partir du plan Gomboust (1652)



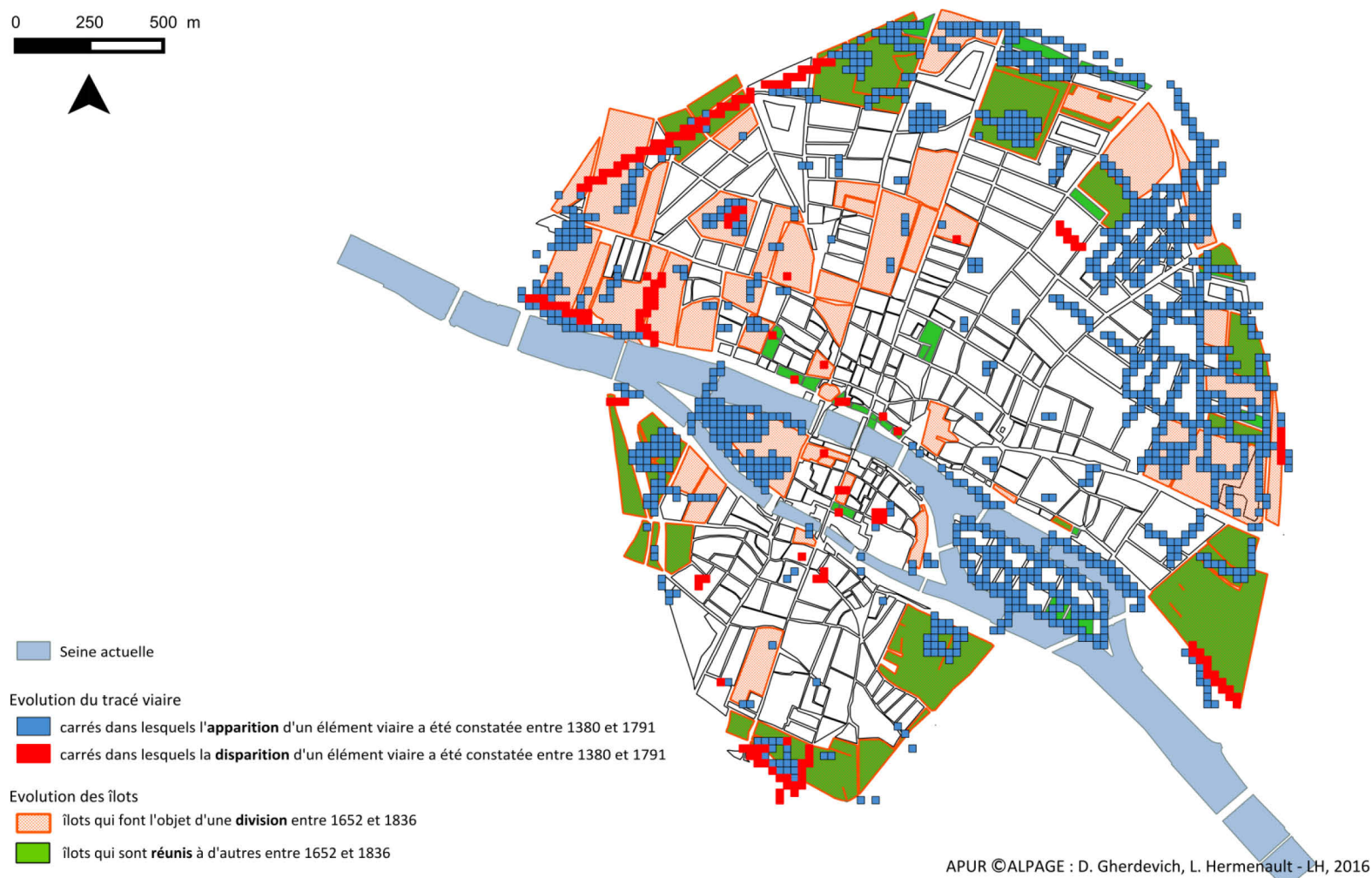
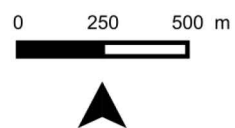
ANNEXE 7. Îlots vectorisés à partir des plans Vasserot (1810-1836)



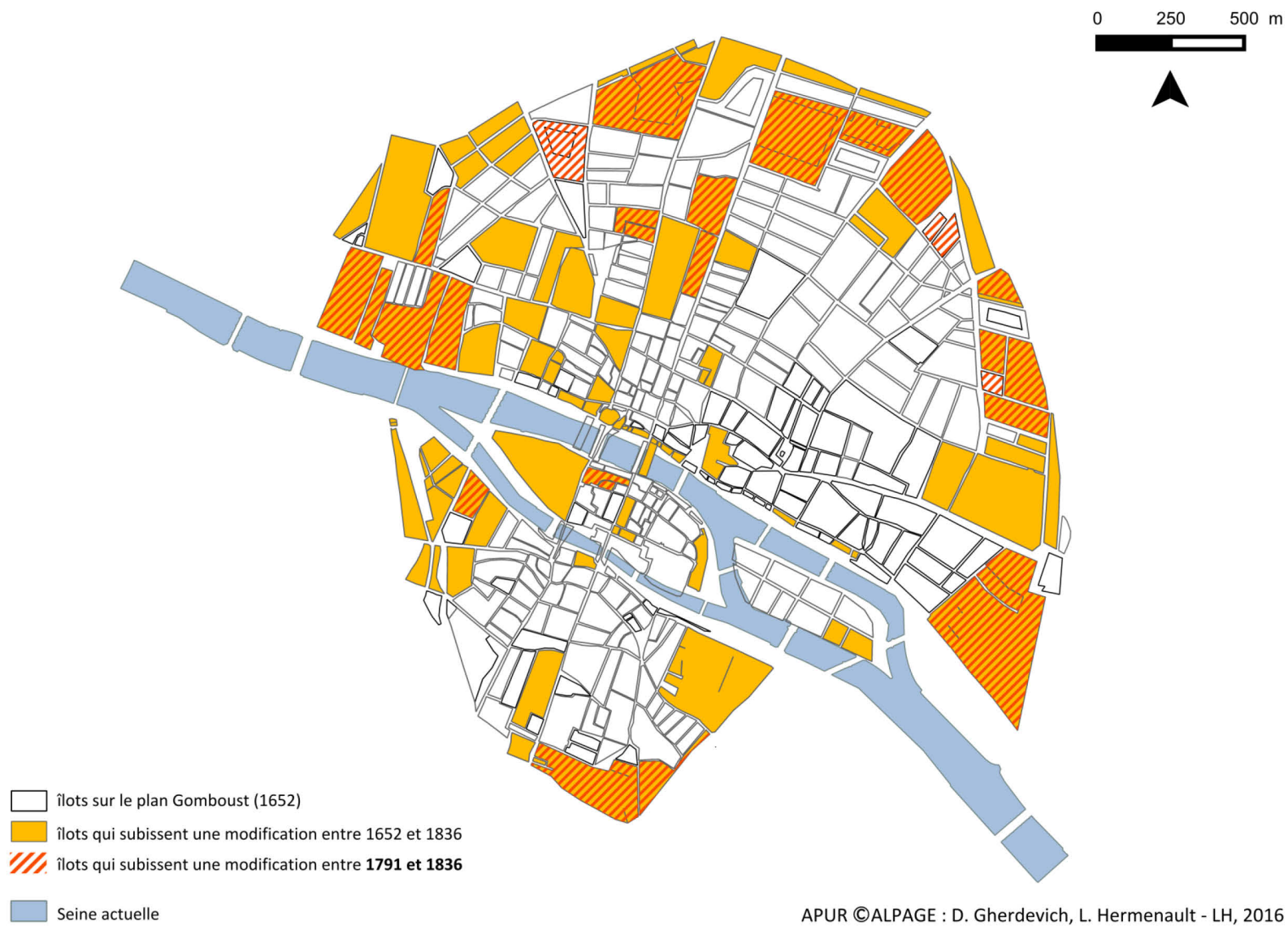
ANNEXE 8. Comparaison des îlots du plan Gomboust (1652) et ceux des plans Vasserot (1810-1836)



ANNEXE 9. Comparaison de l'évolution de la morphologie des îlots (entre 1652 et 1836) et des tracés viaires (entre 1380 et 1791)



ANNEXE 10. Éléments de chronologie pour les îlots modifiés entre 1652 et 1836



ANNEXE 11. Modèle Conceptuel de Données de la base de données "dépenses de pavage"

Table "PAIEMENT TOTAL"

ID_PAIEMENT_TOTAL: identifiant unique et automatique
ID_PARAGRAPHE: identifiant unique d'un paragraphe dans la source
NUM_COLONNE: numéro de la colonne dans laquelle on trouve le paragraphe
NUM_TOME: numéro du tome dans lequel on trouve le paragraphe: liste de valeurs: "1" ou "2"
ANNEES_COMPTE: année du compte sous cette forme: 1424/1425 s'enregistre "2425"
LIVRES: montant des livres
SOUS: montant des sous
DENIERS: montant des deniers
TOTAL_LIVRES: total de la somme convertie en livres
LIVRES_PARISI: si la somme est comptée en livres parisi
LIVRES_TOURNOI: si la somme est comptée en livres tournois.

Table "PAIEMENT SOUS-TOTAL"

ID_PAIEMENT_SOUS_TOTAL: identifiant unique et automatique correspondant au niveau des sous-totaux
ID_PAIEMENT_TOTAL: identifiant unique et automatique correspondant au niveau de paiement du total
LIVRES: montant des livres
SOUS: montant des sous
DENIERS: montant des deniers
TOTAL_LIVRES: total de la somme convertie en livres
LIVRES_PARISI: si la somme est comptée en livres parisi
LIVRES_TOURNOI: si la somme est comptée en livres tournois.
SOUS_TOTAL_NIVEAU_2: si le paiement correspond à un sous-total de niveau 2
SOUS_TOTAL_NIVEAU_3: si le paiement correspond à un sous-total de niveau 3

Table ACTION/LIEU

ID_ACTION_LIEU: identifiant unique et automatique d'une dépense viaire spatialisée
IMMATRICULATION_CHANTIER: numéro enregistré manuellement sous la forme "000.00.00". Les trois premiers chiffres reprennent le numéro de paragraphe, les deux suivants sont le numéro du paiement de niveau 2 compris dans ce paragraphe ("01", "02"...etc), et enfin les deux derniers chiffres sont le numéro du paiement de niveau 3 qui est le sous-total du paiement de niveau 2
NIV_PAIEMENT_TOTAL: si l'action spatialisée correspond à une dépense viaire qui constitue le total d'un paragraphe
ID_PAIEMENT_TOTAL: identifiant unique et automatique correspondant au niveau de paiement du total
SOUS_TOTAL_NIVEAU_2: si l'action spatialisée correspond à une dépense viaire qui constitue un sous-total de niveau 2
SOUS_TOTAL_NIVEAU_3: si l'action spatialisée correspond à une dépense viaire qui constitue un sous-total de niveau 3
ID_PAIEMENT_SOUS_TOTAL: identifiant unique et automatique correspondant au niveau des sous-totaux
LIEU_TEXTE: mention du lieu de l'action telle qu'elle apparaît dans le texte
RUE: rue où l'action se déroule
ID_RUE: identifiant unique par rue. Champ grâce auquel se fera la liaison avec la table du SIG
DATE_DEBUT: date à laquelle se déroule le chantier, ou à laquelle débute le chantier. S'enregistre sous la forme "JJ/MM/AAAA"
DATE_FIN: date à laquelle se termine le chantier. S'enregistre sous la forme "JJ/MM/AAAA"
PAVAGE: si l'action est une action de pavage

MENTION_REPARATION: s'il y a mention explicite de la réparation d'une rue
NOUVELLE_CHAUSSEE: s'il y a mention explicite d'un premier pavage
PAS_INFO_CHAUSSEE: s'il n'y a pas de mention de réparation ou de nouveau pavage.
LONGUEUR_TOISE: longueur en toise de la pièce pavée
LARGEUR_TOISE: largeur en toise de la pièce pavée
TOTAL_TOISE: surface en toise de la pièce pavée
QUALITE_PAVES_1: qualité des pavés
QUALITE_PAVES_2: autre qualité des pavés, si les pavés utilisés sont de différentes qualités
PAS_INFO_QUALITE: s'il n'y a pas d'information quant à la qualité des pavés utilisés
BAILLAGE: si l'action comprend le baillage de pavés
LIVRAISON: si l'action comprend la livraison (depuis les carrières) de pavés
LIEU_LIVRAISON: lieu de la livraison des pavés lorsqu'ils viennent des carrières
TRANSPORT_INT_VILLE: si l'action consiste en un transport de pavés à l'intérieur même de la ville
TRAJET_LIEU_DEPART: départ du trajet de transport de pavés à l'intérieur de la ville
TRAJET_LIEU_ARRIVEE: arrivée du trajet de transport de pavés à l'intérieur de la ville
NETTOYAGE_BOUES: si l'action concerne le nettoyage des boues au préalable à la réfection d'une chaussée
TRAVAIL_MANOEUVRIER: si l'action est le travail d'un manoeuvrier
AUTRES: description de l'action si elle est autre que celles précédemment citées
NOMBRE_PAVES: nombre de pavés sur lequel porte la dépense

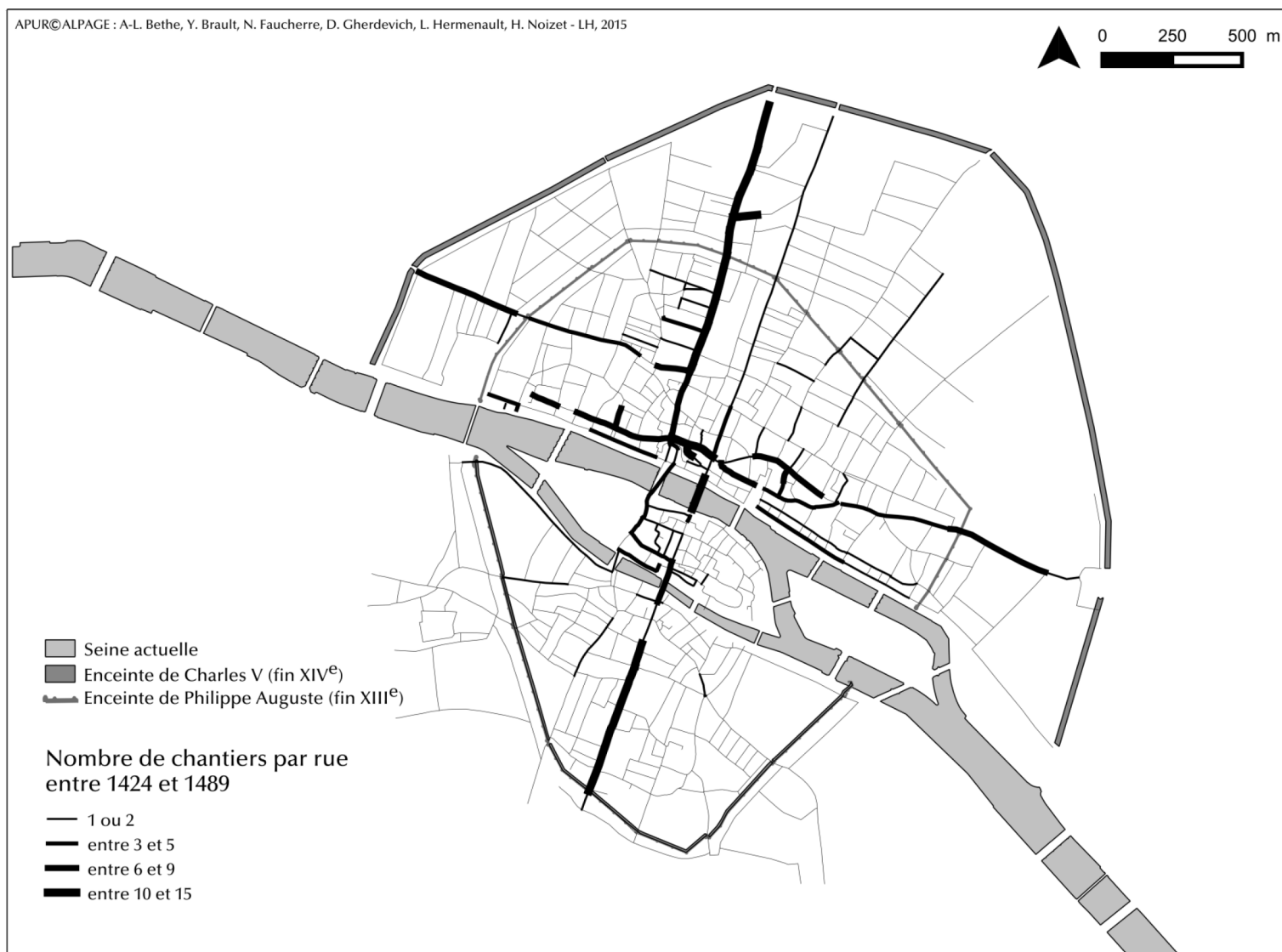
Table "PRECISION_LIEU"

ID_PRECISION_LIEU: identifiant unique et automatique d'une dépense viaire spatialisée dont la localisation doit être précisée
ID_ACTION_LIEU: identifiant unique et automatique d'une dépense viaire spatialisée
LIEU_TEXTE_DETAIL: localisation du chantier telle qu'elle est indiquée dans la source
ID_RUE: identifiant unique par rue. Champ grâce auquel se fera la liaison avec la table du SIG
LIVRES: montant des livres
SOUS: montant des sous
DENIERS: montant des deniers
TOTAL_LIVRES_DETAIL: total converti en livres parisi.
SURFACE_TOISE_CALCULEE: surface pavée en toise

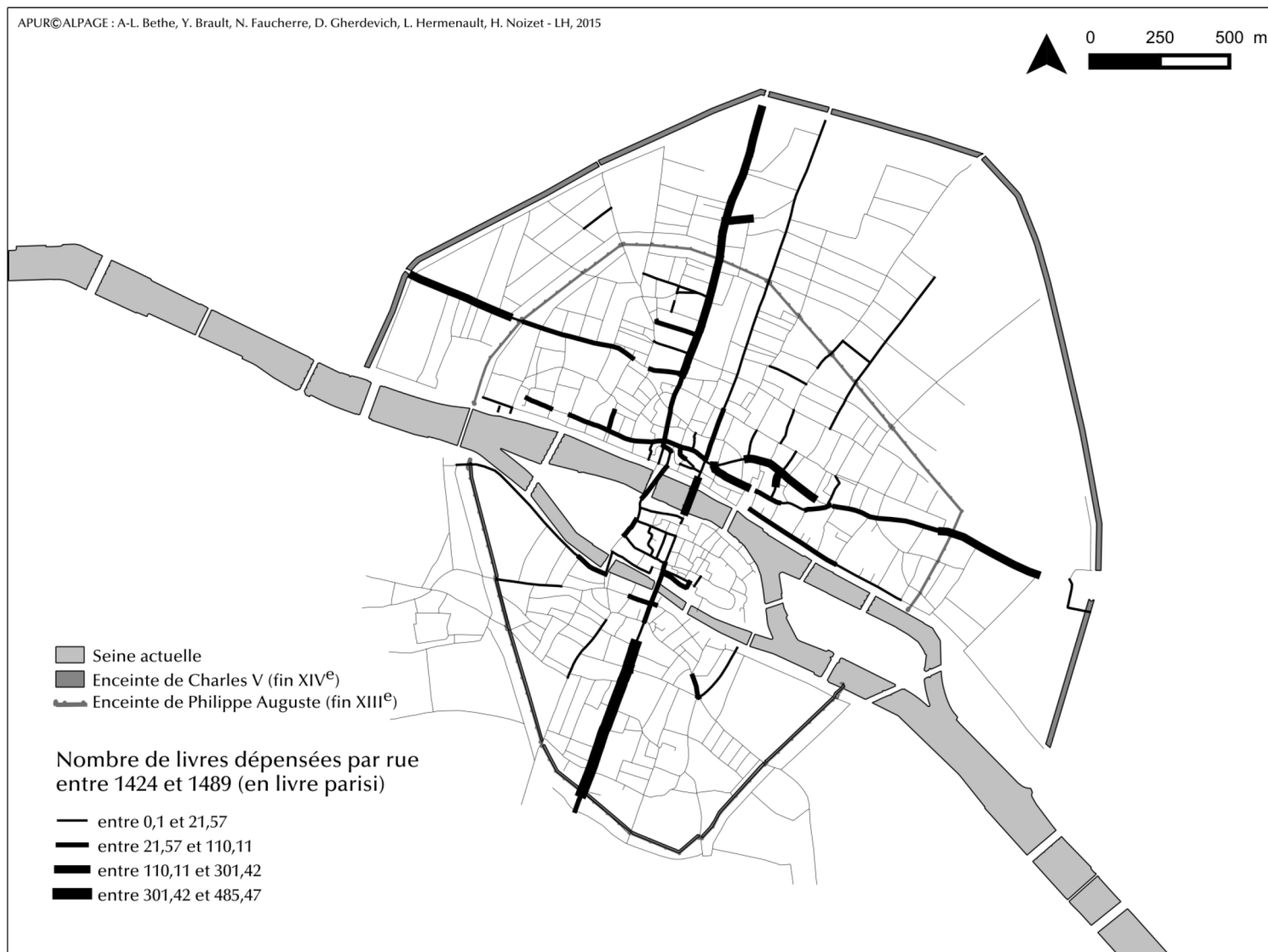
Table "ANALYSE_ECRITURE"

ID_ANALYSE_ECRITURE: identifiant unique et automatique de l'analyse d'un paragraphe
ID_PARAGRAPHE: identifiant unique d'un paragraphe dans la source
ANNEE_COMPTE: année du compte sous cette forme: 1424/1425 s'enregistre "2425"
TYPE_ACTION: action(s) qui justifie(nt) la dépense. liste de valeurs: "pavage", "transport inter-ville", "livraison" et "péage"
LIEN_PARAGRAPHE_PRECED: formules ou locutions qui font allusion à des informations indiquées dans les paragraphes précédents.
ECRITURE_COMMENCEMENT: premiers mots du paragraphe
NOM_MAITRE_JURE: nom du maître paveur juré
FORMULE_CLOTURE: formule qui clôt le paragraphe. Nous recopions telle quelle la phrase. Nous commençons à la fin de l'exposé des actions.
DATE_PAIEMENT: date inscrite sur le mandat de paiement délivré par les échevins et date de paiement certains transports terrestres
MOYEN_LOCALISATION_CHANTIER: les moyens utilisés par les maîtres paveurs jurés pour localiser les chantiers de pavage. Liste de valeurs: "rue", "repère remarquable", "conduit", "aigout", "ensuivant", "direction", "ostel", "ostel d'un particulier", "maison d'un particulier", "métier", "lieu-dit" et "enseigne"
LIAISON_SOUS_TOTAUX: locution(s) qui font la liaison entre les sous-totaux (exemple: "item", "audit")

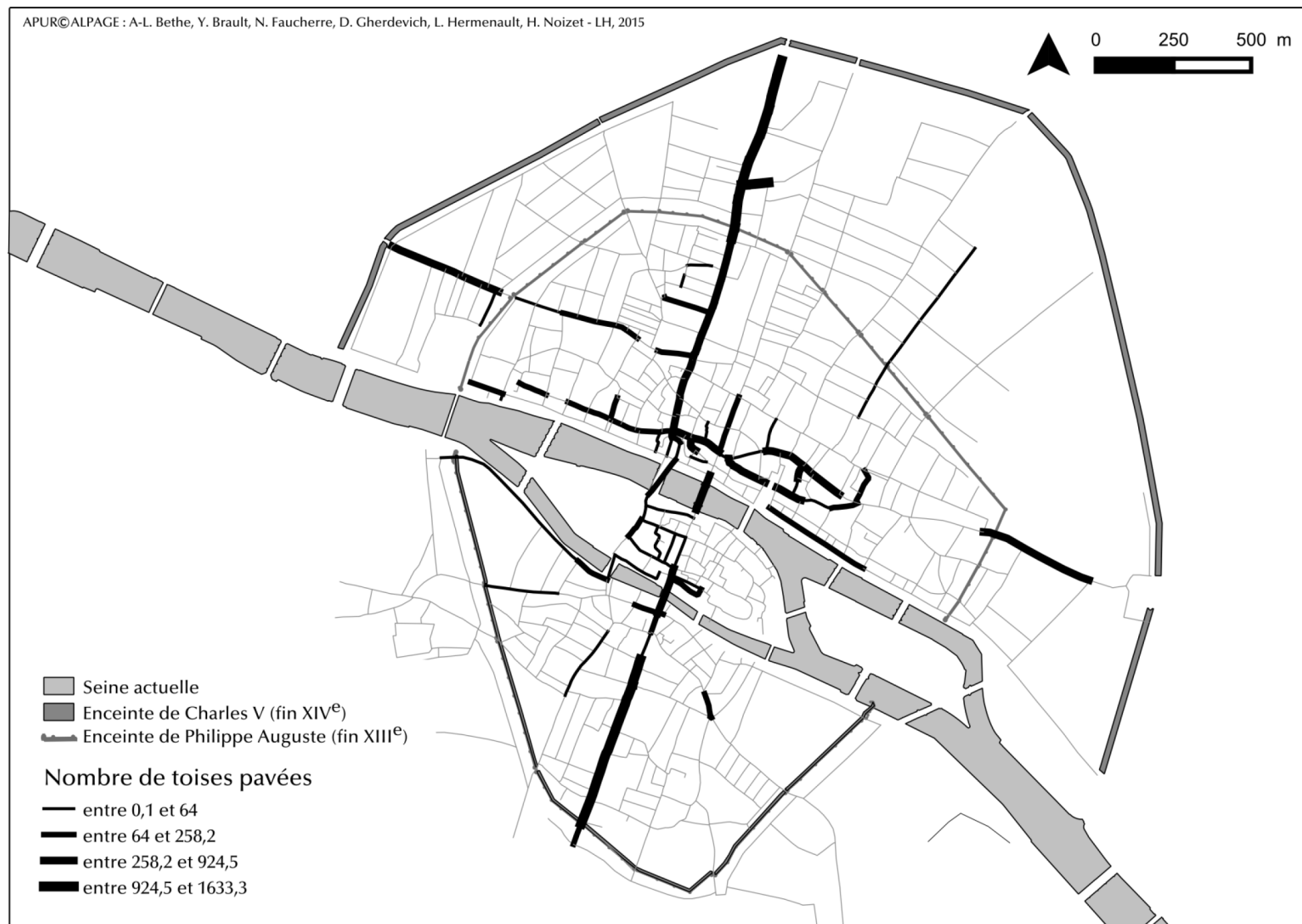
ANNEXE 12. Nombre de chantiers de pavage comptabilisés par rue entre 1424 et 1489



ANNEXE 13. Montants (en livres parisis) dépensés par rue par le domaine de la Ville pour des réfections de pavage



ANNEXE 14. Nombre total de toises repavées par rue entre 1424 et 1489

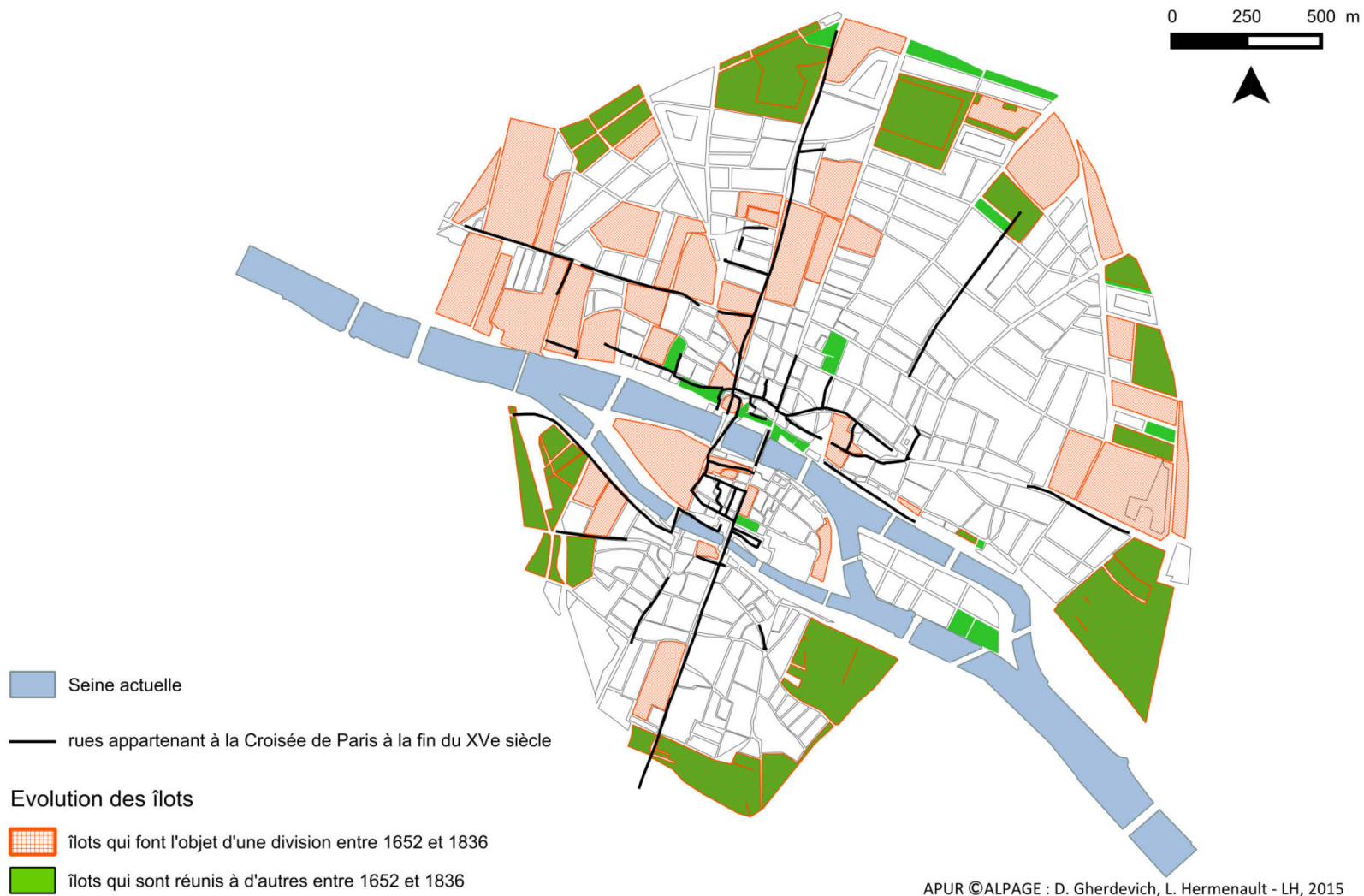


ANNEXE 15. Montants auxquels sont affermées les portes de la ville entre 1424 et 1489 (valeurs brutes, puis part en pourcentage de chacune des portes)

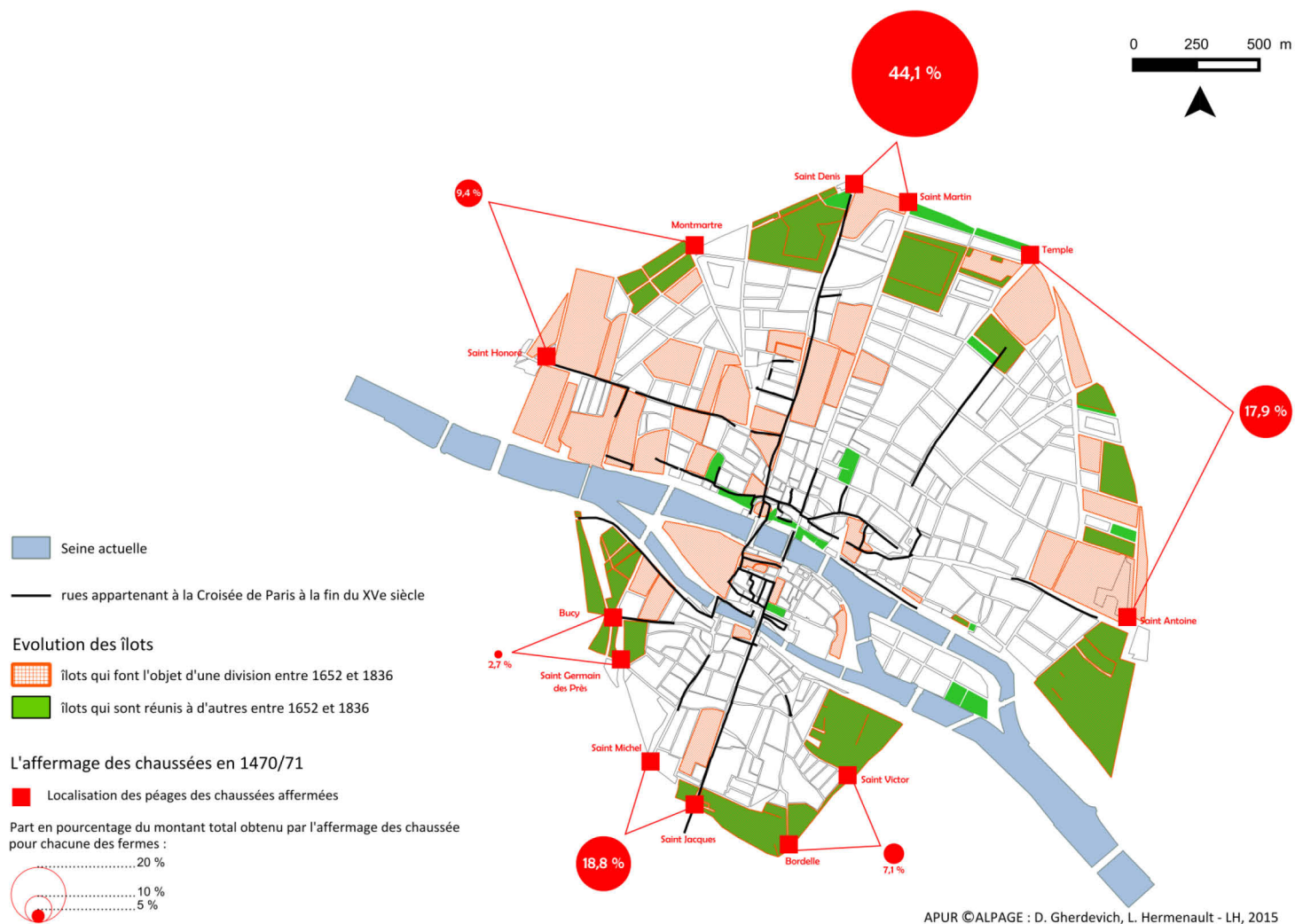
Valeurs	2425	2526	2627	2728	4041	4142	4243	4344	4445	4546	4647	4647B/4749B	4749	4950	5051	5051B/5153B	5153	5556	5657	5758	5758B/5860B	5860	7071	7374	8889	
porte Saint Martin	330	340	360	355	48	40	100	96	150	142	140	200	200	96	185	186	180	200	210	210	200	190	281	250	280	
porte Saint Denis	130	156	132	143	11	12	36	28	40	50	54	52	57	66	72	88	60	72	70	76	78	66	114	120	120	
porte du Temple	/	25,2	26,4	18	12	15	12	14,4	24	24	20	21	32	25	25	26	24	36	32	32,8	36	36	60	61	75	
porte Saint Honoré	20	16	40	49	20	20	43,2	38,4	24	34	30	24	24	30	32	28	26	30	28	35	26	25	45	60	42	
porte Montmartre	26	42	44	52	33,6	30,8	43,2	40	50	67	80	76,5	87	108	106	108	70	80	102	100	60	90	120	160	200	
porte de Bordelles	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	7	6	4,4	6	7	12	8	8,2	17,2	40	34	
porte de Saint Victor	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
porte Saint Jacques	48	48	44	52	33,6	30,8	43,2	40	50	67	80	76,5	87	108	106	108	70	80	102	100	60	90	120	160	200	
porte Saint Michel	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
porte Saint Germain des Prez	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
porte de Bucy	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
total	554	611,2	618,4	617	124,6	117,8	234,4	216,8	288	317	324	373,5	400	325	427	442	0	364,4	424	449	465,8	408	415,2	637,2	691	751

Pourcentages	2425	2526	2627	2728	4041	4142	4243	4344	4445	4546	4647	4647B/4749B	4749	4950	5051	5051B/5153B	5153	5556	5657	5758	5758B/5860B	5860	7071	7374	8889
porte Saint Martin	59,57	55,63	58,21	57,54	38,52	33,96	42,66	44,28	52,08	44,79	43,21	53,55	50,00	29,54	43,33	42,08	49,40	47,17	46,77	45,08	49,02	45,76	44,10	36,18	37,28
porte Saint Denis	23,47	25,52	21,35	23,18	8,83	10,19	15,36	12,92	13,89	15,77	16,67	13,92	14,25	20,31	16,86	19,91	16,47	16,98	15,59	16,32	19,12	15,90	17,89	17,37	15,98
porte du Temple	0	4,12	4,27	2,92	9,63	12,73	5,12	6,64	8,33	7,57	6,17	5,62	8,00	7,69	5,85	5,88	6,59	8,49	7,13	7,04	8,82	8,67	9,42	8,83	9,99
porte Saint Honoré	3,61	0	2,59	0	9,63	12,73	5,12	6,64	8,33	7,57	6,17	5,62	8,00	7,69	5,85	5,88	6,59	8,49	7,13	7,04	8,82	8,67	9,42	8,83	9,99
porte Montmartre	4,69	6,87	6,47	7,94	16,05	16,98	18,43	17,71	8,33	10,73	9,26	6,43	6,00	9,23	7,49	6,33	7,14	7,08	6,24	7,51	6,37	6,02	7,06	8,68	5,59
porte de Bordelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
porte de Saint Victor	8,66	7,85	7,12	8,43	26,97	26,15	18,43	18,45	17,36	21,14	24,69	20,48	21,75	33,23	24,82	24,43	19,21	18,87	22,72	21,47	14,71	21,68	18,83	23,15	26,63
porte Saint Jacques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,64	1,36	1,21	1,42	1,56	2,58	1,96	1,97	2,70	5,79	4,53
porte Saint Michel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
porte Saint Germain des Prez	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
porte de Bucy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	100	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

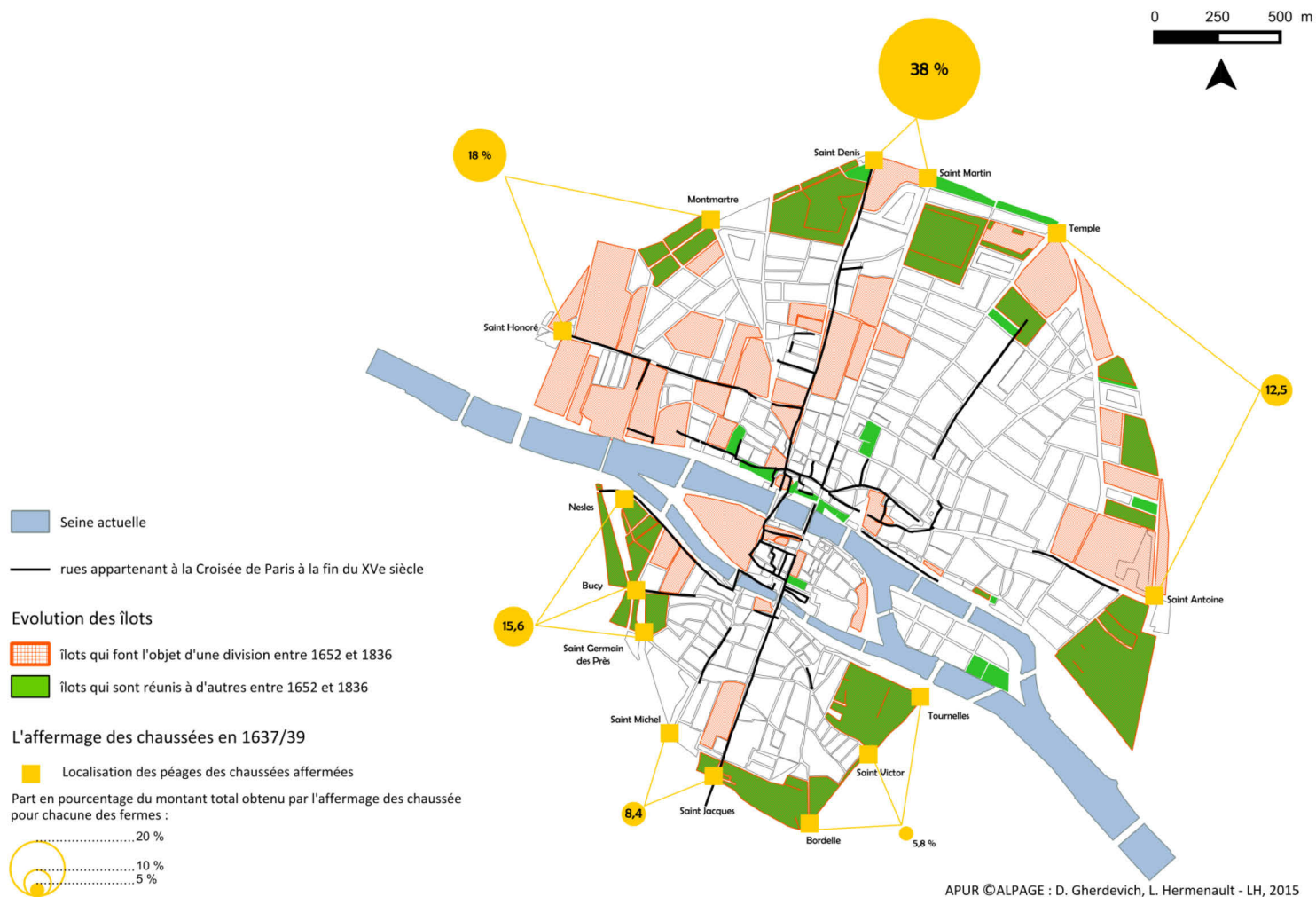
ANNEXE 16. Comparaison de la localisation des rues appartenant à la Croisée de Paris à la fin du xv^e siècle et celle des îlots modifiés entre 1652 et 1836



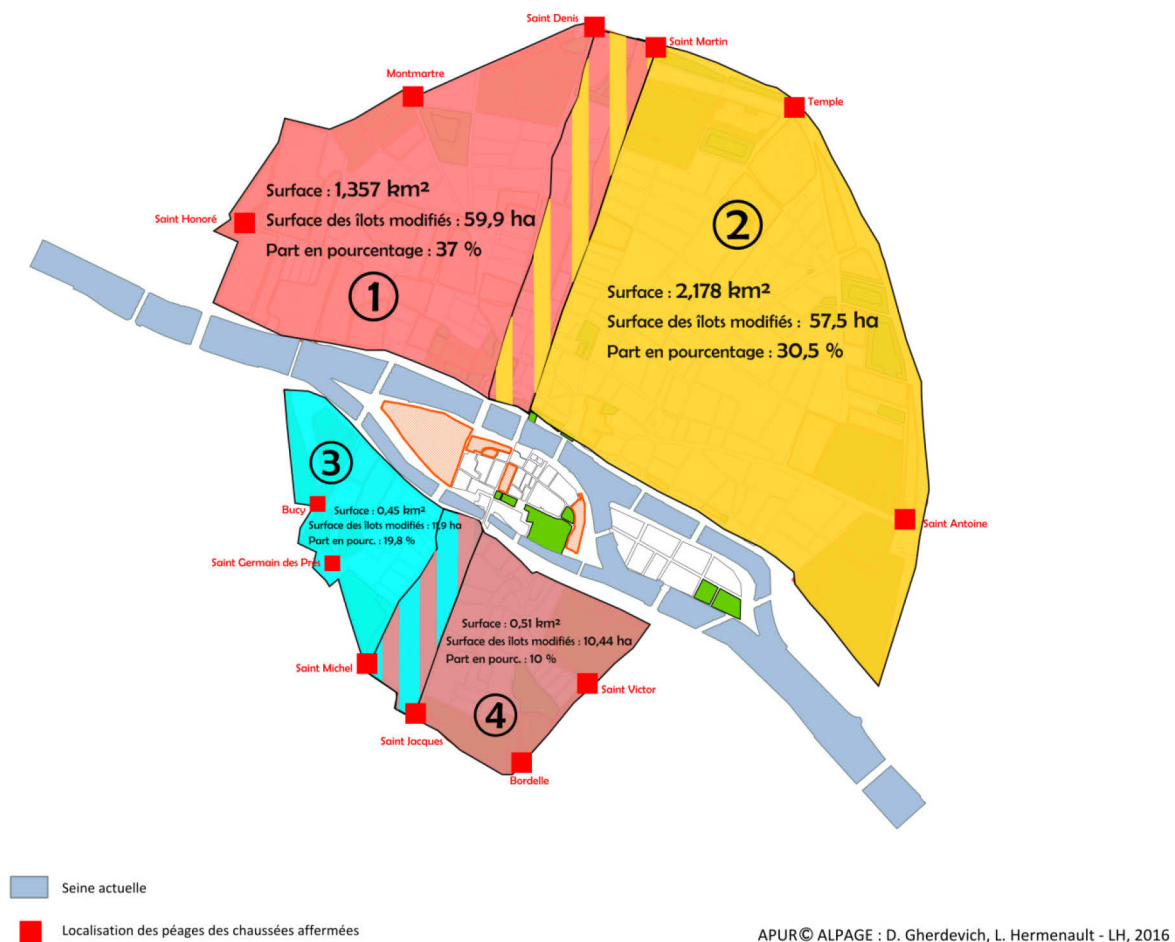
ANNEXE 17. Comparaison des montants auxquels sont affermées chacune des portes de la ville en 1470-1471, avec la localisation des rues appartenant à la Croisée de Paris à la fin du xv^e siècle, et celle des îlots modifiés entre 1652 et 1836



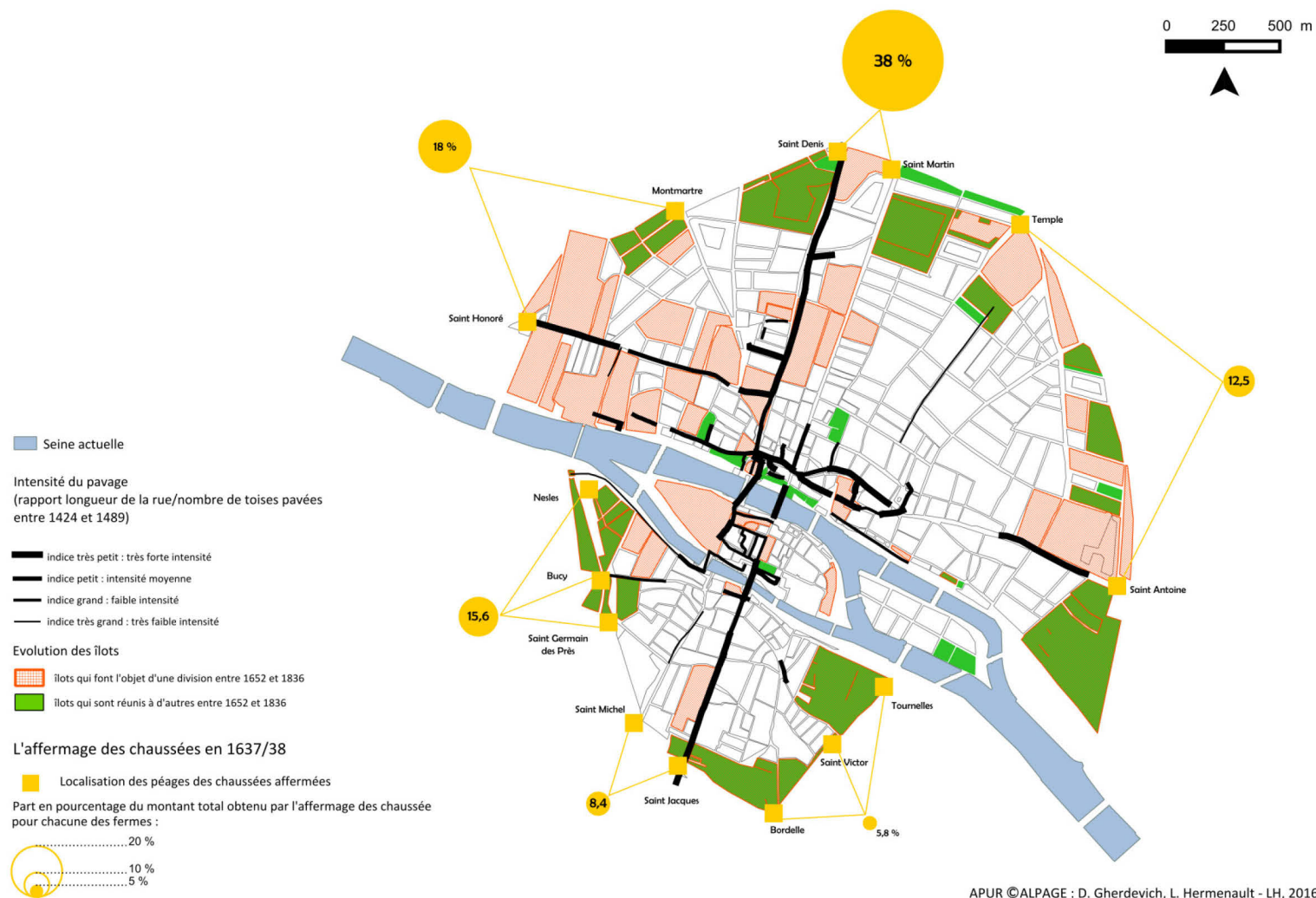
ANNEXE 18. Comparaison des montants auxquels sont affermées chacune des portes de la ville en 1637-1638, avec la localisation des rues appartenant à la Croisée de Paris à la fin du xv^e siècle, et celle des îlots modifiés entre 1652 et 1836



ANNEXE 19. Définition et caractéristiques de quatre espaces d'analyse

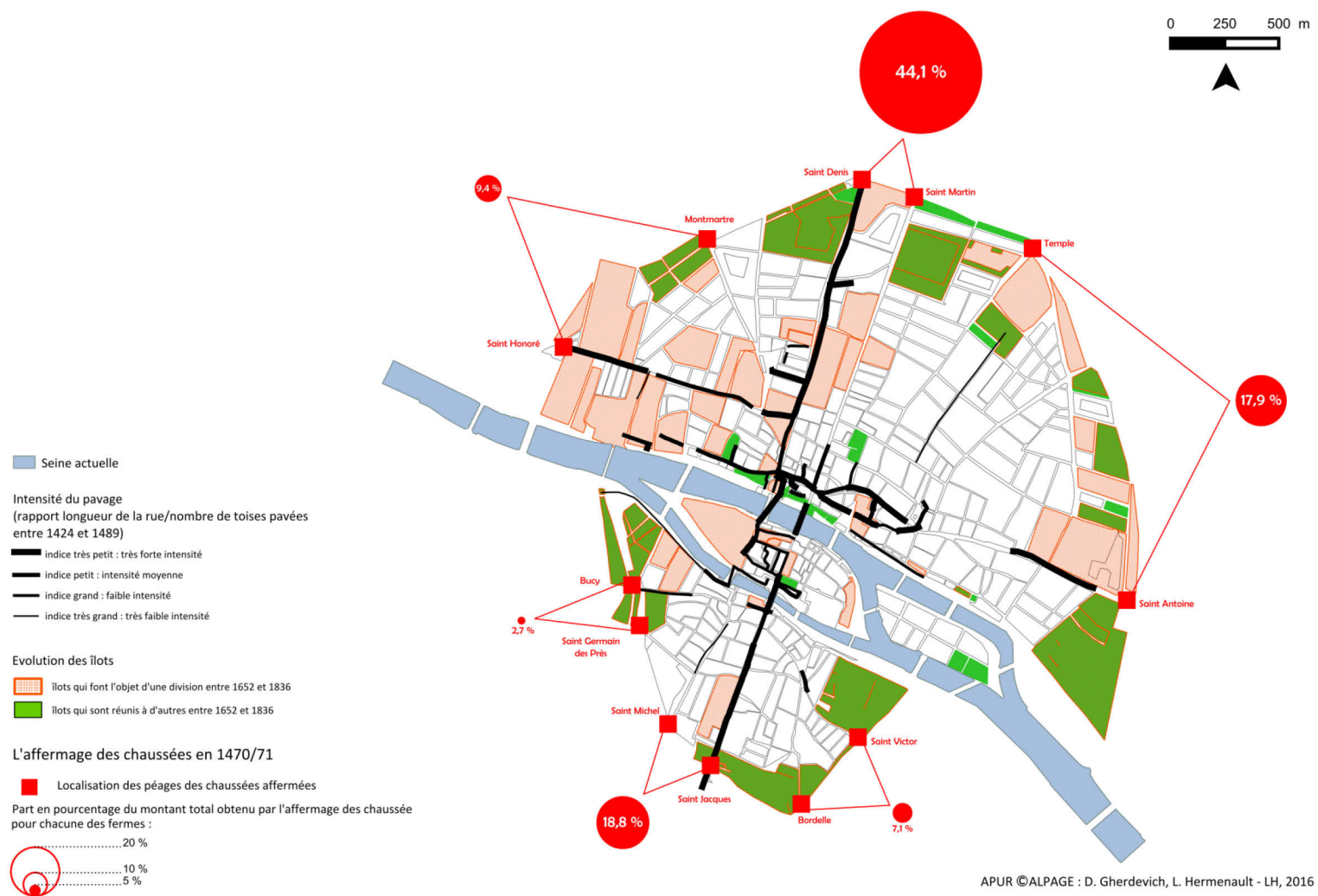


ANNEXE 20. Comparaison de l'intensité des réfections de pavage entre 1424 et 1489, des montants auxquels sont affermées chacune des portes de la ville en 1637-1638, et de la localisation des îlots modifiés entre 1652 et 1836

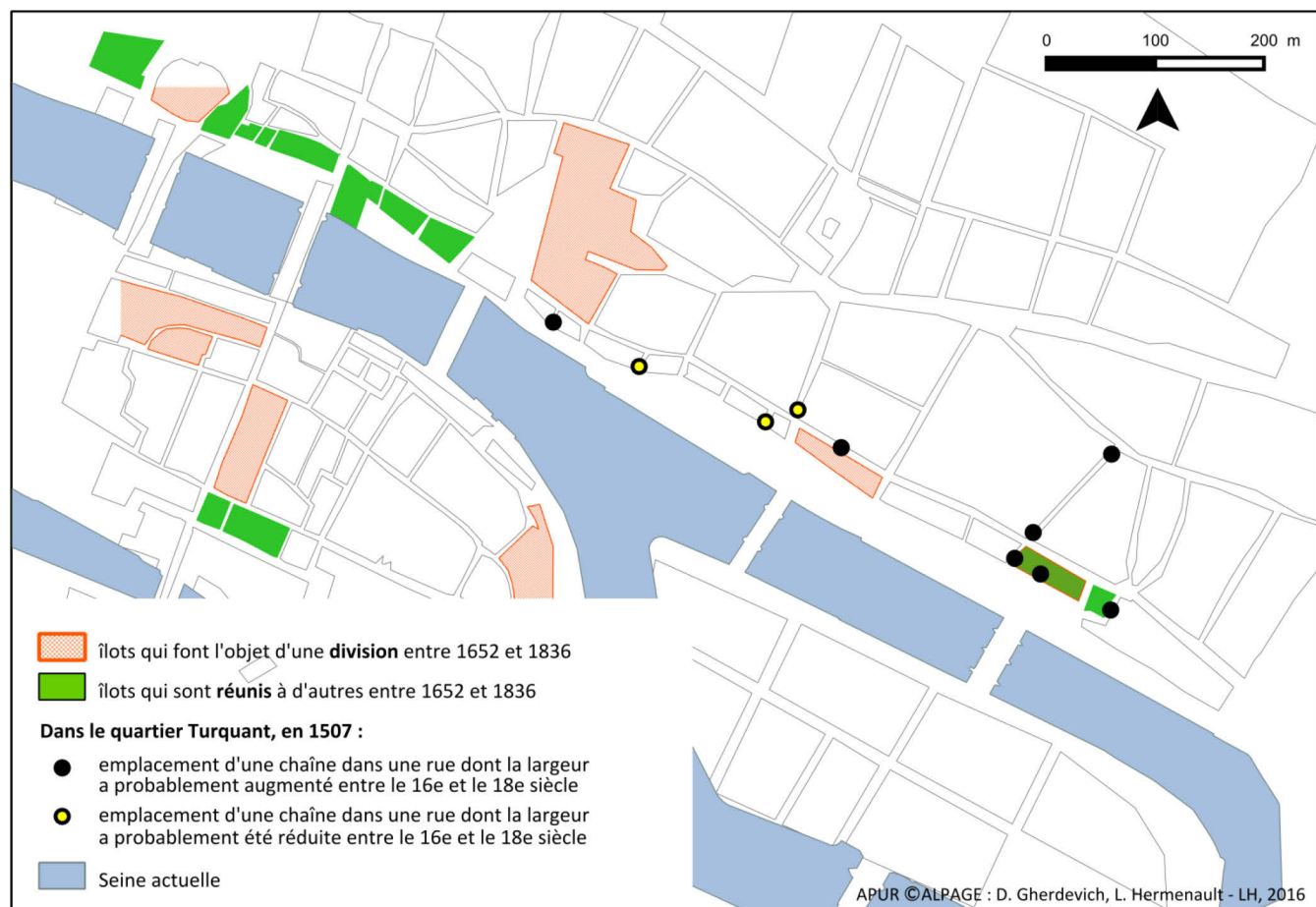


APUR ©ALPAGE : D. Gherdevich, L. Hermenault - LH, 2016

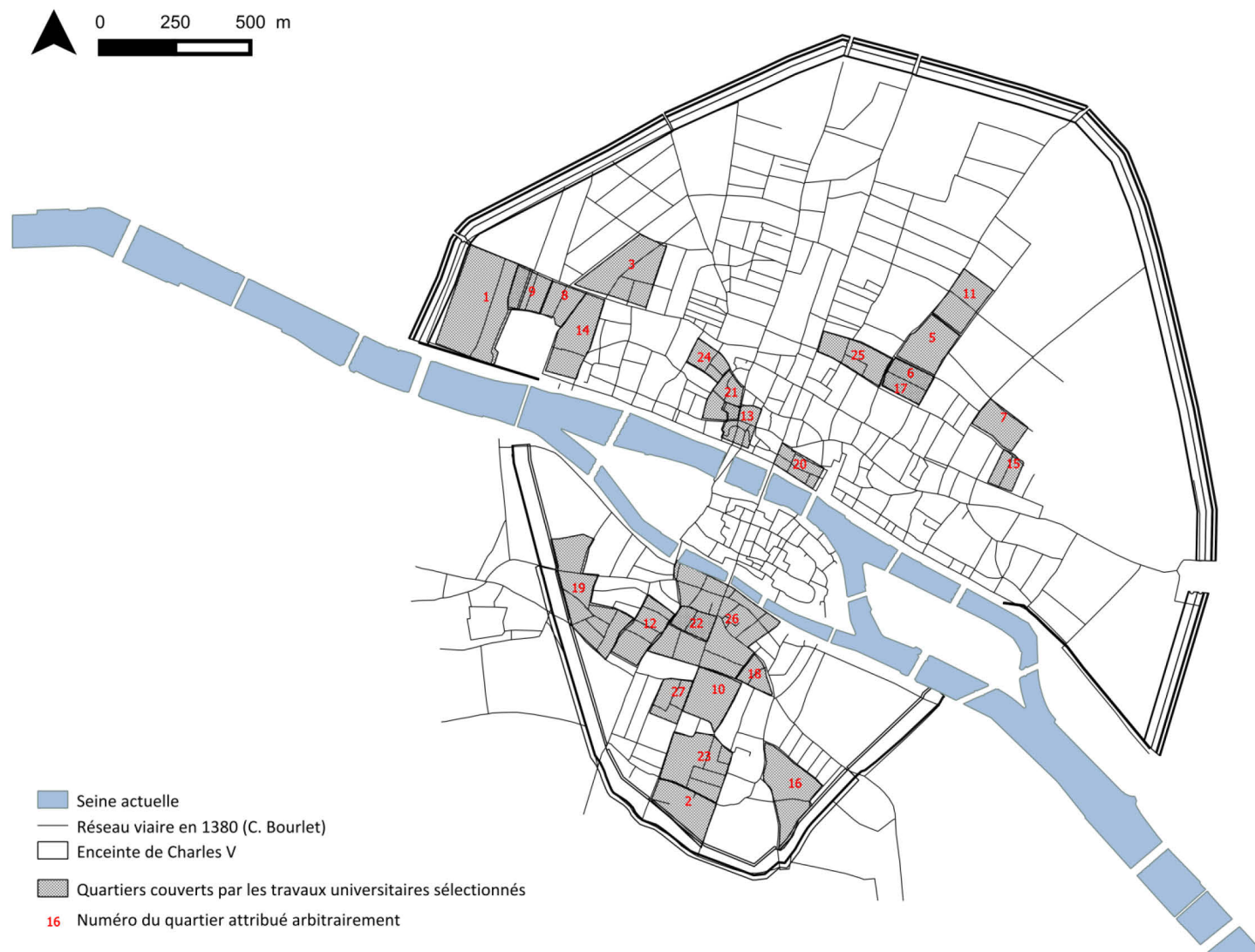
ANNEXE 21. Comparaison de l'intensité des réfections de pavage entre 1424 et 1489, des montants auxquels sont affermées chacune des portes de la ville en 1470-1471, et de la localisation des îlots modifiés entre 1652 et 1836



ANNEXE 22. Dans le quartier Turquant, localisation des chaînes dont le nombre de chaînons en 1507 nous permet de repérer les rues pour lesquelles la largeur a été modifiée entre 1507 et 1791

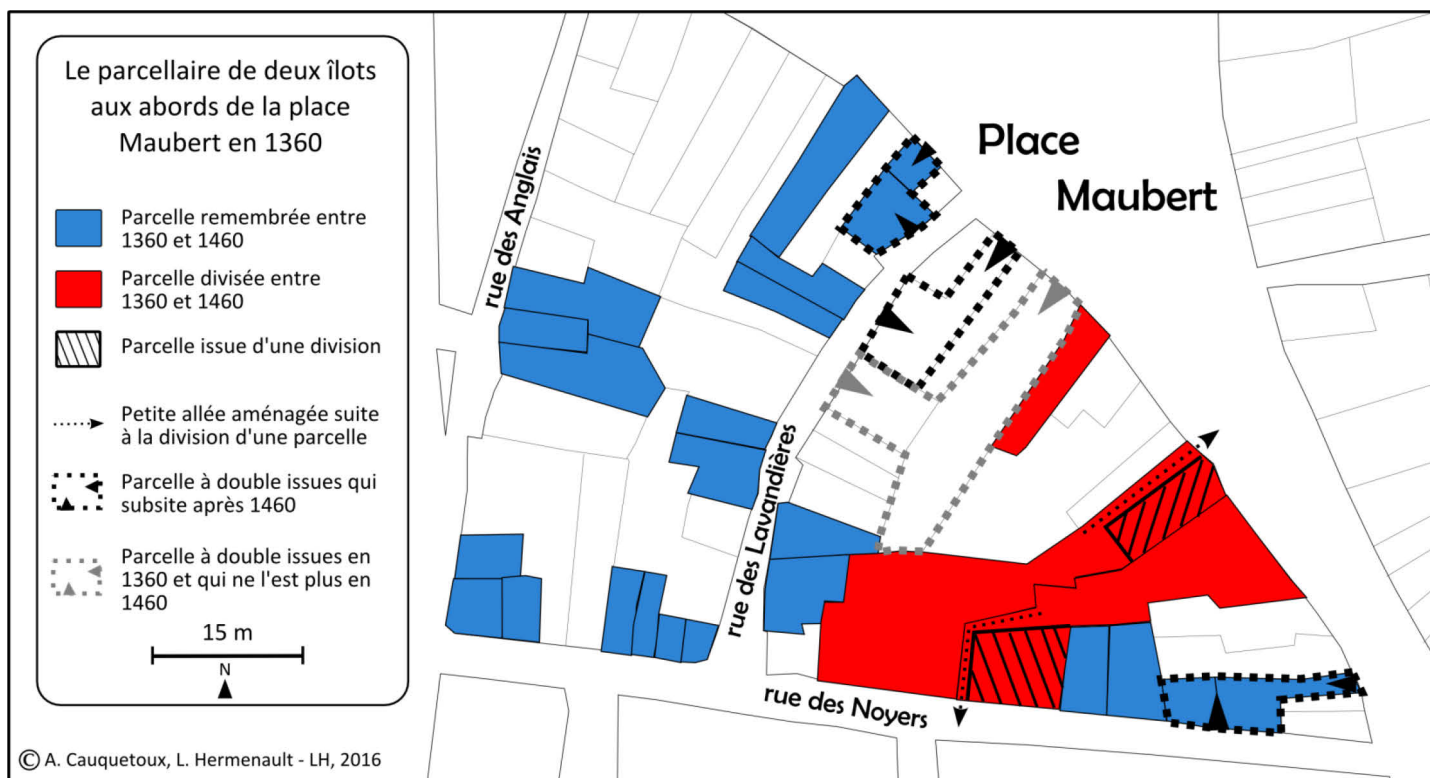


ANNEXE 23. Localisation des quartiers étudiés



APUR ©ALPAGE : A-L. Bethe, C. Bourlet, Y. Brault, N. Faucherre, D. Gherdevich, L. Hermenault, H. Noizet - LH, 2015

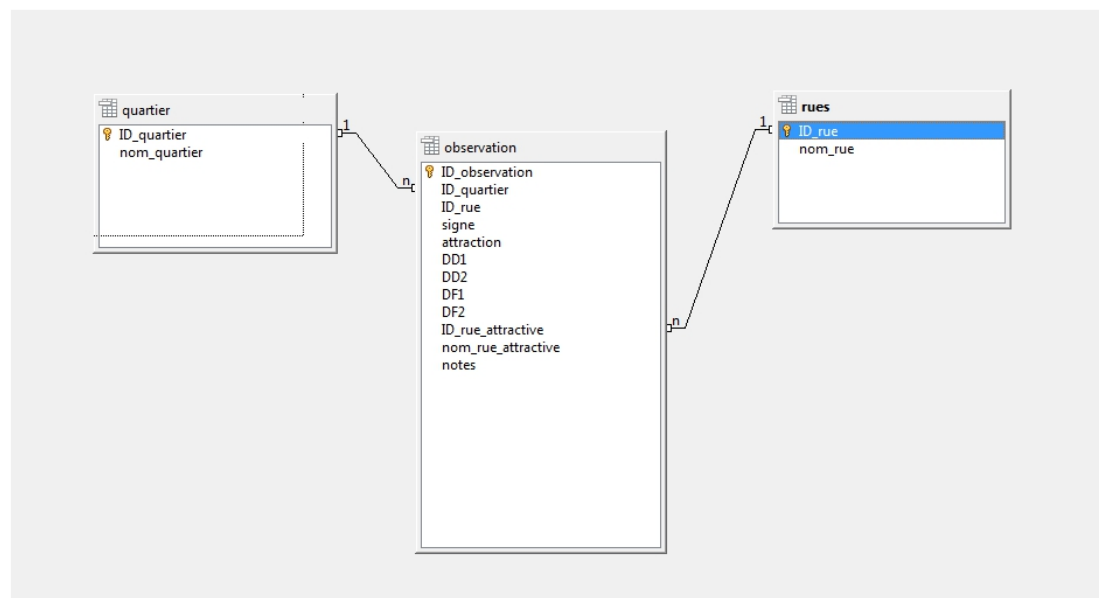
ANNEXE 24. Comparaison de deux états du parcellaire (1360 et 1460) de deux îlots près de la place Maubert et mise en évidence des évolutions



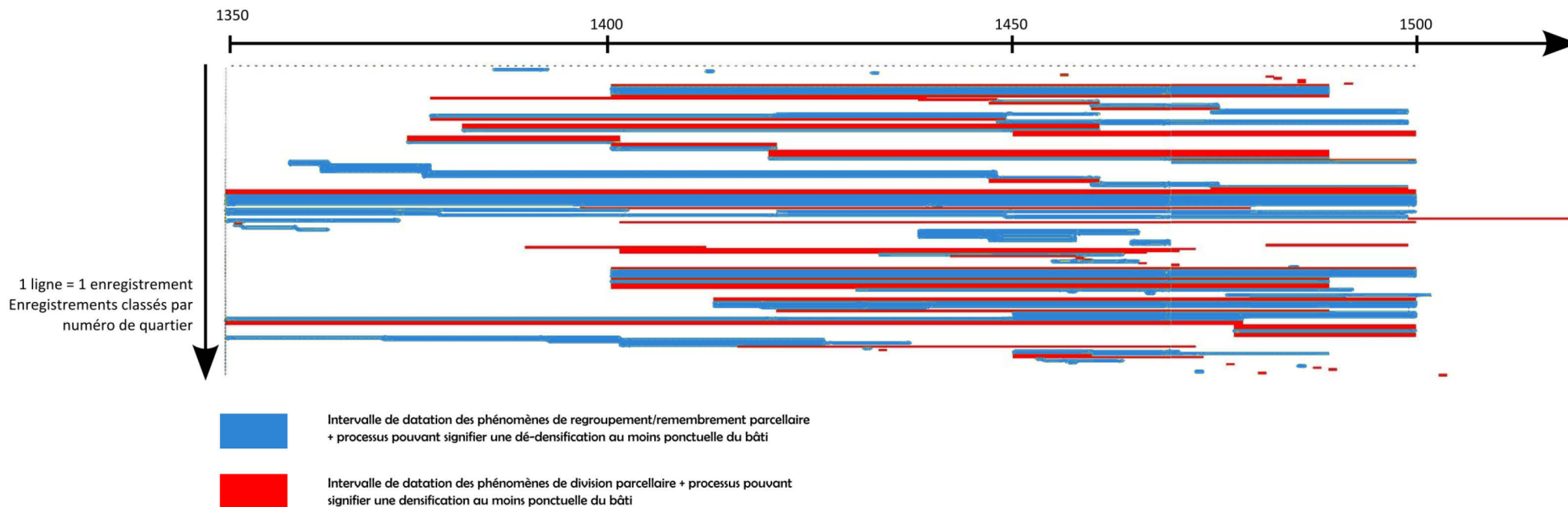
ANNEXE 25. Divisions et regroupements parcellaires dans le nord du quartier de la porte Barbette (quartier n°7)



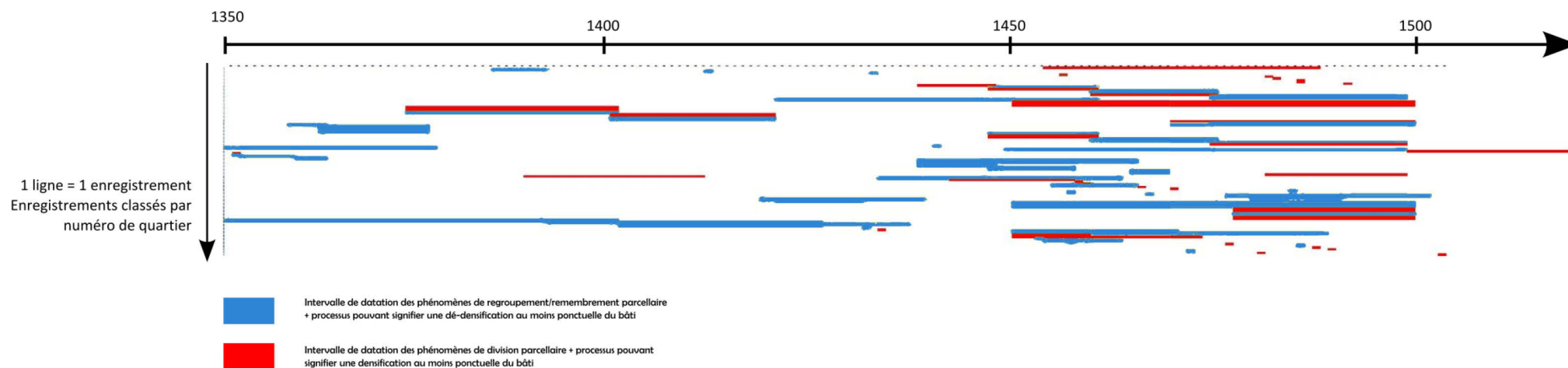
ANNEXE 26. Structure de la « base de données » utilisée pour la compilation des données de transactions foncières



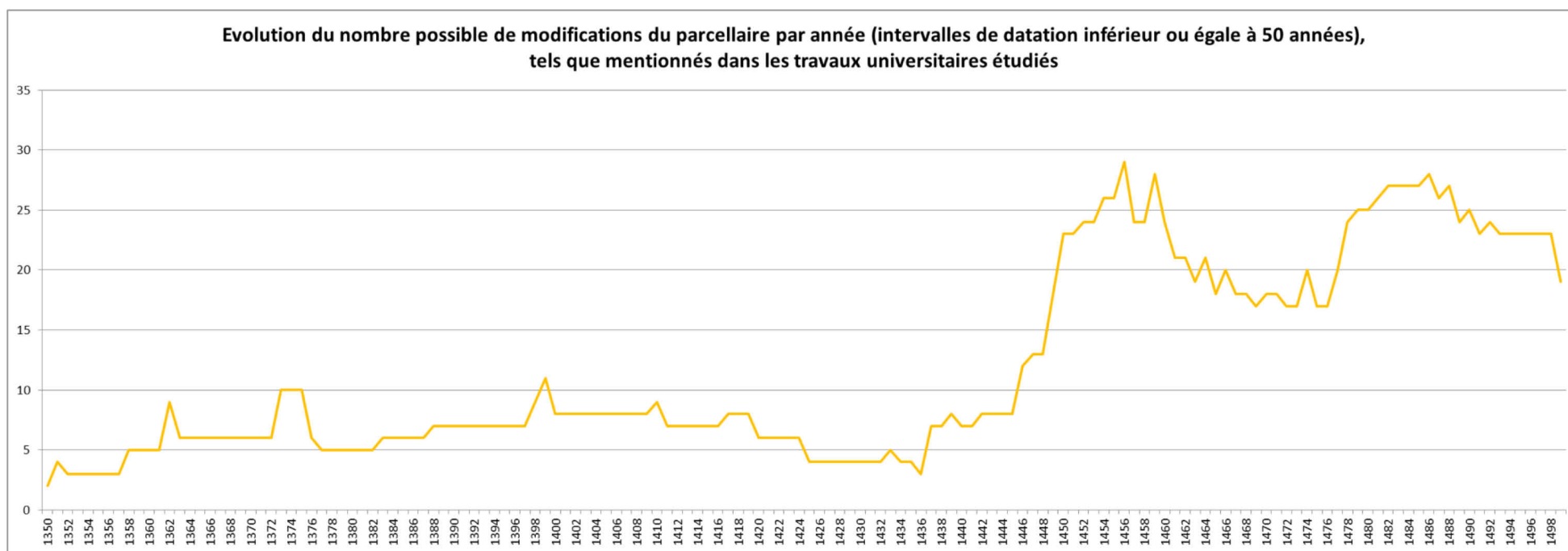
ANNEXE 27. Graphique représentant les intervalles d'imprécision de datation de chacune des transactions foncières enregistrées



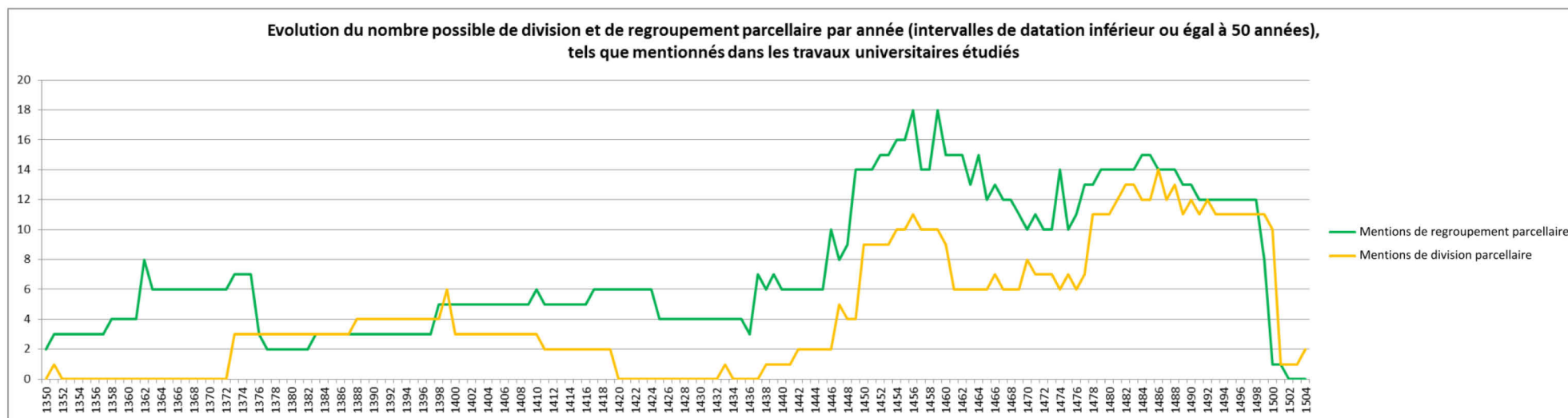
ANNEXE 28. Graphique représentant les intervalles d'imprécision des datations des 107 transactions foncières finalement retenues



ANNEXE 29. Graphique montrant une première représentation de l'évolution du nombre de transactions foncières par année



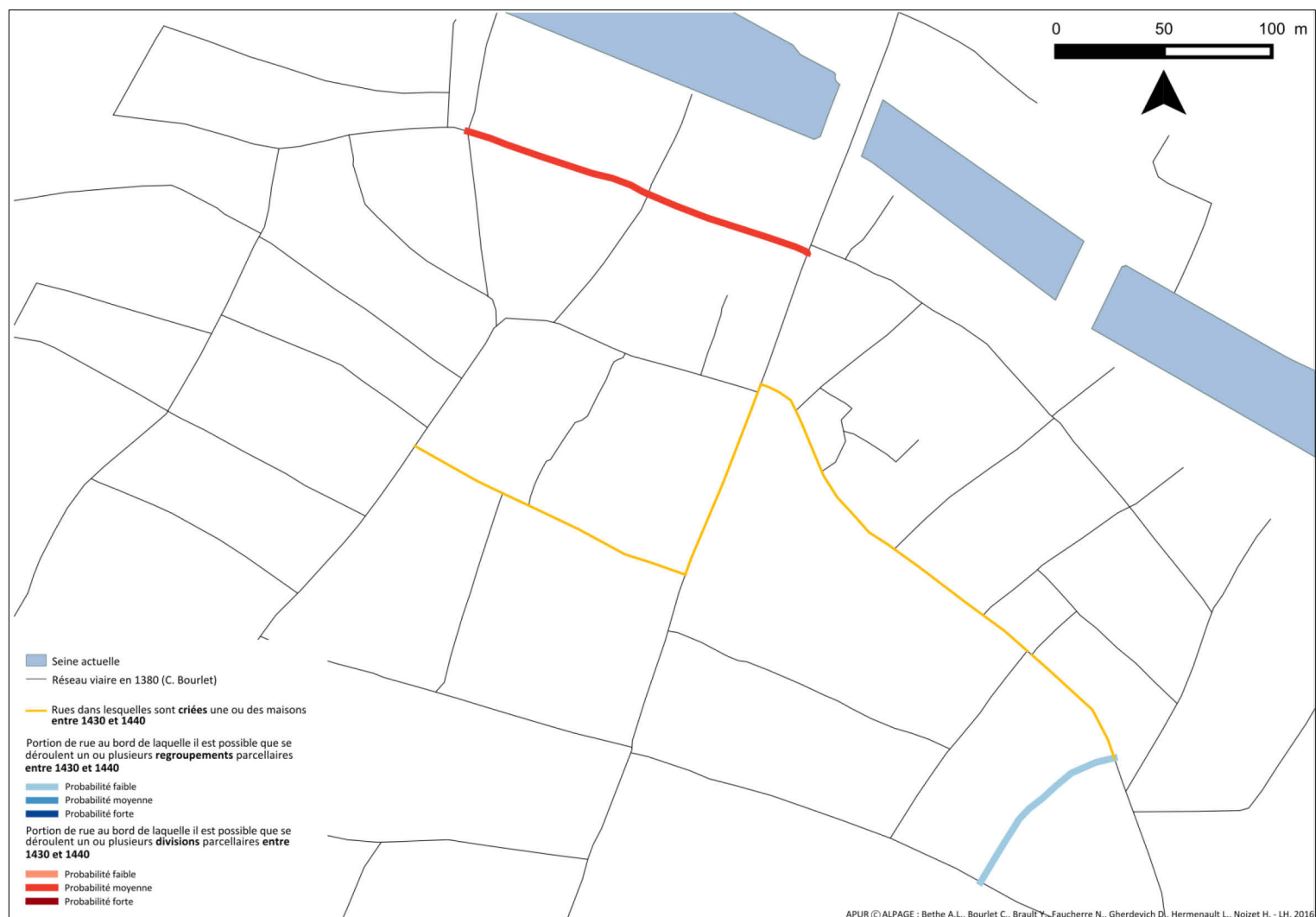
ANNEXE 30. Graphique montrant une première représentation de l'évolution du nombre de divisions et de regroupements parcellaire par année



ANNEXE 31. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1420 et 1430



ANNEXE 32. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1430 et 1440



ANNEXE 33. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1440 et 1450



ANNEXE 34. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1450 et 1460



ANNEXE 35. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1460 et 1470



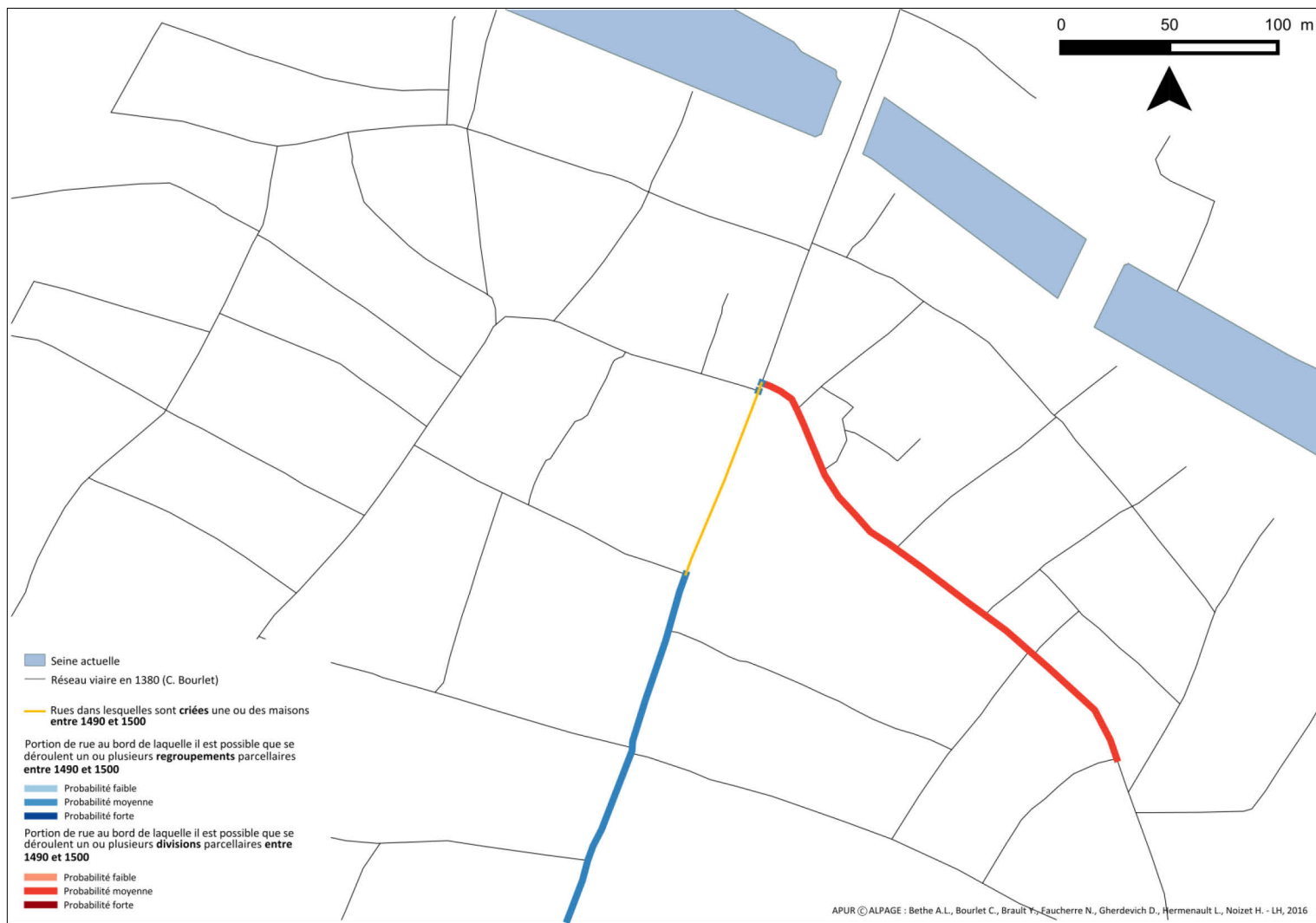
ANNEXE 36. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1470 et 1480



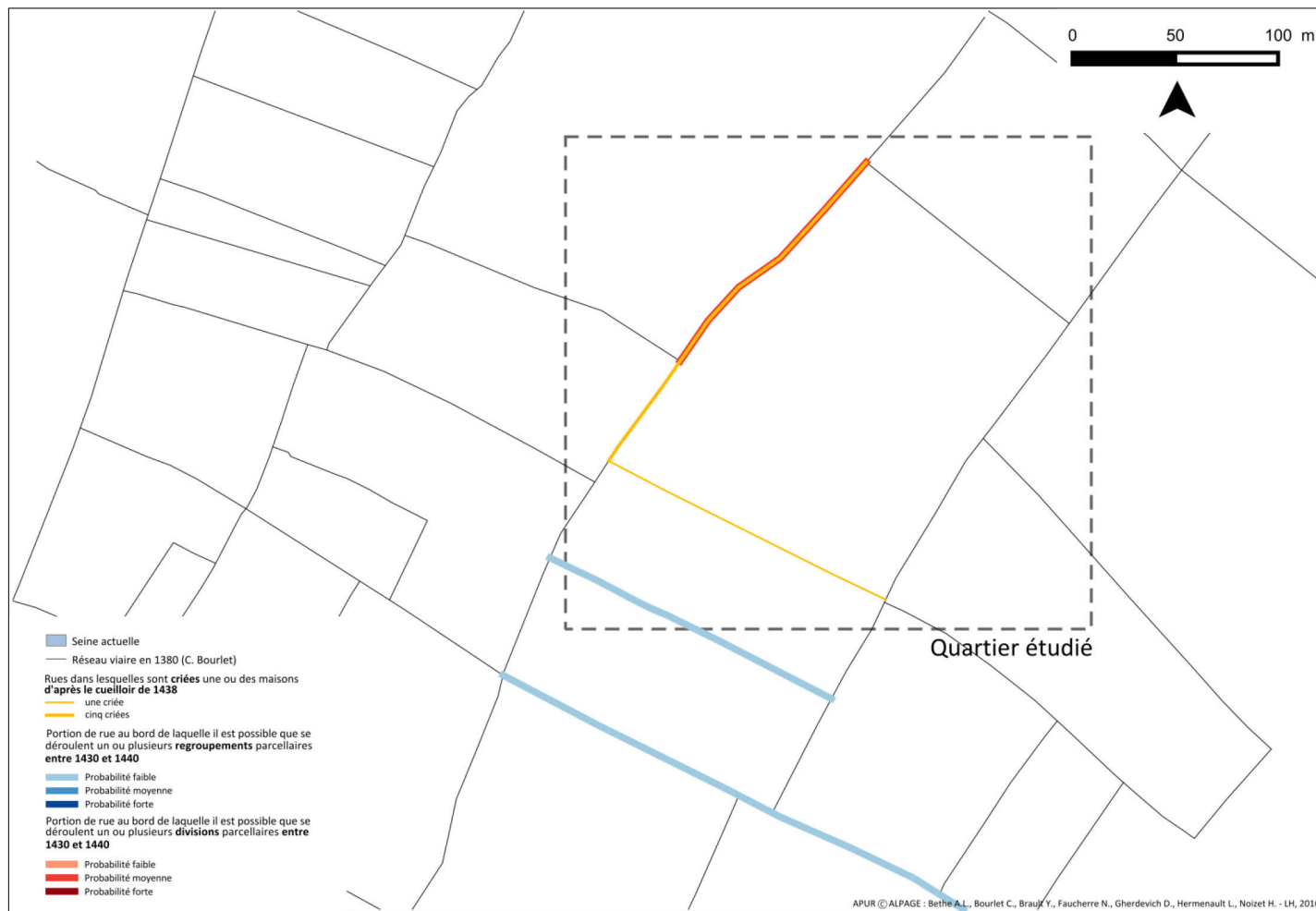
ANNEXE 37. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1480 et 1490



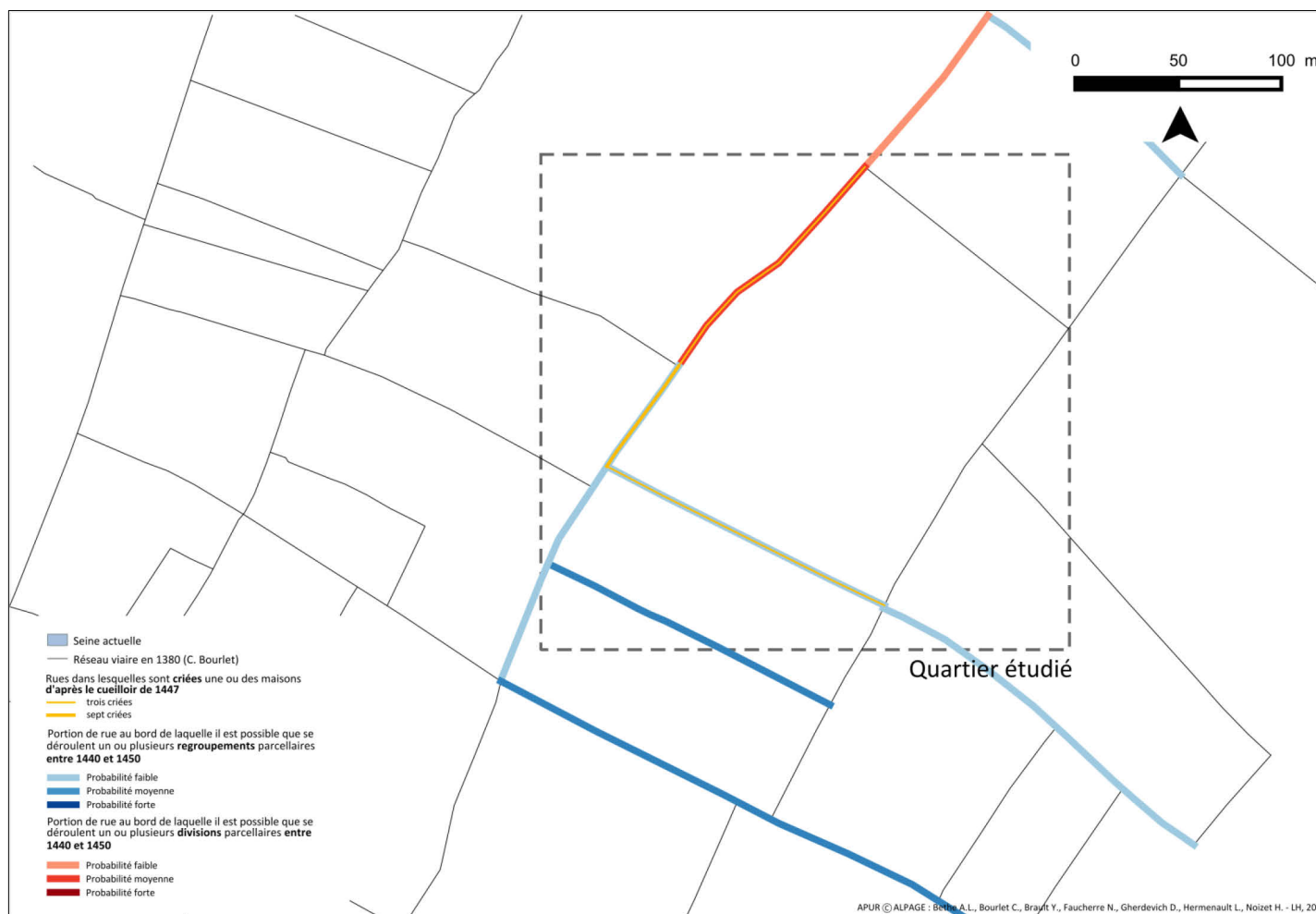
ANNEXE 38. Quartier d'Outre Petit Pont - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée entre 1490 et 1500



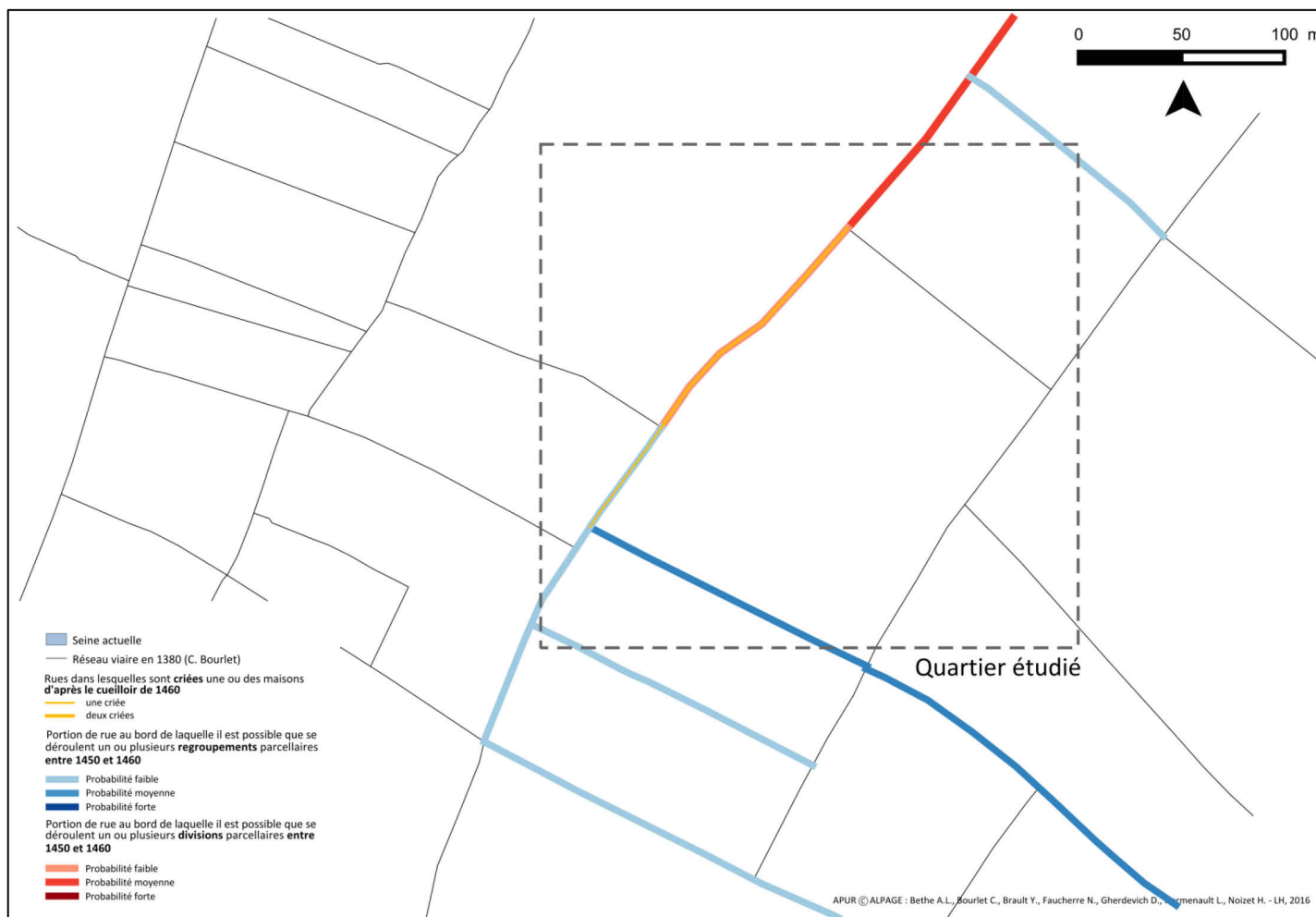
ANNEXE 39. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1438



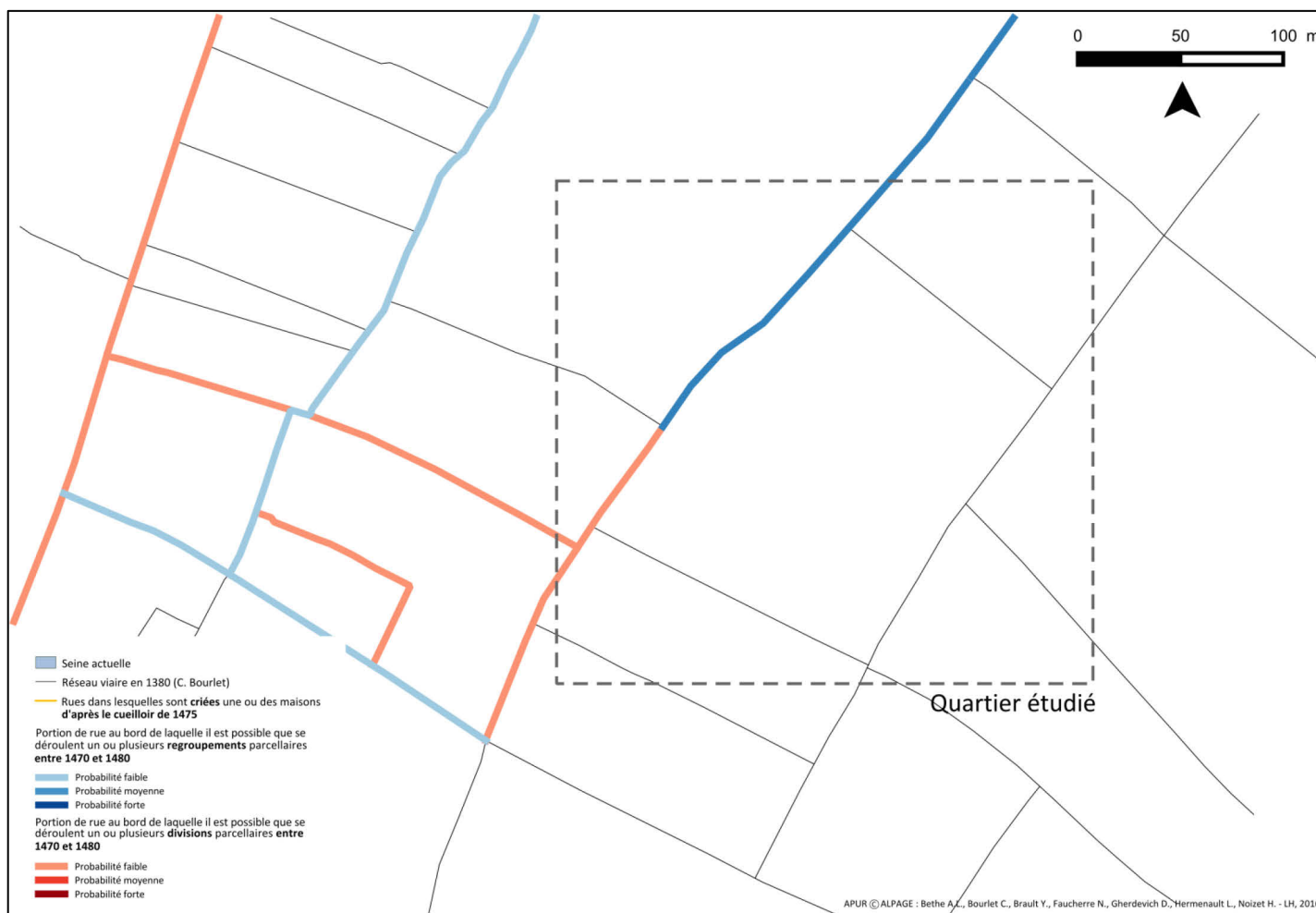
Annexe 40. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1447



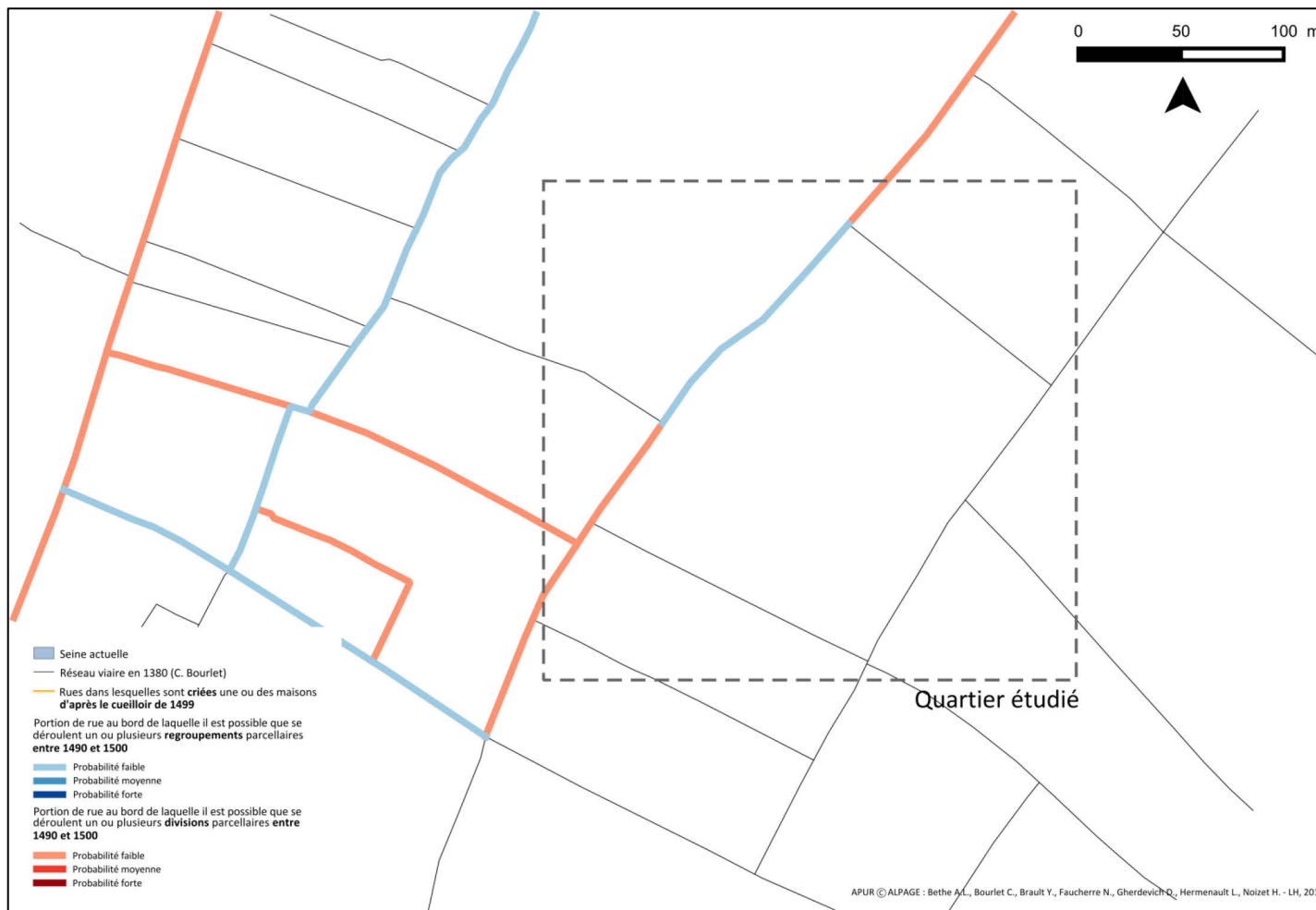
ANNEXE 41. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1460



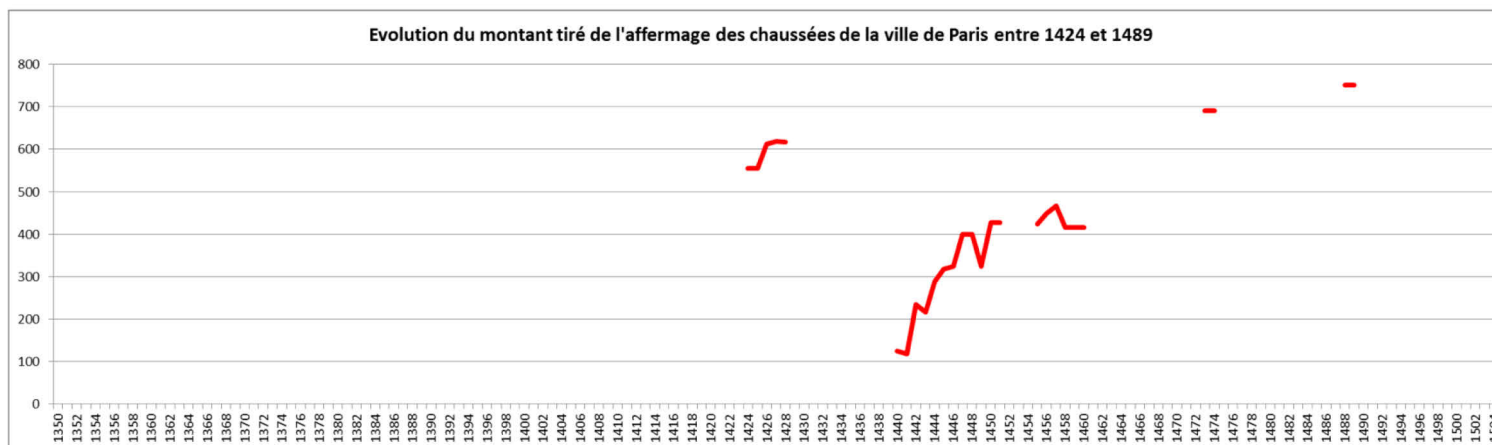
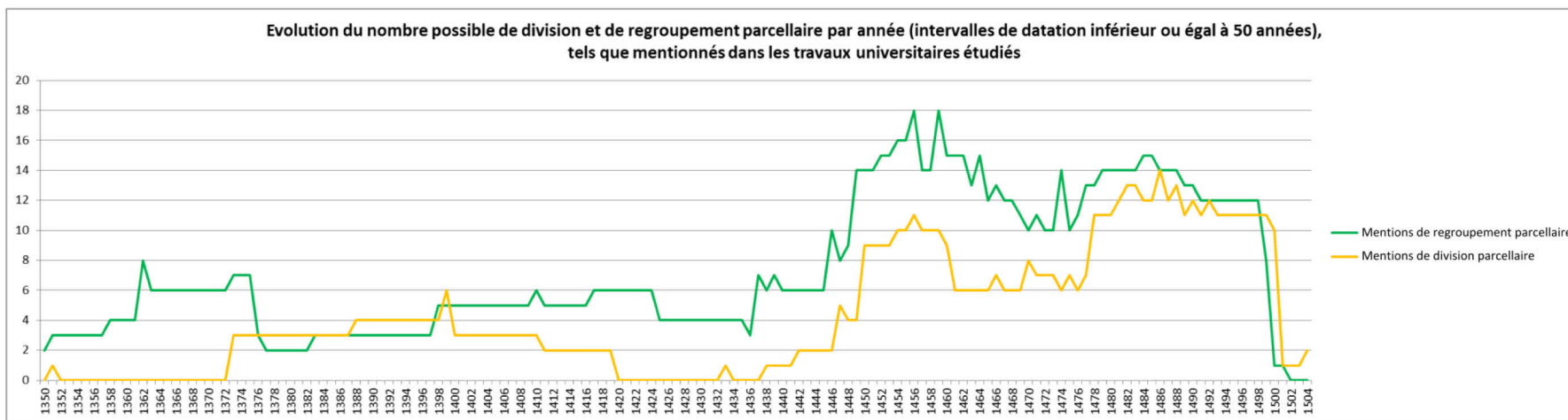
ANNEXE 42. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1475



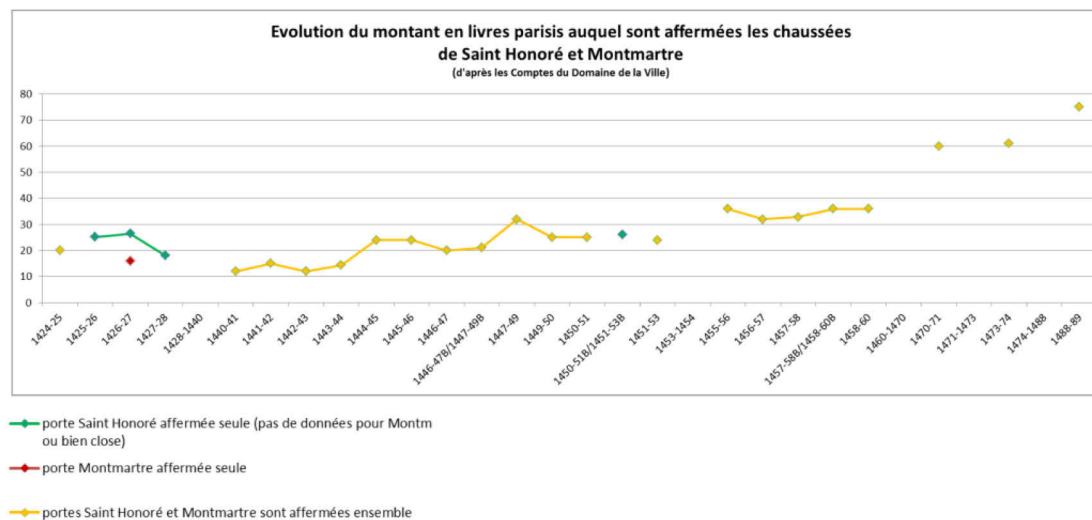
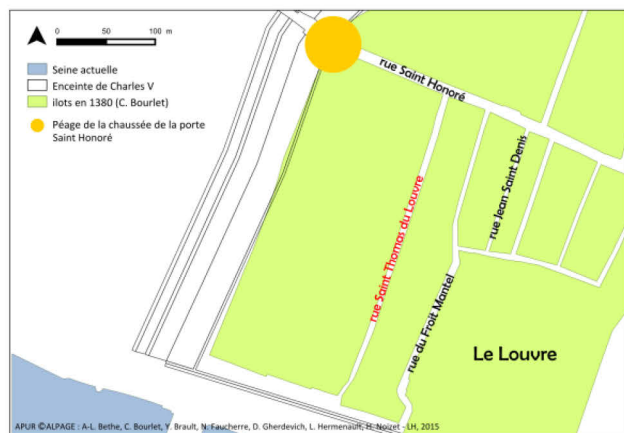
ANNEXE 43. Quartier du Temple - comparaison des rues dans lesquelles se déroulent divisions et regroupements parcellaires, et des rues aux bords desquels des maisons sont mises en criée en 1499



ANNEXE 44. Confrontation d'une première représentation du nombre de transactions foncières par année avec les montants, dont nous disposons, auxquels sont affermées les portes de la ville entre 1424 et 1489



ANNEXE 45. Quartier n°1 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



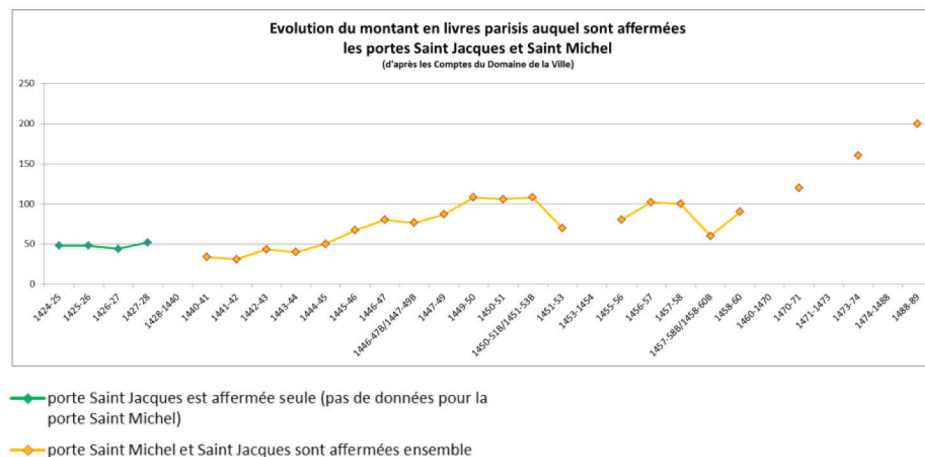
Quartier n°1 : le quartier du Louvre (Aurélien André)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

> une ruelle condamnée



ANNEXE 46. Quartier n°2 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



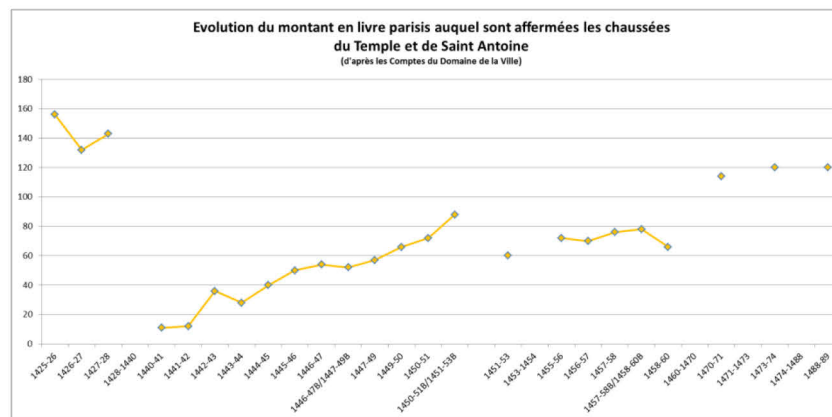
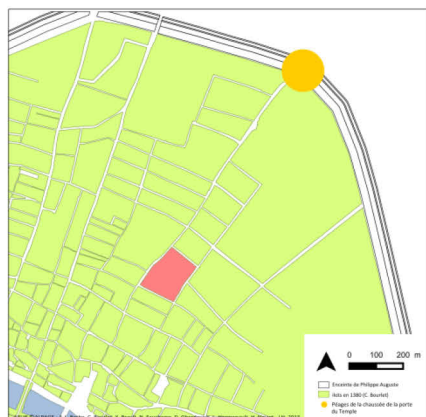
Quartier n°2 : le quartier de Saint Etienne des Grès (Christophe Barbillat)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

> Trois regroupements de parcelles, cinq créations de parcelles et un aveuglement de passage

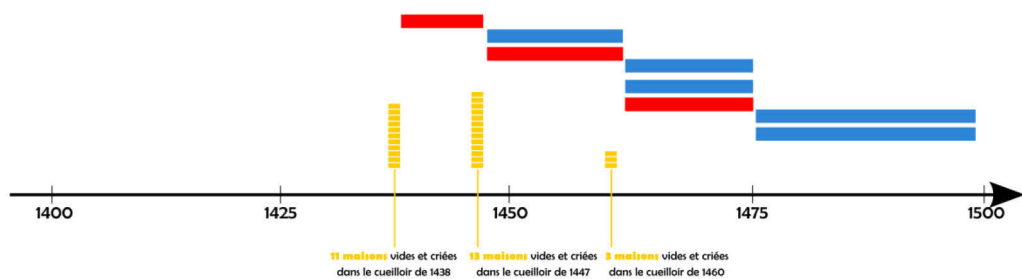


ANNEXE 47. Quartier n°5 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées

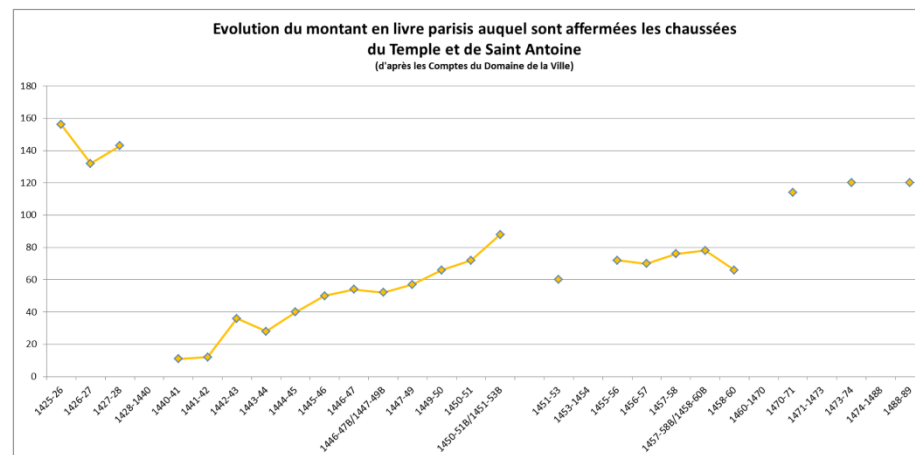
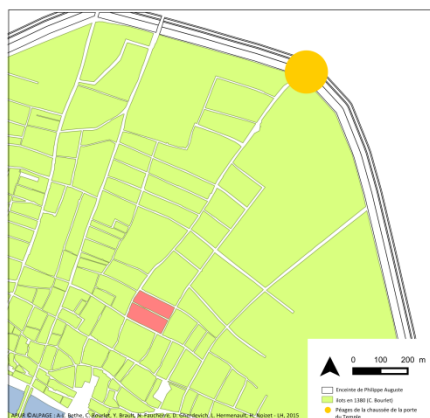


Quartier n°5 : le quartier de la porte du Temple (Stéphanie Berthou)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :
 > Cinq regroupements de parcelles et trois divisions de parcelles (et 27 créées)



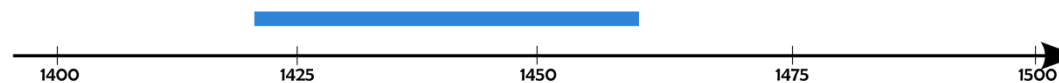
ANNEXE 48. Quartier n°6 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



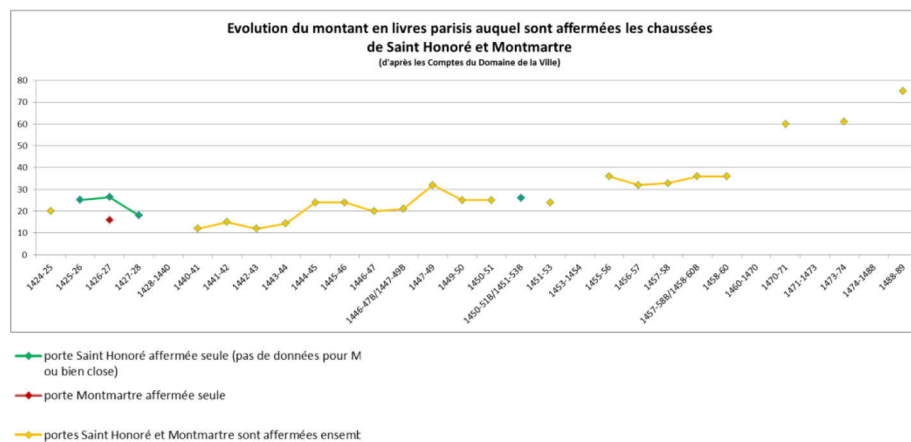
Quartier n°6 : le quartier de la porte Barbette (Hélène Couot)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

> Entre 1420 et 1460 : une stabilité parfaite du parcellaire



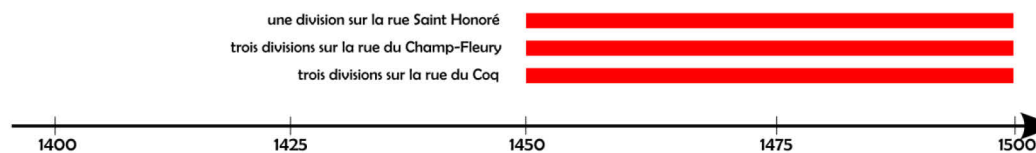
ANNEXE 49. Quartier n°8 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



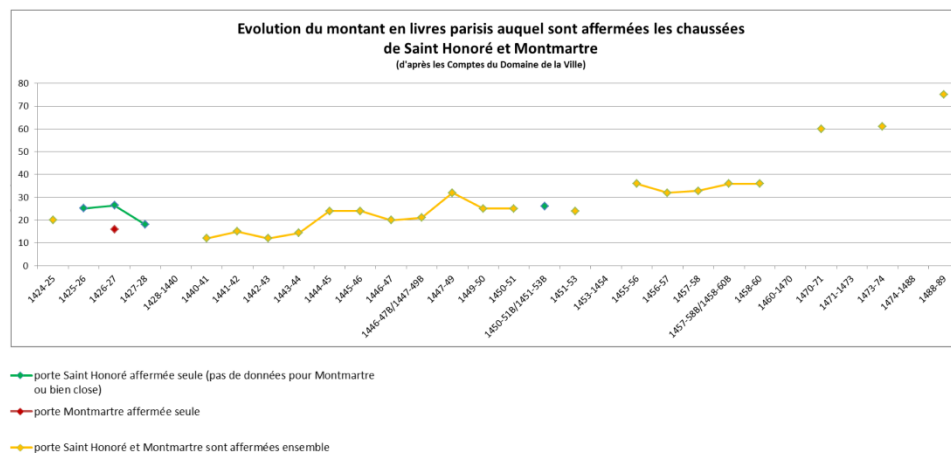
Quartier n°8 : le quartier de la porte Saint Honoré (Marine Chaboche)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'exède pas 50 années :

> Sept divisions de parcelles



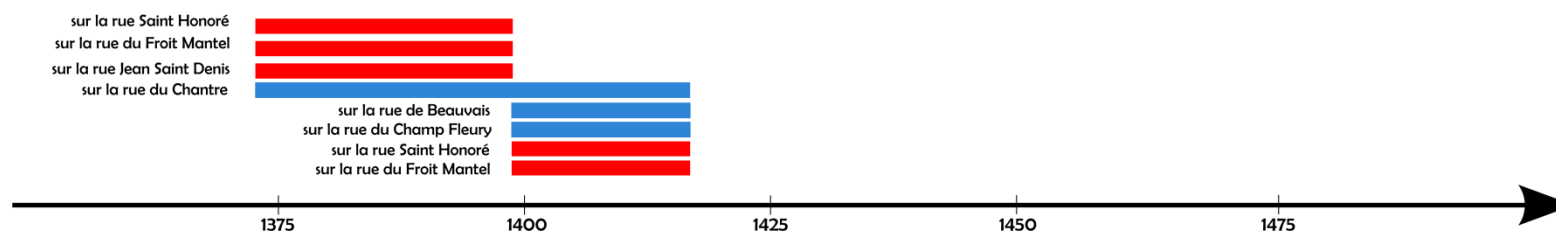
ANNEXE 50. Quartier n°9 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



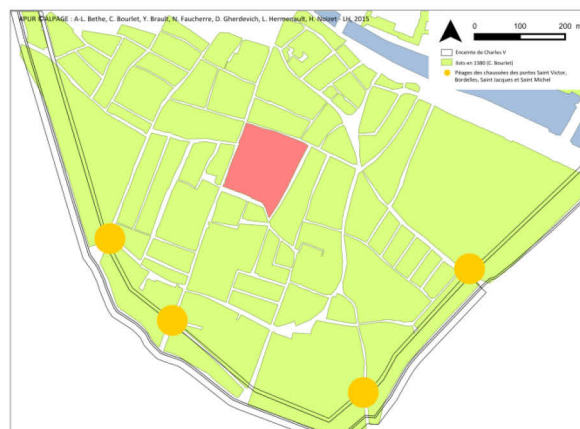
Quartier n°9 : le quartier situé au nord du Louvre (Sophie Lebrette)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

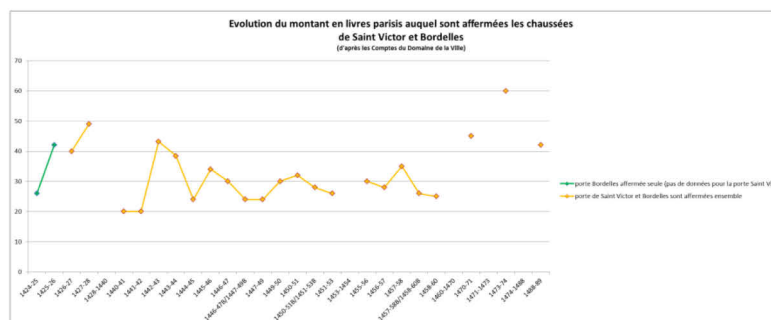
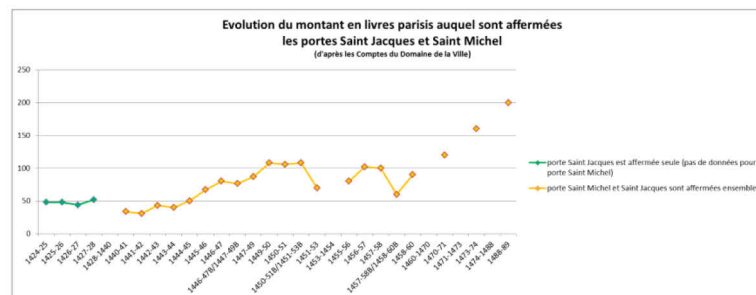
> Cinq processus de division parcellaire et trois processus de remembrement



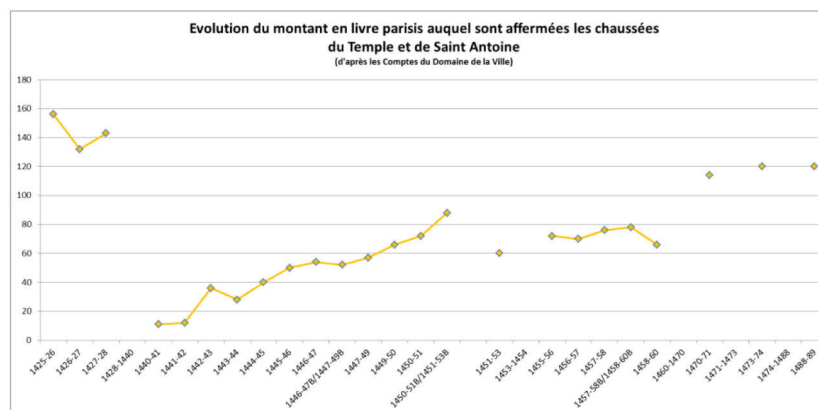
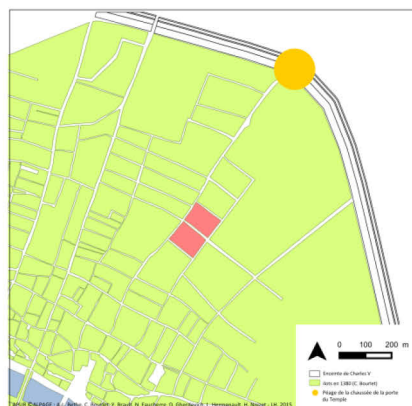
ANNEXE 51. Quartier n°10 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



Quartier n°10 : le quartier de Saint Jean de Jérusalem (Odile Haag)



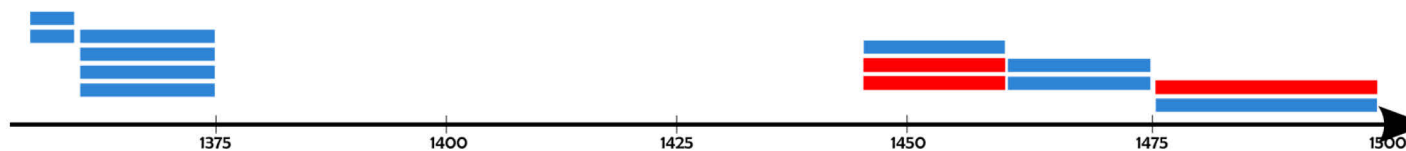
ANNEXE 52. Quartier n°11 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



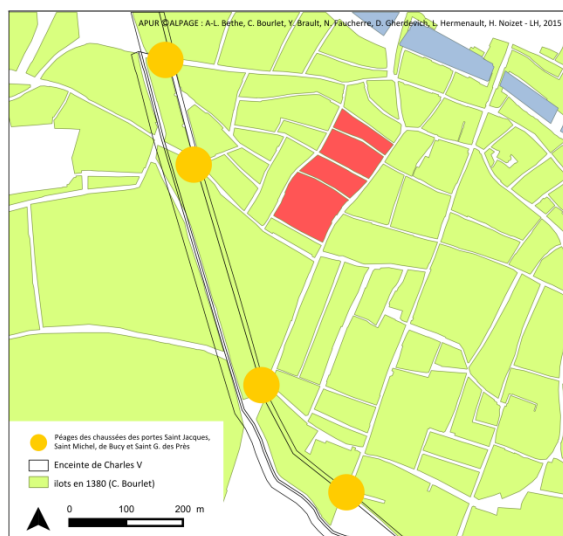
Quartier n°11 : le quartier de l'hôtel de Savoie (Anne-Sophie Pendu)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

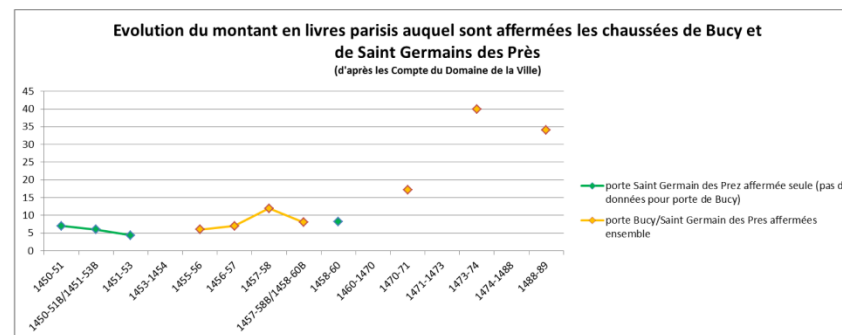
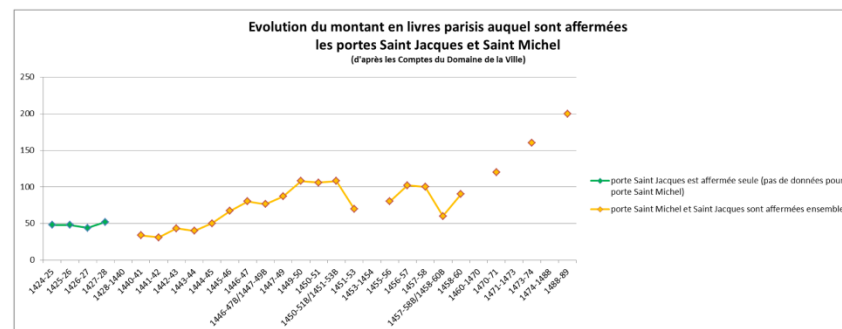
> Neuf regroupements de parcelles, trois divisions de parcelles et l'ouverture d'une ruelle



ANNEXE 53. Quartier n°12 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées

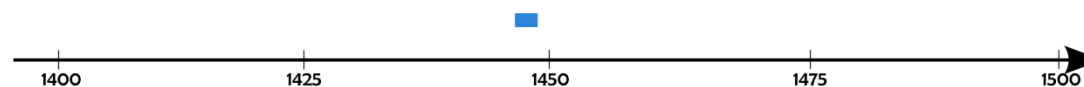


Quartier n°12 : le quartier de la rue de la Harpe (Laurence Chouraqui)

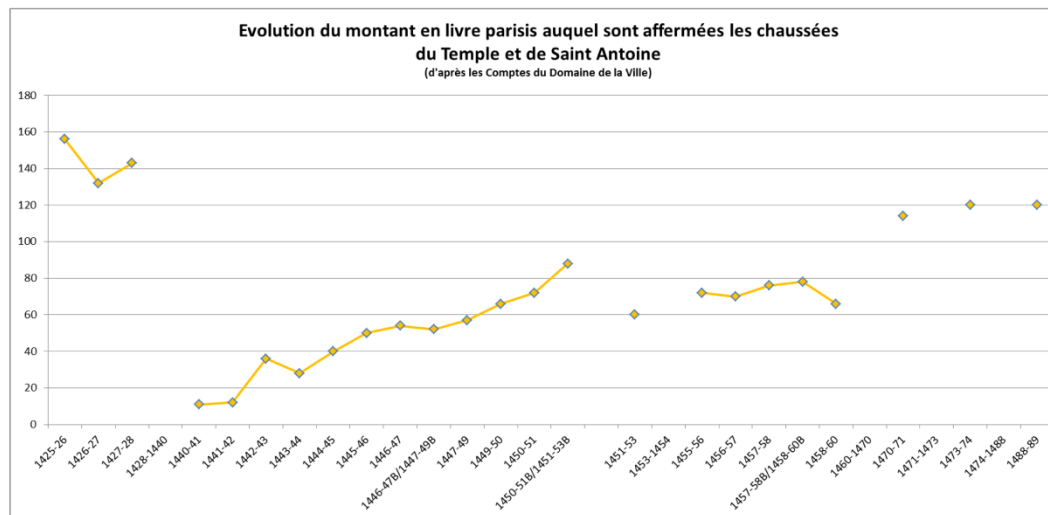


Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

> un remembrement en vue de l'ouverture d'une seconde issue sur une rue secondaire



ANNEXE 54. Quartier n°15 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



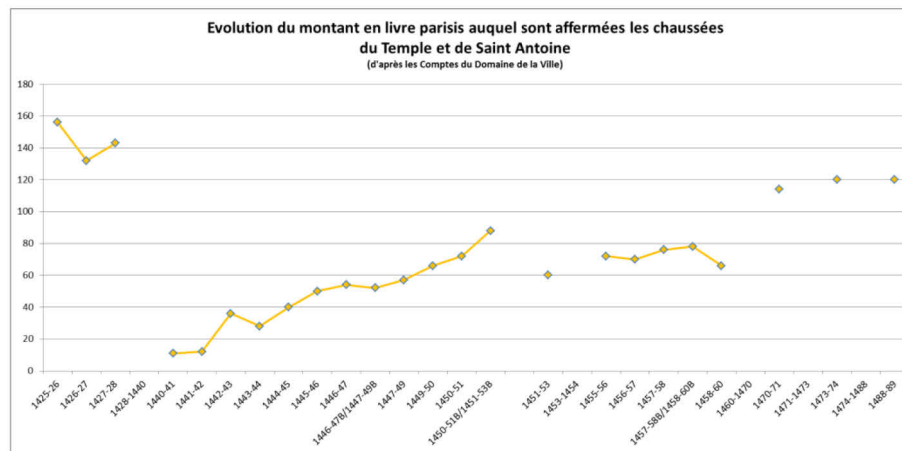
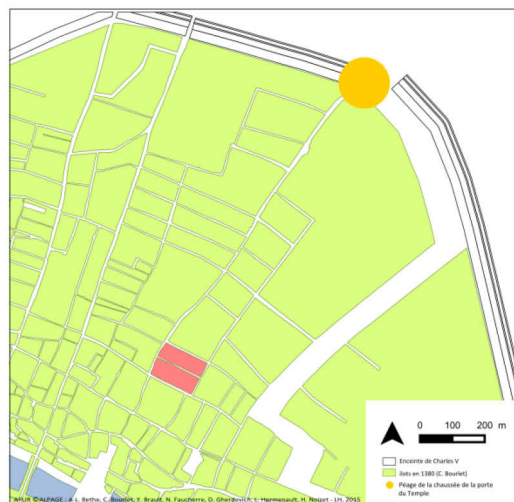
Quartier n°15 : la rue des juifs (Clément Gurvil)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

> Cinq regroupements de parcelles et trois divisions de parcelles



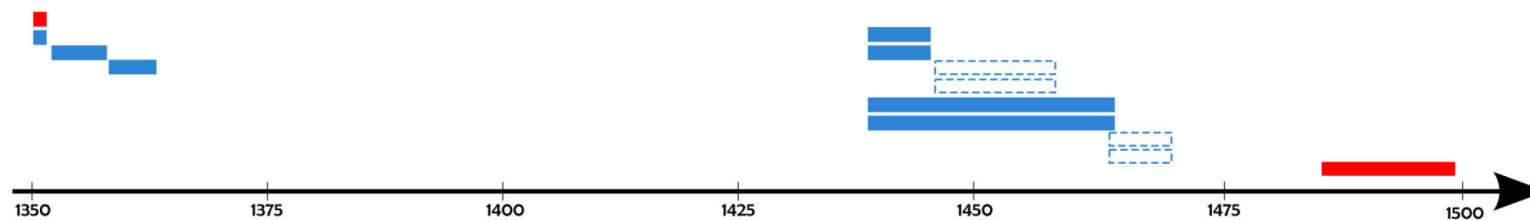
ANNEXE 55. Quartier n°17 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



Quartier n°17 : le quartier des rues S^{te} Croix de la Bretonnerie et des Blancs Manteaux (Brice Montaner)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

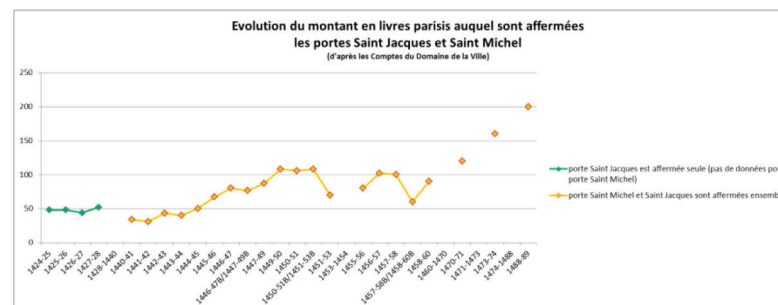
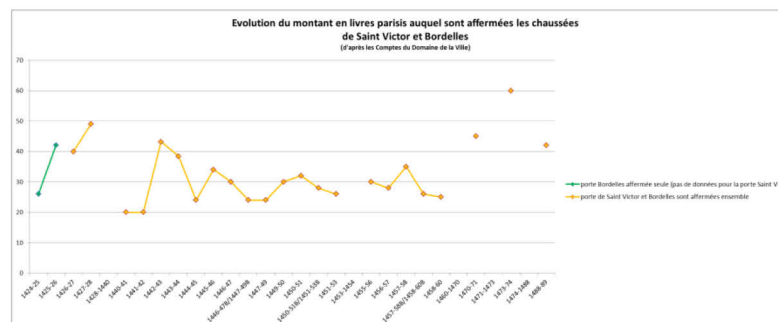
> Sept regroupements de parcelles, deux processus de divisions et deux temps de forte stabilité parcellaire



ANNEXE 56. Quartier n°18 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées

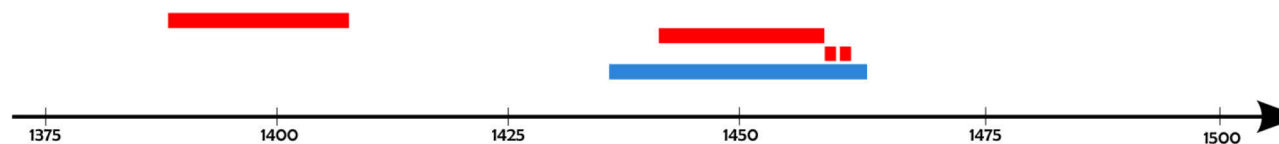


Quartier n°18 : le quartier de la place Maubert (Anne Cauquetoux)

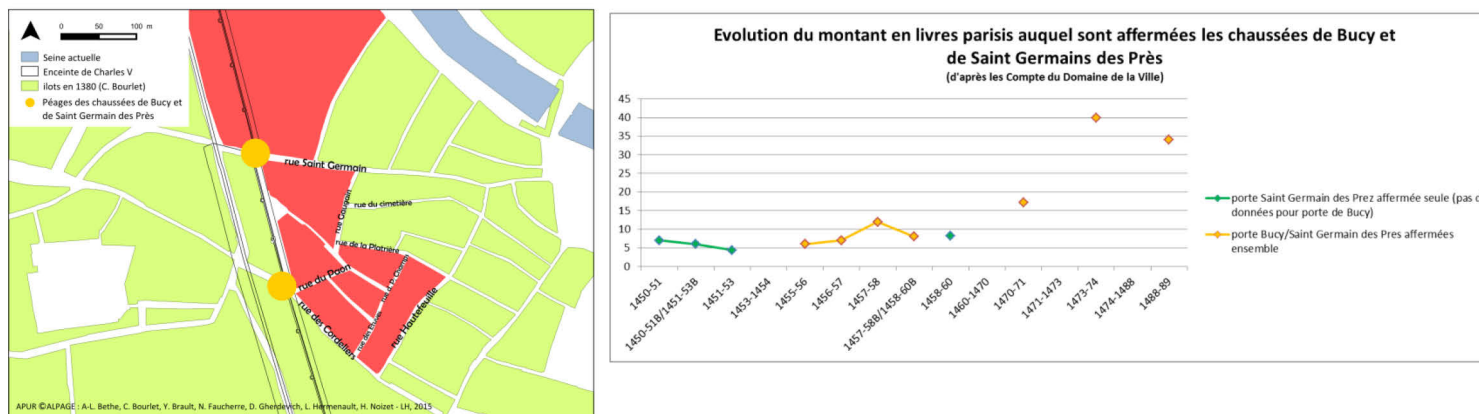


Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

> Un regroupement de parcelles et trois processus de division



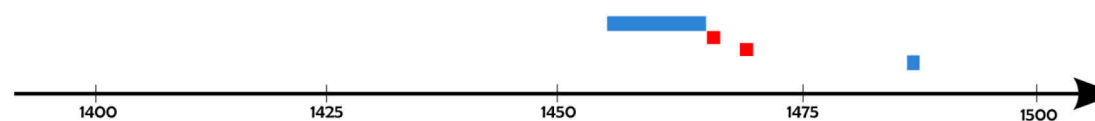
ANNEXE 57. Quartier n°19 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



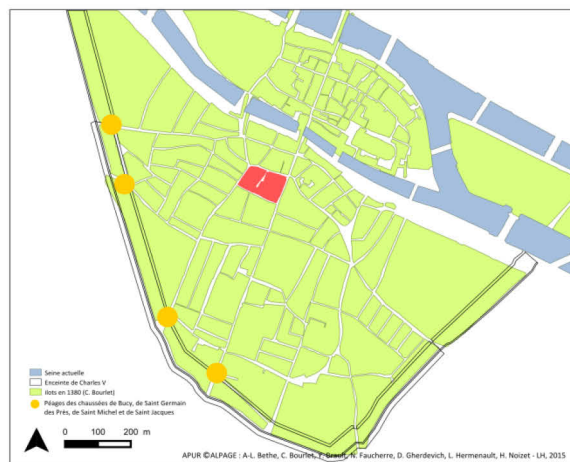
Quartier n°19 : le quartier des portes de Bucy et Saint Germain des Près (Etienne Toulouse)

Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

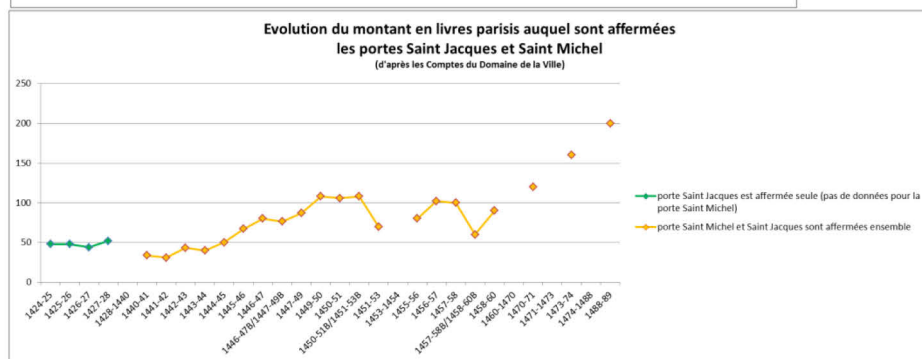
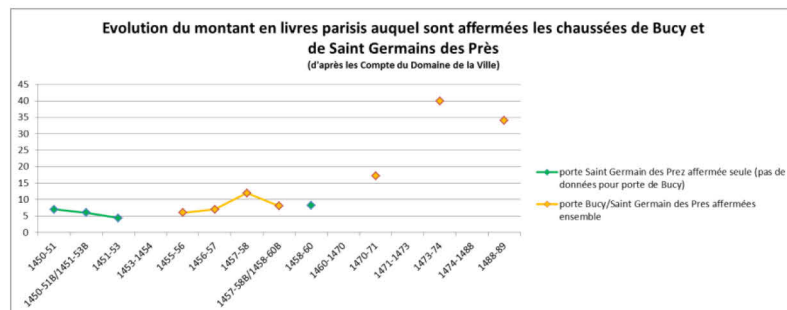
> Deux divisions, un regroupement de parcelles et la création d'une impasse



ANNEXE 58. Quartier n°22 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées

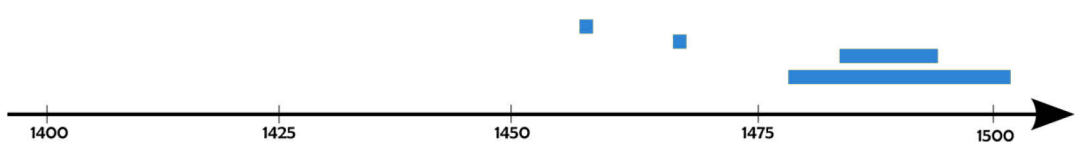


Quartier n°22 : le quartier de Saint Séverin (Ludovine Mégret d'Etigny - Dutheil de la Rochère)

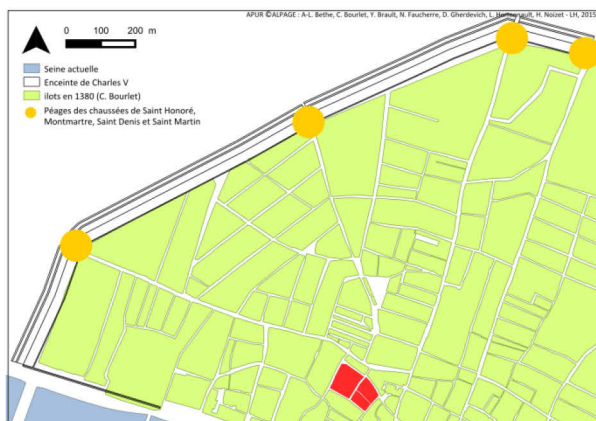


Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

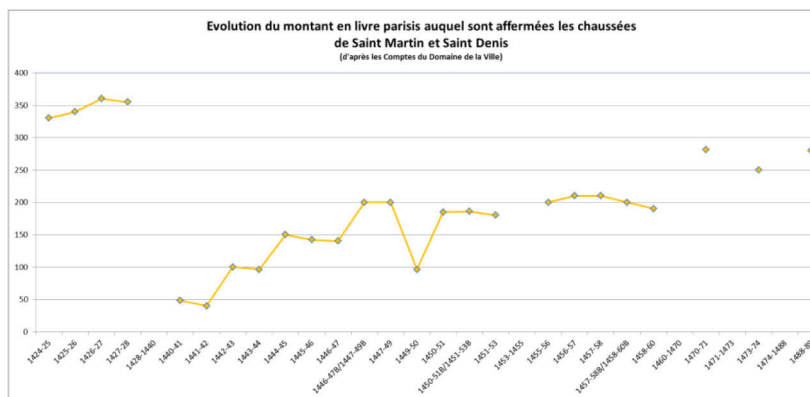
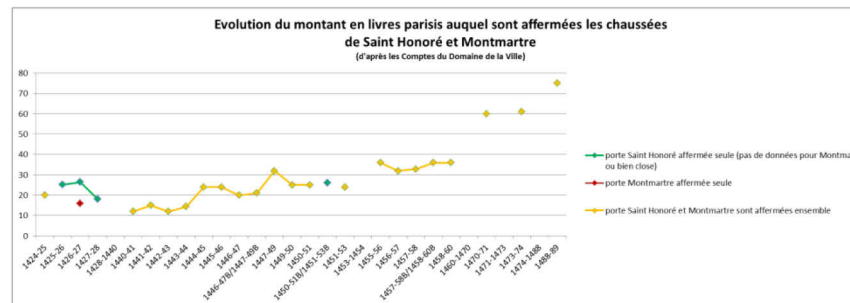
> Quatre regroupements de parcelles



ANNEXE 59. Quartier n°24 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées

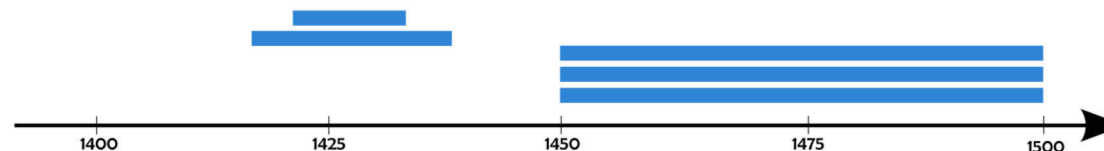


Quartier n°24 : le quartier de Saint Opportune (Eloïse Régnier)

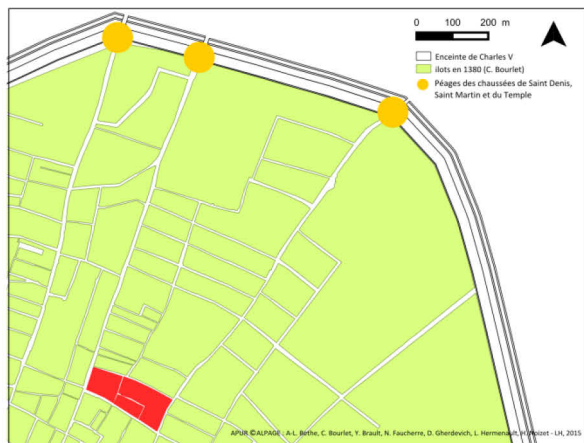


Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

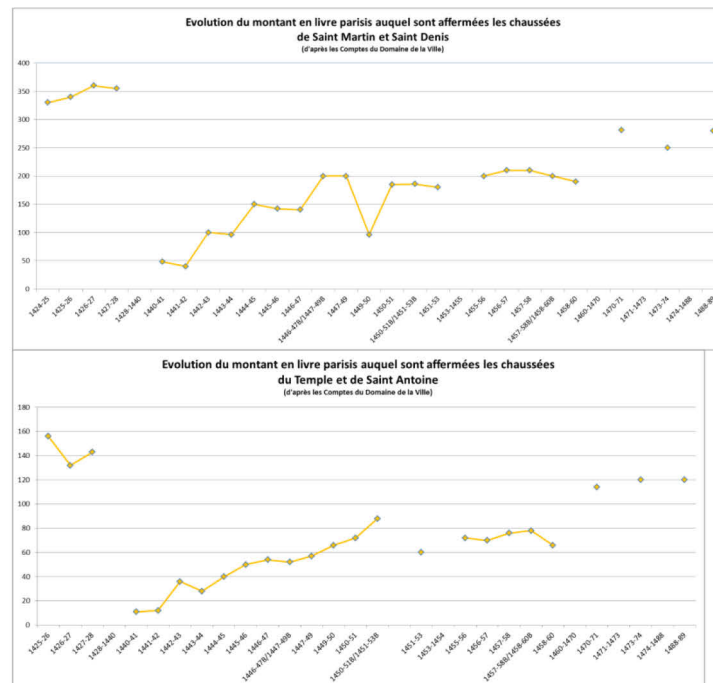
> Cinq processus de regroupement parcellaire



ANNEXE 60. Quartier n°25 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées



Quartier n°25 : le quartier de Saint Merry (Mathieu Villard)

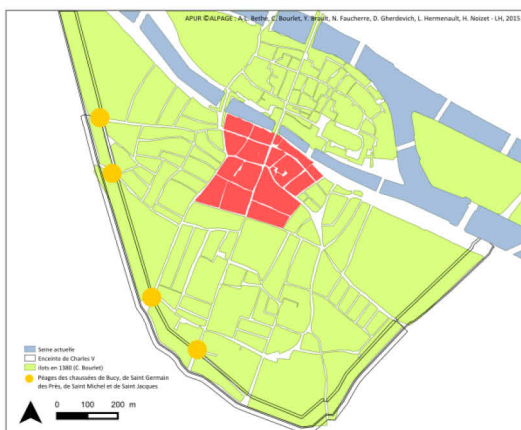


Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'exécède pas 50 années :

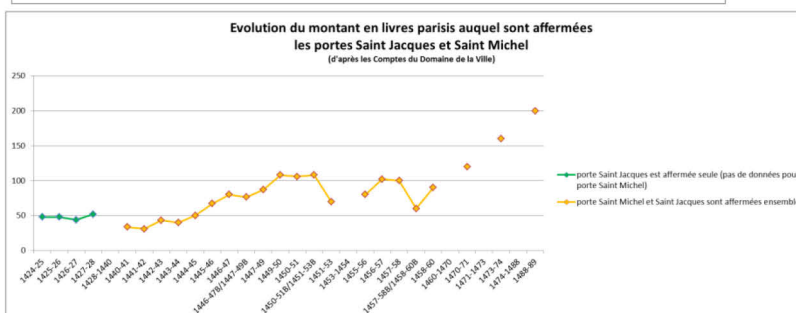
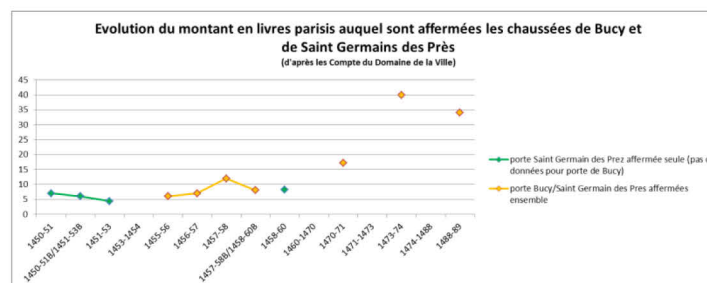
> Cinq processus de division et deux regroupements parcellaires



ANNEXE 61. Quartier n°26 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées

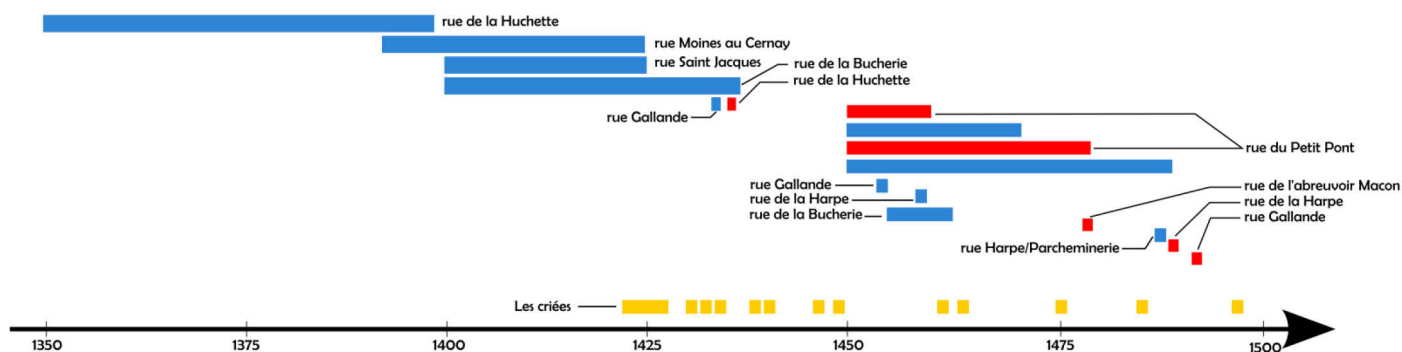


Quartier n°26 : le quartier d'outre Petit Pont (Ludovine Mégret d'Etigny-Dutheil de la Rochère)



Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'exède pas 50 années :

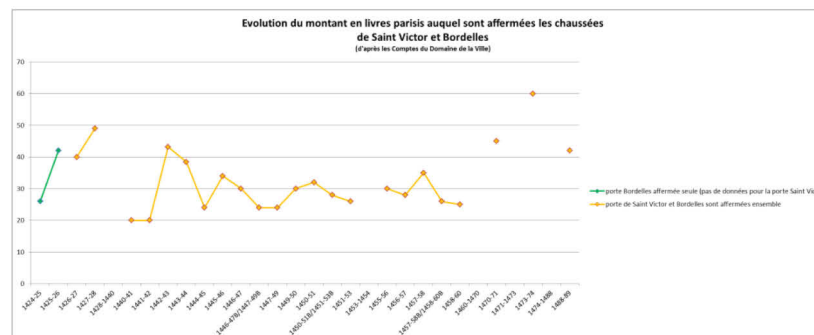
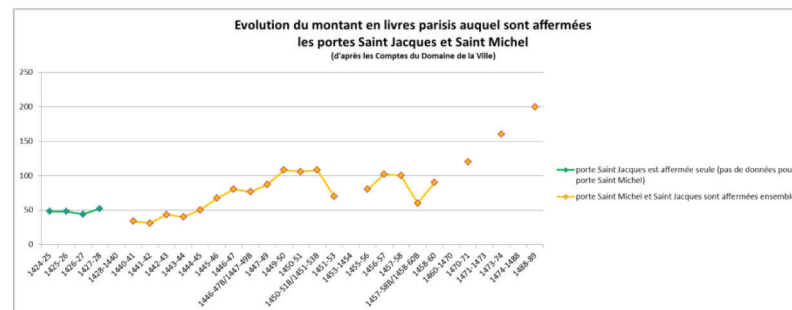
> Onze processus de regroupement et six divisions parcellaires (et 22 criées)



ANNEXE 62. Quartier n°27 – Localisation, synthèse des transactions foncières et affermage des chaussées

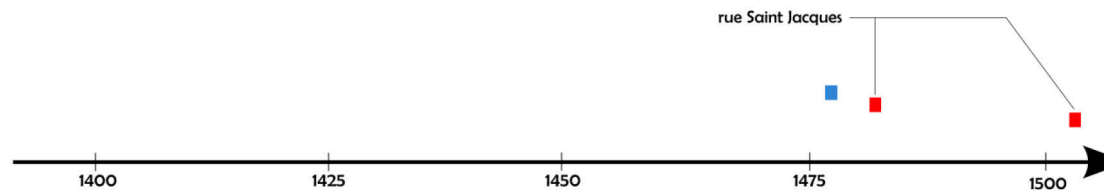


Quartier n°27 : le quartier de Saint Benoît le Bétourné (Judith Kagan)

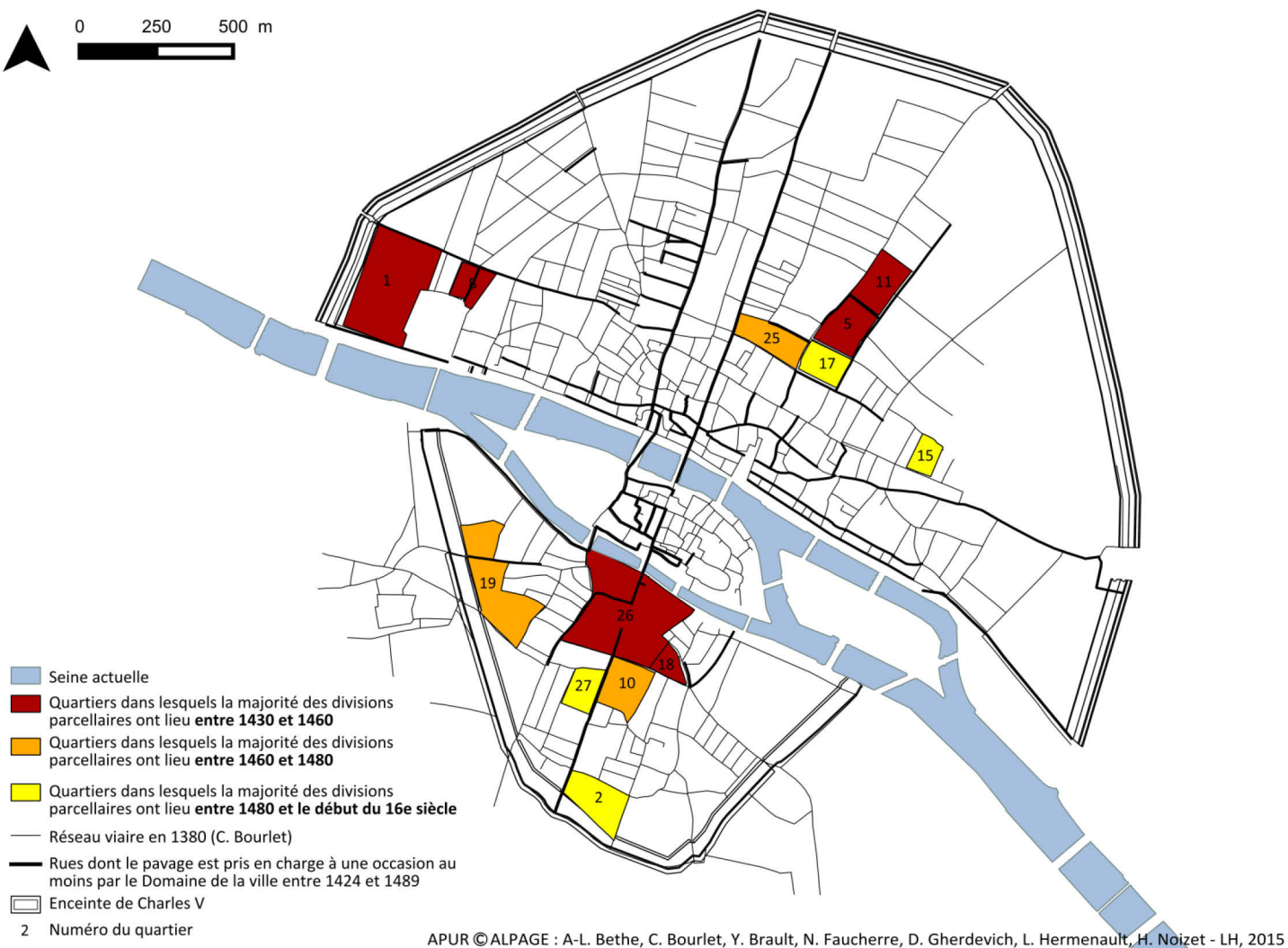


Synthèse des modifications morphologiques dont l'intervalle de datation n'excède pas 50 années :

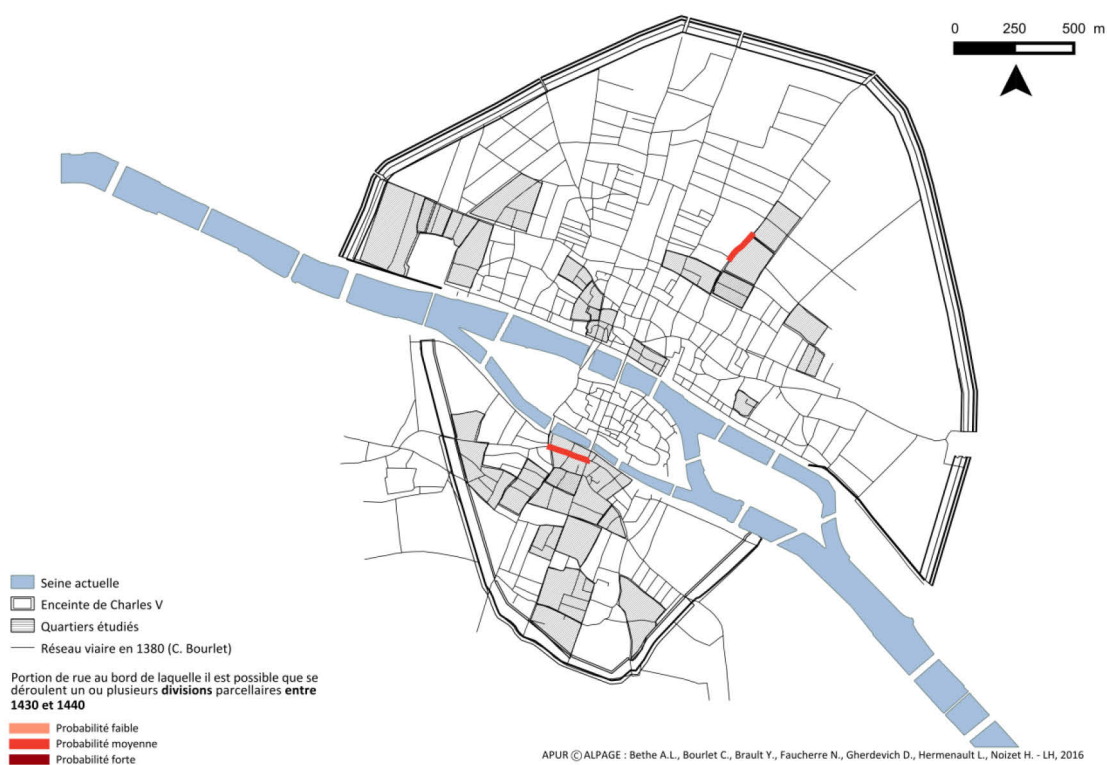
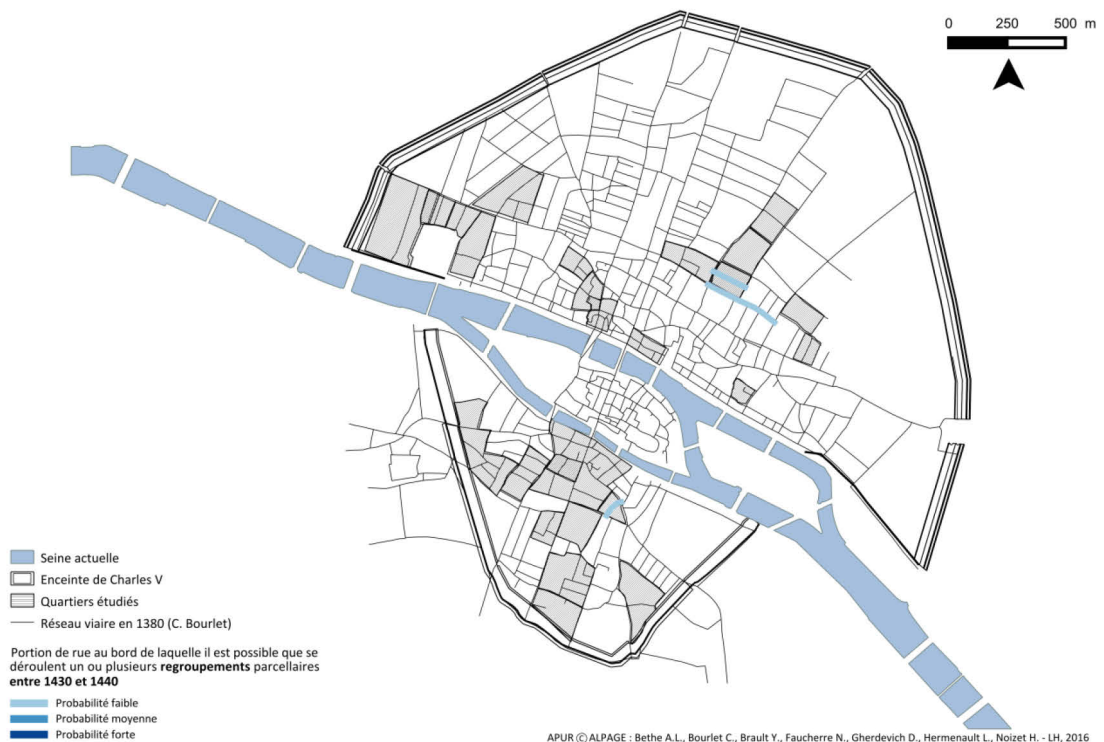
> Deux processus de division et une création d'allée interne à l'îlot



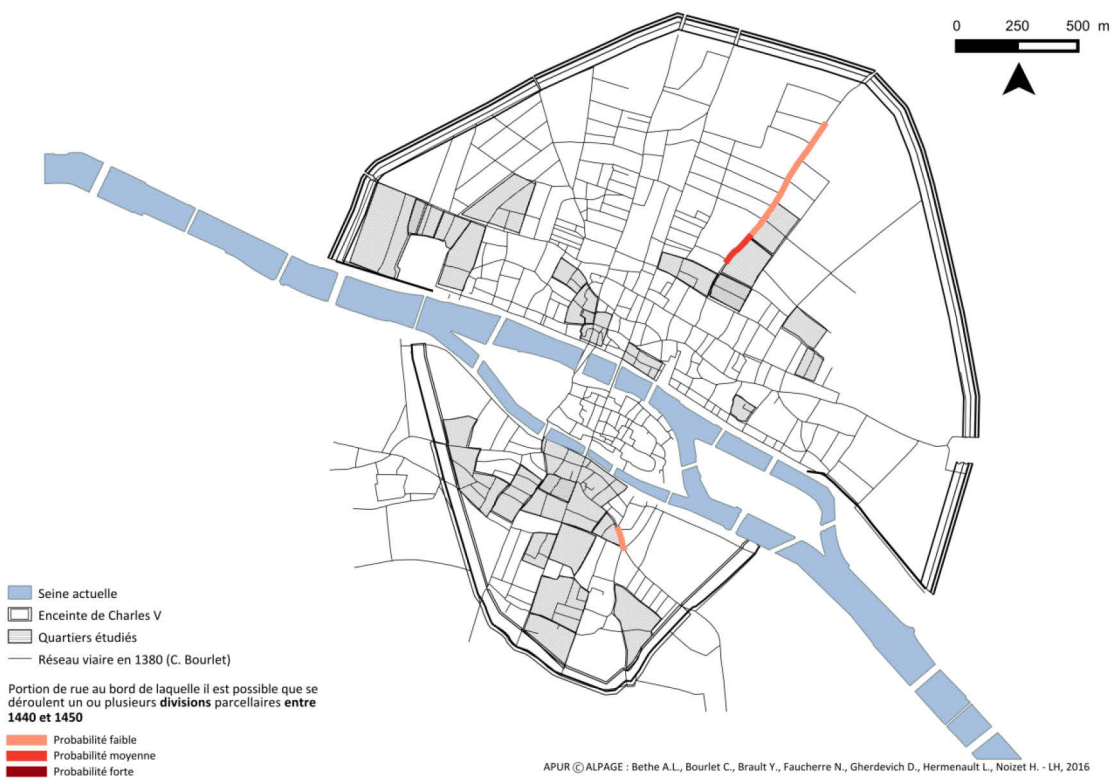
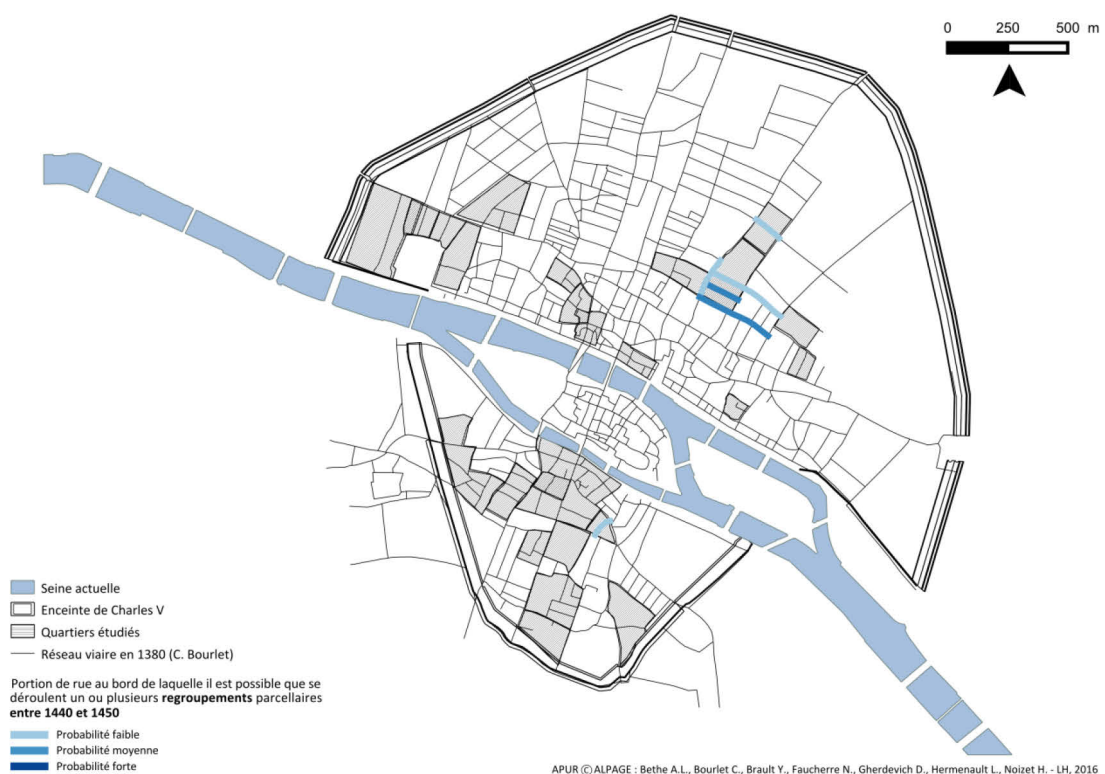
ANNEXE 63. Localisation des trois groupes de quartiers étudiés, en fonction de la chronologie de la majorité des divisions qui s’y déroulent



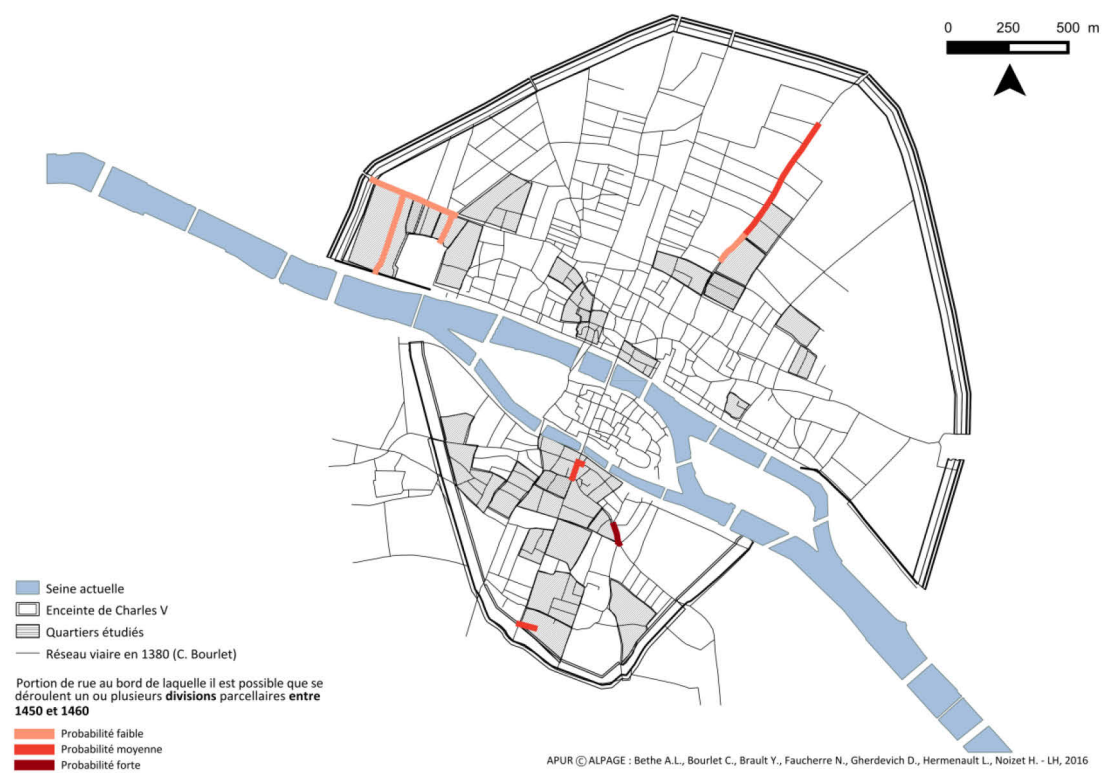
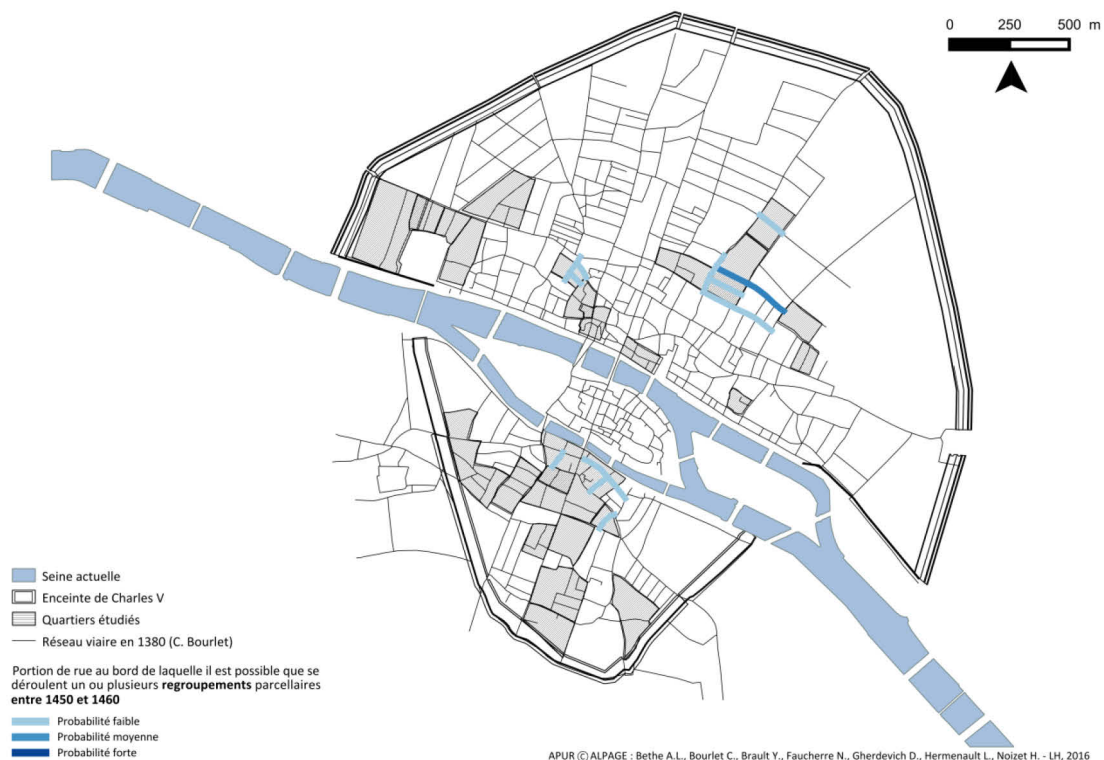
ANNEXE 64. Probabilités d'occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1430 et 1440 par rue



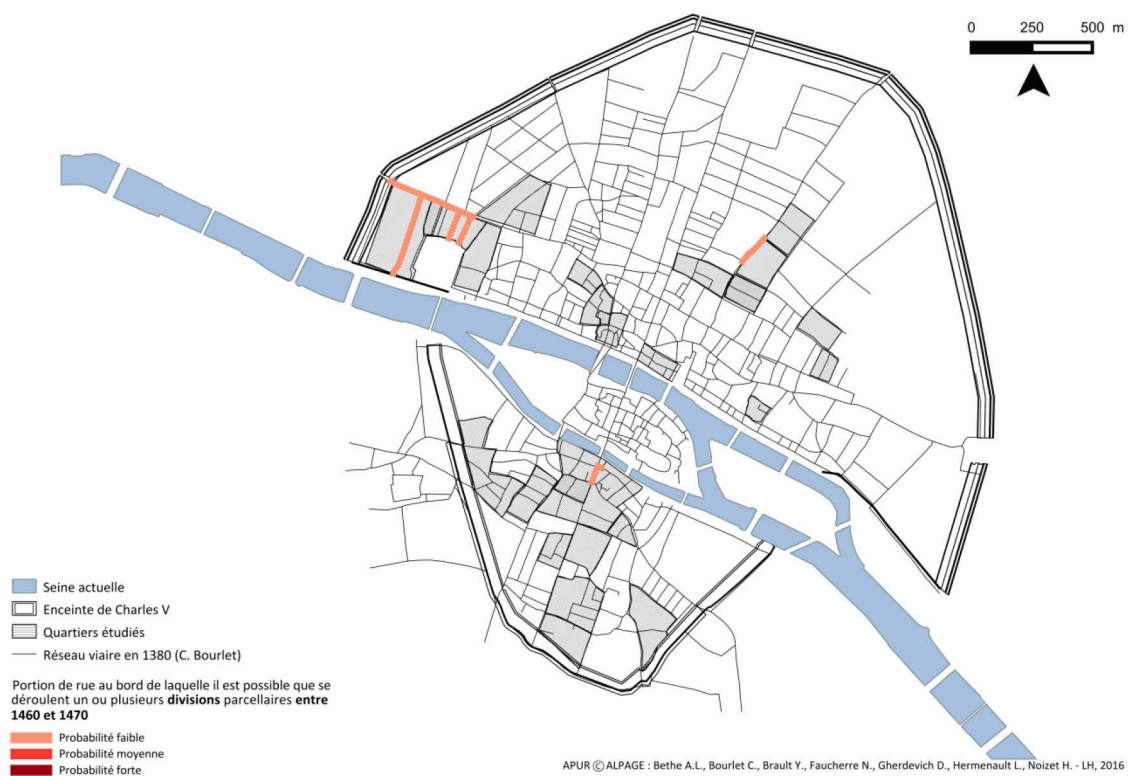
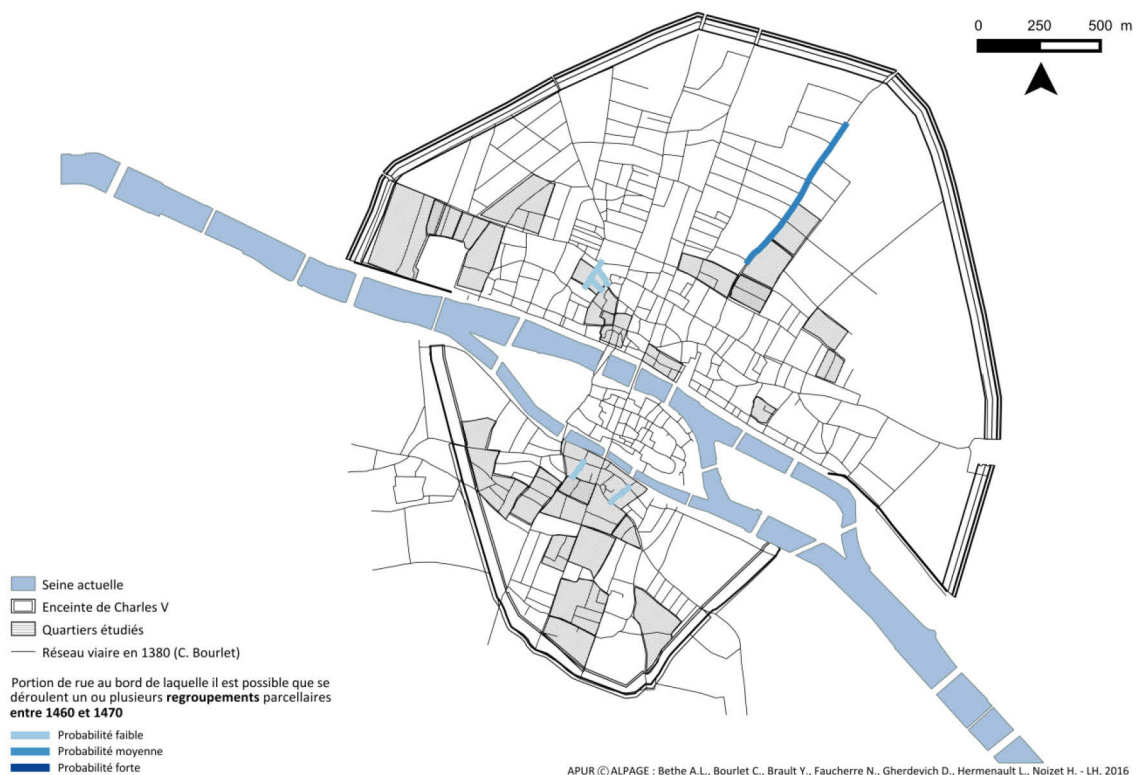
ANNEXE 65. Probabilités d'occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1440 et 1450 par rue



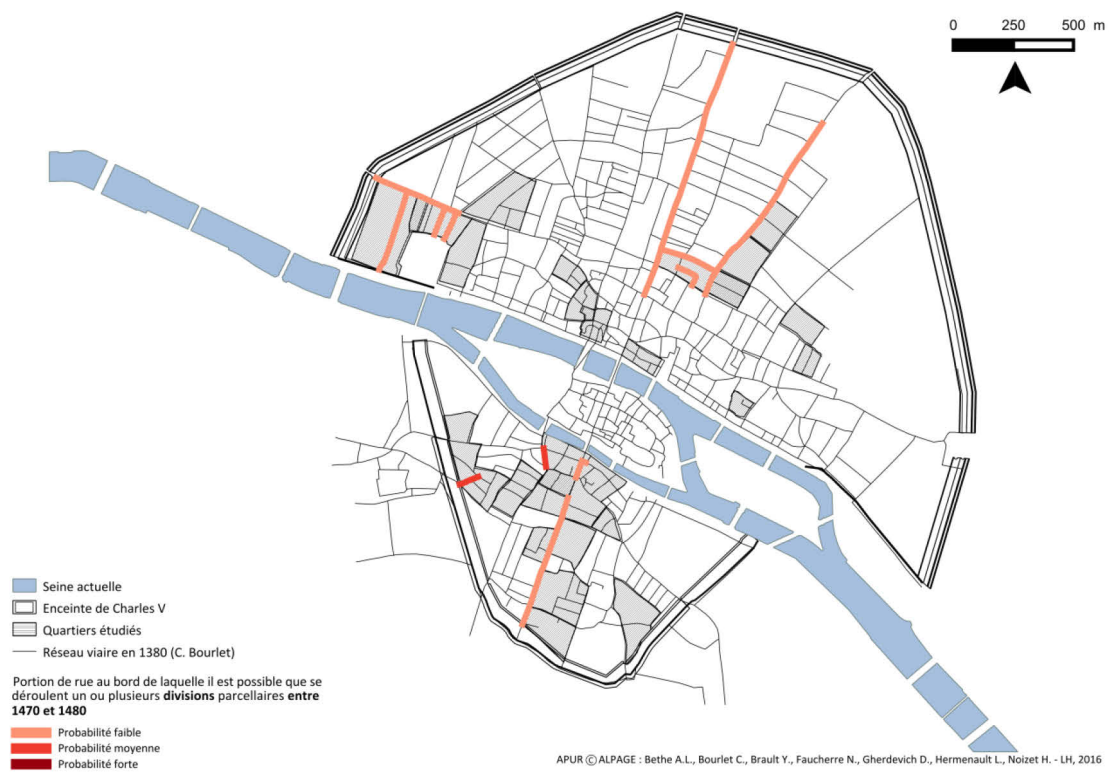
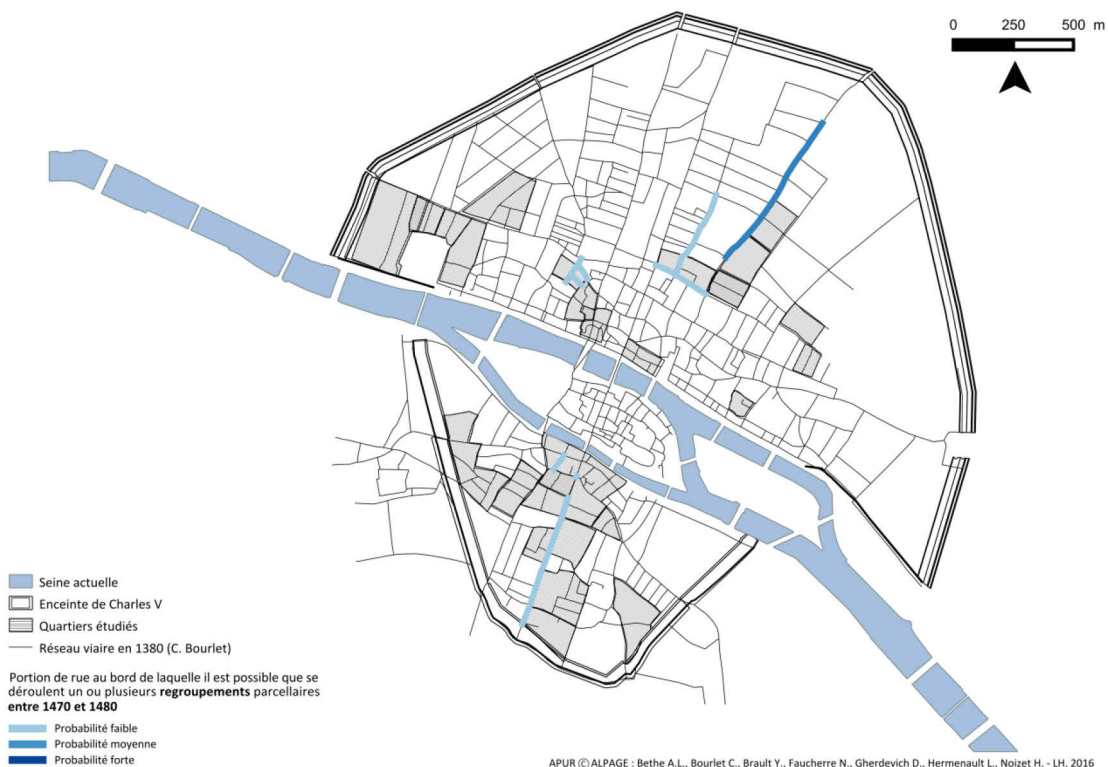
ANNEXE 66. Probabilités d'occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1450 et 1460 par rue



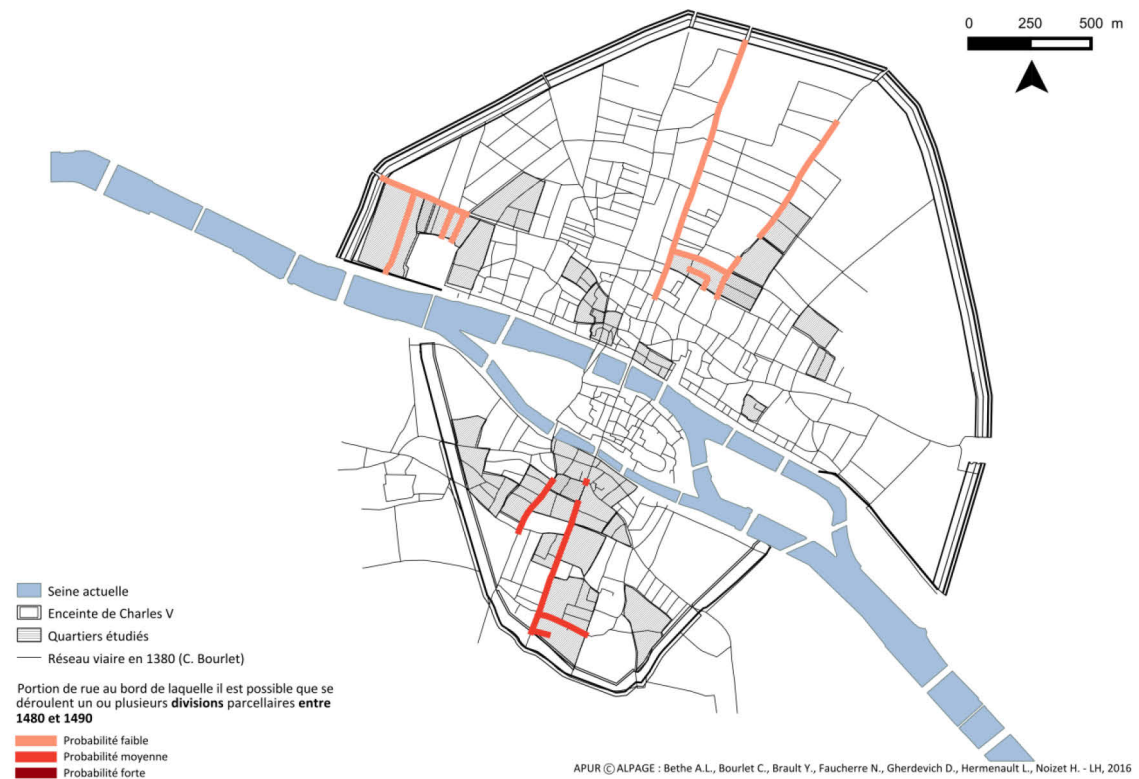
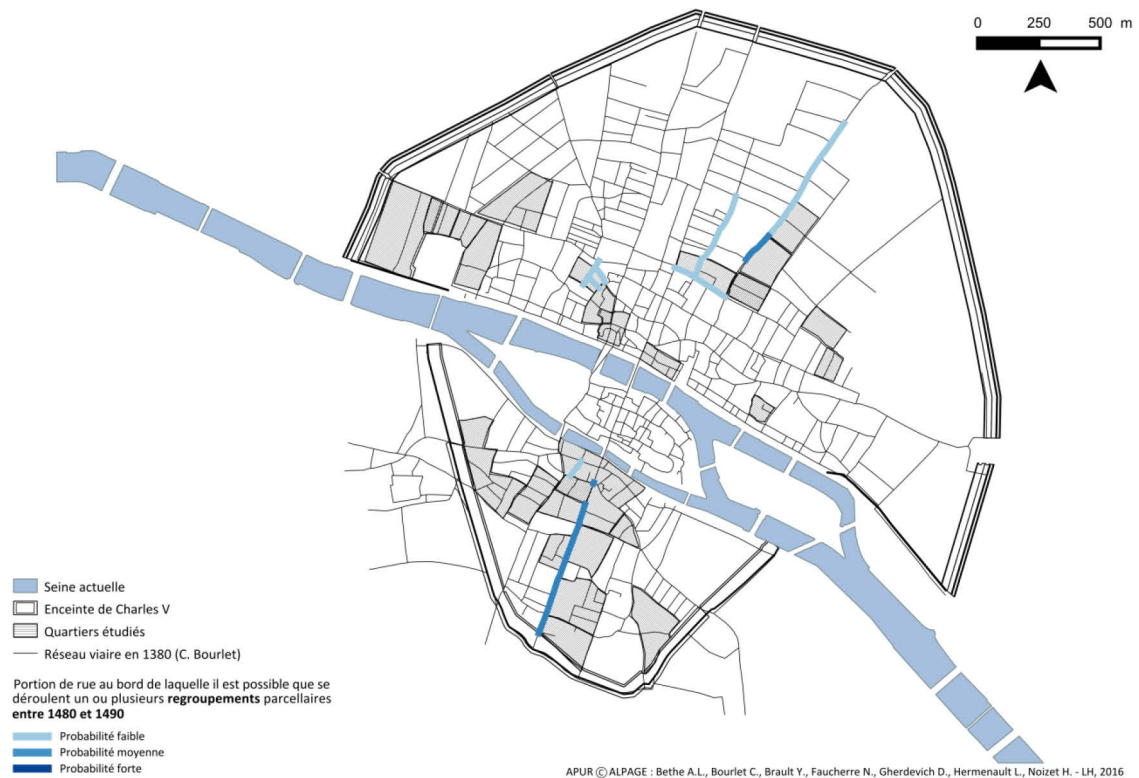
ANNEXE 67. Probabilités d'occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1460 et 1470 par rue



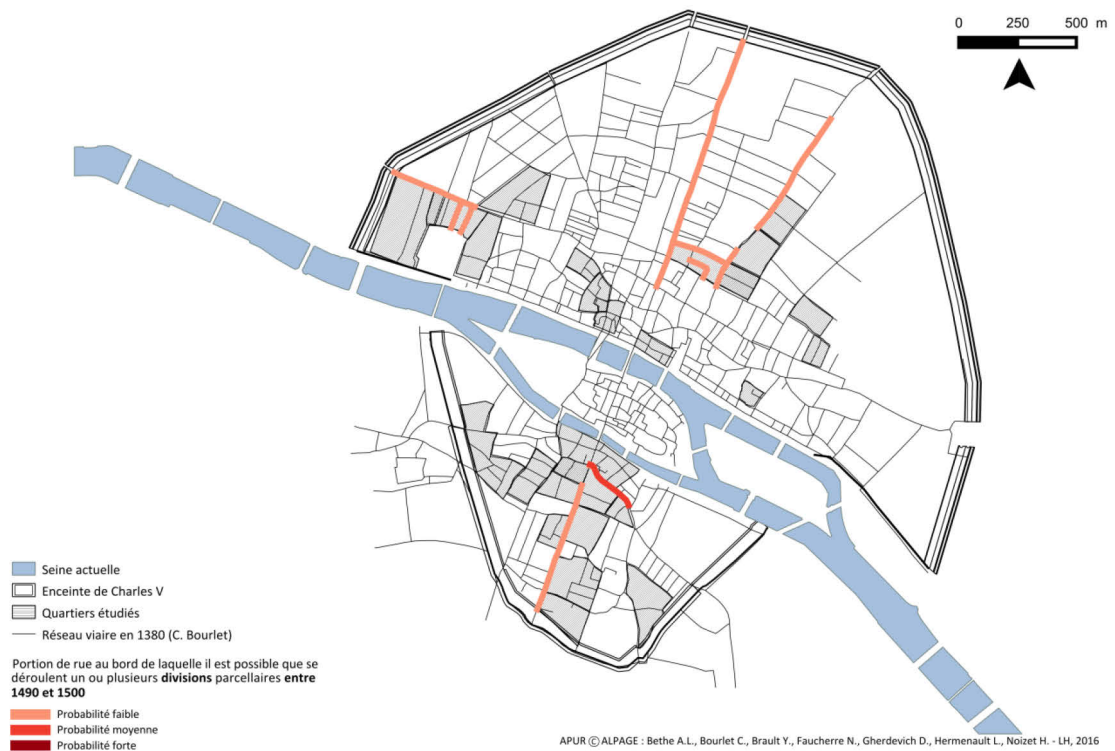
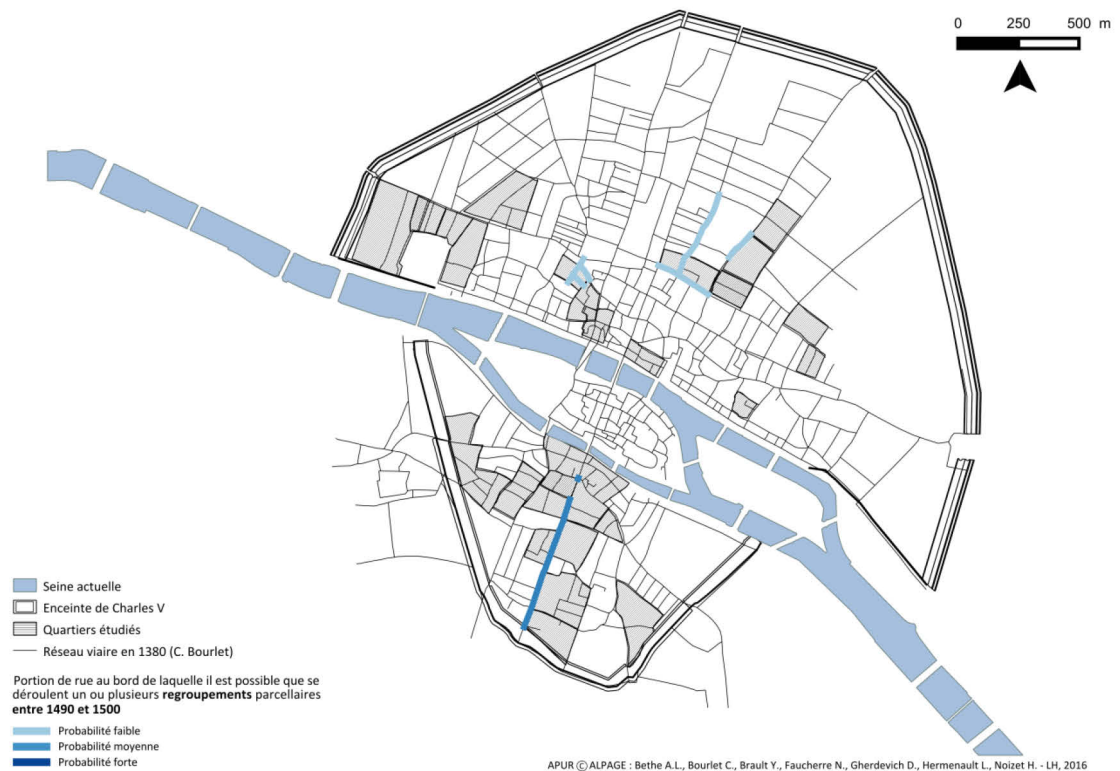
ANNEXE 68. Probabilités d'occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1470 et 1480 par rue



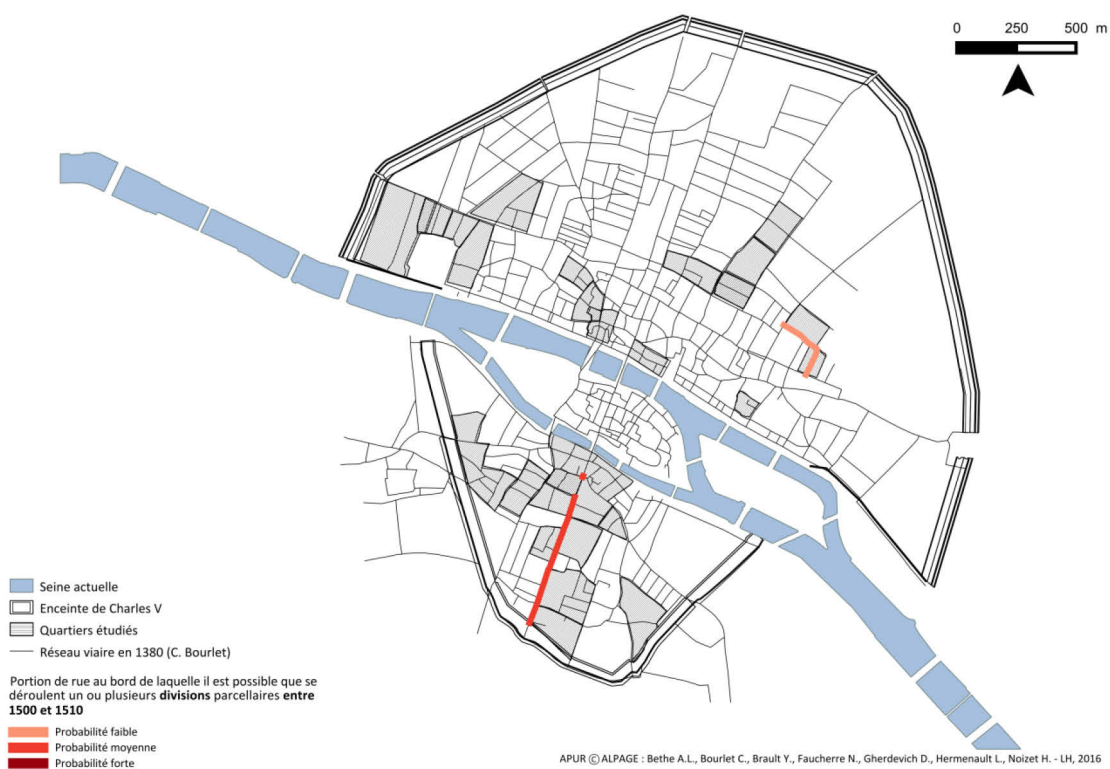
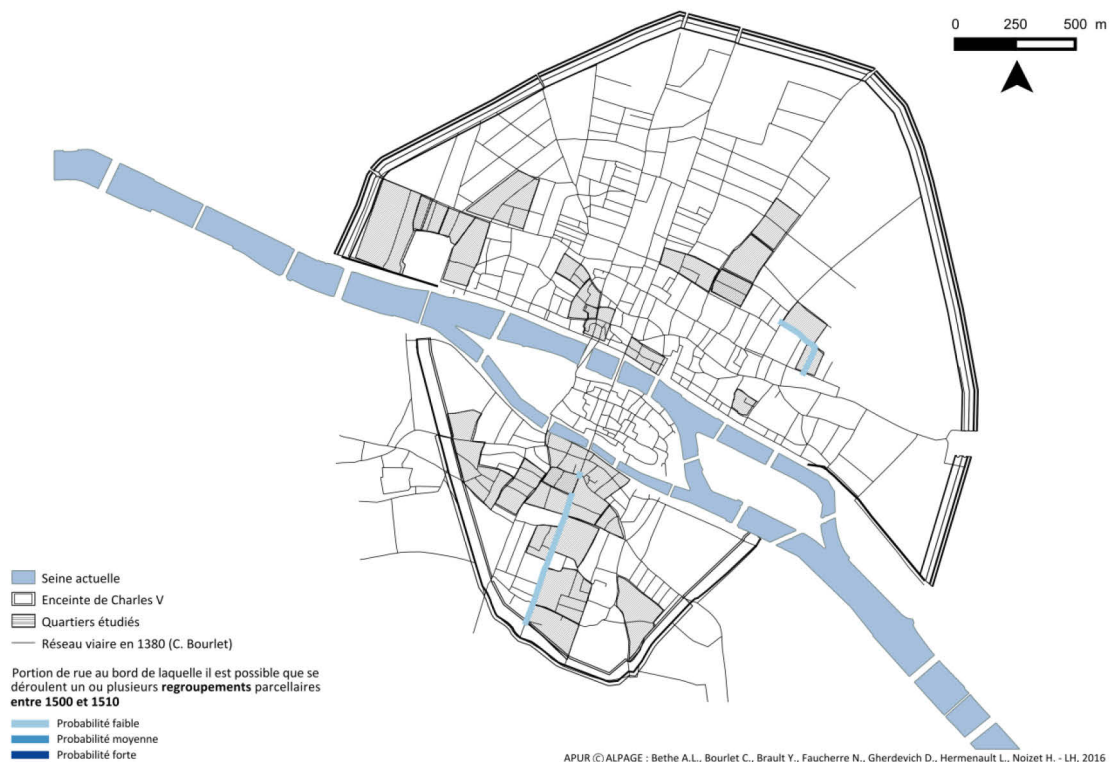
ANNEXE 69. Probabilités d'occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1480 et 1490 par rue



ANNEXE 70. Probabilités d'occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1490 et 1500 par rue

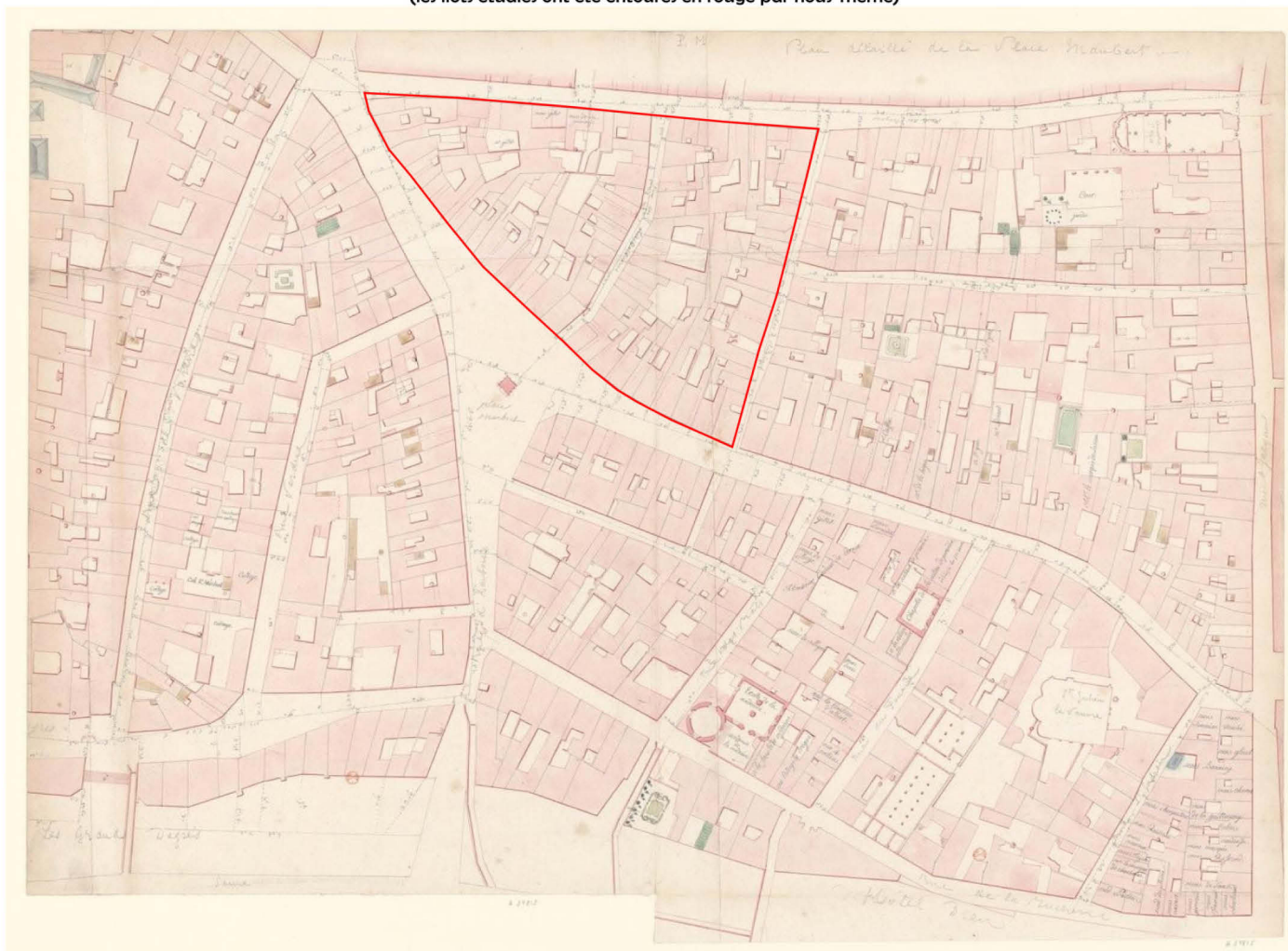


ANNEXE 71. Probabilités d'occurrence des regroupements et divisions parcellaires entre 1500 et 1510 par rue



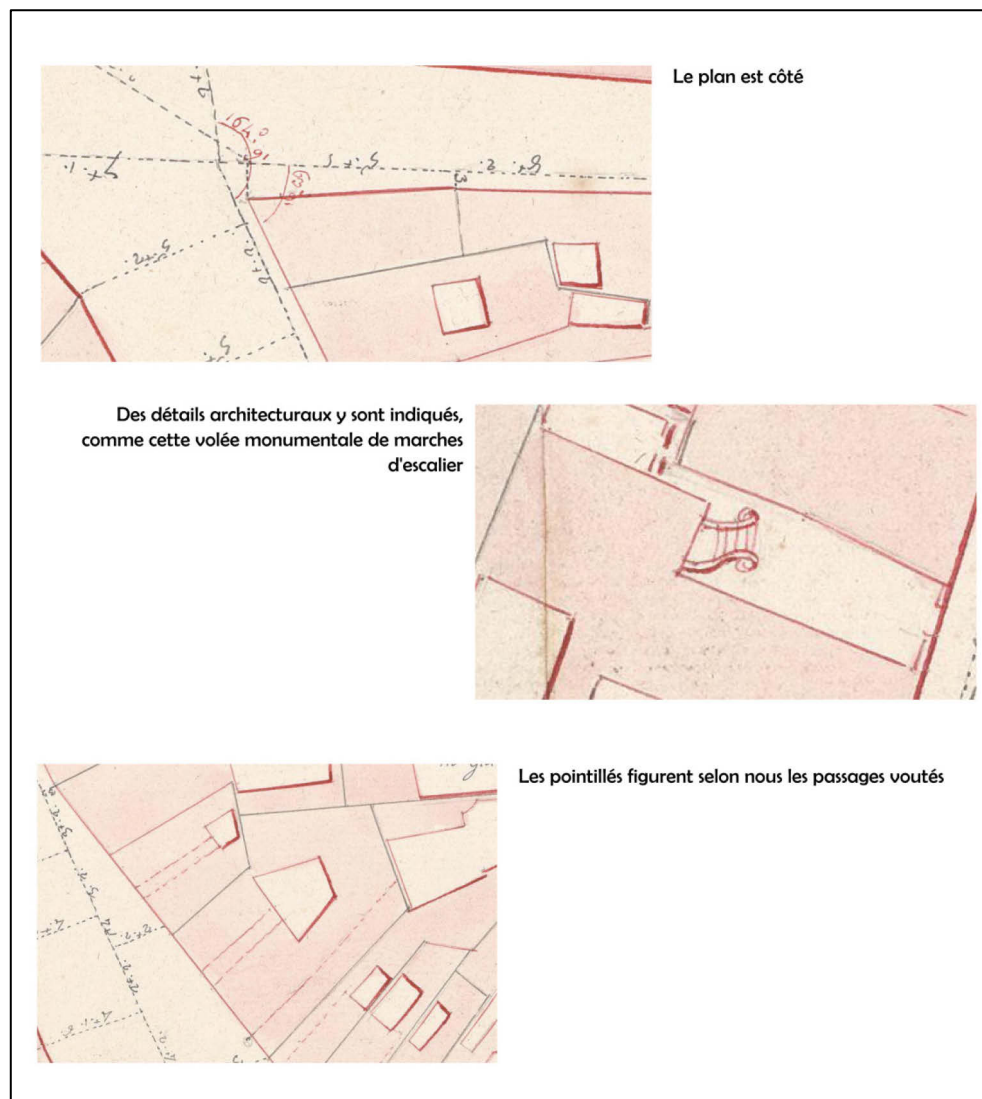
ANNEXE 72. Plan détaillé de la place Maubert par l'abbé Delagrive (circa 1730)

(les îlots étudiés ont été entourés en rouge par nous-même)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ANNEXE 73. Plan détaillé de la place Maubert par l'abbé Delagrive - détails



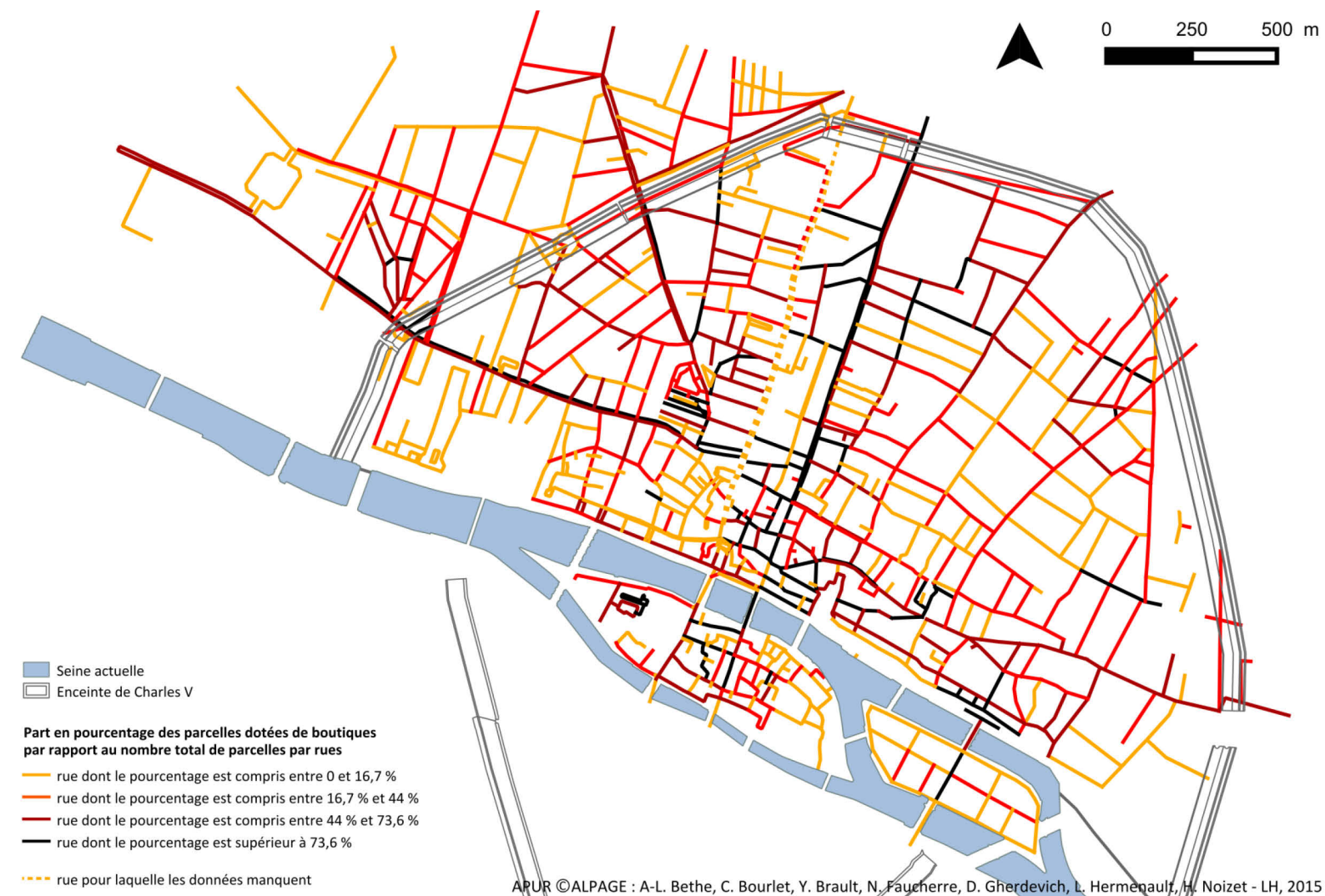
ANNEXE 74. Divisions et remembrements parcellaires aux abords de la place Maubert entre 1730 et 1810-1836



ANNEXE 75. Evolution des passages cochers et piétons dans deux îlots aux abords de la place Maubert entre 1730 et 1810-1836



ANNEXE 76. Pourcentage du nombre de parcelles dotées d'une boutique par rapport au nombre total de parcelles décrites rue par rue d'après les données du Terrier du roi (1700-1725)



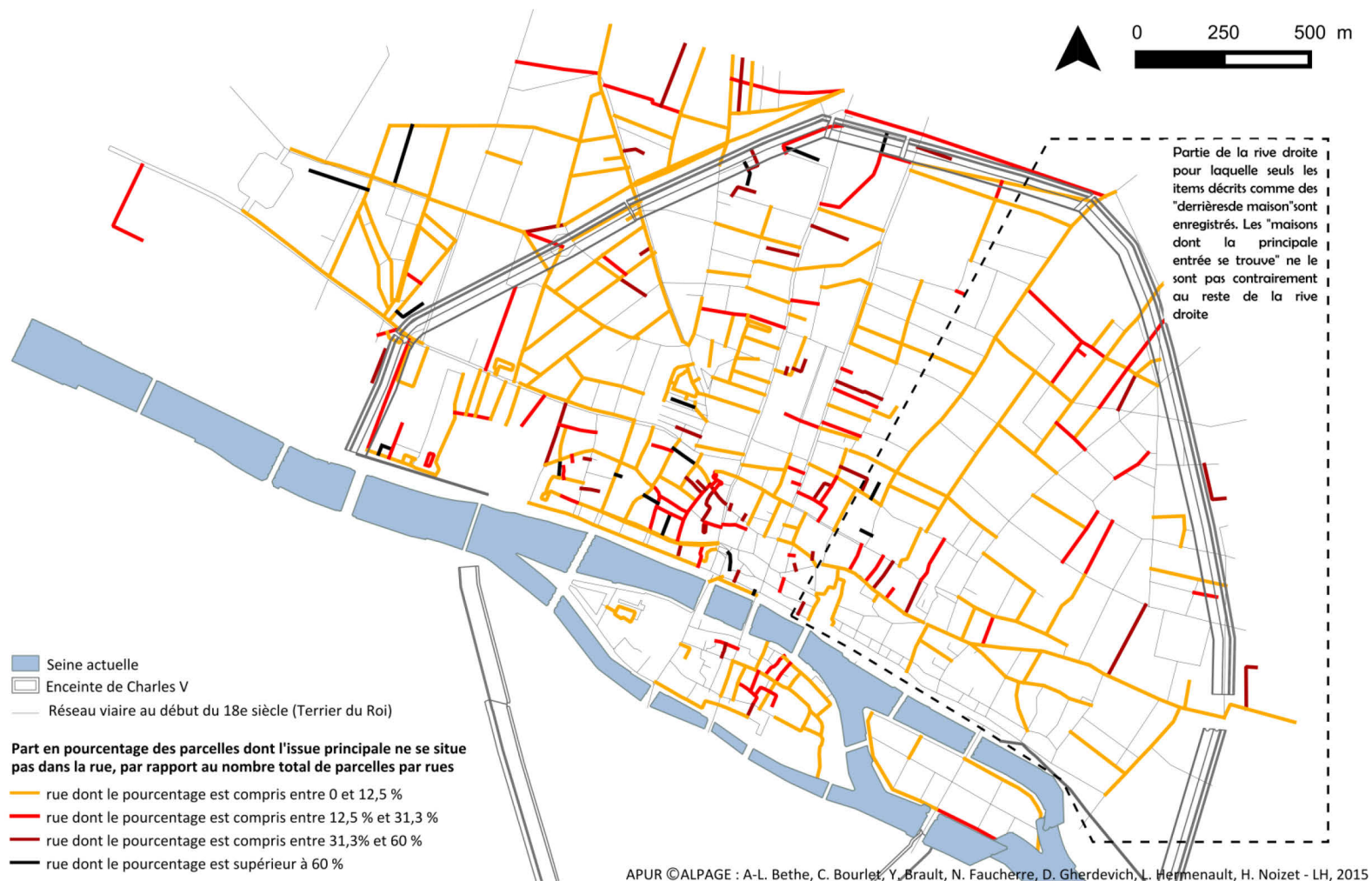
ANNEXE 77. Pourcentage du nombre de parcelles dotées de porte cochère par rapport au nombre total de parcelles décrites rue par rue d'après les données du Terrier du roi (1700-1725)



ANNEXE 78. Pourcentage du nombre de parcelles dotées d'une maison sans boutique par rapport au nombre total de parcelles décrites rue par rue d'après les données du Terrier du roi (1700-1725)



ANNEXE 79. Pourcentage du nombre de parcelles dotées d'une maison n'ayant pas d'issue sur la rue par rapport au nombre total de parcelles décrites dans la rue d'après les données du Terrier du roi (1700-1725)



ANNEXE 80. Confrontation des taux de portes cochères par rue au début du XVIII^e siècle et l'extension des propriétés foncières des nobles et prélats en 1400



ANNEXE 81. Analyse des modalités en colonne de l’AFC dont la représentation graphique est présentée en figure 68

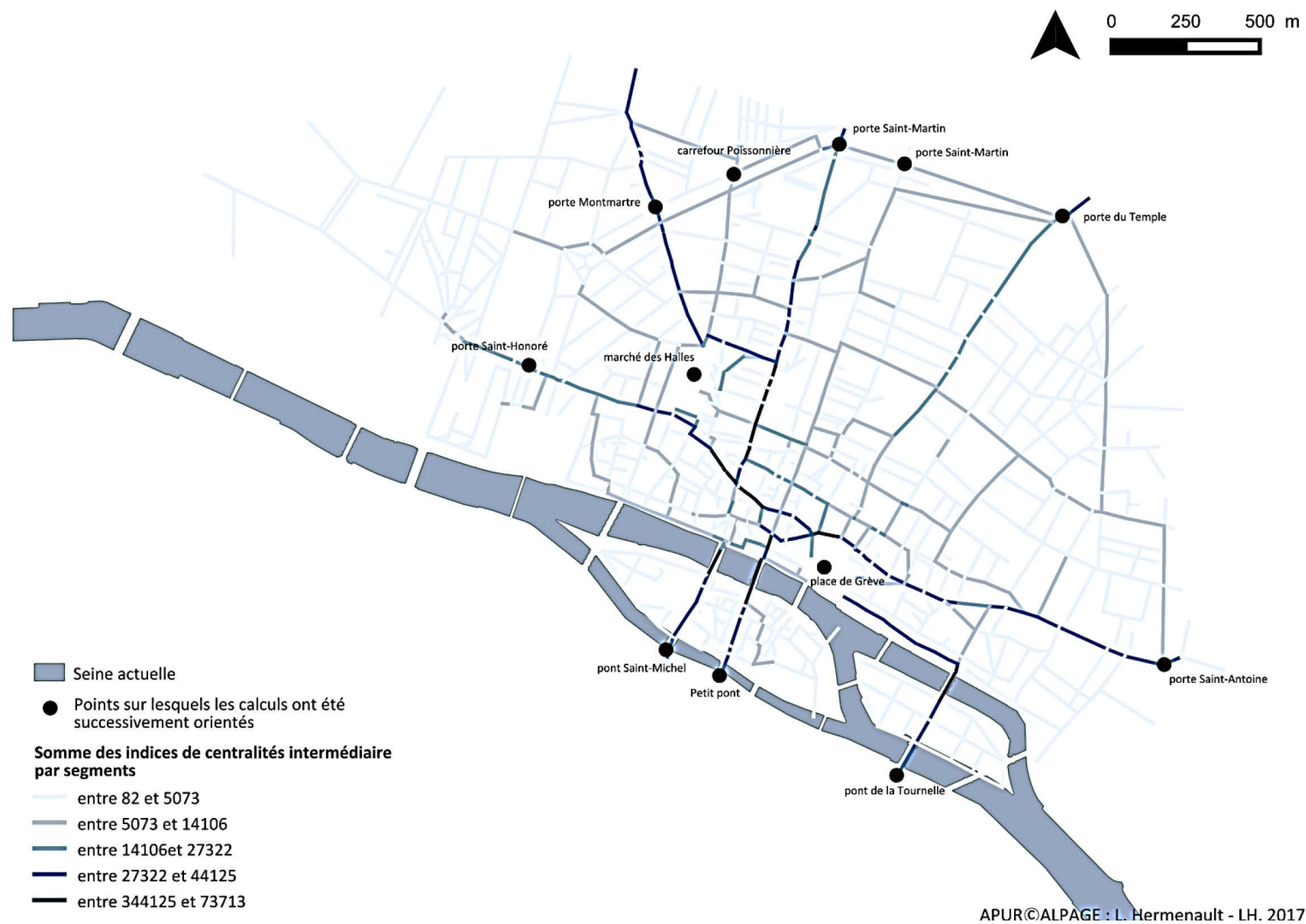
	Axe 1		Axe 2	
	Coord.	Contribution	Coord.	Contribution
présence de portes cochères	-0,403	8,993	-0,567	69,739
présence de boutiques	0,817	63,352	0,025	0,225
présence de maisons sans boutique	-0,501	27,655	0,264	30,036

En rouge apparaissent les coordonnées et les contributions inférieures à la moyenne, tandis qu’en vert apparaissent les coordonnées et les contributions supérieures à la moyenne. La variable « présence de boutiques » structure fortement l’axe 1. Les variables « présence de portes cochères » et « présence de maisons sans boutique » ont des coordonnées proches sur l’axe 1. L’axe 2 est très fortement structuré par la variable « présence de porte cochère ». La variable « présence de maisons sans boutique » est plus proche sur l’axe 2 de celle « présence de boutiques » que de celle « présence de portes cochères ». L’examen des modalités en colonne de cette analyse factorielle des correspondances montrent que les variables « présence de boutiques » et « présence de

portes cochères » ont tendance à s’opposer. La distance entre les variables « présence de maisons sans boutique » et « présence de boutique » est moindre mais la première semble tout de même légèrement plus attirée par la variable « présence de portes cochères ».

En ce qui concerne les modalités en ligne (trop nombreuses pour être présentées ici), nous remarquons que les individus les plus structurants sur l’axe 1 sont les rues fortement dotées en boutiques. Ce sont encore ces mêmes rues ainsi que les rues fortement dotées de maisons sans boutique qui structurent l’axe 2. Ceci montre que les rues fortement dotées en boutiques ont souvent un comportement qui les oppose au reste des rues.

ANNEXE 82. Filaire des voies au début du XVIII^e siècle pondéré par les indices de centralités intermédiaires de chacun des tronçons



ANNEXE 83. Analyse des modalités en colonne puis en ligne de l’AFC dont la représentation graphique est présentée en figure 72

	Axe 1		Axe 2	
	Coord.	Contribution	Coord.	Contribution
classe a	-0,161	20,146	-0,066	16,354
classe b	-0,126	8,224	0,028	1,925
classe c	0,042	0,518	0,226	73,126
classe d	0,231	17,466	-0,066	6,989
classe e	0,527	53,646	-0,041	1,606

	Axe 1		Axe 2	
	Coord,	Contribution	Coord,	Contribution
classe A	-0,108	17,913	-0,031	7,021
classe B	0,08	2,176	0,174	49,64
classe C	0,486	22,004	0,183	15,274
classe D	0,625	40,5	-0,213	22,877
classe E	0,623	17,406	-0,154	5,188

En rouge apparaissent les coordonnées et les contributions inférieures à la moyenne, tandis qu’en vert apparaissent les coordonnées et les contributions supérieures à la moyenne. En colonne, la classe a et la classe e structurent le plus fortement l’axe 1 : les plus faibles et les plus fortes proportions en parcelles dotées de boutique(s) se repoussent. En ligne, ce sont les classe C et D qui contribuent le plus fortement à l’axe 1, tandis que la classe A et la classe E contribuent de manière presque égale à l’axe : les rues qui ont un indice de centralité intermédiaire élevé

structurent fortement l’axe 1 et leur profil en matière d’équipement commercial les distingue des autres. En colonne, c’est la classe c qui structure presque très fortement l’axe 2, alors qu’en ligne, ce sont les classes B et puis dans une moindre mesure D qui le structure. Cela signifie que sur le second axe, les contributions des classes médianes sont plus lisibles. On distingue ainsi le profil particulier des rues dotées d’un pourcentage moyen de boutique : elles peuvent avoir très indifféremment un indice de centralité fort comme faible.

ANNEXE 84. Analyse des modalités en colonne puis en ligne de l'AFC dont la représentation graphique est présentée en figure 73

	Axe 1		Axe 2	
	Coord,	Contribution	Coord,	Contribution
classe a	0,204	51,257	0,001	0,018
classe b	-0,067	3,641	0,041	11,112
classe c	-0,196	17,25	-0,037	5,15
classe d	-0,2	17,09	-0,085	25,693
classe e	-0,47	10,761	0,379	58,027

	Axe 1		Axe 2	
	Coord,	Contribution	Coord,	Contribution
classe A	-0,018	0,682	-0,04	28,001
classe B	-0,226	26,359	0,109	50,511
classe C	0,367	20,378	0,052	3,33
classe D	0,356	17,953	0,12	16,966
classe E	0,712	34,627	0,046	1,193

En rouge apparaissent les coordonnées et les contributions inférieures à la moyenne, tandis qu'en vert apparaissent les coordonnées et les contributions supérieures à la moyenne. En colonne, la classe a structure fortement l'axe 1 : ce sont donc les plus faibles proportions de portes cochères qui organisent ce facteur. En ligne, plusieurs classes contribuent fortement. Il s'agit des classes B, C et puis surtout E, qui est la classe qui regroupe les rues dont les indices de centralité intermédiaire sont les plus forts. En colonne, les classes d et e structurent fortement l'axe 2, alors qu'en ligne, ce sont les classes A et B qui jouent ce rôle : si l'axe 1 tendait déjà à l'être, l'axe 2 est lui très organisé par les classes extrêmes que sont les plus faibles indices de centralité et les plus forts taux de portes cochères par rue.

ANNEXE 85. Analyse des modalités en colonne puis en ligne de l'AFC dont la représentation graphique est présentée en figure 74

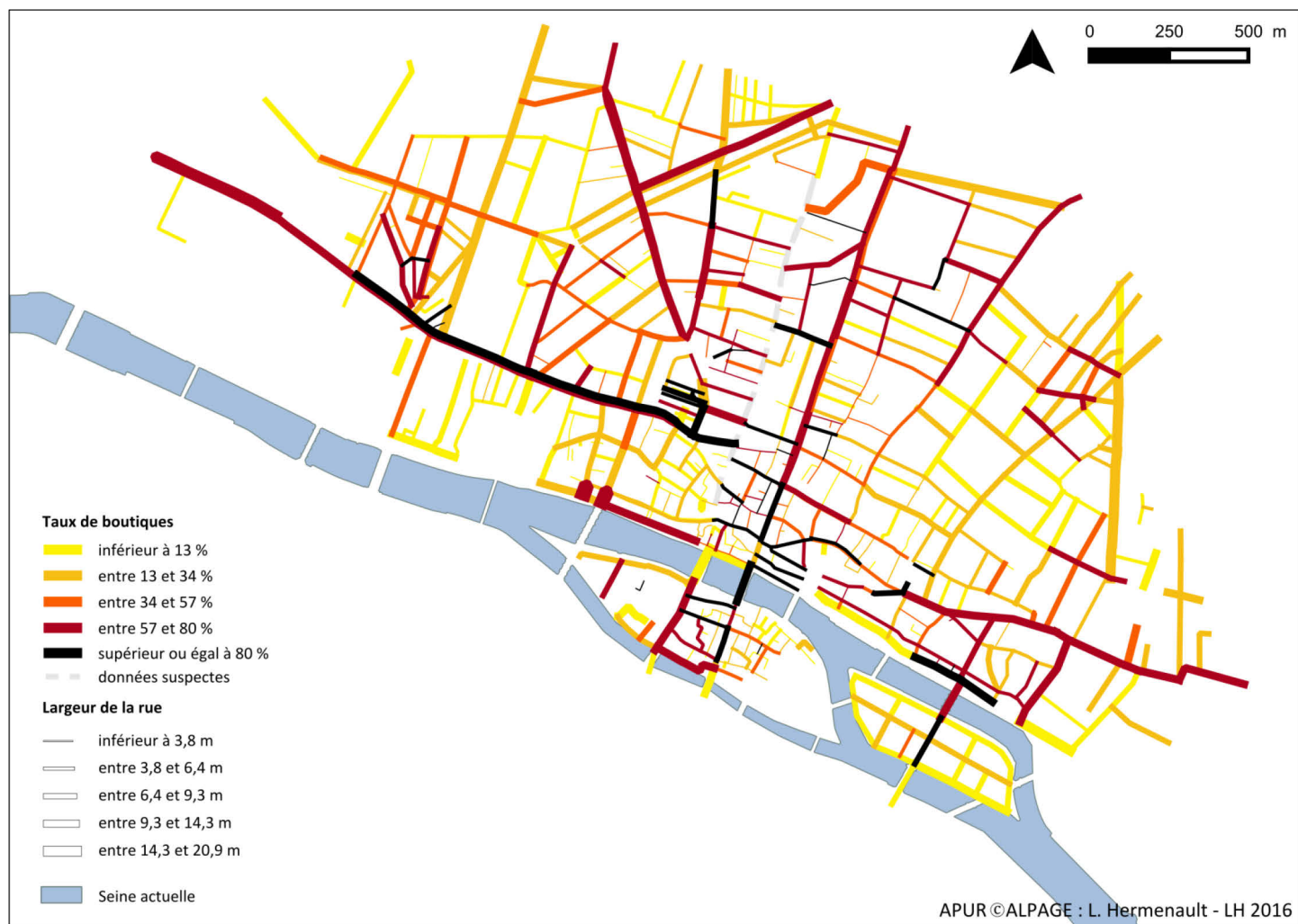
	Axe 1		Axe 2	
	Coord.	Contributions	Coord.	Contributions
classe A	-0,069	9,725	-0,053	18,471
classe B	-0,062	1,798	0,22	75,168
classe C	0,415	23,226	0,072	2,325
classe D	0,524	37,687	0,01	0,049
classe E	0,662	27,563	-0,139	3,987

	Axe 1		Axe 2	
	Coord.	Contributions	Coord.	Contributions
classe a	-0,141	10,309	-0,122	25,609
classe b	-0,137	6,532	-0,017	0,347
classe c	-0,019	0,069	0,173	19,365
classe d	0,229	11,577	-0,002	0,004
classe e	0,496	32,056	0,124	6,558
classe v	0,189	20,9	-0,078	11,592
classe w	-0,031	0,369	0,079	7,984
classe x	-0,186	7,43	0,063	2,774
classe y	-0,214	9,345	0,04	1,062
classe z	-0,246	1,413	0,569	24,705

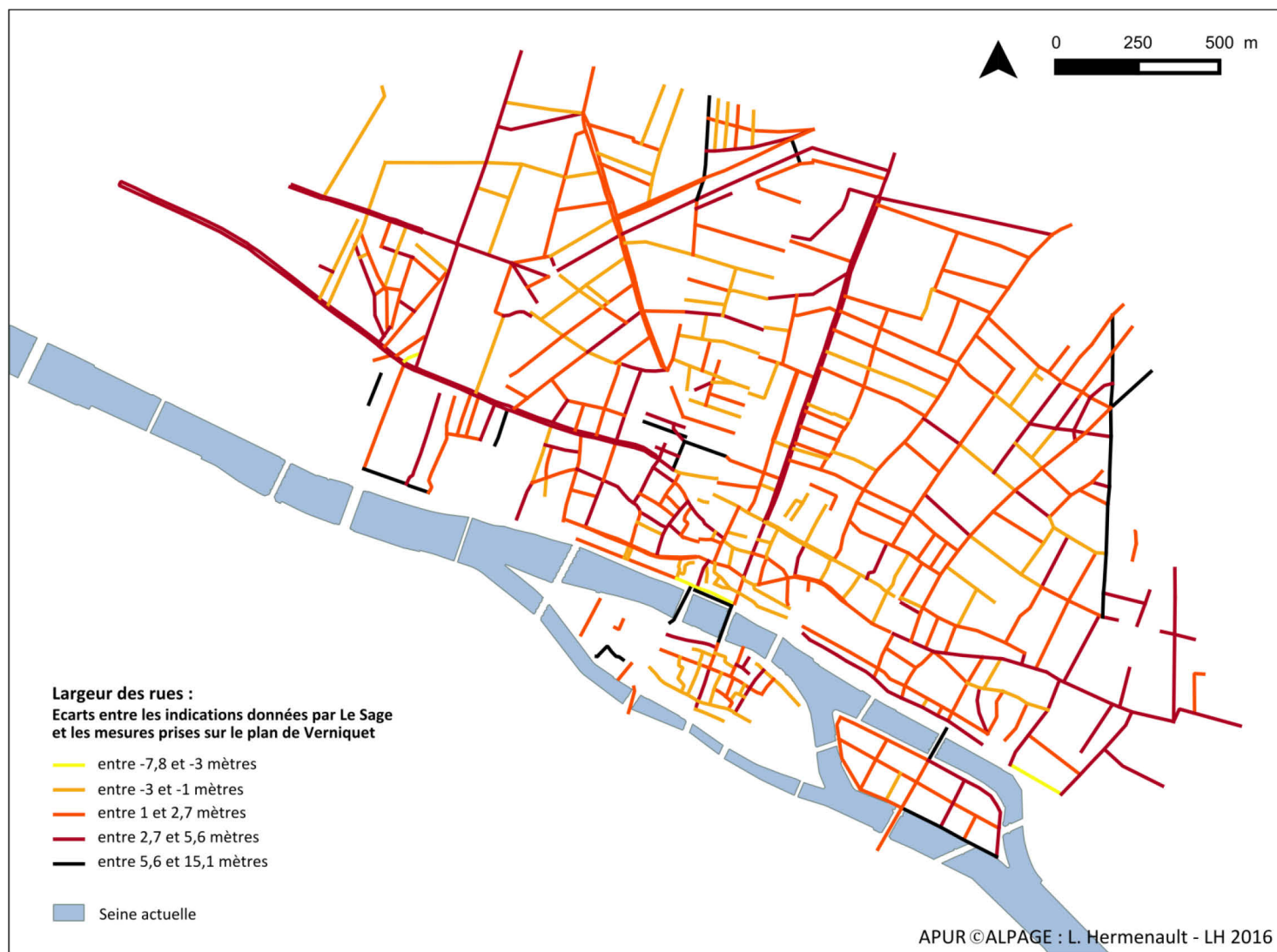
En rouge apparaissent les coordonnées et les contributions inférieures à la moyenne, tandis qu'en vert apparaissent les coordonnées et les contributions supérieures à la moyenne. En ligne, les classes C, D et E structurent toutes les trois fortement l'axe 1, alors que sur l'axe 2, c'est la classe B qui joue ce rôle. En colonne, ce sont les classes qui sont très attirées par les classes C, D et E qui structurent l'axe 1 (classe d, e et v).

Sur l'axe 2, en revanche les classes a, z puis dans une moindre mesure c structurent fortement l'axe. Cela nous amène à penser que les rues très fréquentées ont un profil bien particulier en matière d'équipements en boutique et en porte cochère. Enfin, les rues dont les taux de présence d'un équipement ou d'un autre sont extrêmement faibles ou forts structurent également fortement la série.

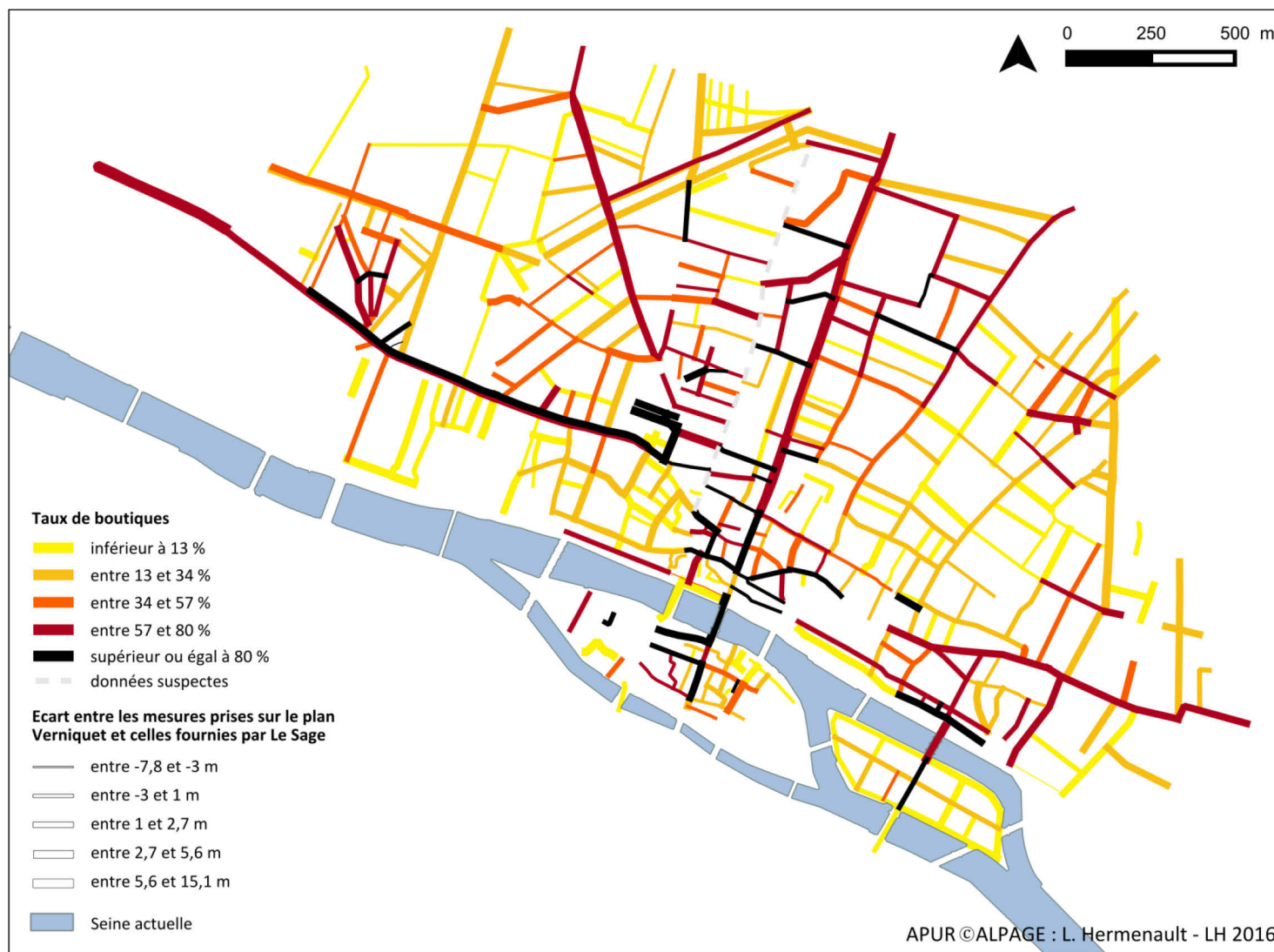
ANNEXE 86. Taux de boutiques par rues (d'après le Terrier du roi) et largeurs de rue mesurées sur le plan de Verniquet (1791)



ANNEXE 87. Ecarts de mesure de largeur entre les indications données par Le Sage (1769) et les mesures prises sur le plan Verniquet (1791)



ANNEXE 88. Taux de boutiques par rues (d'après le Terrier du roi) et écarts entre les mesures de largeur prise sur le plan Verniquet (1791) et les indications données par Le Sage (1769)



ANNEXE 89. Rues pour lesquelles l'écart entre les mesures prises sur le plan Verniquet (1791) et les indications de Le Sage (1769) est supérieur ou égal à 2,5 m



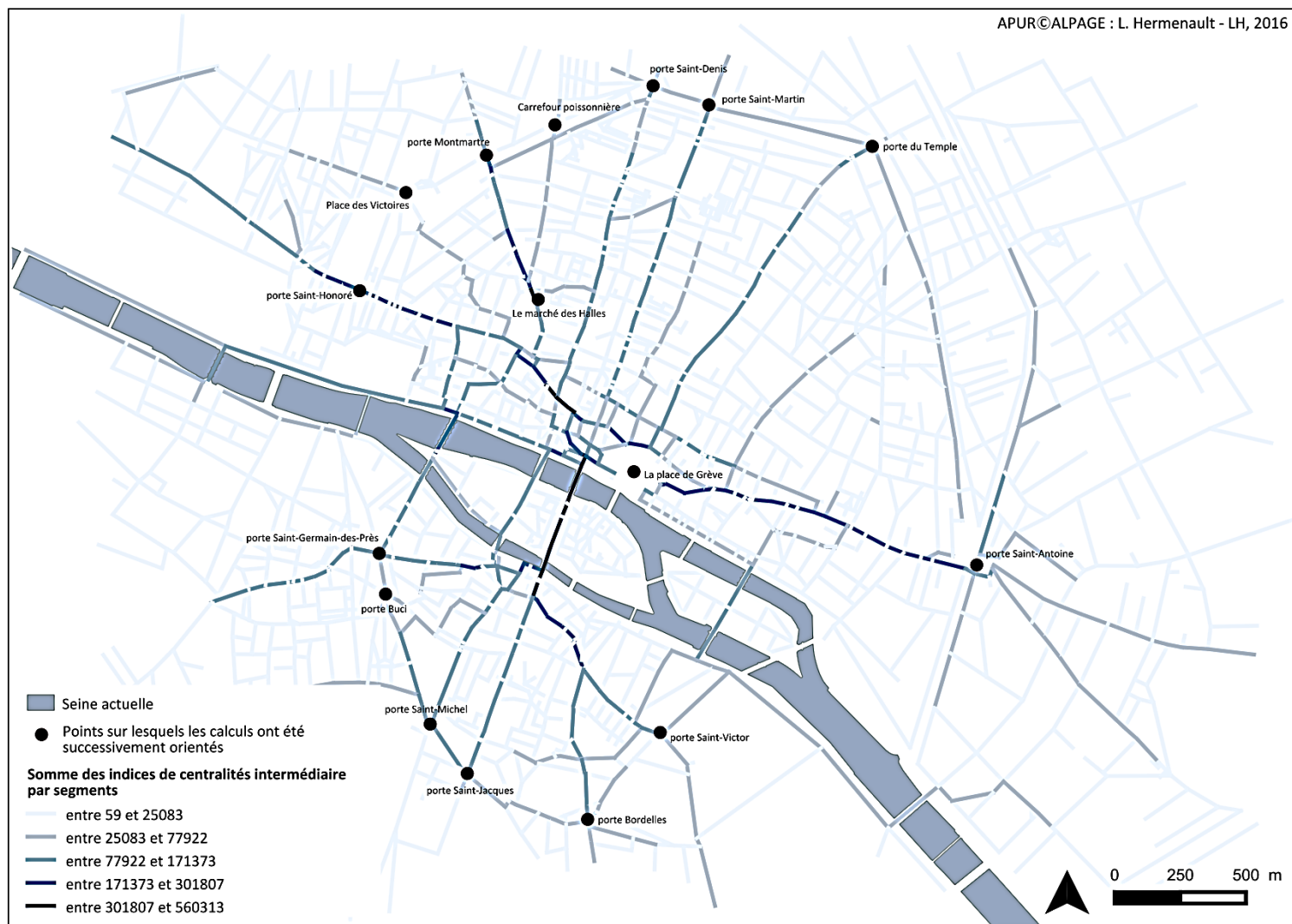
ANNEXE 90. Taux de boutiques et de portes cochères des rues pour lesquelles l'écart entre les mesures de largeur prises sur le plan Verniquet (1791) et celles fournies par Le Sage (1769) est supérieur ou égal à 2,5 m



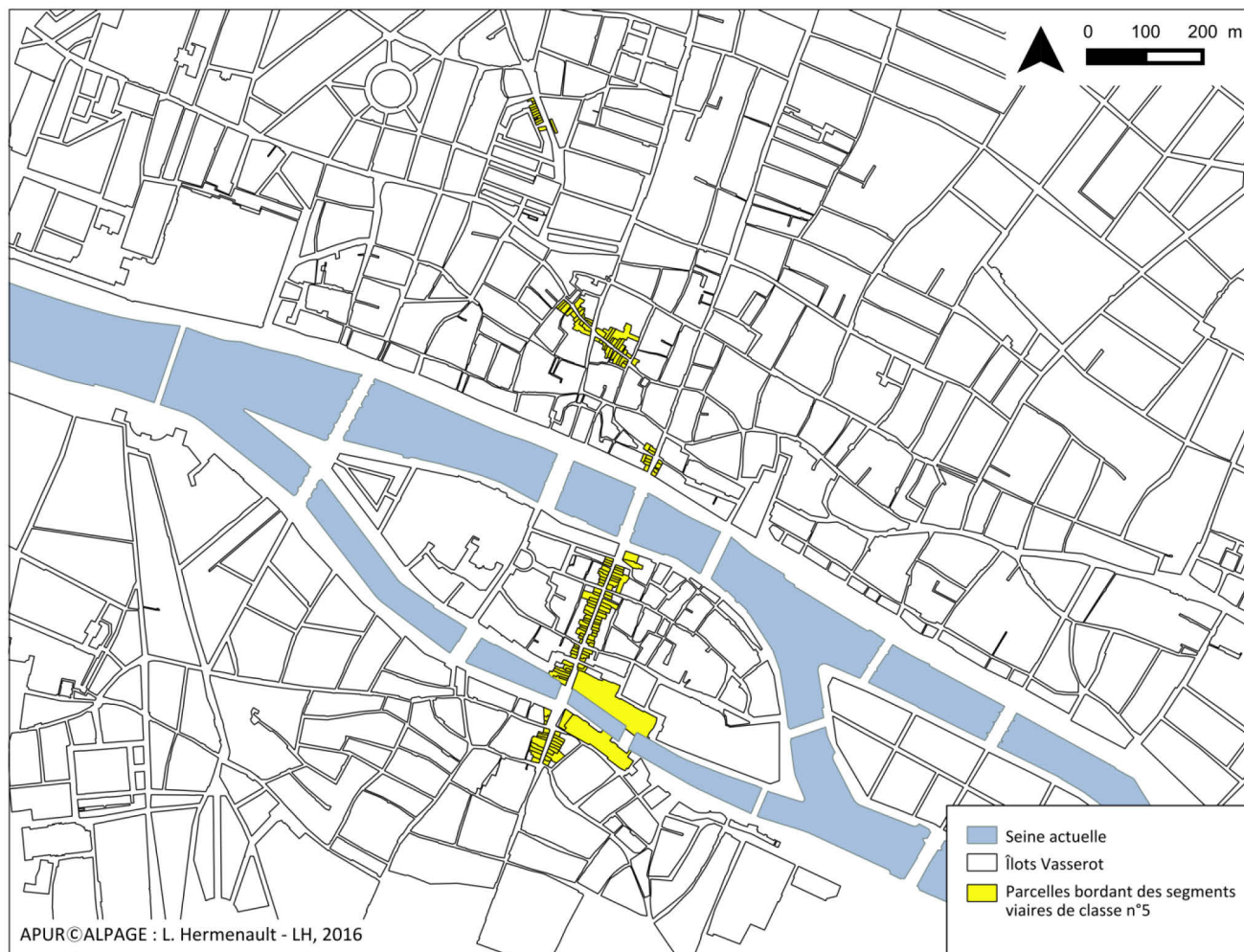
ANNEXE 91. Bornes ou « chasse-roues » destinées à protéger les murs et piédroits des portes à Paris en 1867 (photo : Charles Marville)



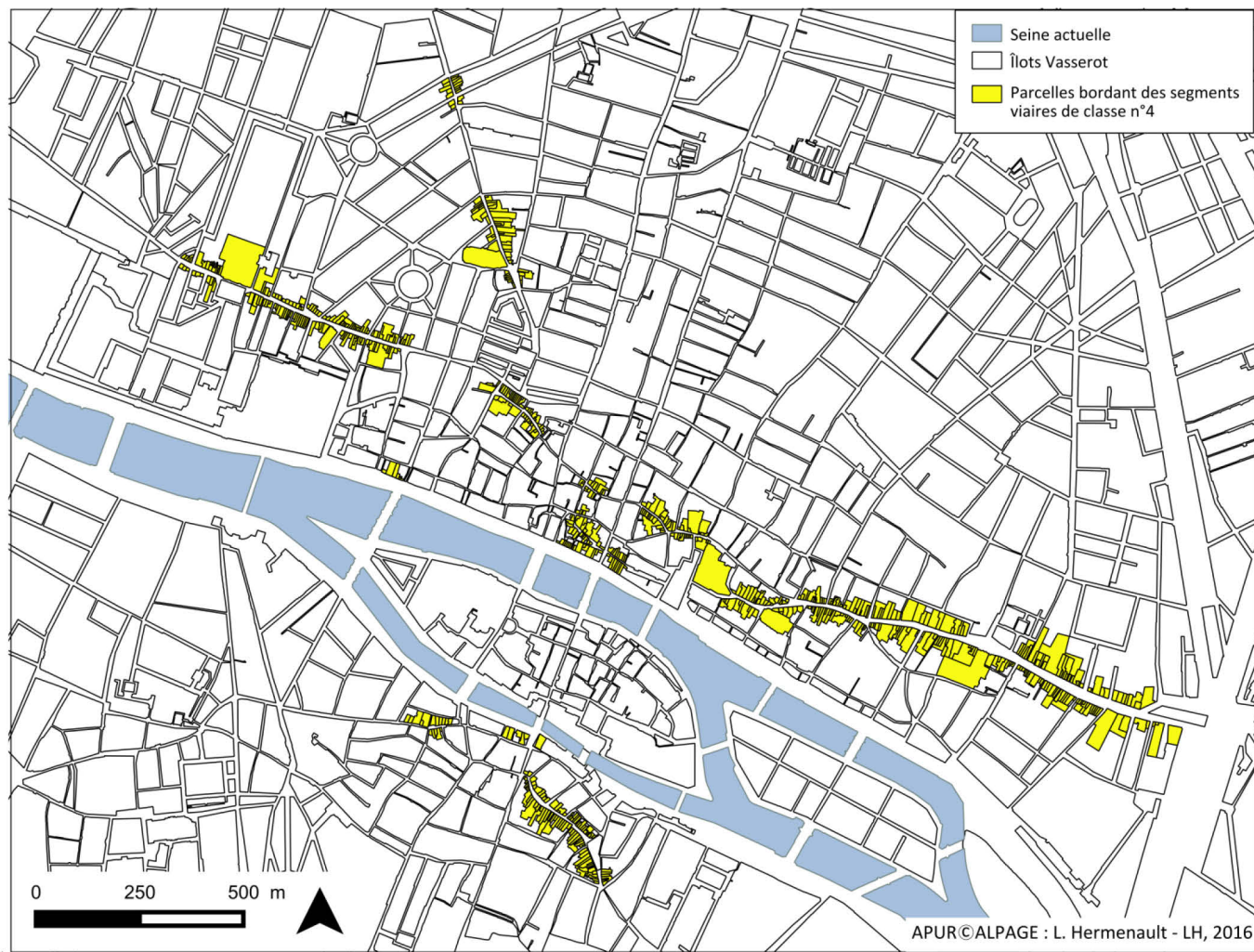
ANNEXE 92. Filaire des voies au début du XIX^e siècle pondérée par les indices de centralités intermédiaires de chacun des tronçons



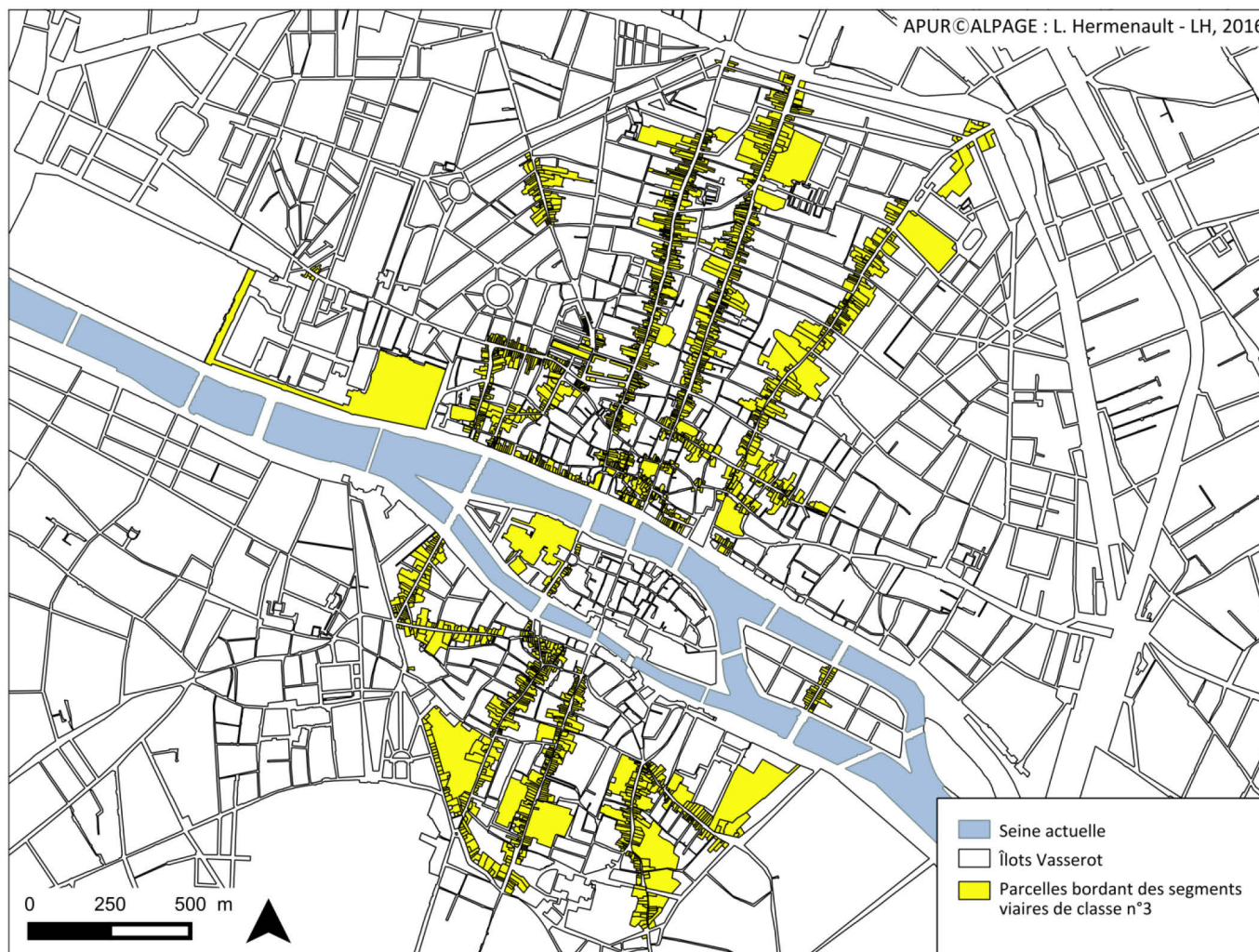
ANNEXE 93. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°5 (rues bondées)



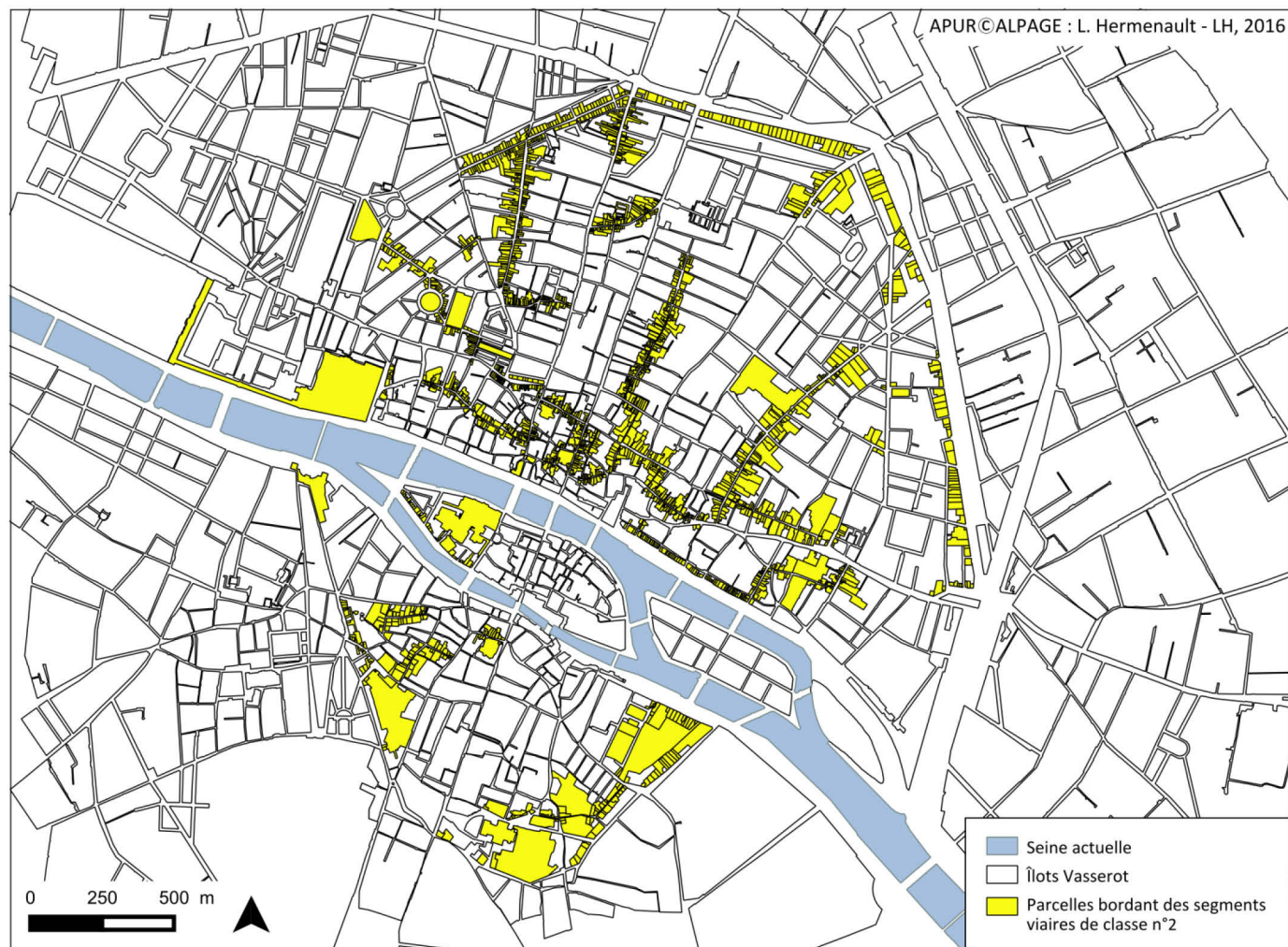
ANNEXE 94. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°4 (rues extrêmement fréquentées)



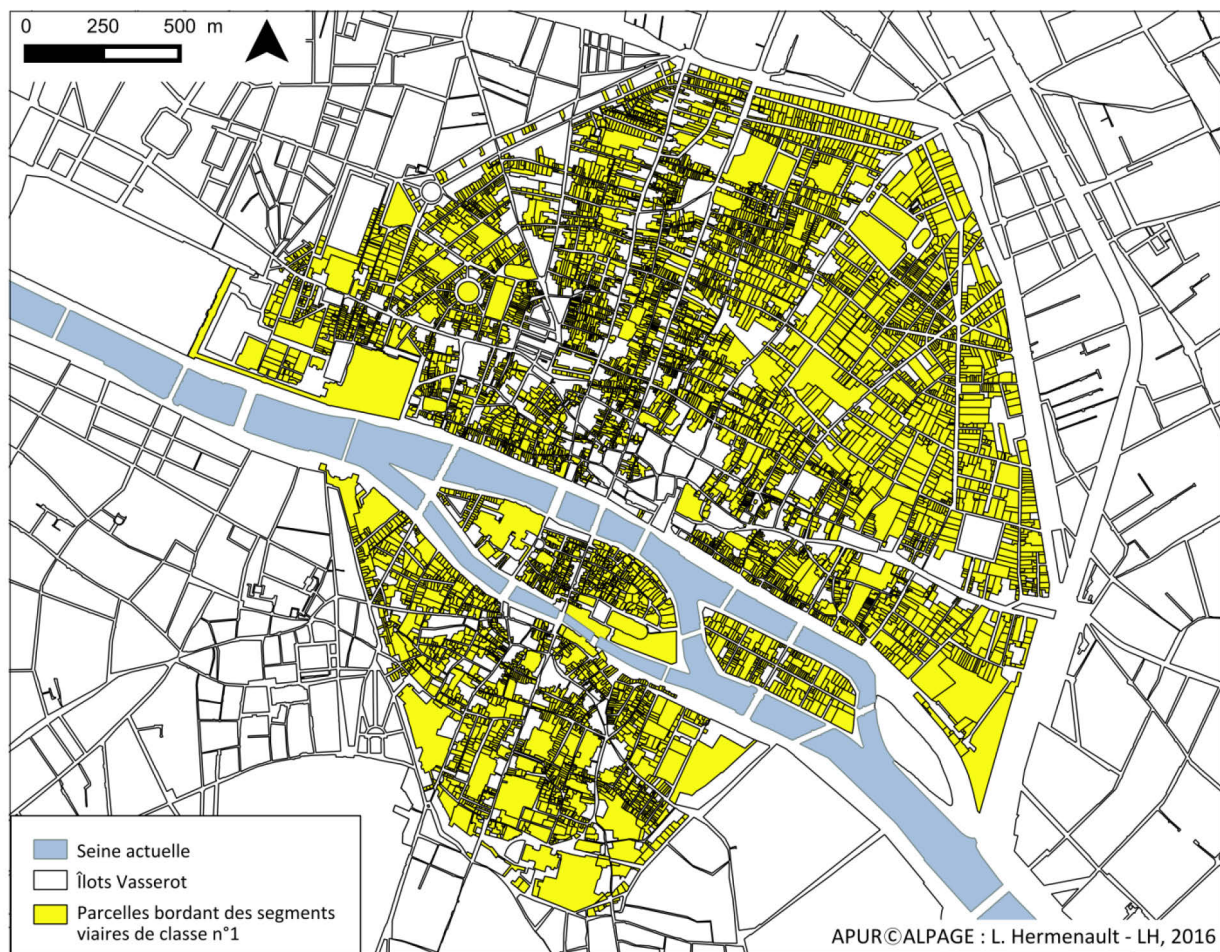
ANNEXE 95. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°3 (rues très fréquentées)



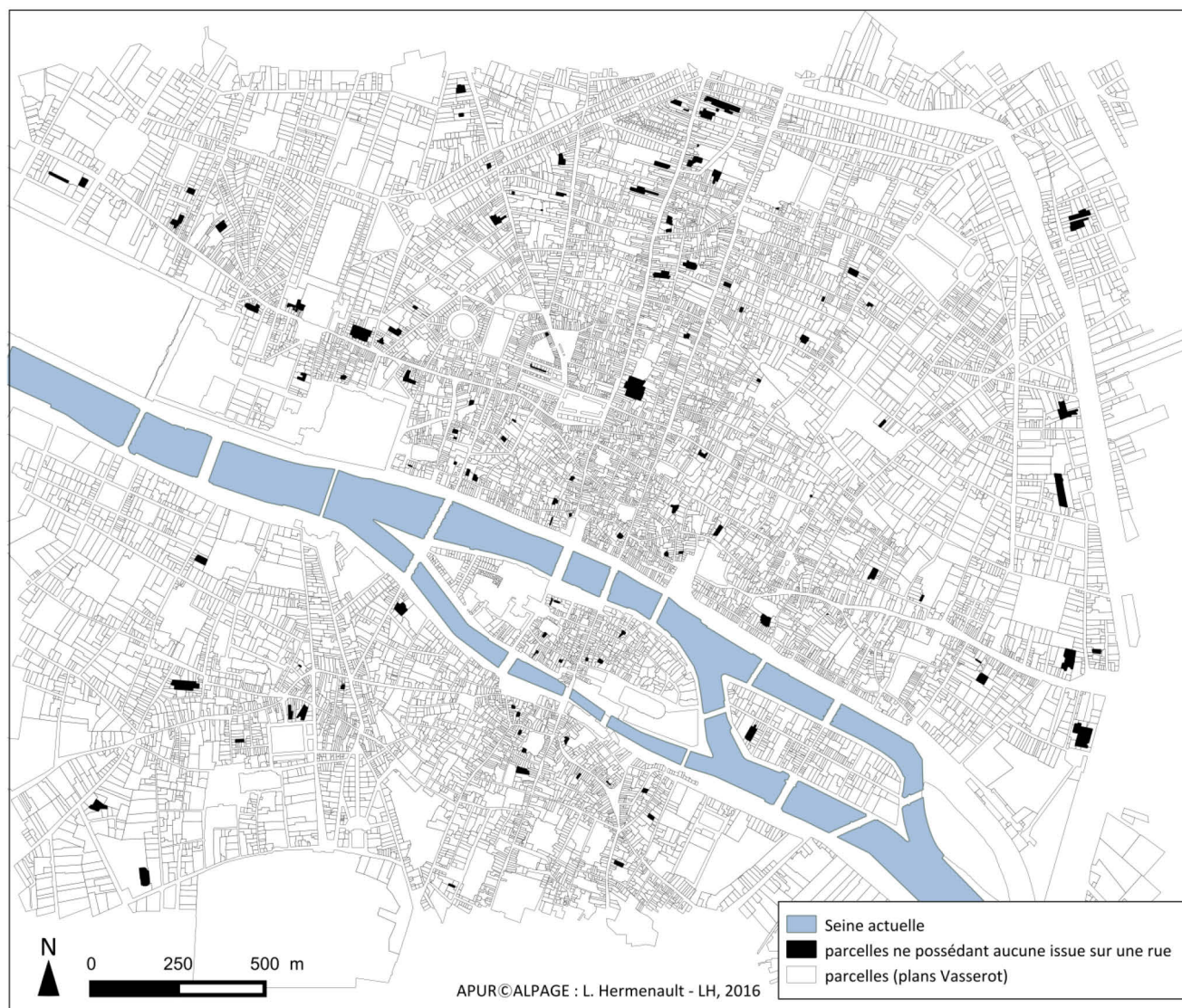
ANNEXE 96. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°2 (rues fréquentées)



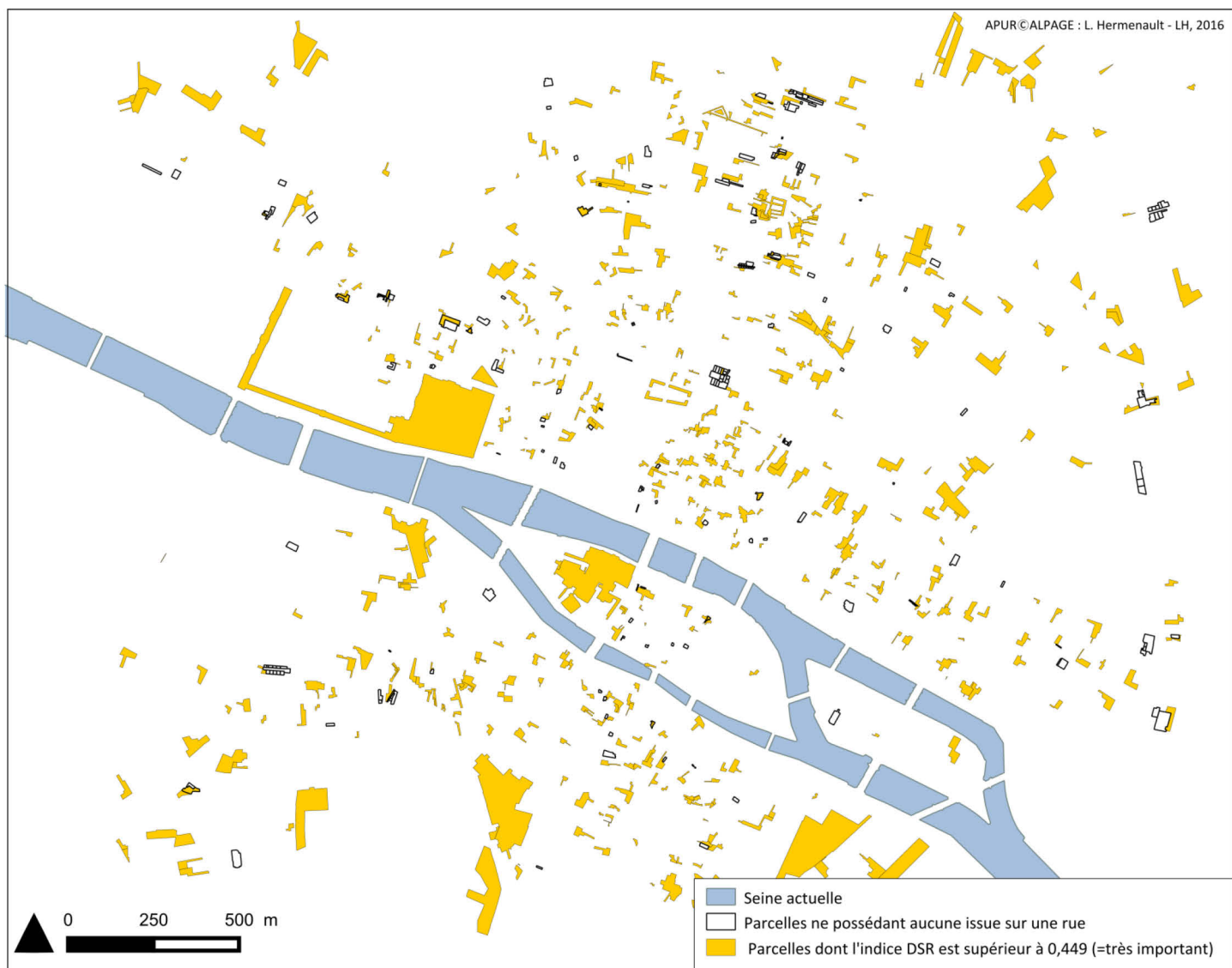
ANNEXE 97. Parcelles (plans Vasserot) appartenant à la classe n°1 (rues moins fréquentées)



ANNEXE 98. Parcelles (Plans Vasserot) qui ne possèdent aucun accès sur la rue






ANNEXE 99. Parcelles ne possédant aucun accès sur la rue et parcelles dont l'indice DSR est très fort

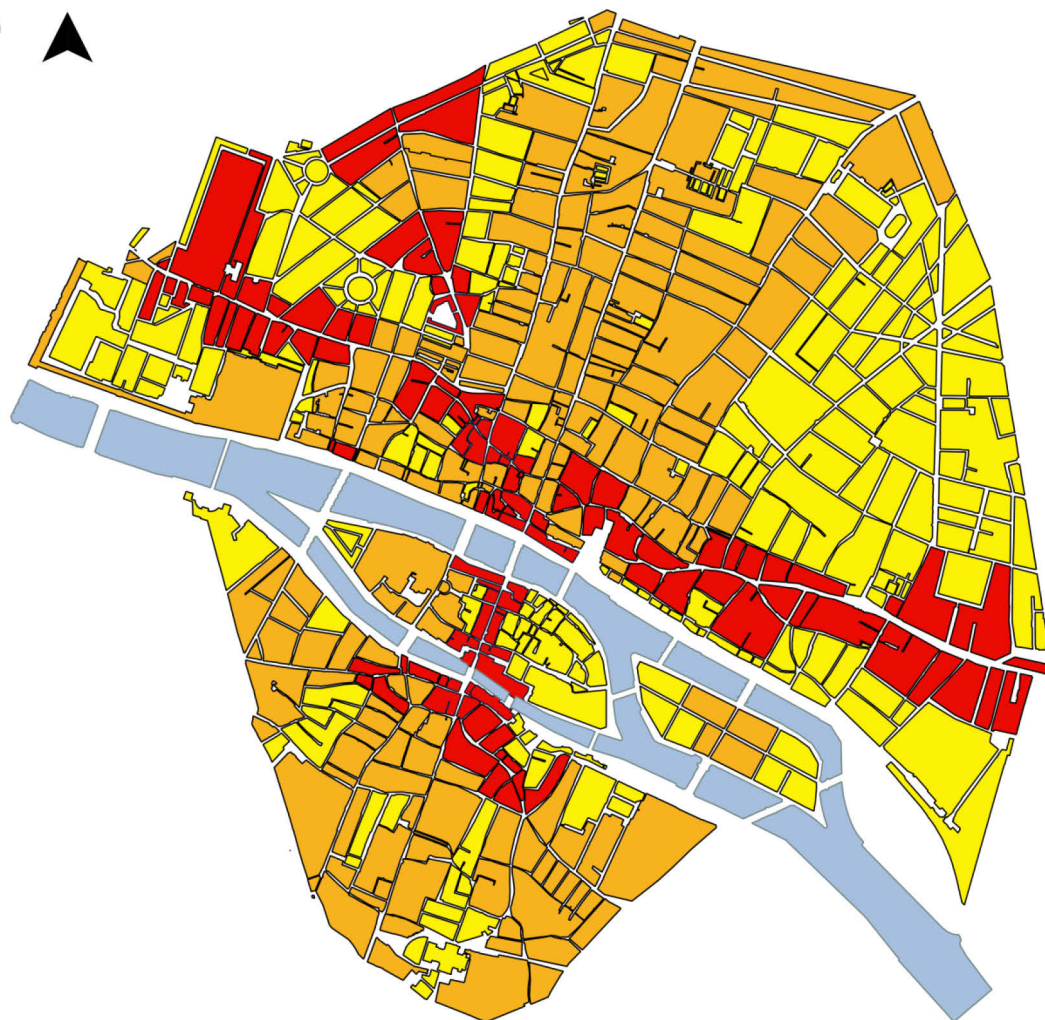


ANNEXE 100. Localisation des îlots appartenant aux trois types définis pour l'analyse

0 250 500 m

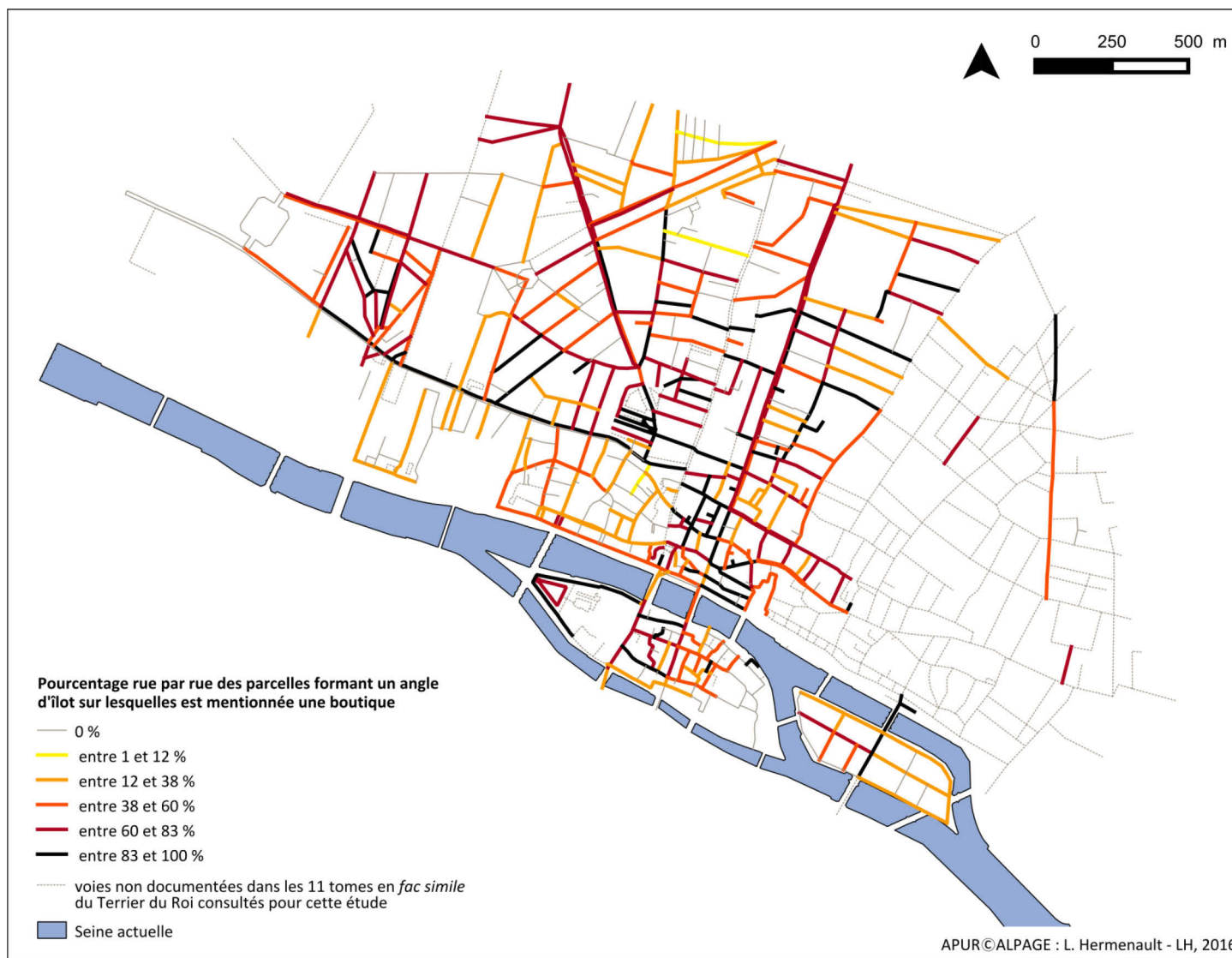


-  îlots de TYPE 1
-  îlots de TYPE 2
-  îlots de TYPE 3
-  Seine actuelle

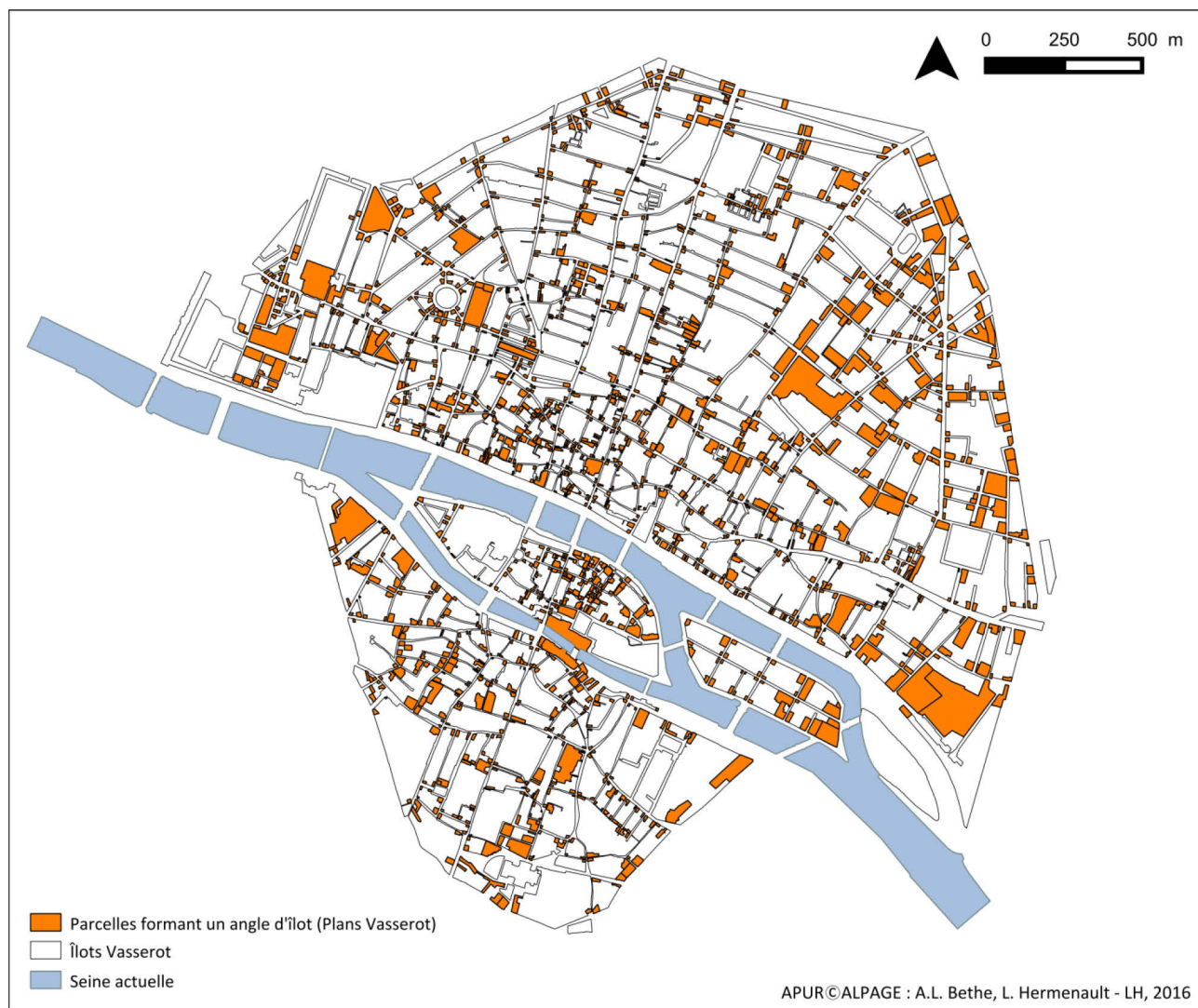


APUR©ALPAGE : A-L., Bethe, L. Hermenault - LH, 2016

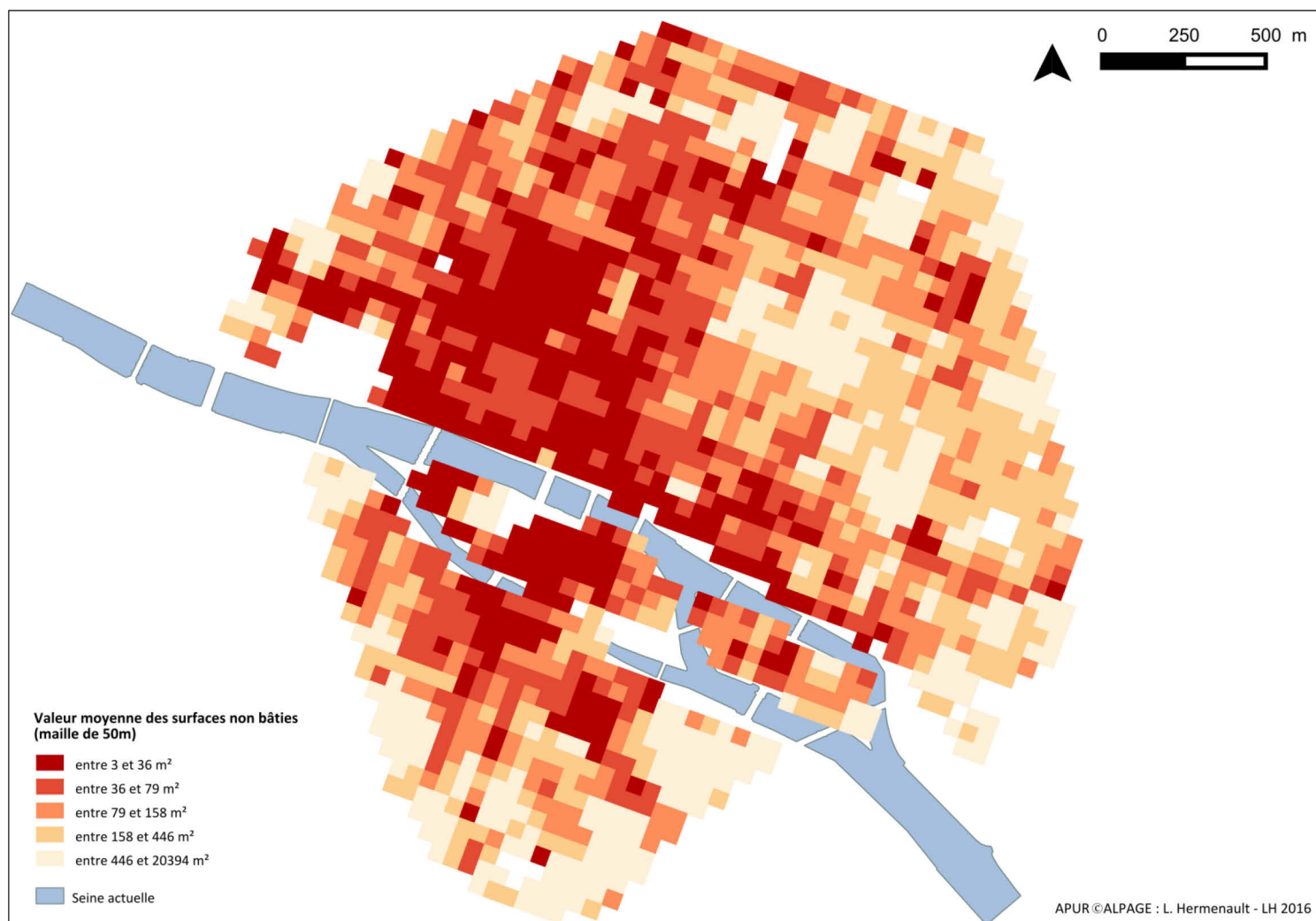
ANNEXE 101. Taux de parcelles d'angle dotées d'une boutique (d'après les données du Terrier du roi)



ANNEXE 102. Localisation des parcelles d'angle au début du XIX^e siècle (plans Vasserot)



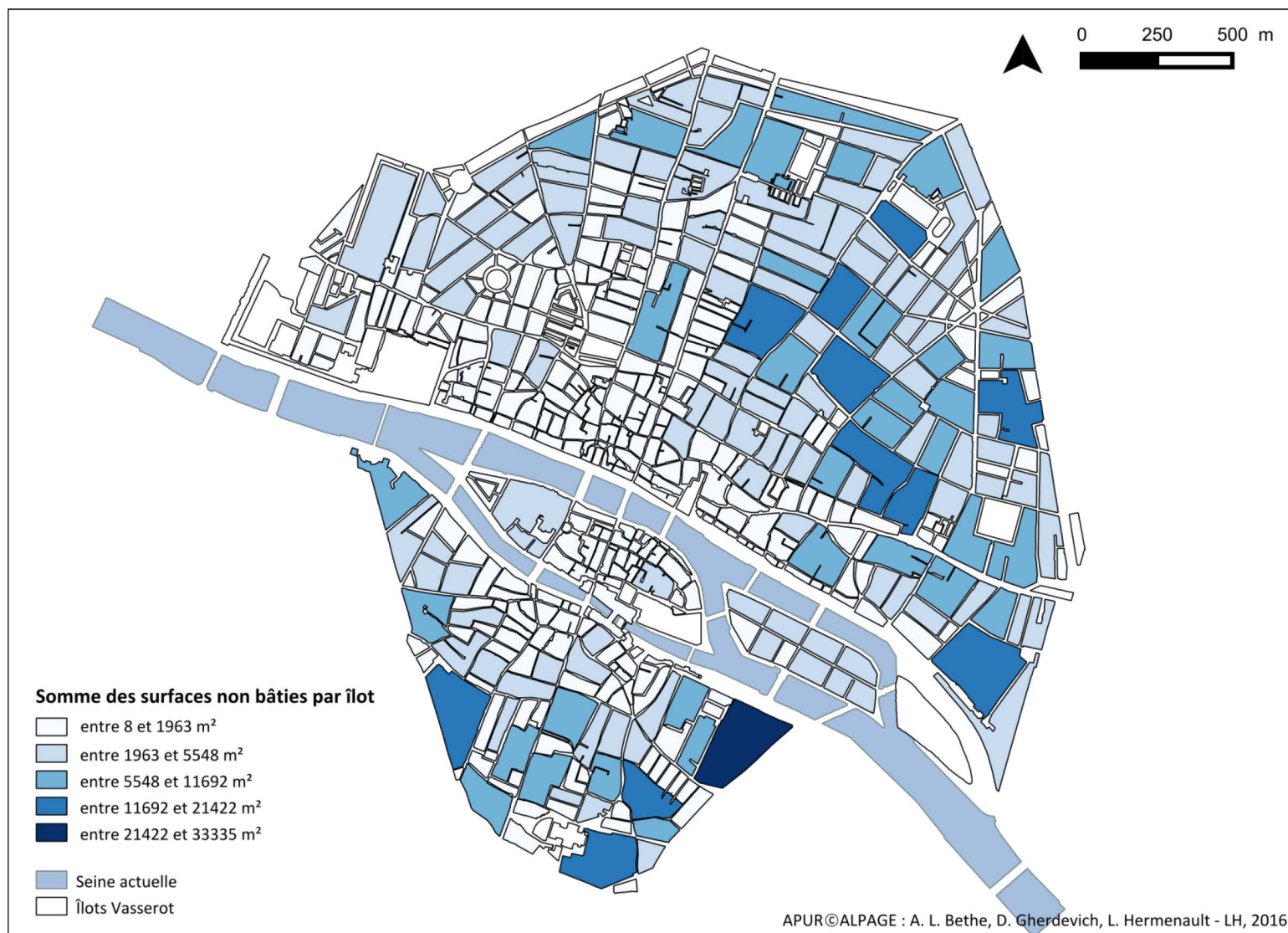
ANNEXE 103. Carte de répartition des surfaces non bâties au début du XIX^e siècle – maille de 50 m



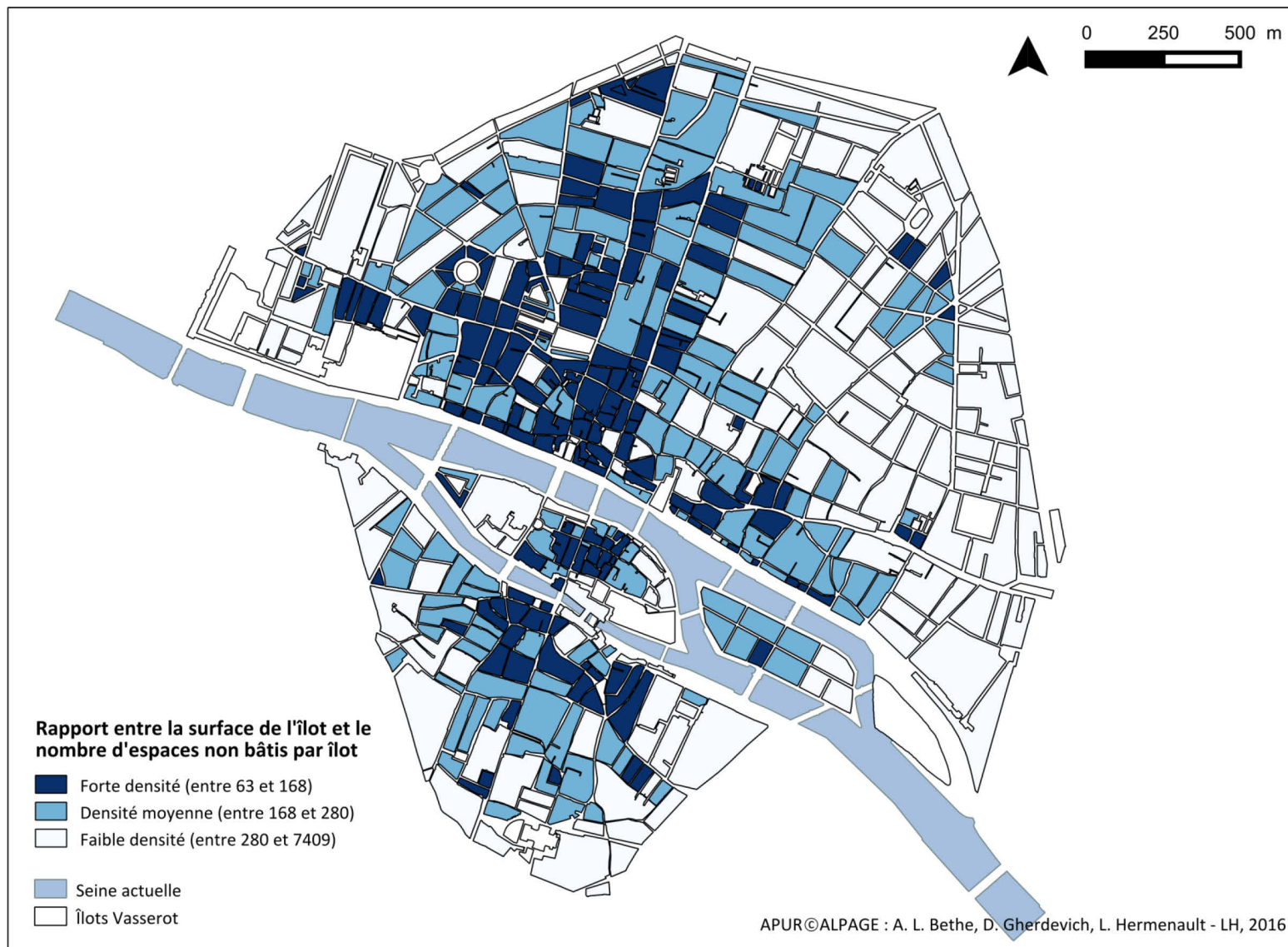
ANNEXE 104. Carte de répartition des surfaces non bâties au début du XIX^e siècle – maille de 20 m



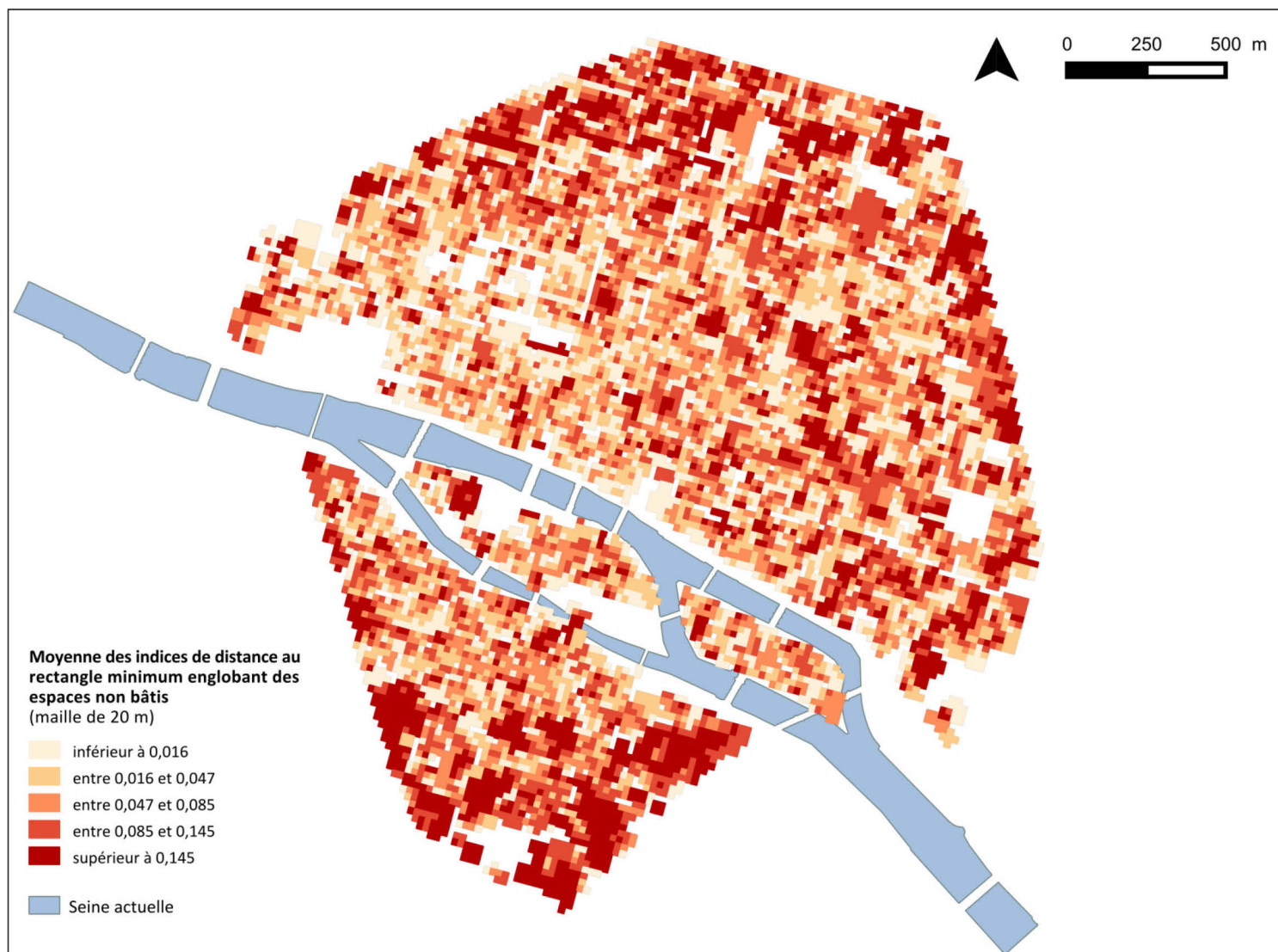
ANNEXE 105. Somme des surfaces non bâties par îlot au début du XIX^e siècle



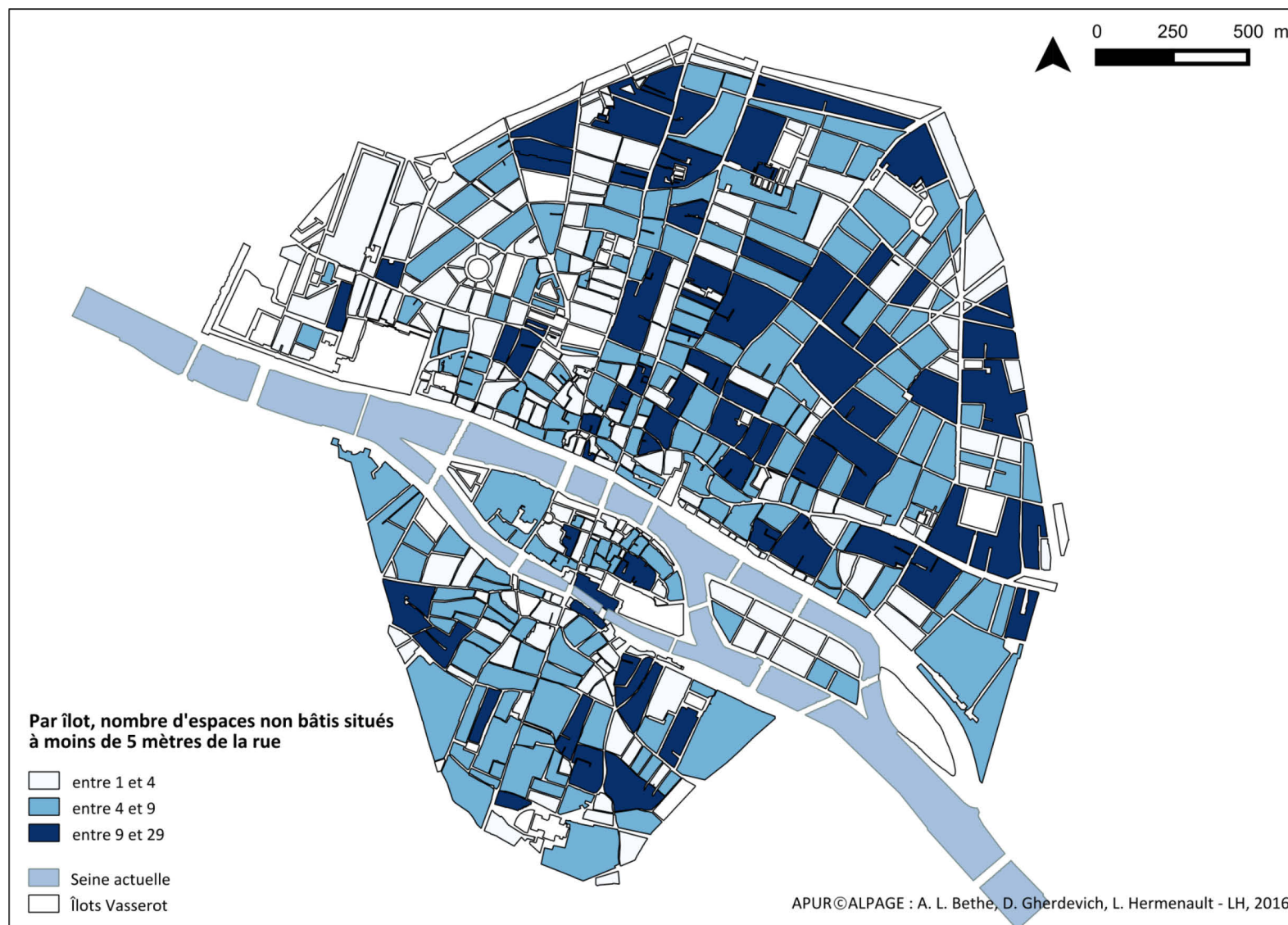
ANNEXE 106. Densité du nombre d'espaces non bâtis par îlot au début du XIX^e siècle



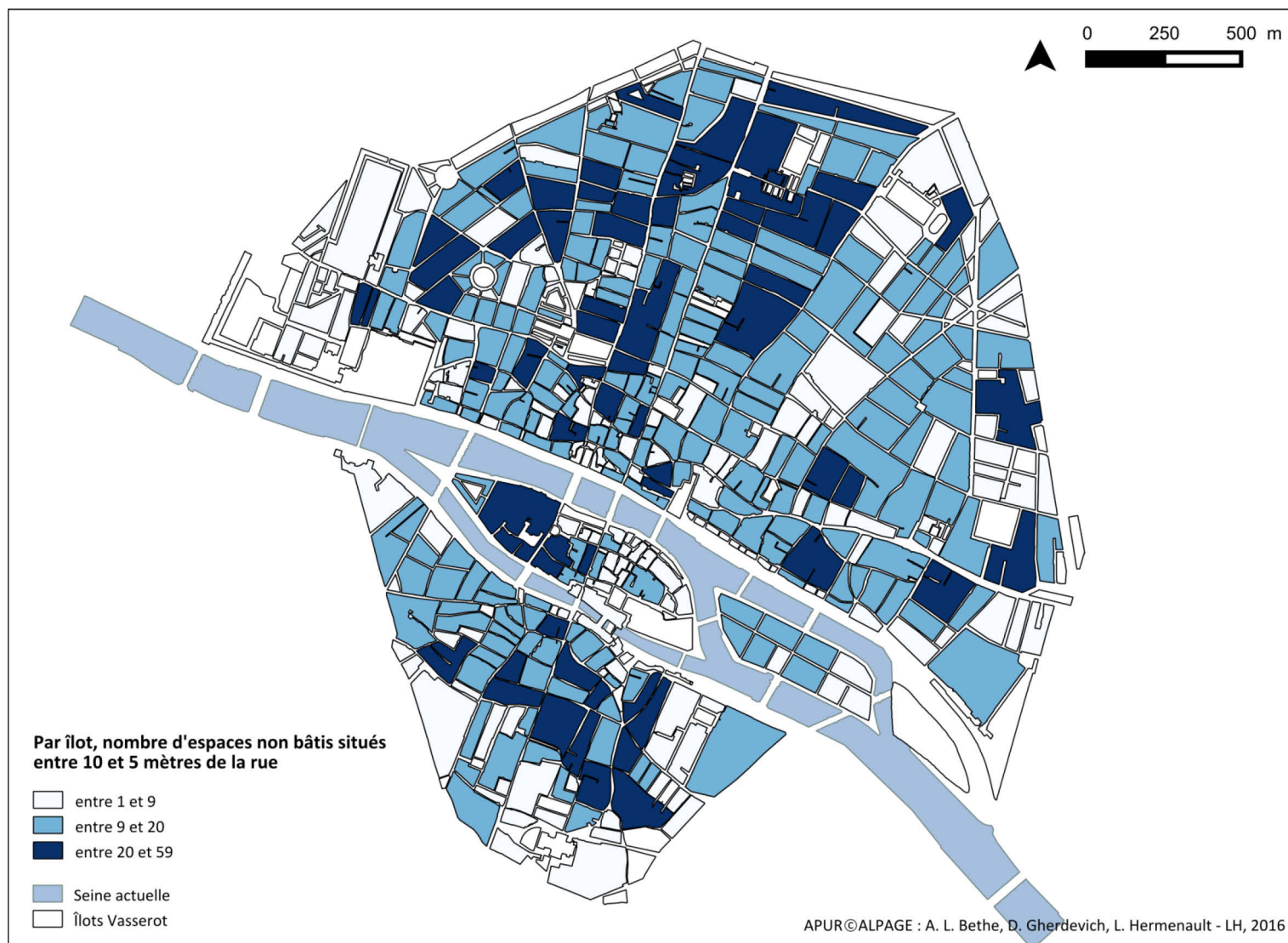
ANNEXE 107. Indices DSR des espaces non bâtis au début du XIX^e siècle



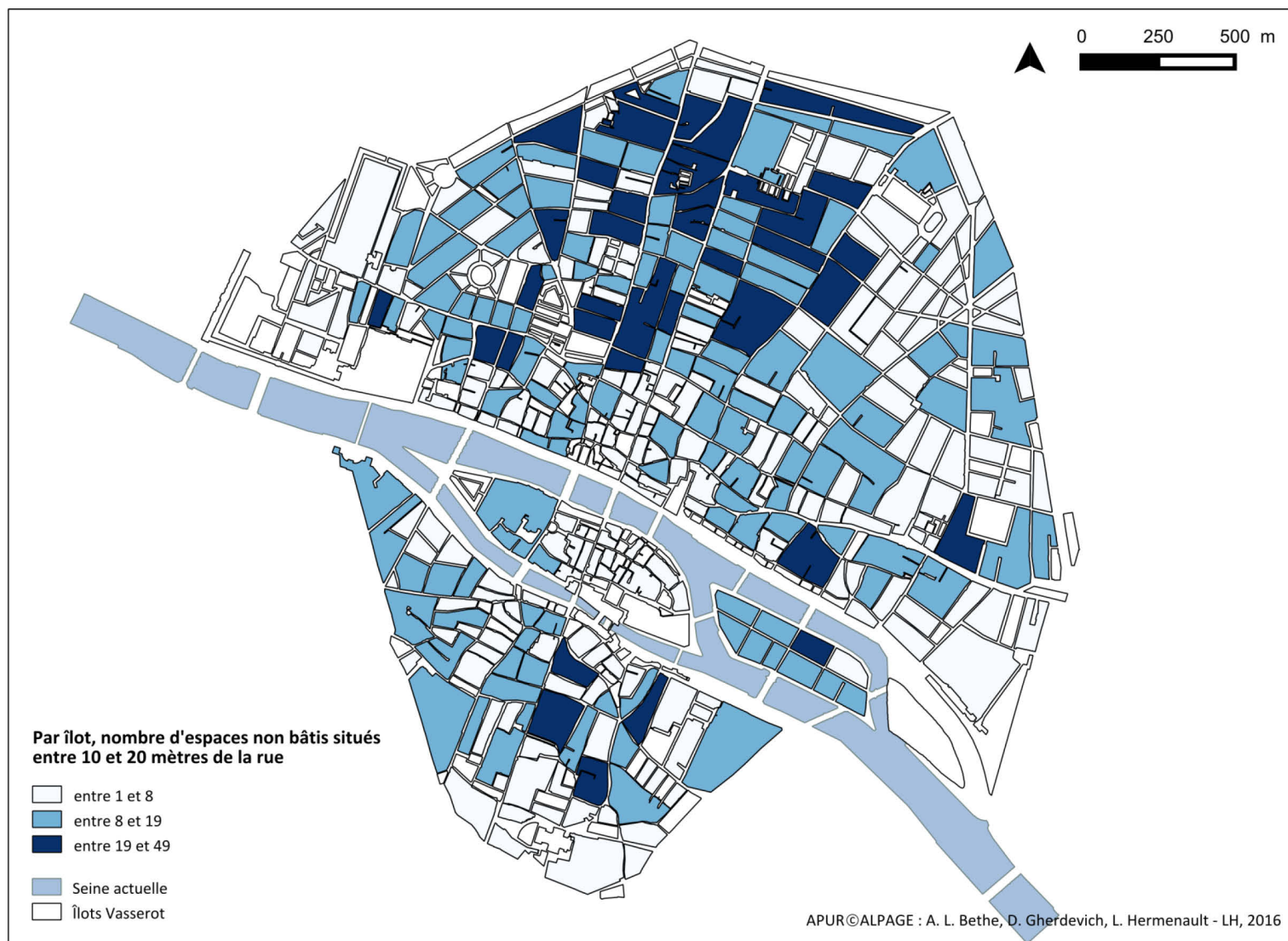
ANNEXE 108. Nombre d'espaces non bâtis situés à moins de 5 m de la rue par îlot au début du XIX^e siècle



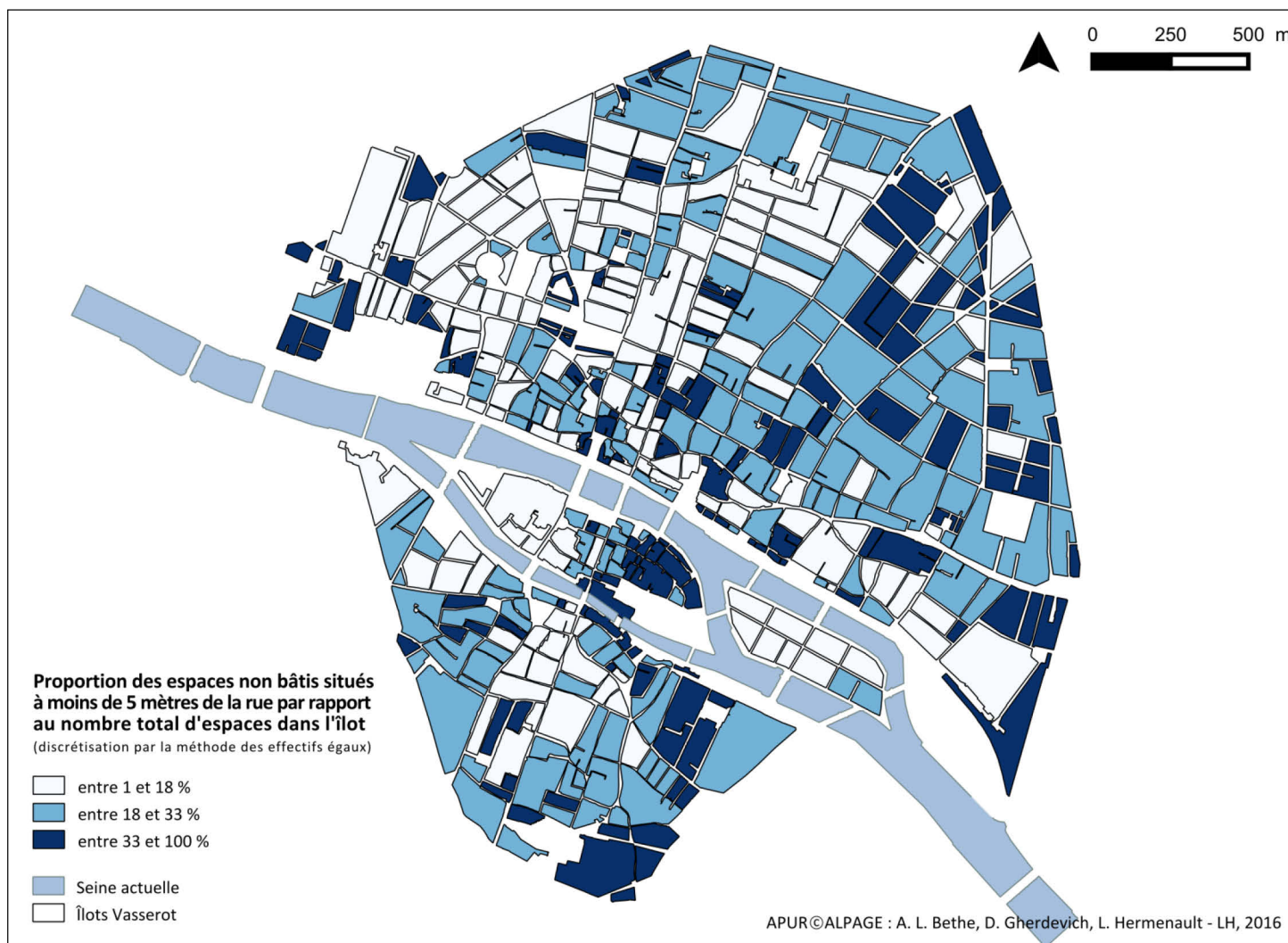
ANNEXE 109. Nombre d'espaces non bâtis situés entre 5 et 10 m de la rue par îlot au début du XIX^e siècle



ANNEXE 110. Nombre d'espaces non bâtis situés entre 10 et 20 m de la rue par îlot au début du XIX^e siècle



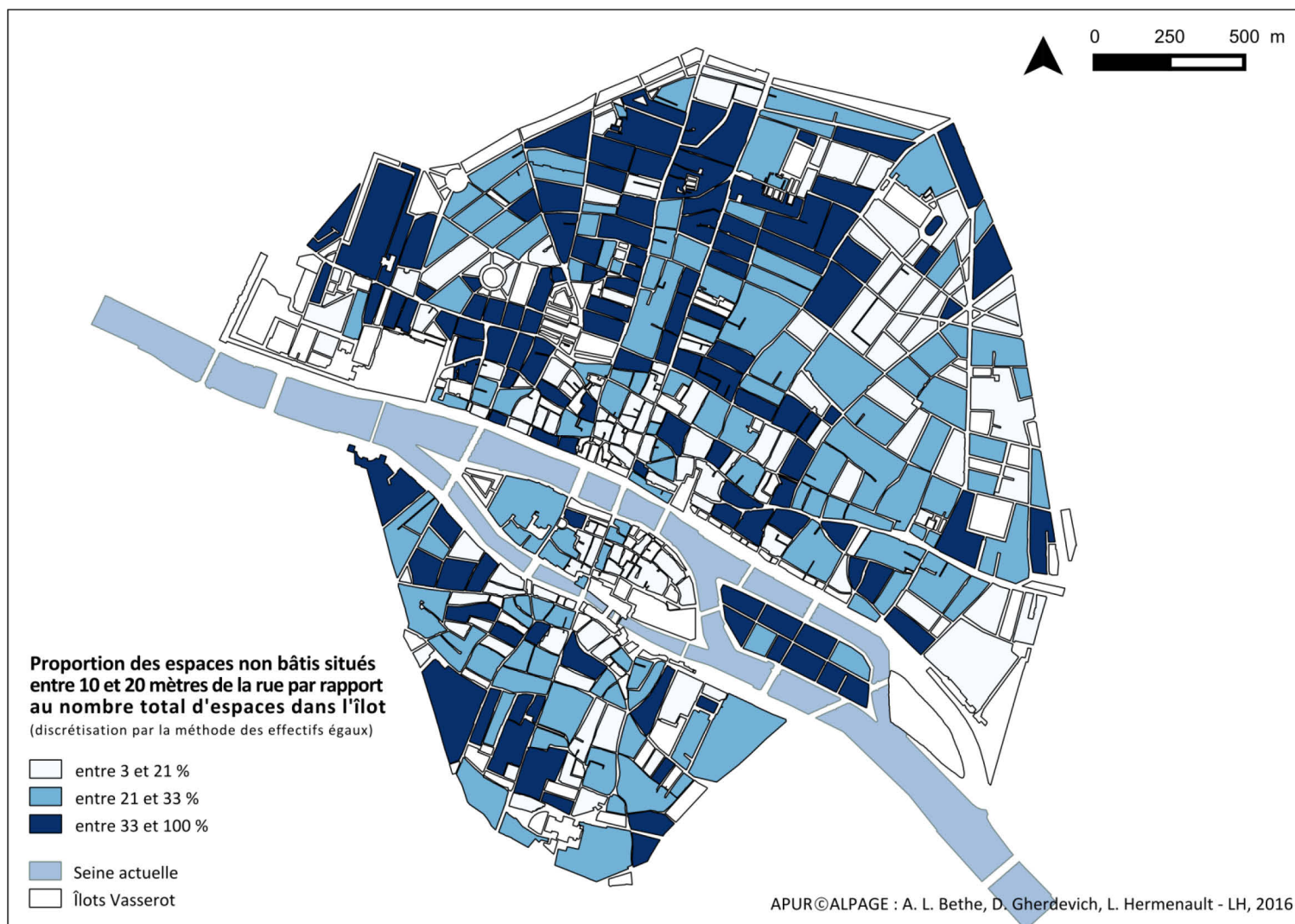
ANNEXE 111. Part du nombre d'espaces non bâtis situés à moins de 5 m de la rue par rapport au nombre total d'espaces non bâtis par îlot au début du XIX^e siècle



ANNEXE 112. Part du nombre d'espaces non bâtis situés entre 5 et 10 m de la rue par rapport au nombre total d'espaces non bâtis par îlot au début du XIX^e siècle



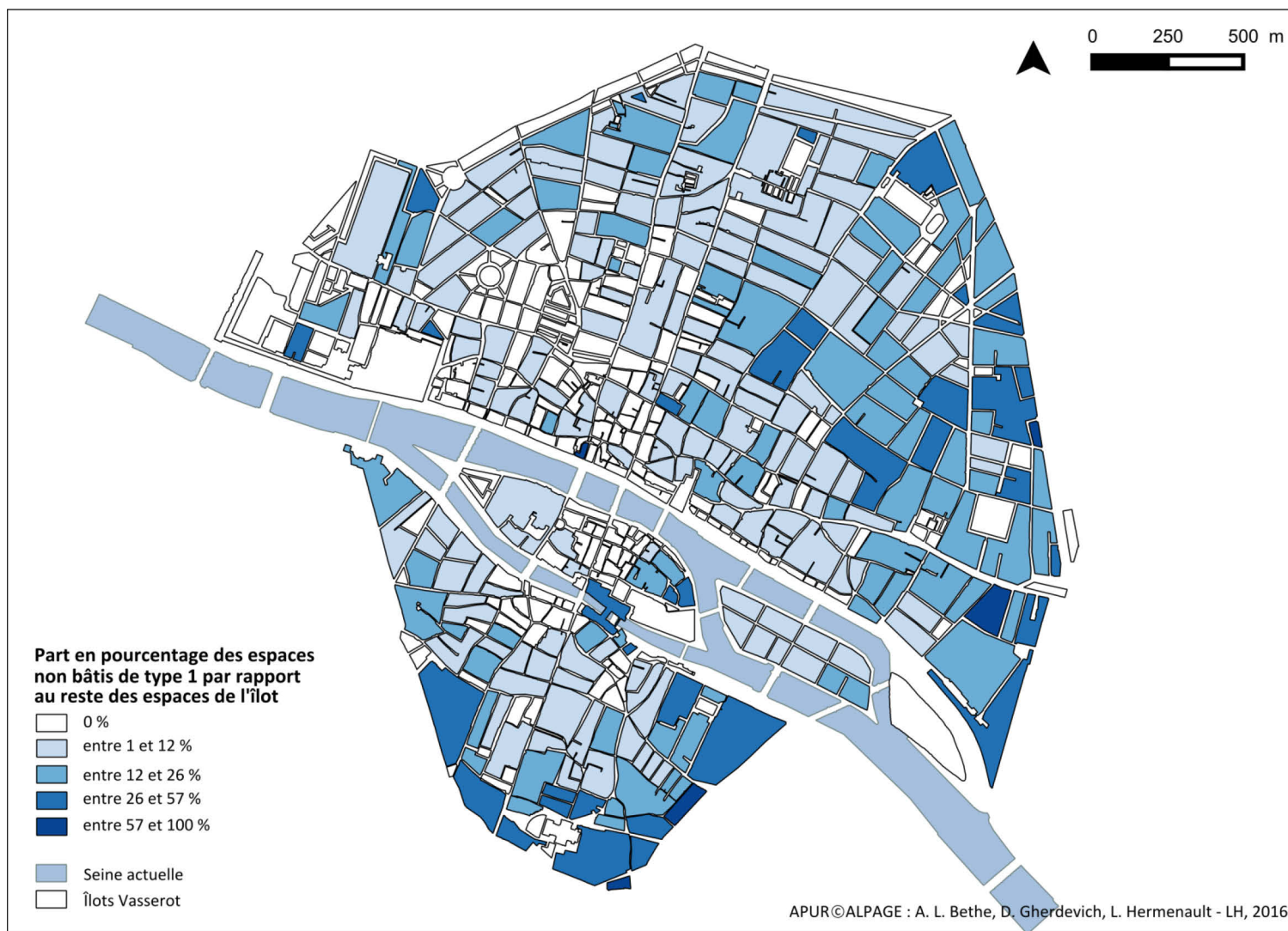
ANNEXE 113. Part du nombre d'espaces non bâtis situés entre 10 et 20 m de la rue par rapport au nombre total d'espaces non bâtis par îlot au début du XIX^e siècle



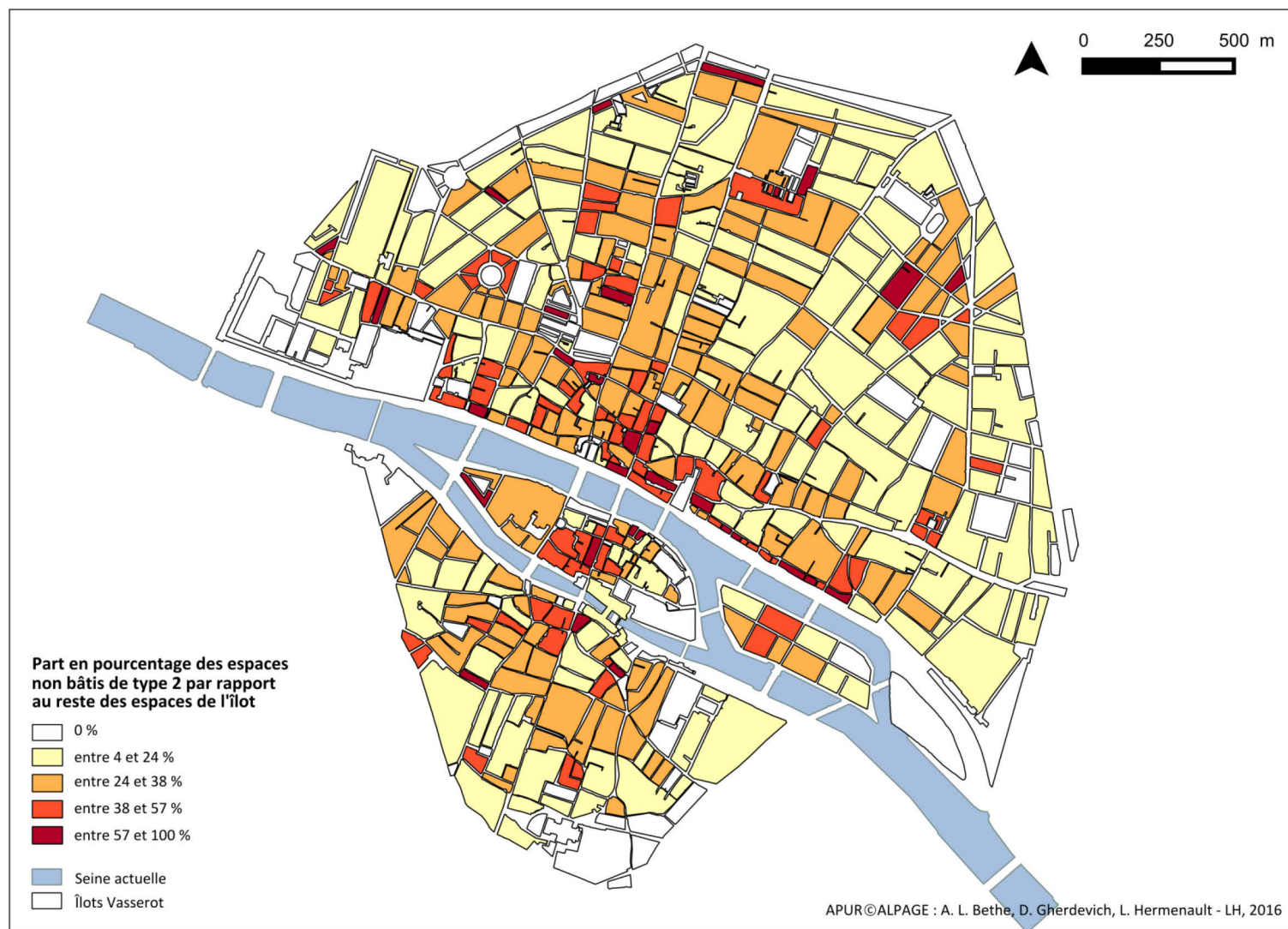
ANNEXE 114. Surface moyenne des espaces non bâtis en contact avec la rue par îlot au début du XIX^e siècle



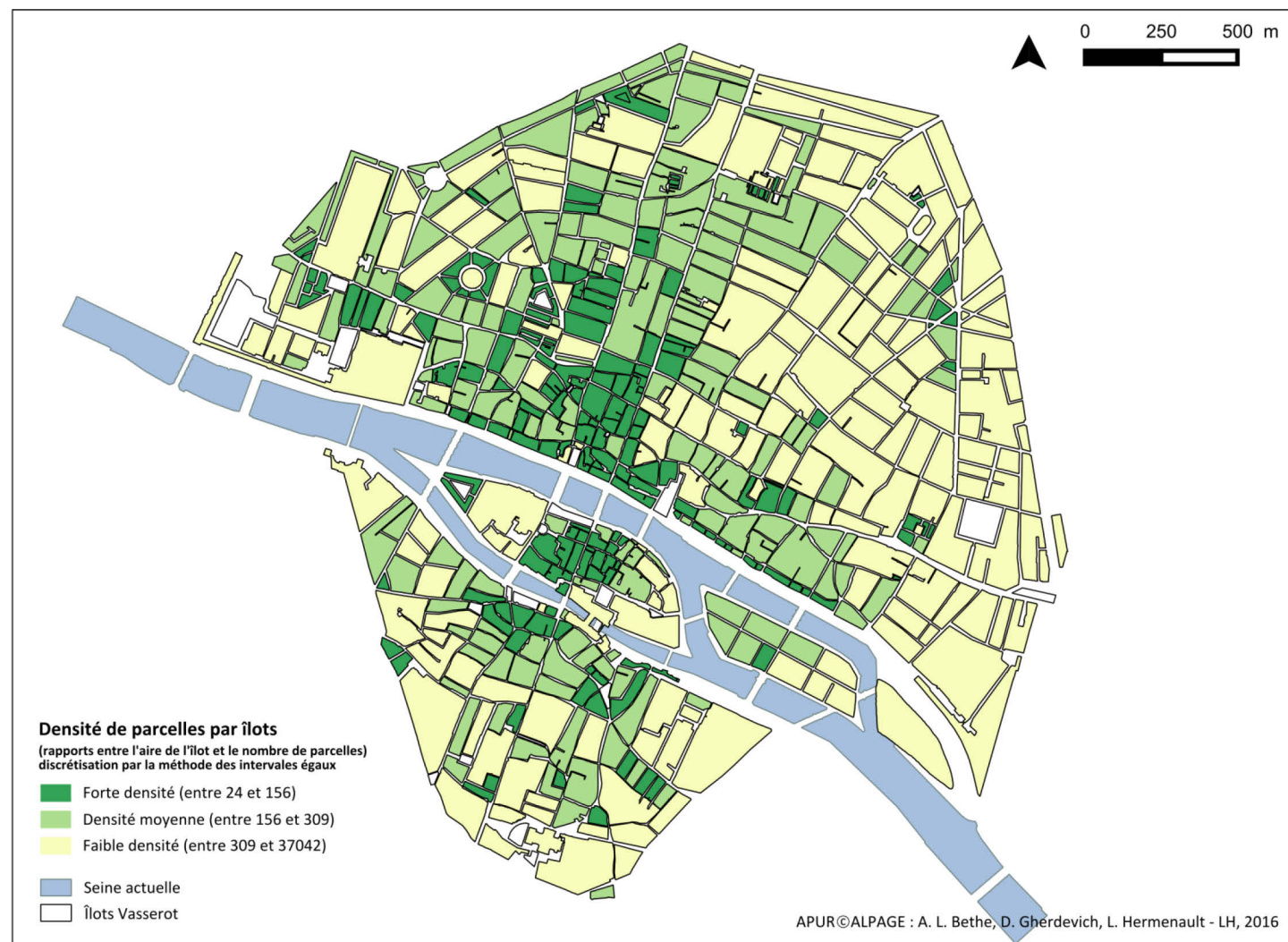
ANNEXE 115. Part en pourcentage des espaces non bâtis de type 1 par rapport au reste des espaces de l'îlot au début du XIX^e siècle



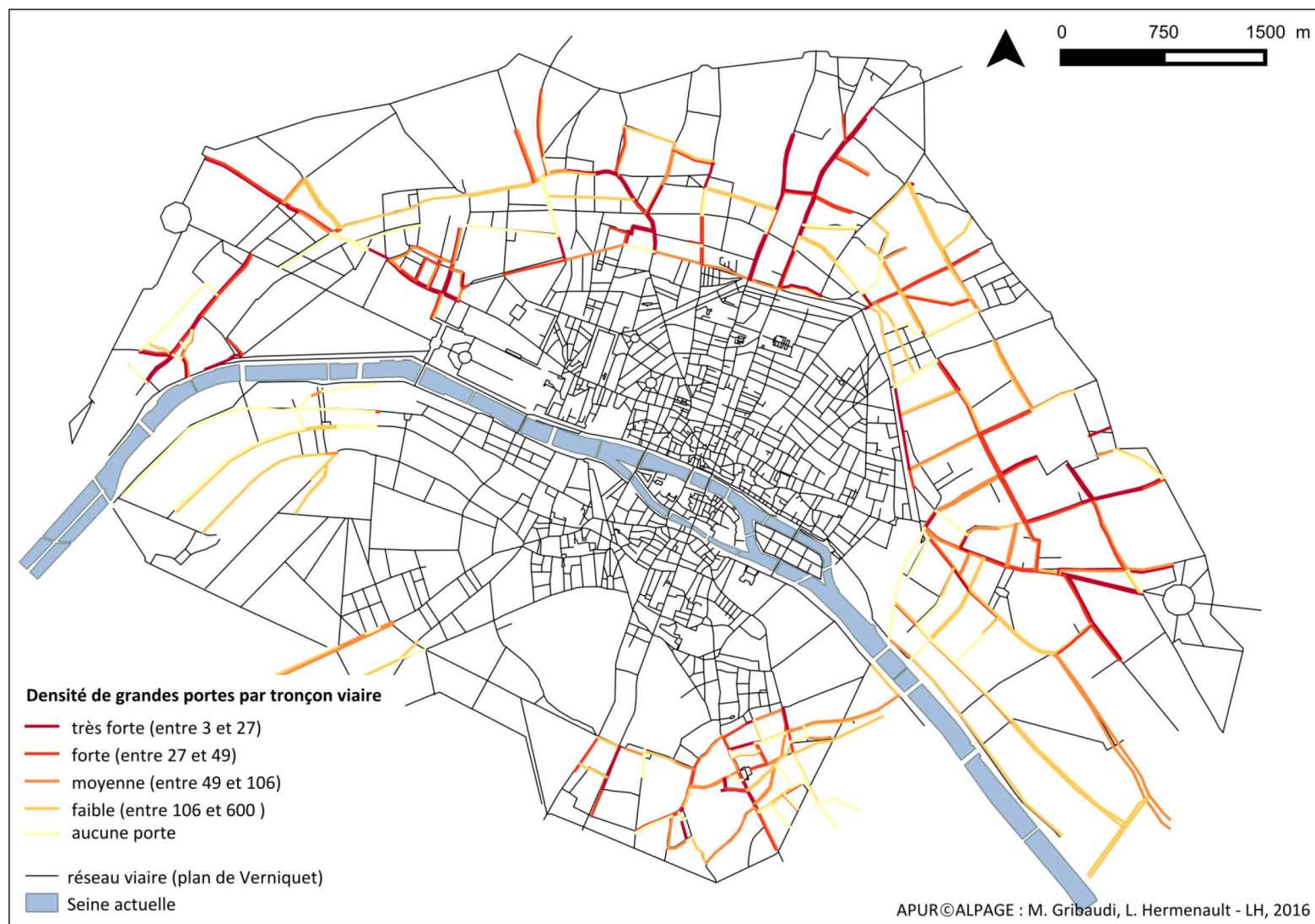
ANNEXE 116. Part en pourcentage des espaces non bâtis de type 2 par rapport au reste des espaces non bâtis de l'îlot au début du XIX^e siècle



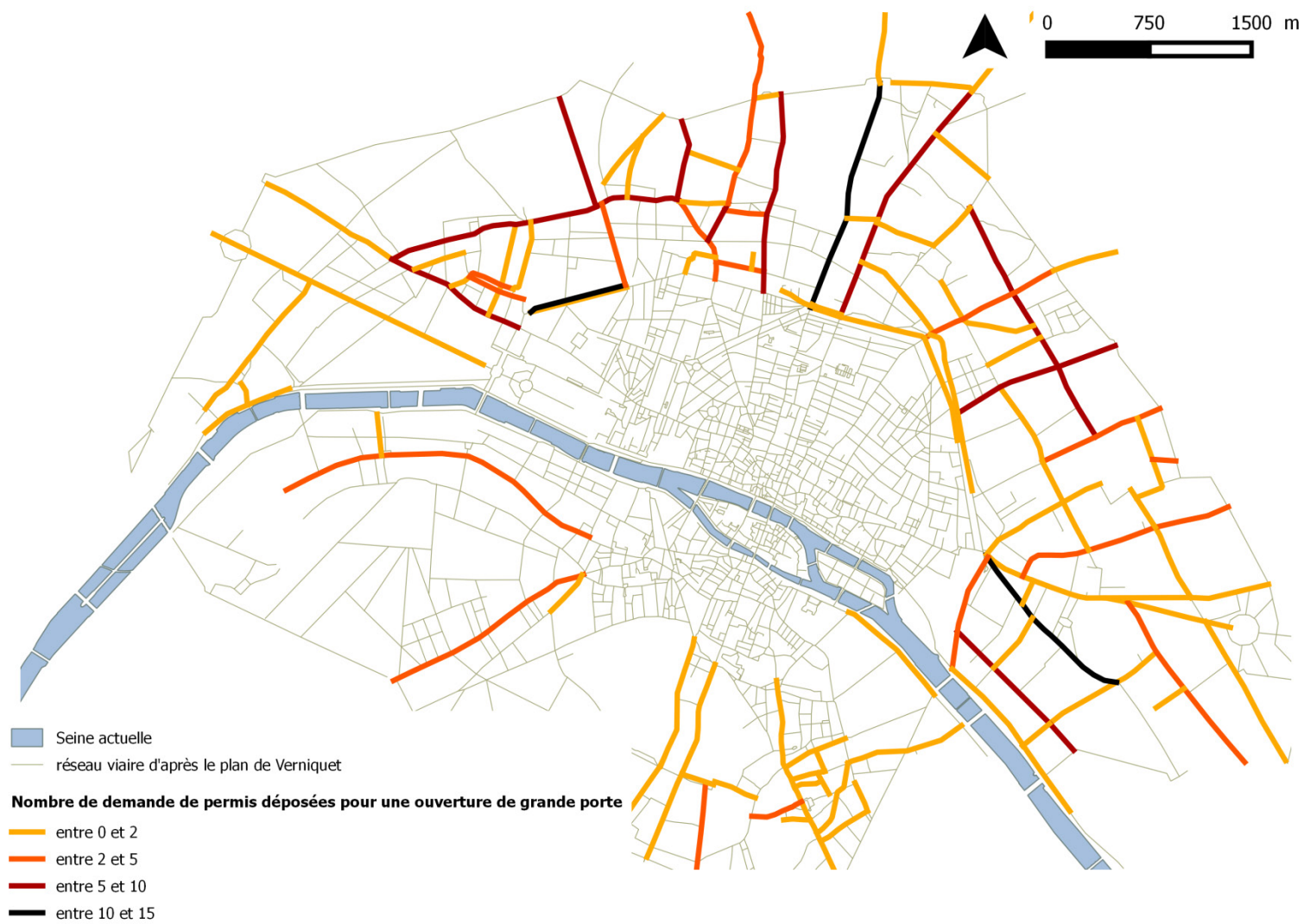
ANNEXE 117. Densité de parcelles par îlot au début du XIX^e siècle



ANNEXE 118. Densité de grandes portes par tronçon viaire dans les faubourgs de Paris d'après le Travail des limites (1724-1726)



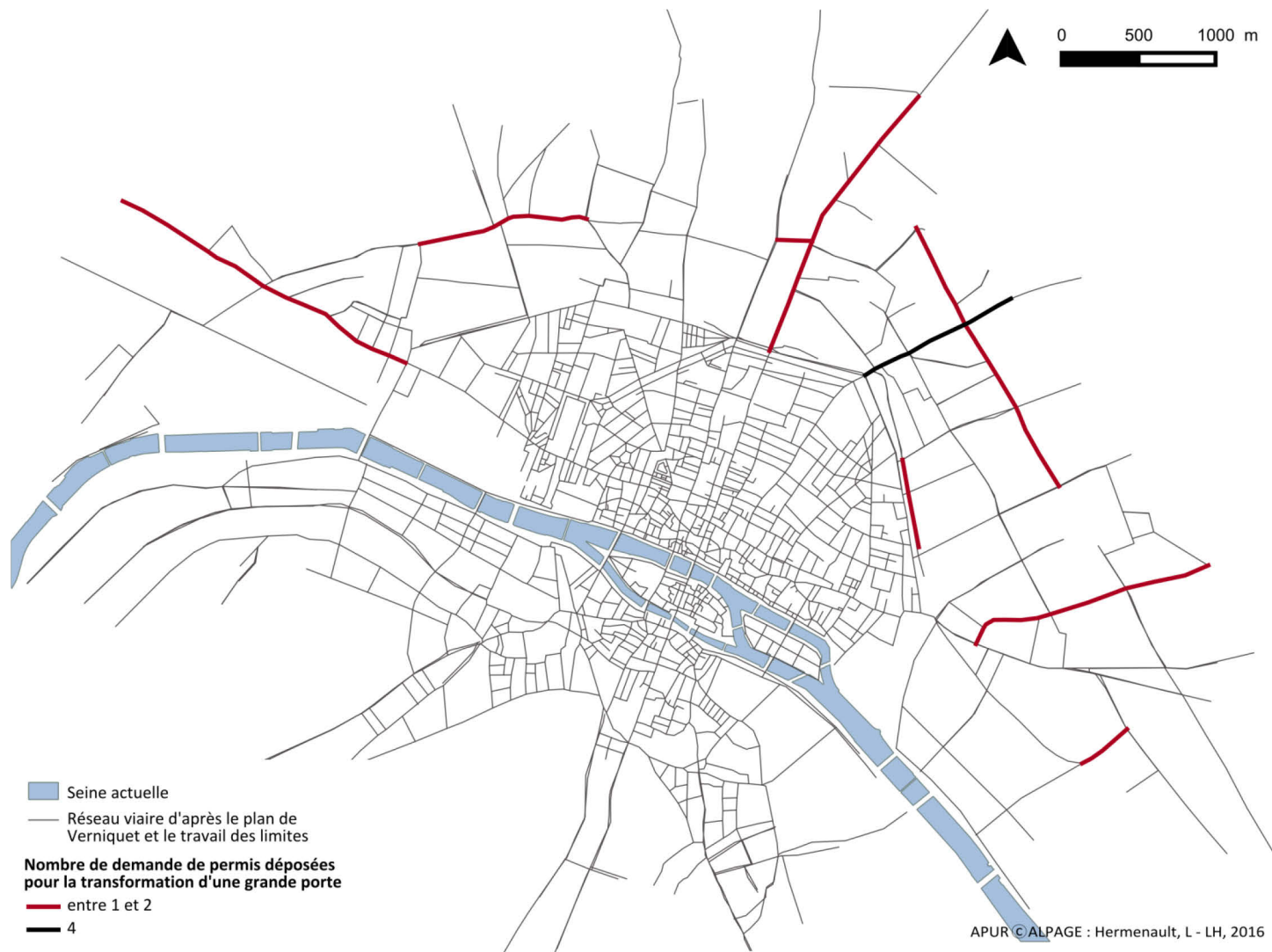
ANNEXE 119. Nombre de demandes de permis déposées pour l'ouverture d'une grande porte dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H² entre 1724 et 1765



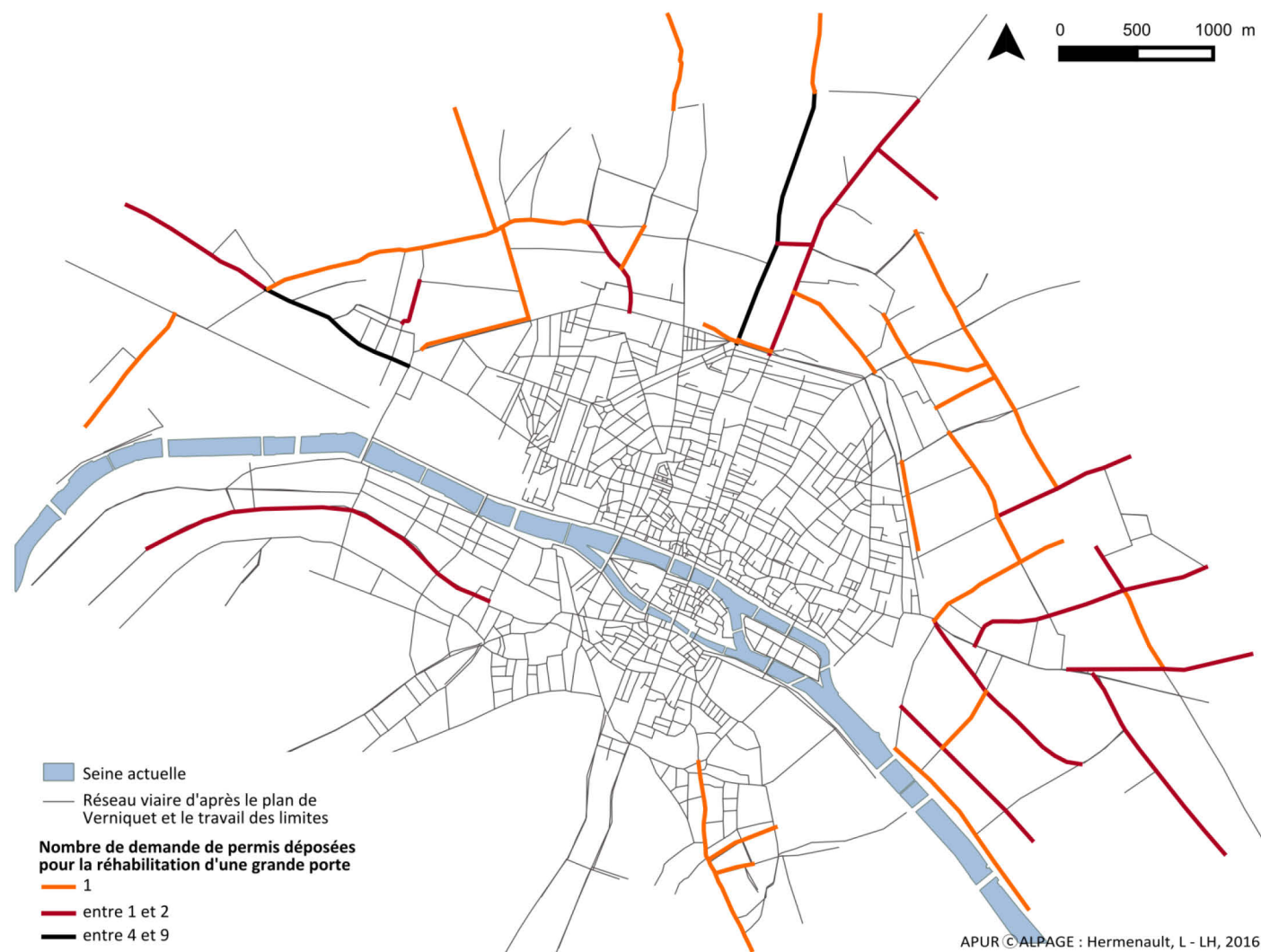
ANNEXE 120. Nombre de demandes de permis déposées pour la fermeture d'une grande porte dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H² entre 1724 et 1765



ANNEXE 121. Nombre de demandes de permis déposées pour la transformation d'une grande porte en boutique dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H² entre 1724 et 1765



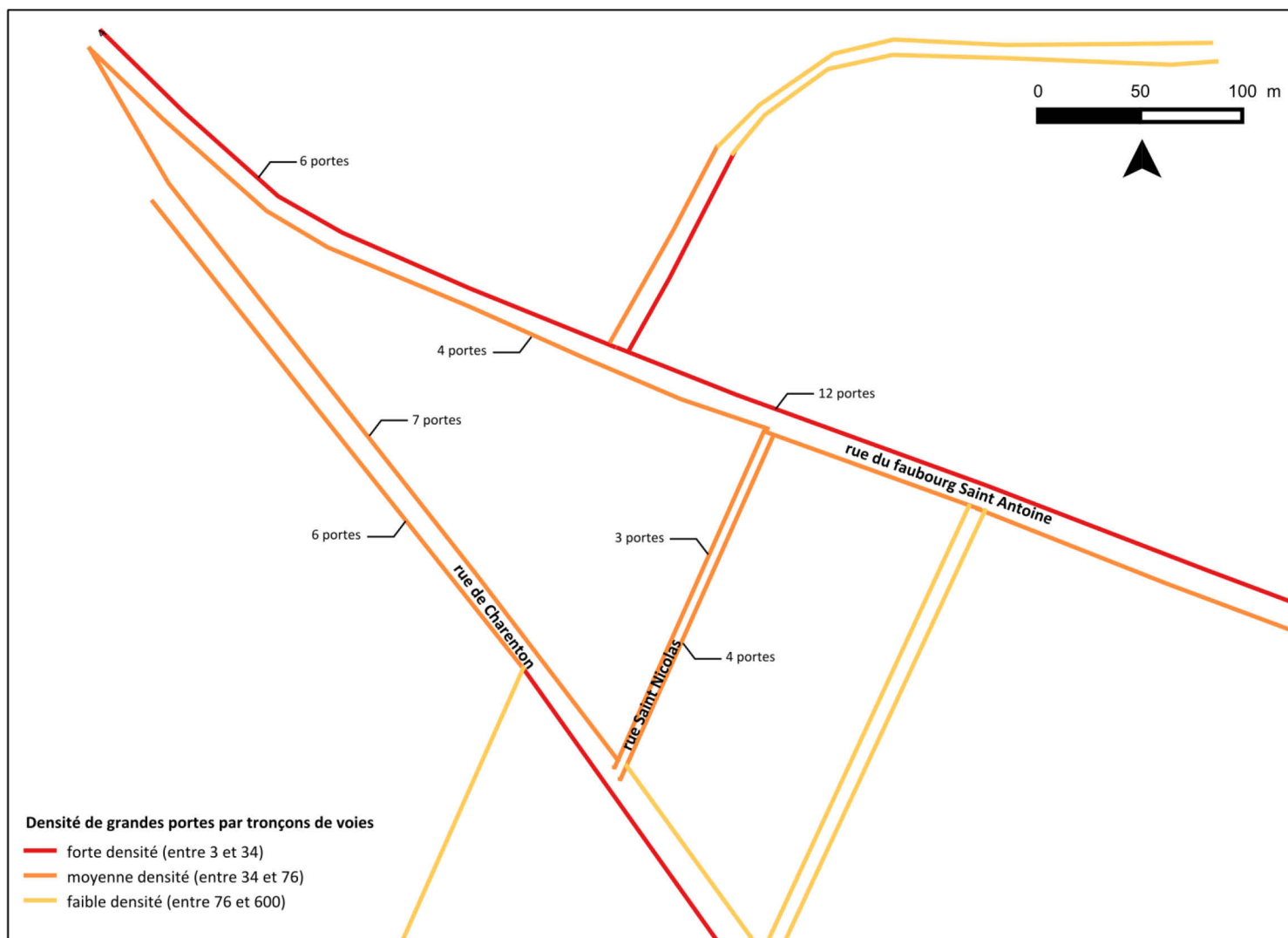
ANNEXE 122. Nombre de demandes de permis déposées pour la réhabilitation d'une grande porte dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H² entre 1724 et 1765



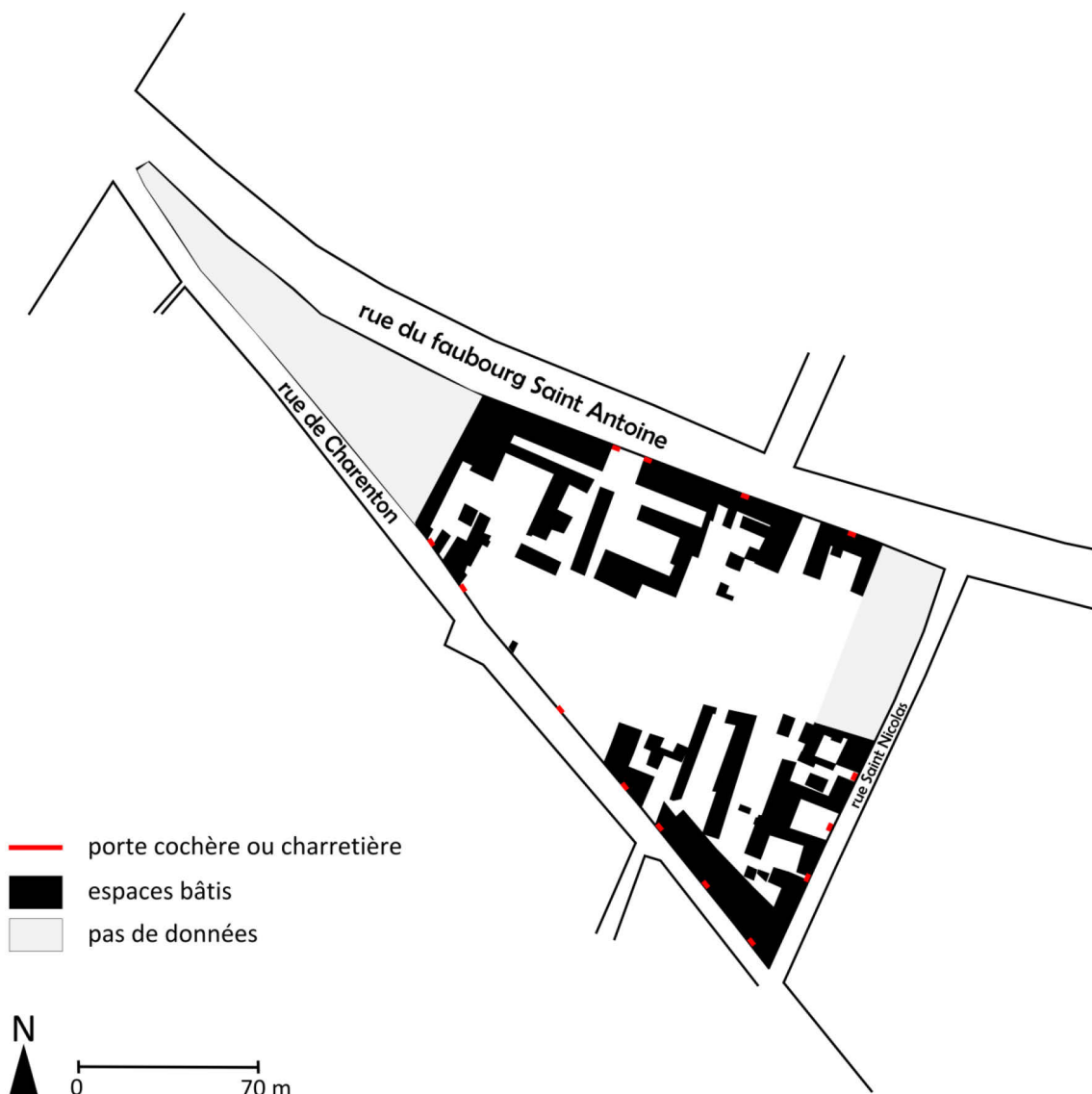
ANNEXE 123. Nombre de demandes de permis déposées pour l'ouverture d'une boutique dans les faubourgs de Paris, d'après les données de la sous-série H² entre 1724 et 1765



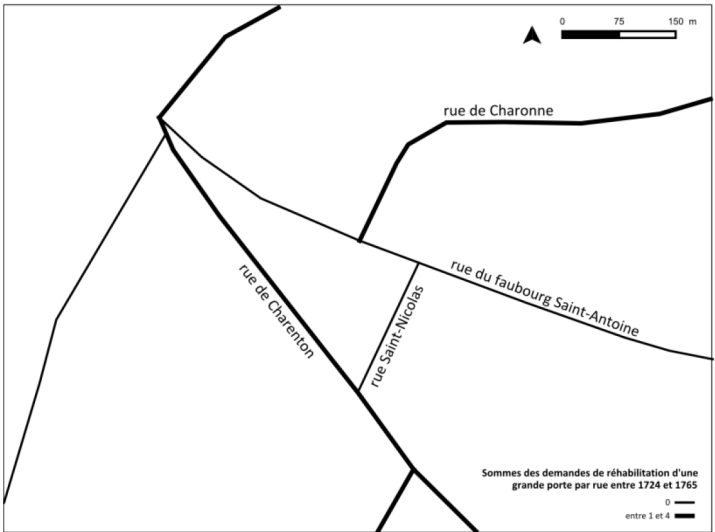
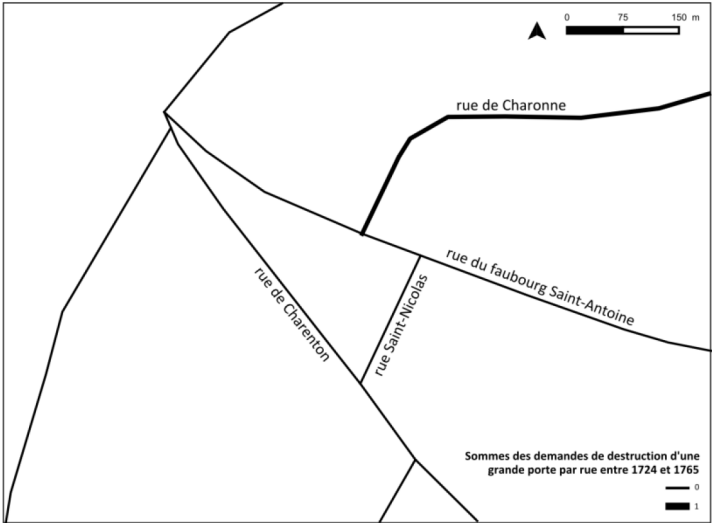
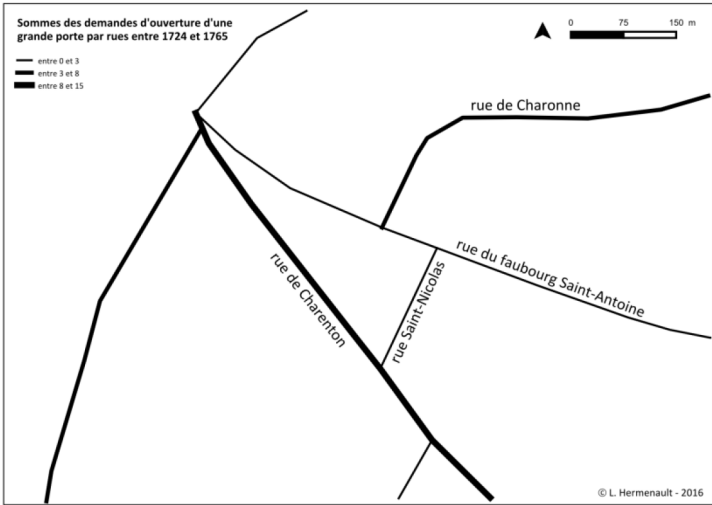
ANNEXE 124. Densité et nombre de grandes portes par tronçon de voies entre les rues du Faubourg Saint-Antoine et de Charenton, d'après les données du Travail des Limites (1724-1726)



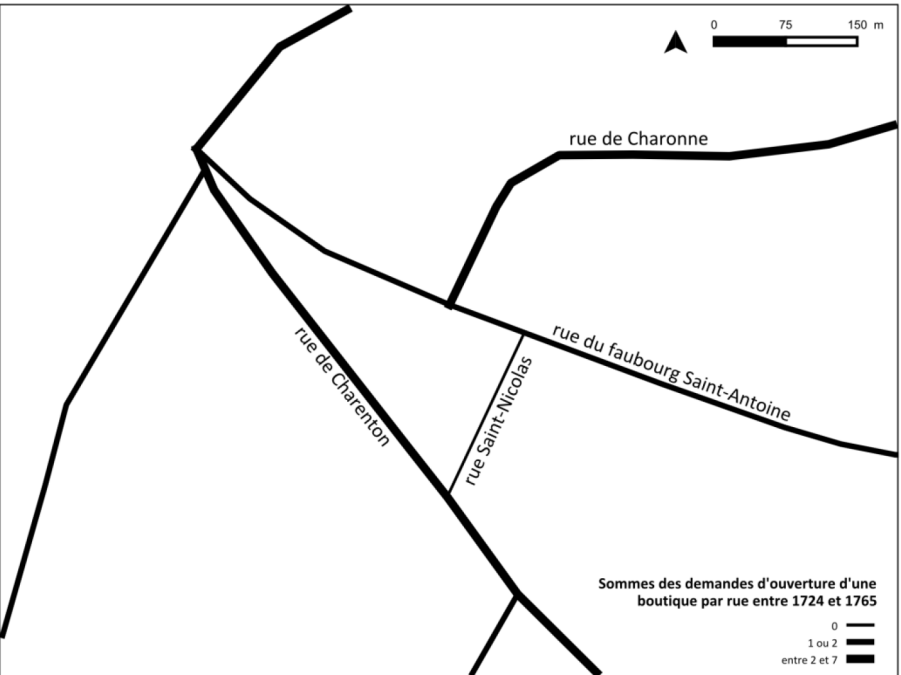
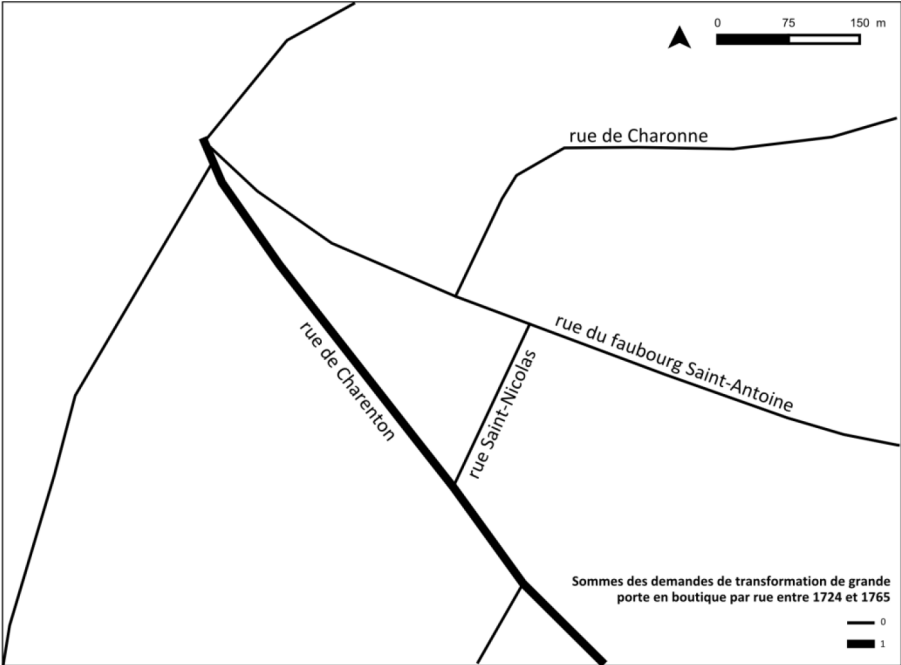
ANNEXE 126. Relevé des surfaces bâties dans l'îlot étudié, d'après le Travail des Limites (1724-1726)



ANNEXE 127. Nombre et types de demandes de permis de bâtir déposées entre 1724 et 1765 pour l'îlot étudié – Partie 1



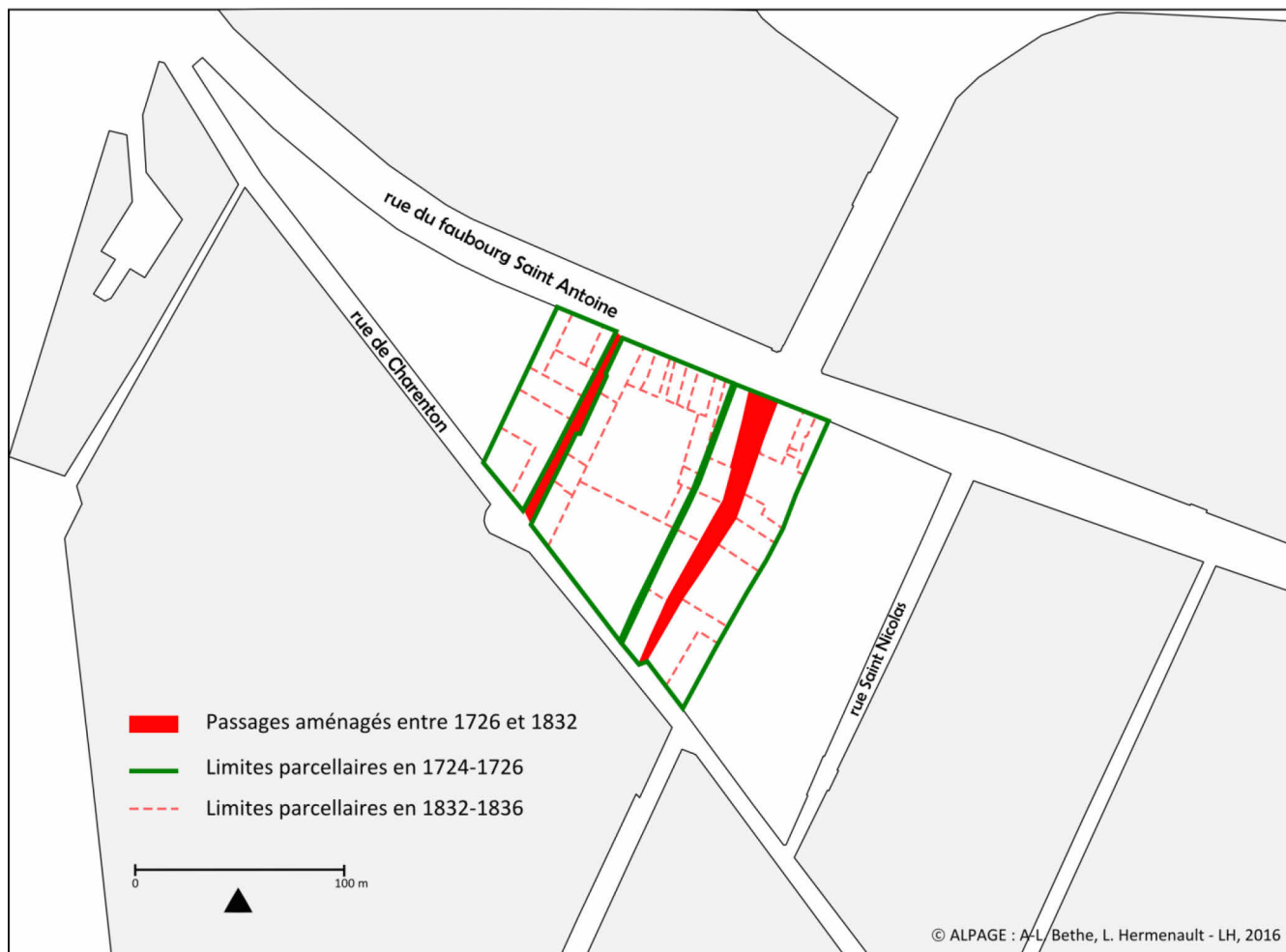
ANNEXE 128. Nombre et types de demandes de permis de bâtir déposées entre 1724 et 1765 pour l'îlot étudié – Partie 2



ANNEXE 129. Etat du bâti de l'îlot étudié au moment de la levée des plans Vasserot, c'est-à-dire entre 1832 et 1835

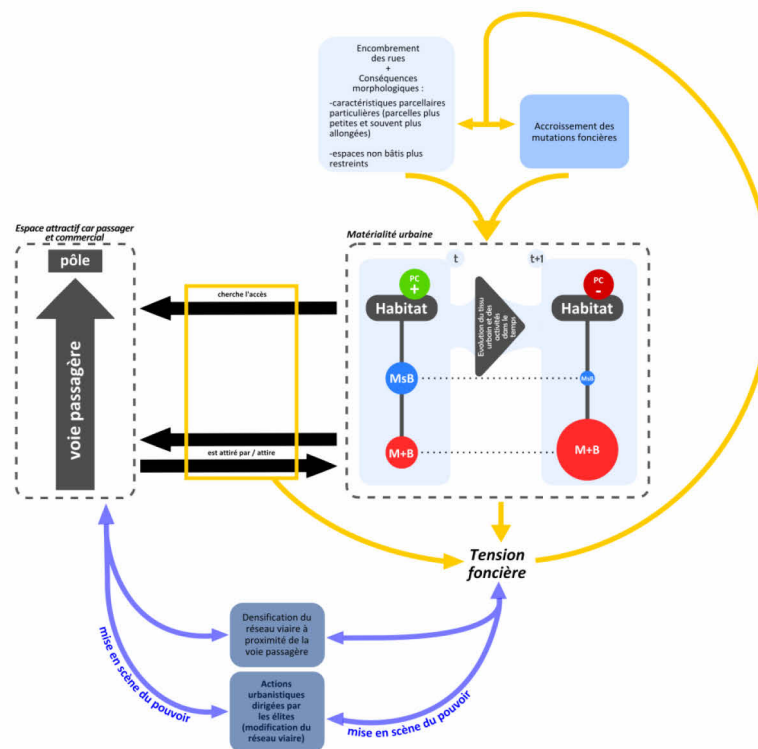


ANNEXE 130. Synthèse des évolutions morphologiques de l'îlot entre 1724 et 1836

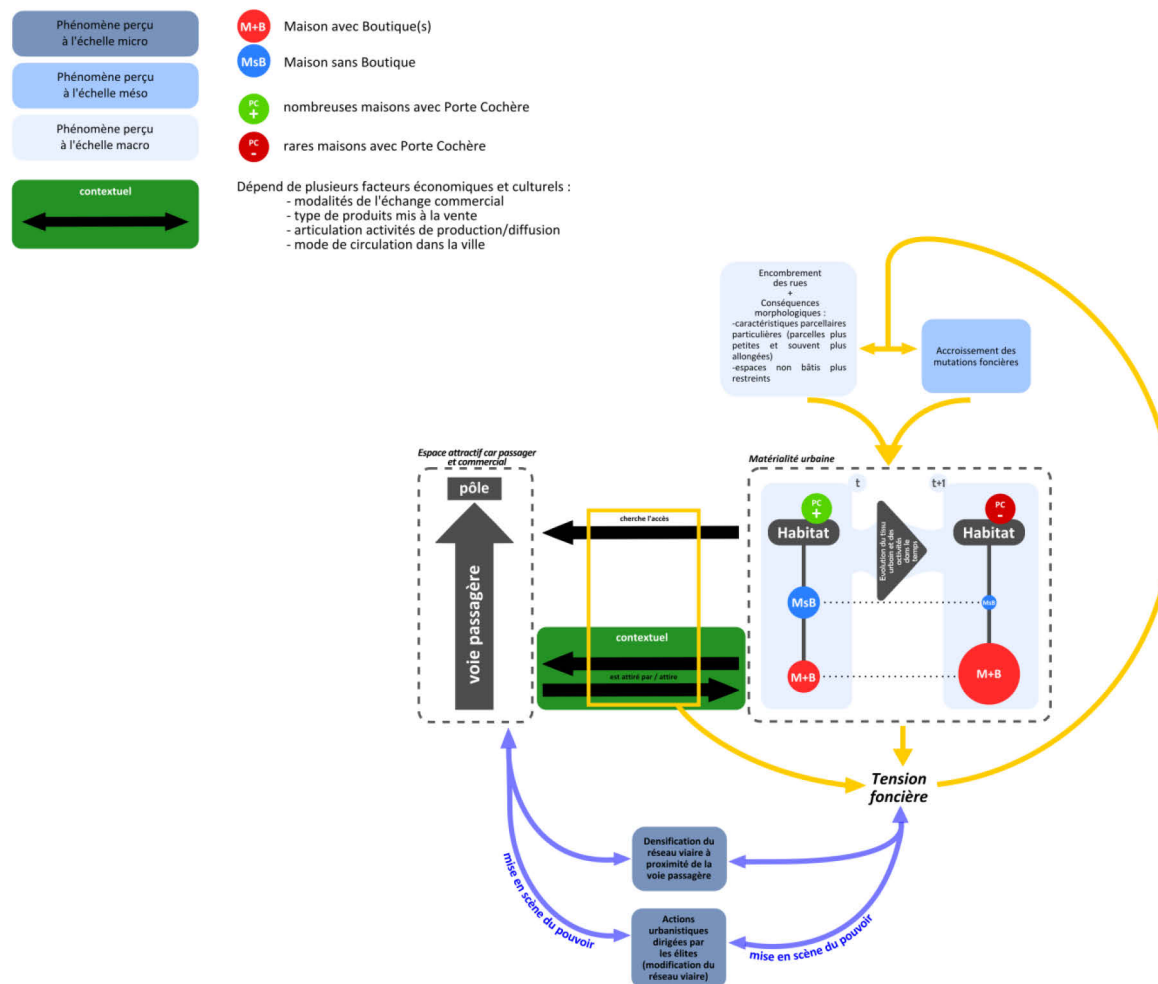


ANNEXE 131. Processus d'entretien et d'accumulation des effets de la présence d'une voie passagère sur le bâti urbain parisien entre le xv^e et le xix^e siècle – Première modélisation de synthèse

- Phénomène perçu à l'échelle micro
 - M+B Maison avec Boutique(s)
 - MsB Maison sans Boutique
 - PC+ nombreuses maisons avec Porte Cochère
 - PC rares maisons avec Porte Cochère
- Phénomène perçu à l'échelle méso
- Phénomène perçu à l'échelle macro



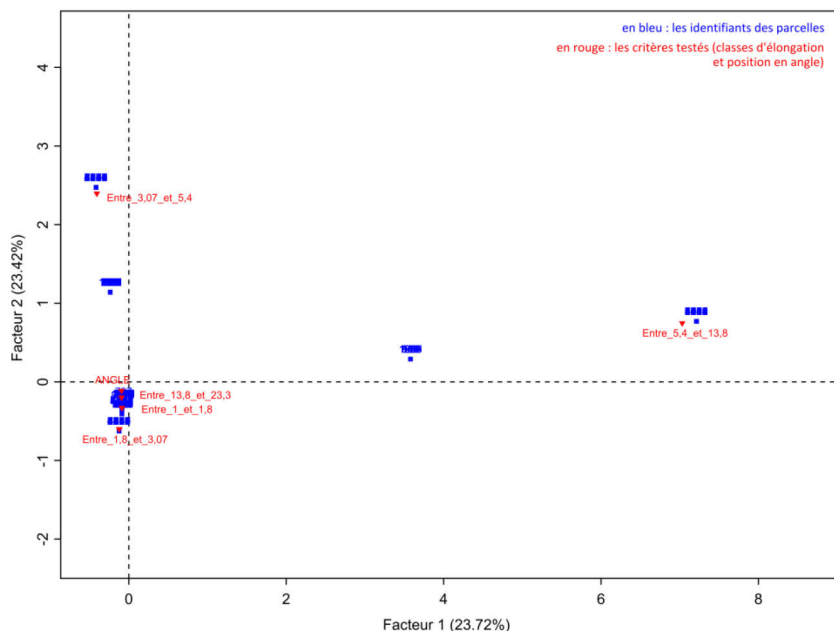
ANNEXE 132. Processus d'entretien et d'accumulation des effets de la présence d'une voie passagère sur le bâti urbain parisien entre le xv^e et le xix^e siècle – Seconde modélisation de synthèse



ANNEXE 133. Analyses des AFC sur les caractéristiques des parcelles d'angle des cinq classes

- **Les parcelles de la classe 1 :**

- Critère : aire

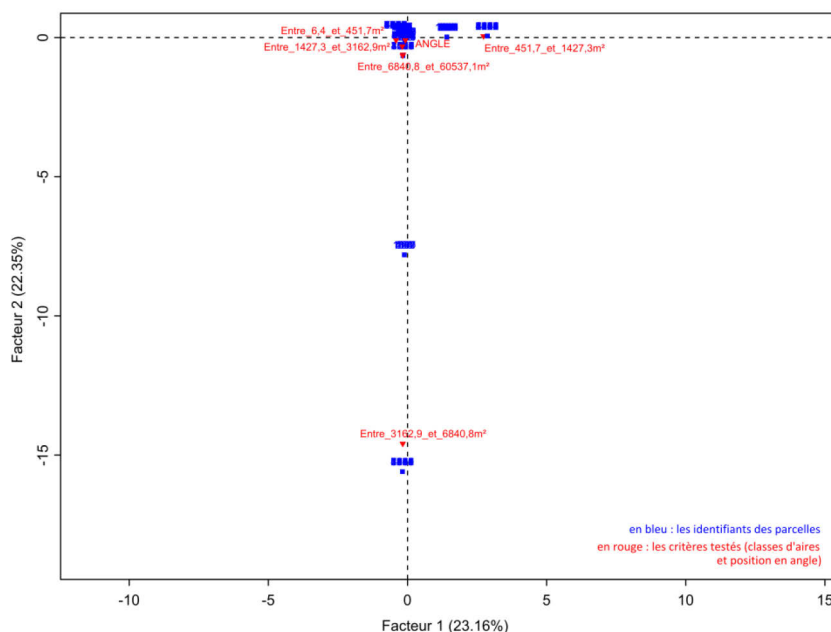


L'observation des attractions et des répulsions entre les différentes modalités en colonne visualisables sur cette représentation graphique de l'analyse factorielle, montre que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé au moins sur un côté par une voie dont l'indice de centralité intermédiaire est faible sont de tailles très variées, même si leur nombre apparaît beaucoup moins important dans la

quatrième classe (aires comprises entre 3162,9 et 6840,8 m²). Les parcelles d'angles situées à proximité de voies appartenant à la classe n°1 ne se distinguent pas des autres du point de vue de leur surface.

- Critère : élongation

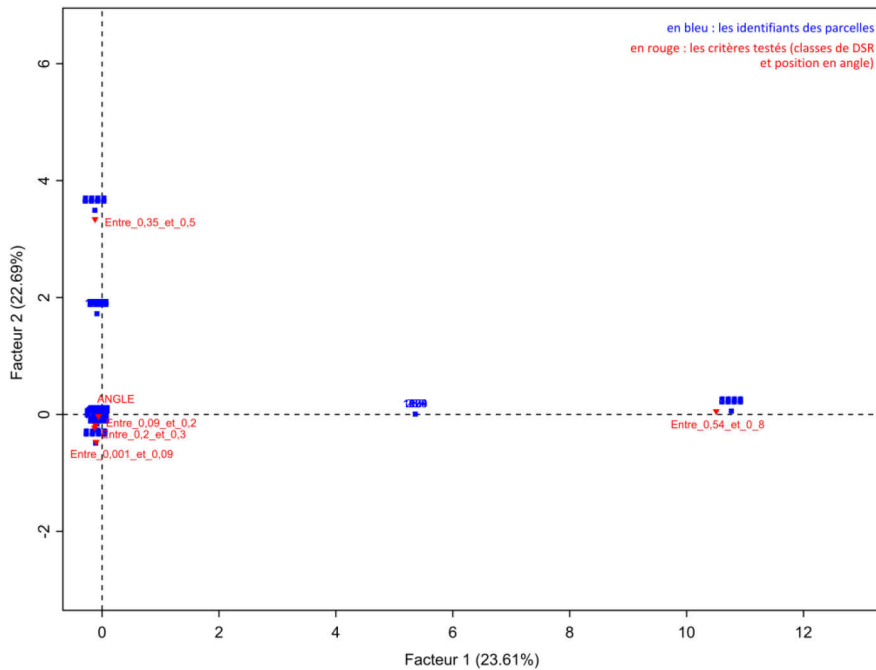
Les parcelles qui forment l'angle d'un îlot bordé sur au moins un côté par une voie dont l'indice de centralité intermédiaire est faible semblent attirées au sein de l'espace factoriel par de très faibles valeurs d'élongation, mais aussi, dans le même temps par des valeurs très fortes. En revanche les parcelles d'angle de la classe n°1 semblent repoussées par les classes de valeur d'élongation intermédiaire.



Les parcelles d'angle de la classe n°1 se distinguent donc des autres par des valeurs d'élongation extrêmes.

- Critère : distance au rectangle minimum englobant

Les parcelles formant un angle d'îlot sont ici très attirées par les trois classes de valeurs de



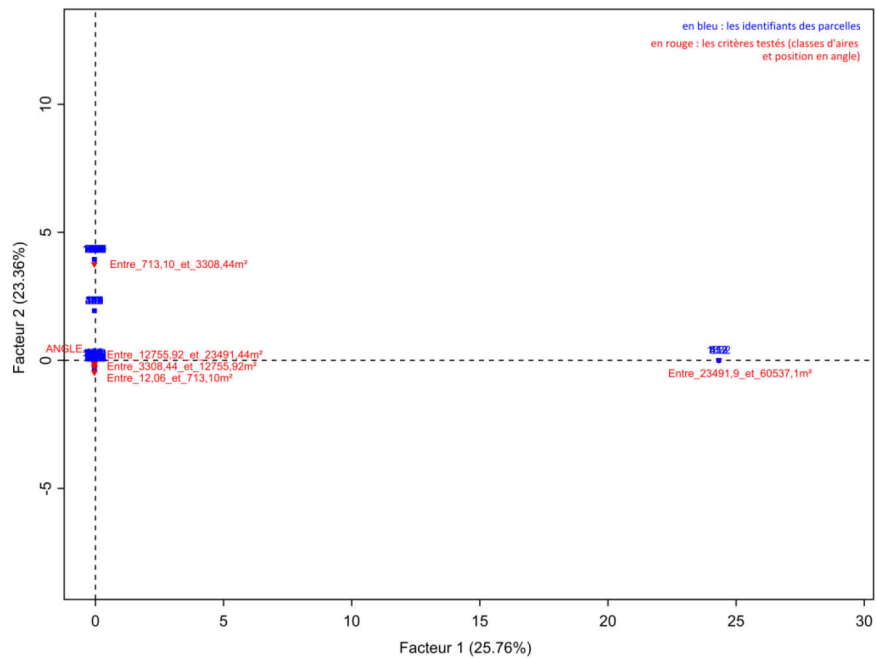
distance surfacique au rectangle minimum englobant les plus faibles, et semble repoussées par les valeurs les fortes. Cela signifie que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°1 ont une forme qui se rapproche davantage du rectangle que ce n'est le cas pour les autres.

De façon générale et pour

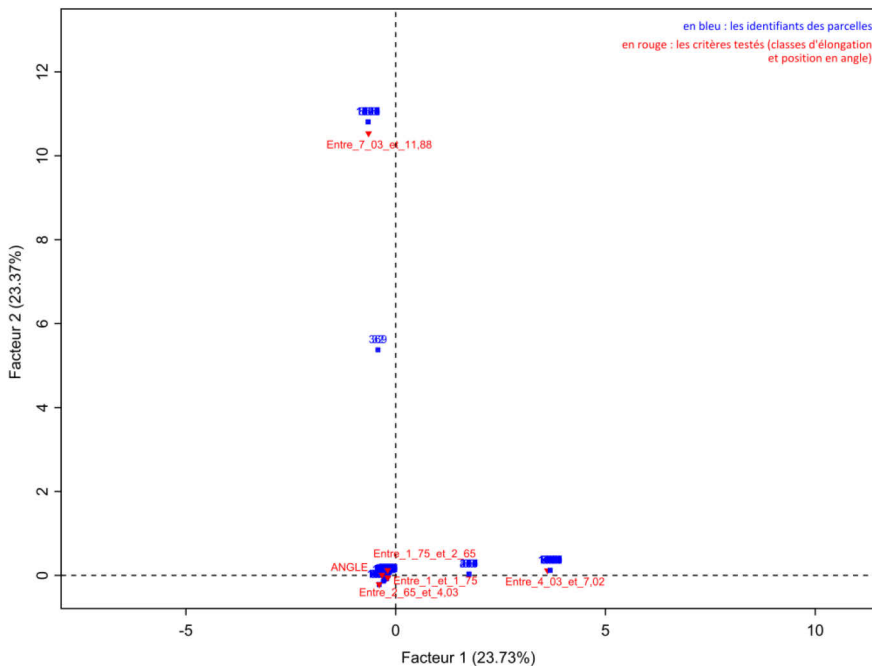
conclure sur les caractéristiques des parcelles d'angle de la classe n°1, ces trois analyses factorielles montrent que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°1 ne sont pas très allongées ou au contraire très allongées, leur forme se rapproche plus que d'autres de la forme rectangulaire, mais rien ne semble, en revanche les distinguer des autres du point de vue de l'aire.

- **Les parcelles de la classe 2 :**
 - Critère : aire

L'observation de cette représentation graphique de l'analyse factorielle des correspondances, montre que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins l'un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°2 ont des surfaces petites ou moyennes-moins (entre 12,06 et 713,10 m²), soit élevées (entre 3308,4 et 23491,44m²), mais pas très élevées (plus de 23491,4 m²), ni moyenne-plus (entre 713,10 et 3308,4 m²). Les parcelles d'angle bordant une voie appartenant à la classe n°2 ne se distinguent pas de manière très évidente des autres du point de vue de leur surface.



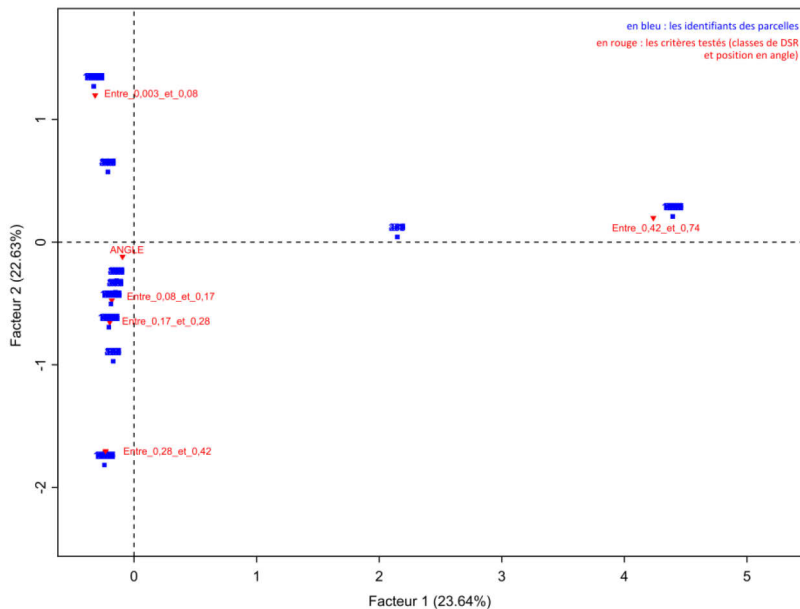
- Critère : élongation



Les parcelles d'angle et les parcelles dont l'indice d'élongation est très important se repoussent dans l'espace factoriel. Par ailleurs, si ces parcelles d'angle sont proches des trois classes regroupant les valeurs d'élongation les moins élevées, elles se trouvent à distance de la classe regroupant les valeurs d'élongation comprises entre 4,03 et 7,02. Cela signifie que

les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°2 se distinguent des autres par leur caractère moins allongé.

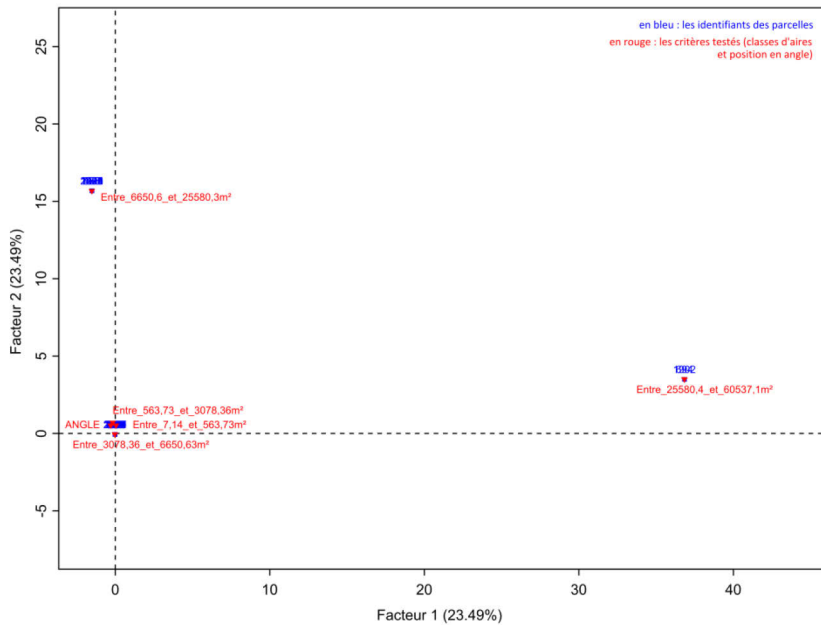
- Critère : distance au rectangle minimum englobant



Les parcelles formant un angle d'îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°2 semblent attirées dans l'espace factoriel par les valeurs de DSR comprises entre 0,08 et 0,28, et plutôt repoussées par les trois autres classes de DSR. Cela signifie donc que les parcelles d'angle ont tendance à être plus rectangulaires que les autres, sans l'être pour autant parfaitement.

De façon générale et pour conclure sur les caractéristiques des parcelles d'angle de la classe n°2, ces trois analyses factorielles montrent que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°2 ne sont pas très allongées, leur forme se rapproche plus que d'autres de la forme rectangulaire, mais rien ne semble, en revanche les distinguer des autres du point de vue de l'aire.

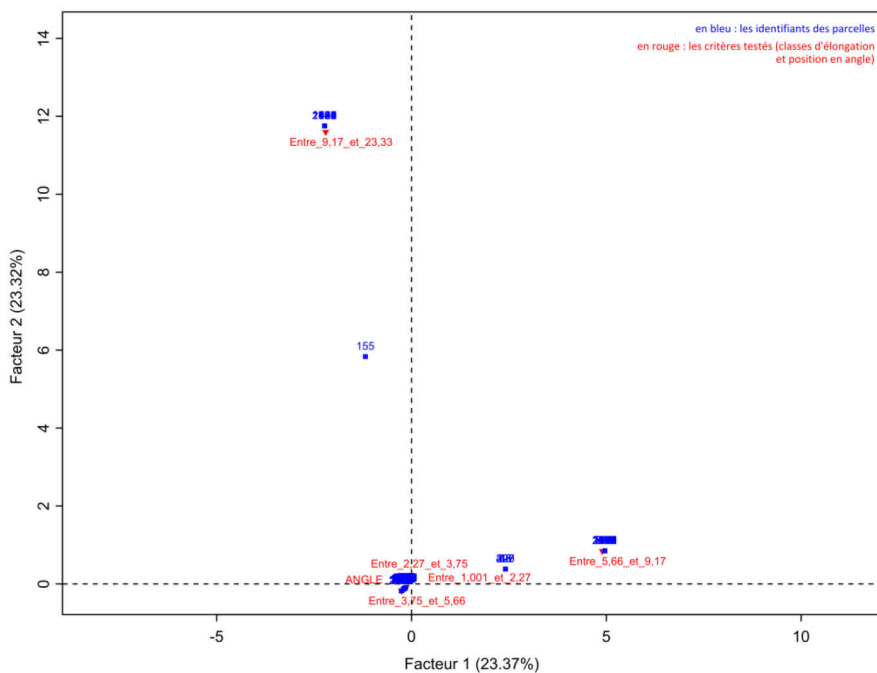
- **Les parcelles de la classe 3 :**
 - Critère : aire



Les parcelles d'angle sont clairement attirées par les classes qui regroupent les valeurs d'aires comprises entre 7,14 et 6650,6 m². Elles le sont encore plus fortement par les aires comprises entre 7,14 et 3078,36 m². Cela signifie donc que les parcelles qui forme l'angle d'un îlot bordé sur au moins de ses côté par une voie appartenant à la classe n°3 se distinguent des autres par des valeurs de surfaces, qui, sans être faibles, sont en tous

cas moins élevée que les autres.

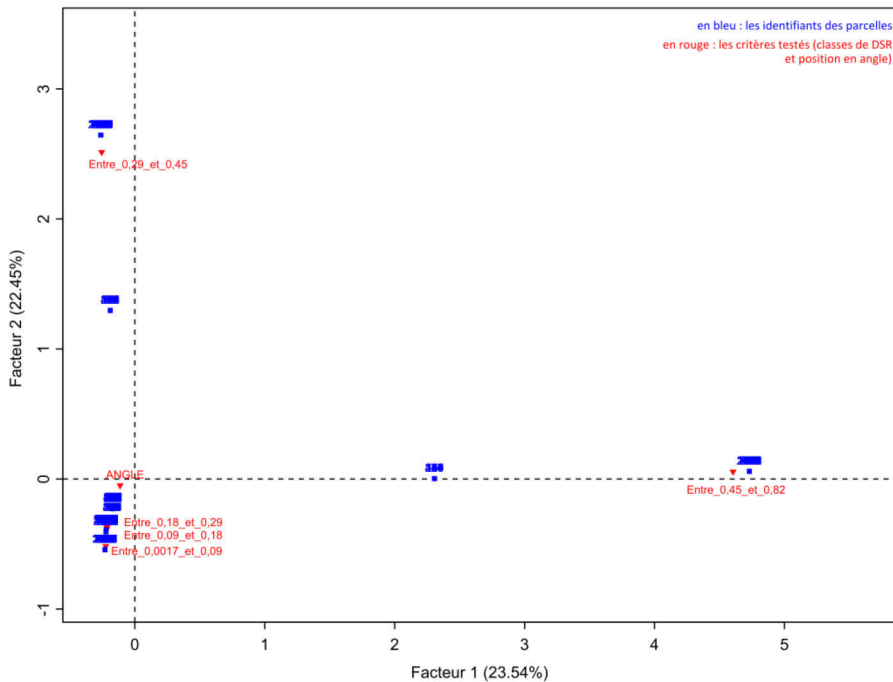
- Critère : élongation



Les parcelles formant l'angle d'un îlot sont très attirées au sein de l'espace factoriel par les trois classes regroupant les valeurs d'indices d'élongation les moins importantes (entre 1,001 et 5,66). Cela signifie que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé au moins sur un de ses côté par une voie appartenant à la classe n°3 se distinguent des autres par des indices

d'élongation très souvent moins importants que pour les autres parcelles.

- Critère : distance au rectangle minimum englobant



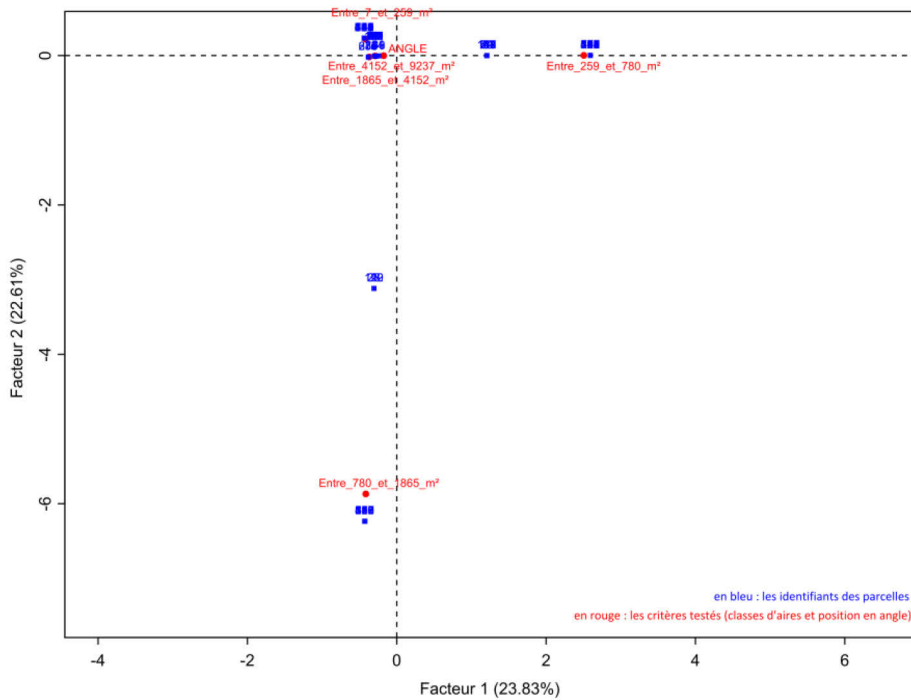
On constate une certaine proximité entre les parcelles d'angle et les trois classes qui regroupent les valeurs de distance surfacique au rectangle minimum englobant les moins élevées. Les parcelles d'angle sont en revanche repoussées par les deux classes de valeurs les plus fortes. Les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses

côté par une voie appartenant à la classe n°3 ont une forme qui s'approche très souvent du rectangle.

De façon générale et pour conclure sur les caractéristiques des parcelles d'angle de la classe n°3, ces trois analyses factorielles montrent que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°3 sont parmi les parcelles les plus petites, elles sont peu allongées et leur forme se rapproche plus que d'autres de la forme rectangulaire.

- **Les parcelles de la classe 4 :**

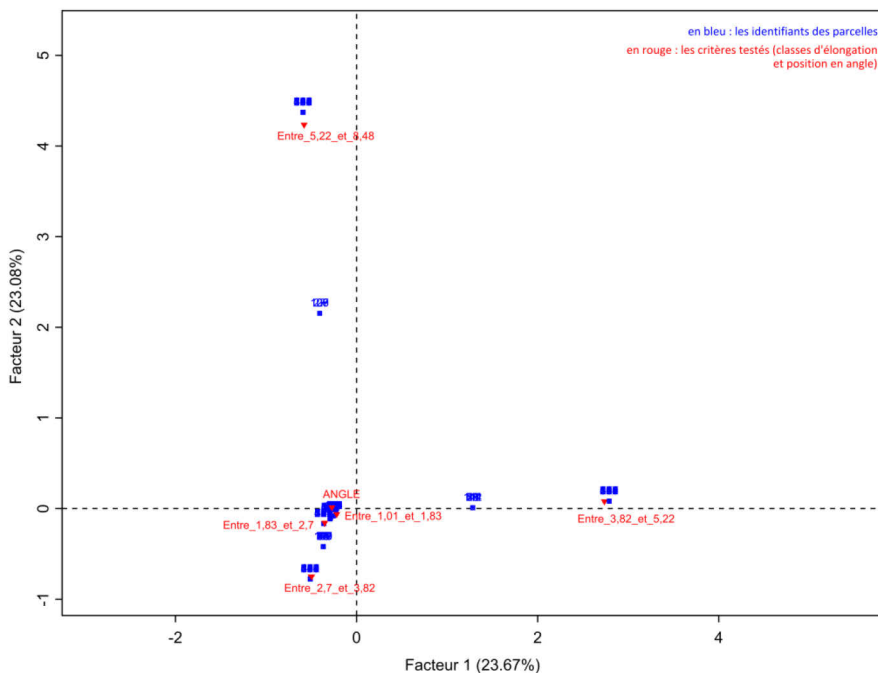
- Critère : aire



On observe que les parcelles d'angle sont attirées par la classe regroupant les aires les plus faibles (entre 7 et 259 m²) mais aussi par les classes regroupant les aires les plus élevées (entre 1865 et 9237 m²), alors qu'elles semblent repoussées par les deux classes regroupant des valeurs moyennes

(entre 259 et 1865 m²). Cela signifie que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°4 ne se distingue des autres parcelles que par le fait qu'elles semblent avoir des surfaces ou bien très faibles, ou bien très élevées.

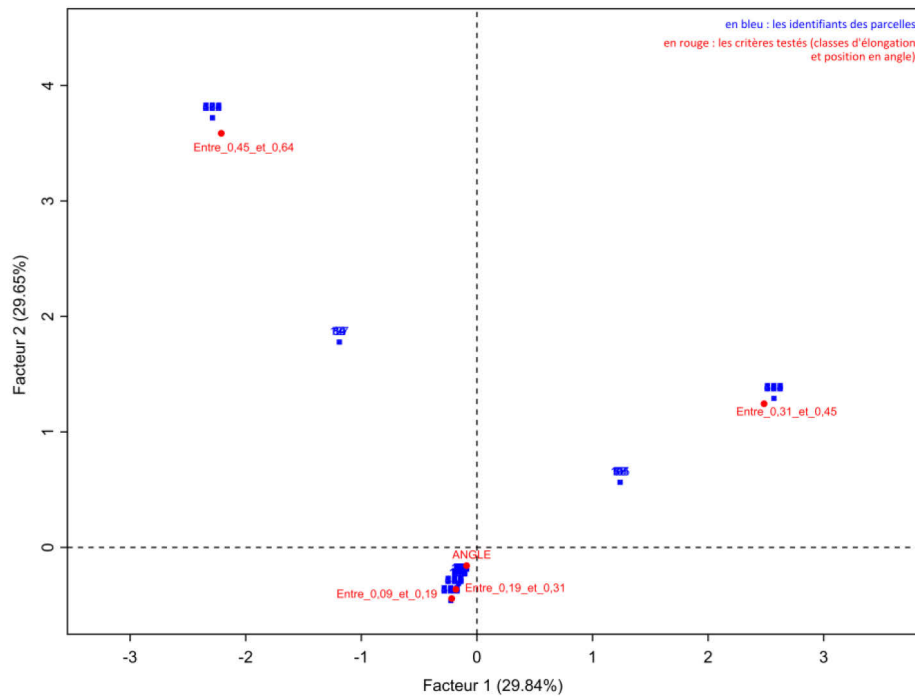
- Critère : élongation



La représentation graphique qui suit montre que les parcelles qui se trouvent en position d'angle sont très attirées par la première classe de valeur d'indices de l'élongation (indice compris entre 1,01 et 1,83) mais aussi, dans une très légère moindre mesure de la deuxième (indice compris entre 1,83 et 2,7), et également dans une moindre mesure de la troisième (indice compris entre 2,7 et 3,82). Les parcelles qui se trouvent

en position d'angle sont en revanche en répulsion vis-à-vis des deux classes regroupant les valeurs d'indices les plus fortes (comprises entre 3,82 et 8,48). Cela signifie donc que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins de ses côté par une voie appartenant à la classe n°4 sont plus souvent que les autres des parcelles très peu allongées.

- Critère : distance au rectangle minimum englobant

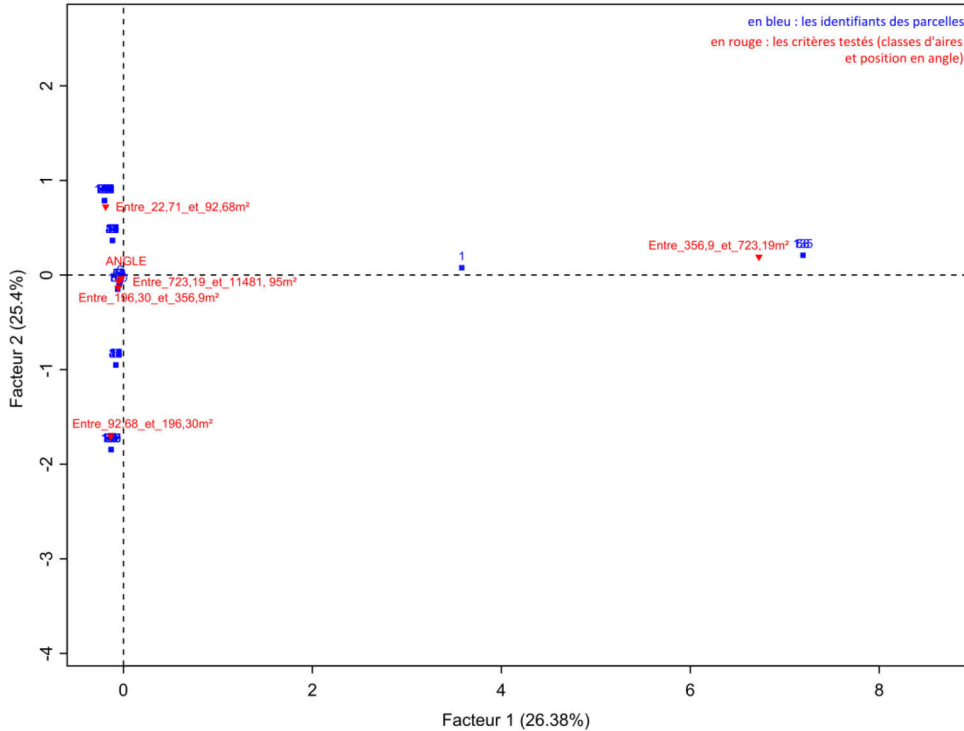


Cette représentation graphique montre que les parcelles qui se trouvent en position d'angle sont très attirées par les faibles valeurs de DSR (valeurs comprises entre 0,09 et 0,31) mais sont en revanche en répulsion vis-à-vis des plus fortes valeurs (comprises entre 0,31 et 0,64). Cela signifie que les parcelles qui forment l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°4 se distinguent des autres par des indices

de distance au rectangle minimum englobant faibles : elles sont donc plus proches de la forme rectangulaire que les autres.

De façon générale et pour conclure sur les caractéristiques des parcelles d'angle de la classe n°4, ces trois analyses factorielles montrent que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°4 sont peu allongées, leur forme se rapproche plus que d'autres de la forme rectangulaire, et sont appartenent le plus fréquemment au groupe des parcelles les plus petites, mais si l'une d'entre elle a une surface très importante.

- **Les parcelles de la classe 5 :**
 - Critère : aire

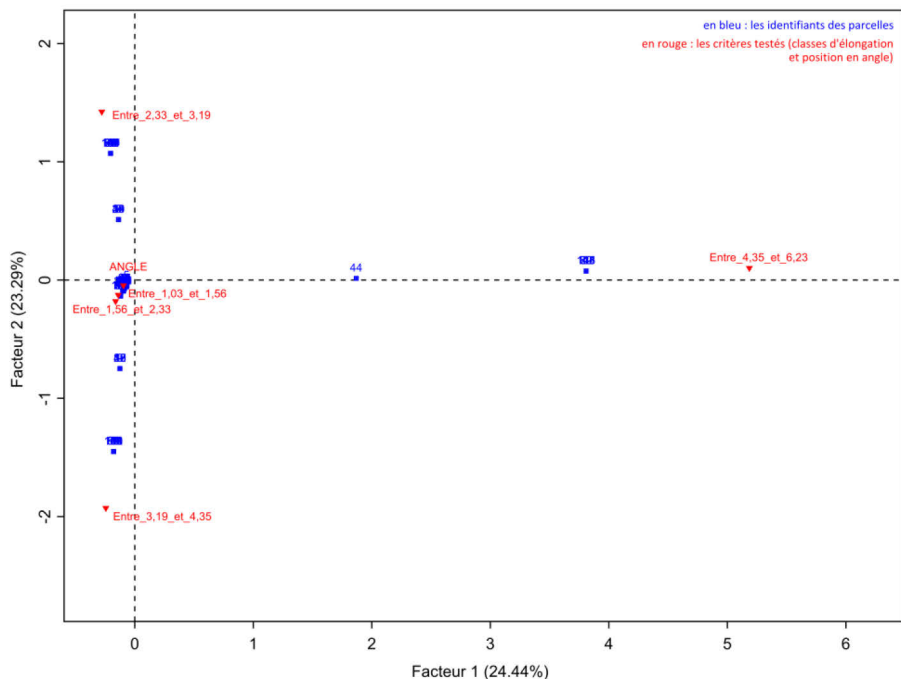


On observe que les parcelles situées en position d'angle semblent être attirées par les classes de valeurs comprises entre 196,30 et 356,9 m² d'une part et entre 723,19 et 11481,95 m² d'autre part. Cependant, très peu de parcelles ont des aires qui peuvent être rangées dans ces deux classes (8 parcelles pour la première classe, une seule pour la seconde). Ces proximités doivent

donc être relativisées, d'autant que la contribution de ces modalités aux deux facteurs est très faible. La majorité des parcelles étudiées ici se situent en fait dans les deux premières classes (valeurs comprises entre 22,71 et 196,3 m²). Les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°5 sont des parcelles plus fréquemment de petite taille comparativement aux parcelles qui ne se trouvent pas en position d'angle.

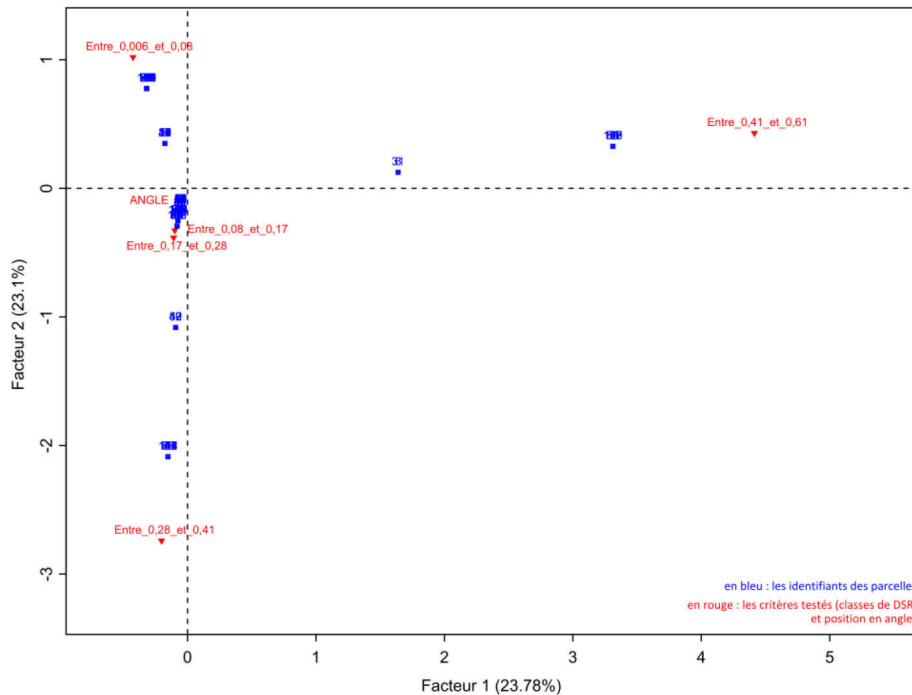
- Critère : élongation

Les parcelles en position d'angle sont très attirées sur la représentation graphique par les classes regroupant les valeurs d'indice d'élongation les plus faibles. Elles sont en répulsion par rapport aux plus fortes valeurs d'indice d'élongation (sept parcelles en position d'élongation



sur 51 ont un indice d'élongation supérieur ou égal à 3,19). Cela signifie que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé au moins sur un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°5 ont des indices d'élongation plus faibles que les parcelles ne se trouvant pas dans cette position.

- Critère : distance au rectangle minimum englobant



La proportion de parcelles se trouvant en position d'angle est plus importante parmi les parcelles qui possèdent un indice de DSR compris entre 0,17 et 0,28 que parmi celles qui possèdent un DSR inférieur ou égal à 0,08. Ceci explique la proximité dans l'espace factoriel des parcelles d'angle avec les classes de

valeurs d'indice de DSR compris entre 0,17 et 0,28, malgré un effectif moins important. La proximité des parcelles d'angles avec la classe de valeurs comprises entre 0,08 et 0,17 montre que de nombreuses parcelles possèdent un indice DSR compris entre ces bornes, ce que vient d'ailleurs confirmer l'effectif de parcelles compté pour cette classe. En revanche, très peu de parcelles ont un indice DSR supérieur à 0,28. Cela signifie donc que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°5 se distingue des autres par des valeurs d'indices de DSR relativement faibles, sans pour autant être les plus faibles.

De façon générale et pour conclure sur les caractéristiques des parcelles d'angle de la classe n°5, ces trois analyses factorielles montrent que les parcelles formant l'angle d'un îlot bordé sur au moins un de ses côtés par une voie appartenant à la classe n°5 sont parmi les parcelles les plus petites, elles sont peu allongées et leur forme se rapproche plus que d'autres de la forme rectangulaire.

